TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 10 155 · 42 PAGES · VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1977

LES DIFFICULTÉS DU TEXTILE

Rhône-Poulenc : de nouvelles suppressions d'emploi ?

La Lainière de Roubaix : 180 licenciements

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'affaire Lance ou le charme rompu

M. Carter a dû accepter « avec regret et chagrin » la démission de M. Bert Lance, le directeur du budget accusé d'avoir agi avec désinvolture quand il était banquier en Georgie. C'est la conclusion politique d'une affaire qui défrayait depuis des semaines la chronique à Washington.

M. Carter s'est trouvé pris en défaut sur le terrain, même où il avait attaqué ses adversaires. Elu après la déconfiture sans précédent d'un Nixon contraint à la démission par ses malhonnêtetés, il s'était posé en redresseur des torts causés par le Watergate, et annonçait une administration « de type nouveau ». Il exigeait de tous ses membres une moralité sans faille et une vertu à toute épreuve.

Une faille s'est glissée dans le système. Il était déjà difficile, surtout pour une équipe composée pour l'essentiel de néophytes, de mettre en place l'imposant appareil de contrôleurs qu'aurait exigé le respect de ses normes. A fortiori, s'agissant d'un ami intime du président, il eût été quasi inconvenant de fouiller son passé avec trop de zèle. Tel fut le sentiment de la commission des affaires gouvernementales du Sénat, dont tous les membres, sauf un — le sénateur Proxmire, — confirmèrent sans hésiter la nomination de M. Lance dans ses fonctions de directeur du budget, poste qui équivaut aux États-Unis à une sorte de vice-présidence pour l'économie. M. Carter, à l'époque, n'en attendait pas moins.

Le président ne peut pas, dans l'état actuel des informations, être accusé de mauvaise foi dans cette affaire. Mais il a certainement commis une erreur de jugement. Le dévouement de M. Lance envers lui et l'amitié qu'il lui portait l'ont empêché de voir d'autres aspects du personnage : le banquier affairiste vivant en permanence au-dessus de ses moyens et brûlant les étapes pour accéder aux sommets de la hiérarchie sociale. Malgré une défense habile et bien charpentée, le directeur du budget n'a pu nier, devant la commission du Sénat, qu'il avait été pendant des années à découvert sur ses comptes en banque, d'une manière qu'il était bien le seul à ne pas trouver inquiétante. Plus récemment, il est apparu que diverses enquêtes ou sanctions imposées à ses activités financières ont pris fin au moment de son entrée à la Maison Blanche, un peu trop miraculeusement pour que l'on puisse y voir le seul effet du hasard.

En acceptant la démission de M. Lance, M. Carter n'a pas vraiment choisi entre les devoirs de la morale et les exigences de l'amitié. S'il était convaincu, autant qu'il le dit, de l'innocence de son directeur du budget, le président n'aurait pas dû accepter sa démission. N'est-ce pas là une preuve de faiblesse, une prime donnée à la calomnie, dont une fois de plus il sera resté quelque chose ? En revanche, si les enquêtes doivent se poursuivre et conduire à des résultats fâcheux, on retiendra que le président a défendu jusqu'au bout un homme qui aurait mérité un peu plus tôt un jugement plus réservé.

Sans doute M. Carter surmontera-t-il cette épreuve un jour ou l'autre. Malgré le caractère sensationnel donné à l'affaire, celle-ci n'avait pas l'ampleur d'un nouveau Watergate.

D'autres questions politiques, intérieures ou extérieures, du Proche-Orient au canal de Panama en passant par l'énergie, fourniront de meilleures occasions de juger l'homme et son action. Mais un charme a tout de même été rompu.

Lire page 3 :

LES DIFFICULTÉS DE M. CARTER :

- **Le président a accepté la démission du directeur du budget.**
- **Reprise des laborieuses négociations sur les armements stratégiques.**

Le « sommet » de la gauche à l'heure de vérité

M. Mitterrand veut se situer au-dessus des querelles des partis signataires du programme commun

Les trente délégués du parti communiste, du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche se sont retrouvés, jeudi 22 septembre, à 10 heures, au siège du P.C.F., pour poursuivre leurs négociations sur l'actualisation du programme commun. Leur discussion de la veille, qui s'était prolongée de 14 h. 30 à 18 h. 30, n'avait pas permis un rapprochement des points de vue, le désaccord essentiel continuant de porter sur les nationalisations.

En revanche, lors de son intervention, jeudi soir sur Antenne 2, M. François Mitterrand a laissé entendre que le P.S. est disposé à abandonner son idée d'un référendum sur les questions nucléaires. Cette proposition, avancée fin juillet par le premier secrétaire du P.S., avait suscité l'hostilité de M. Georges Marchais et du P.C.F.

A l'occasion de son passage à la télévision, M. Mitterrand s'est en outre attaché à apparaître — ainsi que le P.S. — comme le garant de l'union de la gauche. Il a voulu se situer ainsi au-dessus des querelles qui opposent les trois formations signataires du programme commun.

Les dirigeants de l'union de la gauche sont parvenus à l'heure de vérité. L'épreuve de force dans laquelle ils sont engagés depuis maintenant plus de quatre mois va connaître son dénouement.

A la sortie de la nouvelle réunion « au sommet », mercredi 21 septembre, M. Georges Marchais se montrait plutôt pessimiste. Dans son éditorial de *l'Humanité*, jeudi 22 septembre, René Andrieu explique que *« la réunion n'a pas fait avancer d'un pas la négociation »*. Du côté des socialistes et des radicaux de gauche en revanche, les commentaires étaient plus optimistes, et cette impression s'est trouvée confirmée une heure plus tard avec l'intervention de M. François Mitterrand sur Antenne 2.

Dès l'ouverture de la nouvelle négociation, M. Georges Marchais a rappelé à ses hôtes les nouvelles propositions du parti communiste en matière de nationalisations, propositions dont MM. Loncle et Bérégovoy avaient été informés la veille par M. Fiterman (*le Monde* du 22 septembre). Pour l'essentiel, le P.C.F. renonce à revendiquer la nationalisation immédiate de Peugeot-Citroën et de la Compagnie française des pétroles, et il accepte de ramener de mille huit à sept cent vingt-neuf le nombre des filiales qui doivent être incluses dans la nationalisation des neuf groupes industriels inscrits dans le programme commun version 1972 (1).

Le secrétaire général du P.C.F. a, une nouvelle fois, expliqué que son parti estime qu'en deçà de ces propositions l'accord passé il y a cinq ans n'est plus respecté.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 10.)

(1) Rappelons une nouvelle fois qu'il s'agit de Dassault, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, I.T.T.-France, Thomson-Brandt, Honeywell-Bull, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et de la Compagnie générale d'électricité.

Une piste d'accord ?

Un commentaire de M. Herzog, membre du comité central du parti communiste, publié dans *l'Humanité* du 22 septembre, à propos des négociations entre partis de gauche sur les nationalisations, intriguera plus d'un observateur. Sous couvert de critique adressée au P.S. sur l'*« incohérence »* de ses propositions ou sur la façon dont celles-ci *« vident les neuf groupes nationalisables d'une partie de leur substance »*, M. Herzog donne une liste d'une quarantaine de filiales importantes des neuf groupes, autour de laquelle pourrait bien se nouer la négociation entre partis de gauche et — qui sait ? — se dégager les bases d'un accord.

Les remarques de M. Herzog permettent d'abord d'y voir plus clair sur l'état du dossier. Maintenant que le parti communiste a renoncé à la nationalisation de Peugeot-Citroën (186 000 salariés) et de C.F.P.-Total (44 000 salariés), et qu'il a abandonné l'idée de nationaliser deux cent soixante-dix-neuf filiales industrielles de groupes bancaires et financiers nationalisables (35 000 salariés au total), la discussion entre les trois partis, sur la liste des nationalisations à 100 %, ne porte plus que sur deux sujets : la sidérurgie (153 000 salariés) et les filiales des neuf groupes industriels dont la nationalisation est prévue depuis 1972.

● *S'agissant de la sidérurgie*, le P.S. a proposé qu'elle passe sous contrôle de la puissance publique grâce à une transformation des prêts de l'État en actions, qui ferait de la collectivité nationale la propriétaire à 70 % environ de la sidérurgie française (les 30 % restants n'étant pas rachetés par l'État).

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

FELIX CULPA

Le jour même où, par une heureuse et poétique coquille, le Monde *confondait, en sa page 43, plutonium et platonisme, M. Mitterrand, à la télévision, en une envolée d'ailleurs fort belle et convaincante, confondait beaucoup plus sciemment philosophie et politique.*

Il faut se féliciter de ces erreurs d'aiguillage. L'éducation, la science, la culture, ainsi que ceux qui ont pour profession de les cultiver, y trouveront leur compte et se consoleront peut-être de ce que dans les discussions du programme commun on se chamaille sur l'avenir de la défense et des grandes industries, mais que nul ne semble se soucier de l'Université, qui fournit pourtant son contingent d'électeurs à la gauche, et qui serait trop contente si un jour on voulait bien lui accorder, enfin, autant de considération qu'à la force de frappe et aux entreprises à nationaliser.

ROBERT ESCARPIT.

La C.E.E. et le Comecon vont négocier un accord

De notre correspondant

La Communauté européenne et le Comecon (organisation économique de l'Europe de l'Est) vont engager, au cours du premier semestre 1978, des négociations en vue de conclure un accord de coopération économique. Ce résultat a été acquis, le 21 septembre, à Bruxelles, à l'occasion d'une rencontre entre les responsables des deux organisations. Toutefois, les conceptions relatives à la portée d'un éventuel accord restent fort différentes, la C.E.E. ne souhaitant pas renforcer le rôle du Comecon et désirant traiter des relations commerciales séparément avec chacun des pays de l'Est.

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations en vue de la conclusion d'un accord entre la C.E.E. et le Comecon s'engageront au cours du premier semestre 1978. Tel est le résultat des entretiens qui se sont déroulés mercredi 21 septembre, à Bruxelles, entre M. Marinescu, vice-premier ministre de Roumanie et président du comité exécutif du Comecon, et MM. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, qui préside les travaux des Neuf, et Haferkamp, vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures. A quelques semaines de la conférence de Belgrade, ce nouveau pas vers une normalisation entre la Communauté européenne et les pays de l'Est revêt une importance indéniable, même si personne ne se dissimule à Bruxelles que le chemin restant à parcourir demeure considérable.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 4.)

Lire page 14

UNE INTERVIEW DE M. CHIRAC

Le contentieux entre l'État et la Ville de Paris

VIVE TENSION A BOLOGNE

Des milliers de manifestants se rassemblent pour dénoncer la répression

Des dizaines de milliers de participants sont attendus à Bologne au « colloque sur la répression » qui s'ouvrira le 23 septembre dans l'après-midi.

Le parti communiste, qui détient le pouvoir dans cette ville depuis trente ans, se trouve placé devant une épreuve de force, car les mouvements d'extrême gauche veulent le contraindre à renoncer à la stratégie du « compromis historique ». Dans un climat très tendu, marqué par des incidents et des attentats à Turin et à Rome, les différents services d'ordre sont sur le qui-vive : cinq mille carabiniers et celeri (analogues aux C.R.S.), trente mille militants du P.C.I. et formations « musclées » de groupes d'extrême gauche (tel Lotta Continua) entendent surveiller les « autonomes » partisans de la lutte armée.

L'extrême gauche entre le P 38 et la non-violence

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Rome. — Logiquement, dans un pays comme l'Italie où le parti communiste pousse la modération jusqu'à élaborer un programme commun avec la démocratie-chrétienne, une force révolutionnaire consistante aurait dû exister. Il n'en est rien, et le colloque de Bologne ne doit pas faire illusion. Très faible sur le plan électoral, divisée en groupes antagonistes, cherchant encore une proposition politique précise, l'extrême gauche reste marginale. Ses six députés — auxquels on peut ajouter les quatre parlementaires radicaux, — ne représentaient tous ensemble que 2,6 % des suffrages aux élections de juin 1976. C'est peu par rapport à l'extrême droite (6,1 %) et négligeable par rapport au P.C. (34,4 %).

Mais ne faut-il pas inverser l'affirmation initiale ? N'est-ce pas, au contraire, quand un parti communiste est « à gauche » que l'extrême gauche trouve le plus grand espace ? Mme Luciana Castellina, député du Parti d'unité prolétarienne (P.D.U.P.), l'une des figures les plus connues du Manifesto, en est convaincue : *« Si, ces dernières années, la nouvelle gauche italienne était plus forte que ses homologues d'autres pays, c'est parce qu'elle était étroitement mêlée au mouvement ouvrier. Le déplacement à droite du P.C.I. a provoqué une coupure entre la classe ouvrière traditionnelle et les jeunes. »*

Mme Castellina voit une autre raison à la crise actuelle : *« La nouvelle gauche était plus forte pendant les conquêtes ouvrières de 1968-1969. Aujourd'hui, on commence à toucher au cœur du système capitaliste, on en vient à poser des questions de fond sur l'État et le pouvoir. La résistance est beaucoup plus grande. »*

A vrai dire, l'extrême gauche italienne a subi une véritable tempête au cours de l'année écoulée. Le meilleur exemple en est donné par Lotta Continua. Voilà un mouvement qui professait l'ouvriérisme, qui n'avait que le mot « prolétaire » à la bouche, et dont les structures étaient redoutablement centralisées. Il s'est d'abord vu contester par ses propres militantes, qui dénonçaient un « machisme » scandaleux.

Aujourd'hui, Lotta Continua s'associe au projet de référendum du parti radical (libertaire), dont le marxisme est pour le moins douteux. Pire : il prône une journée nudiste sur les plages et accueille dans son journal toutes sortes de lettres sur l'homosexualité, les expériences macrobiotiques, le mal de vivre. Hier si jaloux de son organisation, il semble se dissoudre dans « le mouvement » qui a vu le jour au printemps 1977 à l'université.

Expliquer le « mouvement » n'est guère facile. Nous sommes allés demander une définition à l'un de ses principaux théoriciens, M. Enzo Modugno, directeur de la revue *Marxana*.

(Lire la suite page 6.)

"ARCHIVES DU NORD"

Marguerite Yourcenar et la Légende des siècles

Voici trois ans que Marguerite Yourcenar a inauguré avec « Souvenirs pieux », dont « Archives du Nord » est la suite, une nouvelle voie dans sa création. Délaissant le roman historique où elle s'est imposée par deux coups de maître, « les Mémoires d'Hadrien » et « l'Œuvre au noir », elle s'attache à l'histoire des siens, fondant une manière d'autobiographie inédite.

Parti d'elle, ce déchiffrement d'un passé qu'elle n'a pas connu la conduit à parler beaucoup plus des autres que d'elle-même. Elle se livre pourtant dans le regard qu'elle porte sur ceux qui l'ont précédée et qu'elle juge d'après ses valeurs. Une forte présence en creux.

Elle crée ainsi un genre neuf où son talent d'écrivain réalise somptueusement l'assomption de la généalogie en littérature. L'histoire y trouve son compte, l'histoire la plus modene qui privilégie l'étude des mentalités et des mœurs, saisies au ras de l'existence. Mais le roman aussi. Car des personnages se dessinent sur la trame du temps et le drame naît du sort ou du heurt des caractères. Enfin l'ampleur de la vision, l'imagination vive et colorée qui préside aux évocations, un sentiment profond de communion avec le monde, font entrer l'œuvre en poésie. Marguerite Yourcenar écrit sa « Légende des siècles », intime et personnelle.

Les consécrations ne manquent pas à cette Française du Nord à demi belge, de son vrai nom Marguerite de Crayencour, qui vit aux États-Unis depuis 1939 : prix Femina pour « l'Œuvre au noir » en 1968, Grand Prix littéraire de Monaco en 1972, Prix national des lettres en 1974, et ce dernier printemps, pour l'ensemble de son œuvre, le Grand Prix de littérature de l'Académie française, dont Bertrand Poirot-Delpech, relisant les romans de jeunesse, aujourd'hui publiés en collection de poche, a récemment salué le bien-fondé. Mais parce qu'elle se renouvelle sans cesse, en se mettant d'emblée au diapason du temps, Marguerite Yourcenar est toujours à découvrir. Ses merveilleuses « Archives du Nord », qu'aucun autre de ses livres peut-être ne surpasse, ne décevront aucune rencontre.

(Voir l'article de Jacqueline Piatier page 19.)

idées

L'ANCIEN ET LE NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL

La trente-deuxième Assemblée générale des Nations unies s'est ouverte à New-York le 20 septembre. Elle devrait notamment examiner les résultats — assez minces — de la conférence Nord-Sud et, si le projet de résolution du groupe des pays du tiers-monde, dit des « 77 », est adopté, élaborer une nouvelle stratégie pour le développement dans les années 80.

A propos de la « longue marche » du tiers-monde vers son affranchissement économique, nous publions ci-dessous trois articles d'inspirations très diverses.

Le point de vue de... Paul Moyrand

Une politique de Gribouille

M. Paul Moyrand est l'ancien chef du département énergie de la firme SACILOR.

IL devient un lieu commun de dire que la décision unilatérale des Etats producteurs et exportateurs de pétrole en 1973 de quadrupler le prix du brut a été une décision historique qui a bouleversé l'économie des pays qui n'en ont pas. Il est remarquable et banal de constater que ces producteurs sont peu ou même sous-développés et très peu consommateurs eux-mêmes, alors que leurs clients, qui en sont dépourvus, en ont un besoin vital pour alimenter *leur industrie et leur activité générale de pays développés.*

Le drame est que, par décision des « seigneurs de la Terre », le pétrole, chef de file, se paye en dollars, et que les pays concernés doivent se procurer cette précieuse devise par milliards pour vivre dans une euphorie qu'ils ne peuvent se résoudre à abandonner (ce qui ne veut pas dire que l'Amérique est plus à l'aise que les autres pour le faire, l'objet de notre propos n'étant pas de détailler ce point).

Les Etats pétroliers, qui n'ont pour l'instant dans leur grande majorité aucun emploi des sommes énormes qui leur sont versées un fois satisfait leur goût pour les voitures, les bijoux et les œuvres d'art, les remettent dans le « circuit international », et ces dollars, qui sont leur propriété, « *flottent* » ici et là sous l'appellation de pétro-dollars, d'euro-dollars, que les Etats consommateurs empruntent pour pouvoir acheter, etc. Il est assez clair que ce maelström financier ne peut pas durer éternellement.

C'est pourquoi les « pauvres Etats développés » cherchent tellement à définir une politique qui, sans indisposer leurs puissants fournisseurs, leur permette de desserrer le lacet avec lequel l'OPEP les étrangle, et de respirer un peu mieux.

Ils sont à peu près tous d'accord actuellement — et d'importants personnages *et économistes de renom l'ont recommandé — pour* dire que le salut doit venir de la vente aux Etats producteurs de leur « technologie avancée », de manière à disposer ainsi de rentrées de devises supplémentaires.

Ici, on croit rêver.

Comment ! Nous allons exporter, tout souriants, notre matière grise, nos techniques de pointe, sous forme d' « ingénieries », d'aides diverses, de brevets. Nous allons construire chez les « nouveaux riches » des complexes industriels (avec démonstration de bon fonctionnement), des équipements. Nous allons même jusqu'à fournir toute l'assistance technique désirée. Et tout cela sans voir que, lorsque ces usines marcheront, nos exportations seront alors progressivement réduites à néant ! Et que cette fois non seulement il n'y aura plus rien à vendre aux Etats producteurs (au double sens du mot) mais que nous serons concurrencés, chez nous, par leurs produits — concurrence d'autant plus redoutable qu'elle sera faite à partir de main-d'œuvre bon marché.

D'autre part, on peut se demander si l'OPEP ne profitera pas de nos suppléments de devises pour remonter la barre des prix un peu plus haut. L'affaire est en route.

On se heurte la tête pour découvrir les racines de cette aberration, de cette politique de Gribouille, pourquoi les meilleures têtes pensantes, les chefs d'Etat les plus en vue, paraissent unanimes dans cette politique-suicide. « Il n'y en a pas d'autre pour l'instant ! », nous dira-t-on. Voire !

Supposons qu'au lieu de vendre notre « technologie avancée » et de livrer des usines clefs en main nous proclamions, au contraire, que nous ne vendrons à nos fournisseurs de pétrole que des produits finis : tôles, poutrelles, machines, avions, camions, équipements ménagers, matériels agricoles, etc., mais de manière étroitement concertée, Amérique et Japon inclus, qu'arriverait-il ?

Nous aurions un peu moin de dollars ? Eh bien ! nous achèterions un peu moins de pétrole, quitte à nous restreindre temporairement.

Je gage que si les producteurs de pétrole ou de matières premières africaines constataient que leurs recettes baissaient de 30 %, ils s'interrogeraient sur les moyens de les relever par d'autres moyens que *la hausse des prix, et que, devant le refus* de principe des pays consommateurs d'installer des usines sur leur sol, ils reprendraient *l'habitude de se contenter d'acheter des produits manufacturés.* Ils en ont les moyens !

Un aspect complémentaire de cette détermination est en effet de leur dire que, dans le cas où les prix des produits du sous-sol seraient fixés à un niveau déraisonnable et de nature à compromettre nos équilibres, eh bien ! nous produirions moins, tout en nous servant en priorité des produits fabriqués ! Evidemment, cela ne serait pas favorable à l'emploi, et il serait peut-être un peu laborieux de mettre les syndicats au diapason. Je dis qu'il n'est pas du tout exclu qu'ils comprennent ce qui nous attend tous si nous continuons dans la voie actuelle.

Si l'Amérique — qui nous a plusieurs fois tendu la perche — sentait chez ses partenaires européens la volonté d'appliquer la politique ainsi définie, elle nous appuierait, sans nul doute, de son poids. Et, que nous le voulions ou non, notre destin d'hommes libres et prospères est plus ou moins lié à elle. Nous rencontrerions probablement, au départ de cette ligne de conduite volontariste, certaines difficultés pour faire admettre notre point de vue par le tiers-monde producteur.

Il est bien dommage que l'Europe ne soit pas faite !

Quoi qu'il en soit, il faut se persuader que la faiblesse et les palinodies, dont nous sommes, nous les « développés », coutumiers, n'ont *jamais* mené à *rien*.

Et les Etats producteurs ne manquent pas d'économistes ni d'hommes de haut niveau capables de comprendre le langage non de l'agressivité mais de la fermeté.

Il est grand temps d'arrêter la politique véritablement suicidaire à terme qui est celle des pays consommateurs actuellement.

Notre devoir est d'éviter que nos petits-enfants n'aient d'autre solution que d'être les ouvriers des producteurs de pétrole et de matières premières... à moins qu'ils ne les laissent en chômage non secouru en leur disant : *« Débrouillez-vous, maintenant ! »*

Coopération intercommunale et développement

par ROLAND COLIN (*)

NOTRE dernier quart de siècle sera inévitablement dominé par le problème de la construction d'un nouvel ordre international. Du succès ou de l'échec de cette entreprise dépendront la paix entre les nations et une plus grande justice dans les rapports sociaux, ou, au contraire, les conflits armés et les luttes de classes intensifiées.

Les questions brûlantes sont de deux ordres, et leur jeu croisé rend, en effet, la recherche et la mise en œuvre des solutions particulièrement difficiles.

D'une part, se nouent les contradictions d'intérêts entre les Etats industrialisés et non industrialisés. La répartition entre les camps est fonction de la maîtrise des facteurs décisifs de la production qui commandent la croissance : tout spécialement des sources d'énergie et des technologies. Mais aussi des facteurs financiers qui déterminent l'ordonnancement des forces productives et régentent les circuits d'accès des matières premières aux unités de production, et des produits aux marchés de consommation.

Les pays se trouvent classés selon les diverses combinaisons de ces facteurs : possesseurs d'énergie, de technologie et de moyens de paiement ; possesseurs d'énergie sans technologie ; possesseurs de technologie sans énergie, etc. ; enfin, non-possesseurs d'énergie, de technologie et de finances.

D'autre part, les rapports sociaux surajoutent à ces différences et à ces contradictions des contradictions nouvelles et fondamentales. Les relations d'intérêts entre les classes sociales ne correspondent pas, de façon rigoureuse, au découpage des ensembles nationaux. Les travailleurs du tiers-monde sont présents, par leurs migrations, au cœur même des nations industrielles, et les industries installées dans les pays du tiers-monde sont, pour une part dominante, contrôlées par le capital des pays industrialisés. Les pouvoirs d'Etat, au nord comme au sud, portent lourdement la marque de ces imbrications antagoniques, et c'est là la raison essentielle (et redoutable) de l'échec observé jusqu'à présent dans les tentatives d'un nouveau dialogue international. Ce diagnostic aide à comprendre pourquoi le système des Nations unies, qu'on affirme irremplaçable (mais qu'il faudrait pouvoir profondément réajuster), ne peut de lui-même, et à lui tout seul, créer des solutions à la mesure des problèmes.

La relation intercommunale apparaît, dans cette perspective, comme l'une des voies en mesure de faire jouer des forces nouvelles, tant imaginatives qu'effectives, dans ces rapports internationaux bloqués.

La démocratie communale se situe à une échelle où l'expression d'un pouvoir reconnu au peuple donne à ce peuple, et donc aux différents groupes sociaux qui le constituent, un moyen de contrôle beaucoup plus concret, direct, précis, sur les intérêts gérés dans le cadre institutionnel de base. Dans l'espace communal on mesure mieux les composantes effectives d'une combinaison économique, sociale, politique, culturelle possible, viable et vivable, et des barrières jugées insurmontables peuvent être brisées. Ainsi, par exemple, l'accès des travailleurs aux responsabilités élémentaires auxquelles leur donne vocation leur place effective dans la cité.

Comment agir ?

On peut suggérer deux grands axes de travail complémentaires.

1) Lancer un mouvement d'information, de réflexion et d'éducation, dans le grand réseau intercommunal du monde, pour faire connaître, auprès de chaque citoyen des cités unies, l'enjeu, les problèmes du nouvel ordre international ; non seulement économique, à quoi on le réduit trop souvent, mais social, politique, culturel. Il s'agirait d'analyser la problématique du nouvel ordre dans la vie concrète de la commune et du réseau de communes, et d'associer les citoyens par des groupes d'étude et d'information, à la découverte de la situation existante, en montrant ce que l'on peut changer, et ce qu'il faut changer. Cette campagne de réflexion et d'information devrait se faire en jeu croisé, mobilisant toutes les ressources du jumelage. On analyserait donc conjointement, dans la vie d'une commune de tel pays d'Afrique noire et d'une commune de tel pays européens, ce que veulent dire le niveau (qualitatif et quantitatif) de consommation alimentaire, l'accès à l'éducation, à la santé, etc. ;

2) Rechercher conjointement une programmation d'actions intercommunales concrètes, en liaison avec le nouvel ordre international, touchant, par exemple, des campagnes de transformation de l'utilisation des ressources rares, la création de nouveaux courants de production ou de nouveaux modèles de consommation, la réalisation de nouveaux types d'éducation ou d'expression et de création interculturelles — toujours dans le jeu croisé des jumelages.

Dans chaque cité pourrait ainsi se mettre en place un comité de cités unies pour le nouvel ordre international, qui lancerait à la fois l'information et les opérations nécessaires. Pour avoir toute sa portée, une campagne d'une telle ampleur devrait pouvoir trouver sa place, comme thème majeur, dans le réseau et les structures de la Fédération mondiale des villes jumelées - cités unies. *Encore une fois, il ne s'agit pas d'un mouvement restreint et conjoncturel, mais d'une ligne de travail de grande amplitude et touchant le court terme, le moyen terme et le long terme.*

Une telle action exige du souffle et des moyens. Le congrès de cette fédération, qui se tiendra du 29 octobre au 2 novembre à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), devrait décider la création des structures de coordination, d'appui, d'animation, à l'échelon international, d'un tel mouvement. Il devrait aussi étudier les voies possibles et nécessaires pour mobiliser des moyens et soutenir les actions envisagées à tous les niveaux. Il serait souhaitable, si l'organisation d'un tel programme prend corps, de rechercher la tenue, d'ici un an, d'un grand colloque international pour faire le point des idées, des analyses, des réalisations et des faits, et pouvoir, à partir de là, interroger toutes les institutions internationales et leur proposer quelques lignes de travail essentielles.

(*) Directeur général de l'IRFED (Institut de recherche pour la formation et le développement).

REPRENDRE LE DIALOGUE NORD - SUD

par PIERRE URI

IL y a quelques années, le monde industrialisé se plaignait de ses excédents agricoles, face à un tiers-monde plongé dans la faim. Aujourd'hui, le monde industrialisé souffre d'un chômage massif, face à un tiers-monde qui a besoin de tout. On n'a pas trouvé le joint financier pour faire communiquer la capacité de production inutilisée et la couverture des exigences les plus urgentes.

Le pouvoir d'achat, par dizaines de milliards de dollars chaque année, s'accumule dans des Etats dont, faute de population, la capacité d'absorption à l'importation est presque nulle. Cet argent se replace à très court terme dans les Etats les plus solides, Etats-Unis, Allemagne, ou les euro-marchés. Les producteurs enrichis font endosser les risques par le système bancaire. On peut admirer que cette mécanique ait jusqu'ici fonctionné sans catastrophe. Mais ce sont les banquiers eux-mêmes qui soulignent les pertes en ligne, les coûts accrus, les dangers pour la liquidité qui résultent de cette fantastique transformation d'argent au jour le jour en engagements à long terme. Il y a bien une institution financière internationale de caractère public : mais le Fonds monétaire ne s'insère que pour un dixième dans la masse totale des sommes ainsi manipulées.

Il vaudrait la peine de proposer aux pays en excédent un mécanisme permettant directement des *financements à long terme tout en* leur évitant de prendre les risques qu'ils refusent. Les pays industrialisés pourraient convenir de se répartir entre eux la charge d'une garantie aux prêts que les producteurs de pétrole accorderaient aux pays en développement. Un tel geste ne serait pas très coûteux : la discipline introduite par la Banque mondiale fait que les défauts sont extrêmement rares, encore prennent-ils ordinairement la forme d'un report de dette plutôt que d'un refus de s'acquitter. Au pis, les pays en excédent rejetteraient cette offre : il resterait une manœuvre politique qui, face au monde en développement, les mettrait au pied du mur. Au mieux, ils acceptent : le monde industrialisé pourrait retrouver le plein emploi sous la forme qui répond le mieux à ses capacités, en équipant les pays démunis. Progressivement, il pourrait accueillir les produits qui ressortiraient de cet équipement. Une division internationale du travail, une répartition de la production industrielle, s'instaureraient de la sorte : c'est le trait le plus incontestable de ce nouvel ordre économique mondial qu'on réclame plus vigoureusement qu'on n'est capable de le définir.

Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : une consolidation des dettes accumulées par le tiers-monde n'a de sens que si d'abord il n'est pas condamné dans l'avenir à poursuivre un endettement sur des durées trop courtes. Au surplus, les pays industrialisés qui, dans le passé, ont concentré ces créances sont largement devenus débiteurs eux-mêmes. Ils ne peuvent consentir à l'étalement de leurs rentrées sur les crédits qu'ils ont octroyé que si eux-mêmes ils trouvent des financements prolongés auprès des plus gros détenteurs de capitaux.

Sortir du formalisme

A défaut d'une recherche de cette ampleur, et qui le ferait échapper à ses contradictions absurdes, le monde ne parvient pas à émerger de la crise. La ponction opérée par le pétrole, même si la hausse des prix était relancée, avait un effet déflationniste sur les revenus et donc sur l'activité. Face à un excédent gigantesque, qui ne peut manquer de provoquer des déficits de même grandeur en contrepartie, on n'a rien trouvé de mieux que d'appliquer les recettes classiques de contraction de la demande pour inciter l'exportation et pour freiner l'importation. On a soigné la déflation par la déflation. Faute de réduire sensiblement l'excédent *pétrolier, chacun ne rétrécit son* déficit qu'en le reportant sur quelqu'un d'autre. La déflation compétitive est nécessairement contagieuse. Les pays qui pouvaient le mieux financer leurs importations pétrolières en empruntant sont ceux-là mêmes qui ont maintenu un excédent supplémentaire, aggravant le déficit des autres

Dans une telle conjoncture, les règles du jeu traditionnelles ne font qu'empirer le mal. Les membres de l'O.C.D.E. ont refait le serment d'éviter les restrictions à l'importation. Fort bien. Mais il faut voir à quoi on se condamne. La relance devrait être réservée aux pays qui connaissent encore un excédent malgré la facture pétrolière. Que la France, il y a deux ans, ait à force de chômage réduit ses importations de 20 %, on n'y trouve rien à redire. Bien sûr, d'autres en souffraient, mais elle souffrait elle-même. Qu'on imagine au contraire qu'elle décide d'accroître les revenus les plus faibles pour relancer une demande qui entraînera l'investissement et recréera des emplois, elle risque d'être tôt arrêtée par le volume des importations portant à la fois sur les biens de consommation et les biens d'équipement. Annoncerait-elle qu'elle maintiendra en tout état de cause le volume de ses importations tout en conservant pour soi le bénéfice essentiel de son effort, personne ne s'en trouvera plus mal, et elle-même s'en trouvera mieux. Mais comme il y faudra quelques contrôles, on va crier au protectionnisme.

Il est temps de sortir de ce formalisme, de considérer les effets économiques plutôt que les procédés juridiques. Est protectionniste un pays qui réduit ses importations même s'il applique les méthodes orthodoxes de la dévaluation ou de la déflation. Au contraire, il n'y a ni protection ni agression si le volume des importations est accru ou simplement maintenu, même s'il y faut quelques moyens de supervision. A moins qu'on ne se mette d'accord sur ce retour aux réalités, il n'y a pas d'issue à la crise.

La situation qui prévaut dans tant de pays a des conséquences d'autant plus sérieuses que les entreprises multinationales peuvent greffer une technologie avancée sur des coûts de main-d'œuvre anormalement bas. La concurrence devient alors intolérable, et littéralement abusive. Les pays d'origine s'honoreraient en s'accordant pour refuser à leurs entreprises le droit d'aller prendre pied dans les Etats où joue un tel régime, pour rejeter leurs exportations à partir de telles bases, ou leur dénier les crédits d'impôt correspondant à ce qu'elles ont payé à ces Etats.

Reprise du dialogue Nord-Sud pour assurer le financement du développement ; nouvelles règles du jeu pour échapper à la spirale de la déflation ; maniement légitime de la clause de la nation la plus favorisée ; utilisation des entreprises multinationales comme têtes de pont pour forcer le progrès social : telle est la politique que la France doit proposer à l'Europe.

étr

LES DIFFICU

... accepte avec « regret et ch...
... démission du directeur du budge...

A TRAVER

Allemagne fédérale

Haïti

Argentine

El Salvador

Le Monde

étranger

LES DIFFICULTÉS DE M. CARTER

L'ÉPILOGUE DE L'« AFFAIRE LANCE »

Le président a accepté avec « regret et chagrin » la démission du directeur du budget

Washington. — « *Bert Lance est mon ami. Je le connais personnellement, aussi bien que s'il était mon propre frère. Je sais, sans le moindre doute dans mon esprit comme dans mon cœur, qu'il est un homme bon et honorable (...). Il est proche de moi et le sera toujours.* » M. Carter venait de lire devant les journalistes, le mercredi 21 septembre, la lettre de démission de son directeur du budget. Plus encore qu'à l'ordinaire, ayant perdu ou presque le sourire légendaire, le président, avant d'annoncer qu'il acceptait cette démission « *avec regret et chagrin* », tenait à faire savoir d'entrée de jeu qu'il prenait là la décision la plus difficile en neuf mois de présidence.

Cet épilogue apparaissait comme probable depuis quelques jours, mais il a été entouré du suspense propre aux grands événements washingtoniens. M. Bert Lance avait rendu le même jour deux visites à la Maison Blanche. La déclaration du président avait été retardée de deux heures au dernier moment. Alors que M. Carter n'avait pas tenu de conférence de presse de ce genre depuis près d'un mois (il avait promis d'en faire en principe tous les quinze jours), celle-ci, qui dura trente-cinq minutes, fut entièrement consacrée à l'« affaire ».

Les raisons données tant par M. Lance pour offrir sa démission que par M. Carter pour l'accepter sont simples, presque trop simples. Le directeur du budget assure non seulement qu'il est sorti blanchi de l'épreuve des « hearings » (auditions) de la semaine dernière au Sénat, mais qu'il aurait pu continuer de remplir efficacement ses fonctions.

LES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE M. LANCE

Les accusations qui ont été portées contre M. Bert Lance sont les suivantes :

● **Directeur de la First National Bank de Calhoun, en Georgie, il a tiré, lui et les membres de sa famille, des chèques à découvert pour un montant atteignant à une époque donnée 450 000 dollars.**

● **Lors d'une campagne sans succès pour briguer le poste de gouverneur de Georgie, il a aussi été responsable de chèques tirés à découvert pour des sommes dépassant 200 000 dollars.**

● **M. Lance a utilisé l'avion de sa banque pour des voyages personnels ou politiques.**

● **En 1975, M. Lance a garanti deux prêts différents pour des montants dépassant 5 millions de dollars avec les mêmes valeurs.**

● **Le département de la justice a abandonné une enquête sur ces pratiques bancaires vingt-quatre heures avant la nomination de M. Lance à un poste dans le cabinet du président Carter.**

S'il démissionne, c'est en raison du « *volume de la controverse* », de son aspect « *continuel* ». Autrement dit, il sait qu'il n'est pas sorti du cycle infernal des enquêtes à répétition (pas moins de cinq agences gouvernementales, du service des impôts à la commission des opérations de Bourse, en passant par le ministère de la justice et le contrôle des finances, préparent des rapports sur son cas) et laisse entendre que cela pourrait gêner le président dans la conduite de sa politique.

A la recherche d'un successeur

Quant à M. Carter, il redit sa confiance en son ami Bert (le président ne peut pas appeler M. Lance, même en public, autrement que par son prénom) avec plus de vigueur encore que le mois dernier, il affirme que le directeur du budget a dit toute la vérité au Sénat, que les accusations lancées contre lui n'ont pas résisté devant sa défense. Moins vindicatif que la victime, il rend hommage à tout le monde, à la presse, qui a été « *correcte* » *(fair)*, « *à part quelques exceptions* », aux sénateurs et même au système de gouvernement américain qui « *a fait la preuve qu'il fonctionne* ». Mais en même temps, il accepte la démission de

De notre correspondant

M. Lance qui « *a besoin de rentrer chez lui et de s'occuper de ses propres affaires* ».

L'argument n'est pas sans fondement. M. Lance était endetté plus que de raison, et c'est parce que M. Carter avait demandé lui-même au Congrès de prolonger le délai imparti au directeur du budget pour vendre les actions (en baisse) qu'il possédait dans la principale banque de Georgie que les enquêtes ont recommencé cet été. Pourtant, il y a quelque paradoxe à accepter qu'un fonctionnaire irremplaçable soit contraint à la démission du seul fait d'accusations estimées injustifiées. Sans doute y a-t-il là de quoi distraire un homme de ses tâches, et M. Carter l'a laissé entendre dans sa conférence de presse. Mais le sénateur Eagleton est fondé à y voir une justification de sa fameuse sortie contre la « *culpabilité par accumulation* ». Tant le président que M. Lance ont d'ailleurs rappelé qu'une des obligations de l'Etat est de « *protéger la réputation des honnêtes gens* » et d'encourager les compétences à se mettre à son service. Or, après la mésaventure survenue à M. Lance, quel banquier accepterait de lui succéder d'un cœur léger, au risque de voir ses moindres faits et gestes des cinq dernières années passés au crible sur la place publique ?

Le remplacement de M. Lance pose, en fait, un double problème. Le directeur du budget jouissait de la confiance des hommes d'affaires, du moins jusqu'à ce que les récits trop circonstanciés de ses acrobaties financières les obligent à une retraite prudente. Le communiqué de l'association des banquiers, au début de ce mois, jugeant anormales ces pratiques, a témoigné de ce retournement. Il ne manquait pourtant pas de techniciens pour remplir honorablement ces fonctions, à commencer par M. Mc Intyre, Géorgien, qui secondait M. Lance à la direction du budget. Les noms de MM. Blumenthal, secrétaire au Trésor, et Strauss, ancien président du parti démocrate, ont aussi circulé ici ou là.

Toutefois, comme l'a dit M. Carter lui-même, M. Lance remplissait auprès de lui bien d'autres fonctions : « *Je n'ai jamais connu,* a dit le président, *un chef d'un service fédéral ou d'un Etat qui soit plus compétent, ait un meilleur jugement, comprenne mieux et puisse travailler avec moi en aussi étroite harmonie (...). Je ne crois pas pouvoir trouver quelqu'un d'aussi compétent à mes yeux, aussi fort, aussi honnête, aussi proche comme ami et conseiller qu'il l'a été pour moi.* »

M. Lance, ami du président depuis onze ans, était, en effet, le confident privilégié, le partenaire de tennis et des piqueniques improvisés. M. Carter lui avait confié, outre la direction du budget, la tâche de diriger une profonde réforme de tous les services administratifs du gouvernement. De l'avis des experts, M. Lance consacrait d'ailleurs plus de temps à ces missions d'ordre général et politique qu'aux détails du budget. Son départ intervient néanmoins dans une période cruciale, alors que la préparation du budget 1978-1979 bat son plein dans les services. Le président, qui assure n'avoir pas encore réfléchi à la question, devrait faire connaître son choix dans les prochains jours.

Les réactions

Les réactions dans les divers milieux de Washington ont été généralement empreintes de soulagement, même chez les intéressés. Si le directeur du budget n'a pas encore pris la parole, son épouse, qui répond au nom de Labelle, s'est déclarée « *fière d'être Américaine* ». Les sénateurs qui s'étaient penchés sur le cas ont estimé, quel que soit leur jugement sur le fond, que M. Lance n'avait guère d'autre option. Le sénateur Nunn, ardent défenseur du directeur du budget, a, pour sa part, invité la presse et les médias à se livrer à un « *examen de conscience* ».

Quant au *Washington Post*, qui avait été, comme dans l'affaire du Watergate, à la pointe du journalisme d'« investigation » dans cette affaire, et lui avait consacré une place énorme tous les jours depuis un mois, il a été remarquablement louangeur pour le président, présentant son explication comme « *un modèle de dignité, d'intelligence et de modération* ». Il est probable toutefois que les innombrables commentaires des prochains jours feront aussi la part des erreurs de M. Carter et évalueront le dommage causé à son prestige. — M.T.

APRÈS TROIS ANS DE NÉGOCIATIONS INFRUCTUEUSES

MM. Vance et Gromyko rouvrent le dossier des armements stratégiques

Washington. — Les entretiens que M. Gromyko a jeudi 22 septembre avec M. Vance et vendredi avec M. Carter sont de tradition en ce moment de l'année, le ministre soviétique ayant toujours profité de la session de l'ONU pour rendre visite à l'hôte du moment de la Maison Blanche. Depuis Eisenhower, il en est à son sixième président, et M. Carter, qui n'a jamais rencontré un membre du bureau politique soviétique, est pour lui un novice.

La rencontre n'en sera pas facilitée, d'autant plus que ce sont les difficultés des relations soviéto-américaines, et non pas le prétexte officiellement invoqué de la signature du traité avec Panama, qui ont retenu M. Vance de se rendre à Vienne, le 7 septembre, pour rencontrer son homologue soviétique.

Le problème des armements stratégiques (SALT) figure bien entendu en tête de l'ordre du jour. Après trois années de négociations infructueuses, les deux parties doivent se résigner à voir l'accord intérimaire sur les armements offensifs signé en 1972 SALT-1) expirer le 3 octobre sans être remplacé. Ici, on s'emploie à « dédramatiser » cet échec. Washington compte publier une déclaration unilatérale affirmant son intention de s'en tenir aux obligations souscrites en 1972 et espère que les Soviétiques feront de même. Cette procédure est jugée préférable à une extension formelle du traité, qui demanderait l'accord du Sénat, dont de nouveaux délais et embarras pour l'administration (certains sénateurs annoncent déjà leur intention d'élever des obstacles à la déclaration unilatérale elle aussi, arguant que toute mesure tendant à réduire les forces armées américaines est du ressort du Congrès).

Même si la suggestion américaine est acceptée par les Soviétiques — ce qui n'est pas encore acquis — la situation n'en sera pas moins différente de ce qui était envisagé il y a quelques mois :

1) L'accord de Vladivostok, conclu entre MM. Ford et Brejnev en novembre 1974, va-t-il être relégué au magasin des souvenirs historiques ? N'ayant jamais débouché sur un traité en bonne et due forme — il n'était qu'une « directive » donnée aux négociateurs — il s'efface aujourd'hui devant l'accord plus ancien de 1972, le seul qui ait valeur juridique. Mais cet accord SALT-1 n'imposait pas les mêmes plafonds d'armements que celui de Vladivostock, et surtout il fixait une inégalité numérique entre les deux puissances : les Soviétiques, qui ne disposaient pas alors de fusées à tête multiple (MIRV) avaient droit à 60 % de lanceurs terrestres en

De notre correspondant

plus que les Américains et à une supériorité moindre, mais nette tout de même en matière de missiles marins. Depuis lors, l'U.R.S.S. s'est dotée du MIRV. Même si le nombre de têtes nucléaires opérationnelles dans son arsenal reste largement inférieur à celui dont disposent les Américains, sa supériorité en capacité d'emport *(throwweight)* lui donne l'espoir de dominer à terme, sur le plan de la quantité, son rival.

Les estimations du Pentagone et du Congrès

2) Le traité Salt-1, très incomplet, n'incluait ni les bombardiers à long rayon d'action ni les missiles de croisière. Ces derniers, qui ont fait leur apparition sur la scène dans leur variante moderne depuis environ un an, préoccupent vivement les Soviétiques : Moscou n'acceptera de « mettre en forme » l'accord de Vladivostok que si ces engins sont inclus dans la négociation. La reconduction de Salt-1 satisfait à cet égard les Etats-Unis, mais il est douteux que les Soviétiques s'en accommodent.

Les deux parties ont donc intérêt à ne pas faire traîner en longueur les négociations pour un nouveau traité : les Américains pour ne pas perpétuer les plafonds inégaux de Salt-1, les Soviétiques pour obtenir une limitation du missile Cruise avant qu'il ne soit trop tard. Du côté américain, du moins au département d'Etat, on considère que le problème du Backfire — bombardier soviétique qui pourrait dans certaines conditions atteindre le territoire américain — n'est plus très important aujourd'hui. Les plus grandes difficultés sont attendues à propos du missile de croisière et des fusées soviétiques lourdes, dont M. Brown, secrétaire à la défense, a dit récemment que quatre nouveaux modèles sont en cours de développement. Les Américains constatent aussi que leur arsenal est déjà proche du plafond retenu à Vladivostok pour les fusées à tête multiple (1320). Les Soviétiques, eux, sont loin d'avoir la même quantité de MIRV, mais ils sont tout près du plafond global de vecteurs fixé par le même accord, s'ils ne l'ont pas déjà dépassé (2 400). Faudra-t-il modifier le rapport de ces deux chiffres, maintenant que tout le monde fait du MIRV « en série » ? C'est une question qui peut se poser aux négociateurs.

Quant au missile de croisière, les Américains envisagent surtout pour le moment une limitation de sa portée : 2 500 kilomètres pour les engins lancés d'avion, 600 pour les engins terrestres. Ces chiffres sont toutefois contestés par le Pentagone. Pour les militaires, l'abandon du bombardier B-1, décidé en juin par M. Carter, rend nécessaire une rallonge de la portée du Cruise : le B-52, avion plus vétuste sur lequel on compte pour tenir les rôles assignés au B-1, devra pouvoir lâcher ses missiles sans s'aventurer sur le terrain de l'U.R.S.S. Ces engins devront donc avoir une très longue portée pour atteindre tous les objectifs possibles en U.R.S.S. Un projet chassant l'autre, les militaires insistent aussi pour lancer une nouvelle version stratégique de l'avion FB-111, capable d'assumer, lui, des missions de pénétration comme le B-1. Les commissions compétentes du Congrès semblent favorables à ce projet, qui coûterait, pour cent soixante avions environ, 7 milliards de dollars au lieu des 24 estimés pour le B-1. Mais l'on sait que les évaluations données au début d'un programme ne coïncident jamais avec le coût réel après exécution...

MICHEL TATU.

● ERRATUM. — Une ligne a sauté dans l'article du président Carter publié dans le *Baltimore Sun* que *le Monde* du 22 septembre a reproduit. Il fallait lire, à propos des libertés civiques : « *incluses dans de nombreux documents historiques, de notre Déclaration des droits à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies* ».

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE COMITE DIRECTEUR DU S.P.D. (sociaux-démocrates) a adopté lundi 19 septembre un certain nombre de résolutions d'ordre économique. L'une d'elles demande notamment au gouvernement de consacrer davantage de fonds publics à la lutte contre le chômage. Un autre projet vise à rendre plus difficile l'obtention des permis de construire des centrales nucléaires. — *(A.F.P.)*

Argentine

● BUENOS-AIRES A ACCUSE LE CHILI d'avoir violé son territoire à quatre reprises ces deux derniers mois. Le ministre des affaires étrangères argentin, le vice-amiral Oscar Montes, a, d'autre part, réfuté les allégations de Santiago relatives à des incursions aériennes et navales de son pays en territoire chilien. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● APRES L'ASSASSINAT, LE 16 SEPTEMBRE, du recteur de l'Université nationale, M. Carlos Alfaro Castillo, par un groupe d'extrême gauche, les autorités de cette université ont demandé au gouvernement du général Carlos Romero de mettre fin au terrorisme. Le recteur intérimaire ayant, à son tour, été menacé de mort, a démissionné. D'autre part, des éléments de l'armée révolutionnaire du peuple ont occupé le mercredi 21 septembre neuf stations de radio, et ont diffusé des messages « subversifs », ont annoncé les autorités salvadoriennes. — *(A.F.P.)*

Haïti

● M. JEAN-CLAUD DUVALIER, président à vie de la République haïtienne, a décrété une amnistie générale pour les prisonniers politiques à l'occasion du vingtième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de la famille Duvalier. Cette mesure intéresse cent quatre personnes, a annoncé M. Aurélien Jeanty, ministre de l'intérieur. Celui-ci a assuré qu'il n'y avait, désormais, plus aucun prisonnier politique dans le pays. Onze prisonniers libérée ont été immédiatement conduits à l'aéroport de Port-au-Prince pour prendre le premier avion en partance pour l'étranger. Il s'agissait de personnes accusées de complot contre la vie de l'actuel chef de l'Etat.

Islande

● LE PREMIER MINISTRE D'ISLANDE, M. Geir Hallgrimsson, est arrivé, mardi 20 septembre, à Moscou, en visite officielle. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LES REPRESENTANTS DES CINQ PAYS MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE de l'ONU (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne fédérale) ont repris jeudi 22 septembre à Pretoria leurs négociations sur l'avenir de la Namibie avec des membres du gouvernement du pays. D'autre part, ce dernier a annoncé mardi le transfert à Windhoek des prisonniers politiques namibiens encore détenus en Afrique du Sud. Parmi eux figure le fondateur de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), M. Herman Toivo Jo Toivo. — *(A.F.P.)*

Pérou

● UNE CINQUANTAINE DE CHILIENS réfugiés au Pérou ont décidé de se joindre, le jeudi 22 septembre, à huit camarades qui font une grève de la faim depuis quatre jours. Ils demandent au haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, au siège duquel ils se sont installés à Lima, d'accélérer le départ pour d'autres pays d'accueil des deux cent quarante Chiliens qui se trouvent encore au Pérou.

Philippines

● DES COMBATS ont opposé mercredi 21 septembre les forces gouvernementales et des rebelles musulmans du sud de l'archipel. Il s'agit de la plus grave violation de l'« *armistice* » conclu en décembre. Le gouvernement a ordonné la reprise des opérations militaires après un attentat qui avait fait une vingtaine de morts, tous chrétiens (*le Monde* du 20 septembre). D'autre part, le président Marcos a déclaré à Manille que la loi martiale imposée le 21 septembre 1972 devait rester en vigueur, mais il a promis un retour au régime parlementaire d'ici à la fin de l'année prochaine. — *(A.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

● UN JEUNE AFRICAIN, âgé de quinze ans, a été tué par balles mercredi 21 septembre à Soweto, cité satellite de Johannesburg, lors des affrontements entre la police et des centaines de personnes qui assistaient à un service religieux à la mémoire du leader noir Steve Biko, mort en prison. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE ATLANTIQUE

M. Barre : l'arme nucléaire française renforce la dissuasion alliée

Mercredi 21 septembre, devant l'assemblée de l'Atlantique nord, qui ouvrait au Sénat sa session annuelle, M. Taittinger, secrétaire d'État aux affaires étrangères, a lu un message de M. Raymond Barre.

Le premier ministre déclare : « *La politique de défense du gouvernement français s'inspire de trois principes : indépendance inaliénable de nos moyens nucléaires, liberté de décision dans l'utilisation de nos forces, fidélité à l'alliance atlantique.*

» *Pour sauvegarder son indépendance, la France, au prix d'un effort considérable, a décidé de se doter de moyens de défense indépendants. Tout ce qui affecterait cette indépendance de décision remettrait en cause les fondements mêmes de notre politique de défense. La France s'est retirée, en 1966, de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. Elle n'y reviendra pas. Ceci est clair et d'ailleurs clairement compris de tous. J'ajouterai que l'existence d'une capacité de dissuasion nationale indépendante, loin d'affaiblir l'alliance, contribue au renforcement global de la dissuasion, comme cela a été reconnu dans la déclaration d'Ottawa (1).*

» *Membre à part entière de l'alliance atlantique, nous attachons une valeur fondamentale aux principes qui sont à l'origine du traité de Washington et qui ont permis, depuis vingt-huit ans, la sauvegarde de nos nations et le maintien de la paix en Europe. Nous sommes conscients de la sécurité collective, et c'est pourquoi notre solidarité et notre coopération avec les alliés s'étendent à tous les domaines qui n'affectent pas notre liberté de décision.* »

» *Si l'alliance doit être vigoureuse,* déclare encore le message de M. Barre, *elle ne saurait pour autant être monolithique. (...) La force de l'alliance n'est nullement diminuée par une certaine diversité des approches à l'égard de la détente. (...) Ces deux objectifs, le renforcement de la sécurité et l'établissement de rapports plus confiants entre les peuples, sont au cœur de nos préoccupations à tous.* »

Prenant ensuite la parole, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a d'abord tracé un tableau relativement optimiste de la situation de l'alliance. « *Malgré les traverses et les aléas de la conjoncture, les ressources économiques de l'Ouest demeurent immenses,* a-t-il dit. *Ses ressources sont plus qu'amplement suffisantes pour lui assurer un dispositif de défense puissant et crédible. (...) Le système économique de l'Ouest a fait la preuve de son aptitude à surmonter la crise engendrée par le quintuplement des prix pétroliers, l'inflation mondiale et l'instabilité monétaire.* »

M. Luns s'inquiète cependant de facteurs extérieurs qui « *risquent d'avoir des conséquences sérieuses pour la sécurité* ». « *Nous avons assisté,* a-t-il dit, *ces dernières années à une spectaculaire expansion des activités de la flotte de guerre et de commerce de l'U.R.S.S. (...). Une telle politique pourrait bouleverser les structures des transports mondiaux et même priver les compagnies de navigation occidentales d'une part substantielle du trafic sur certaines routes commerciales.* » En raison de l'instabilité qui règne en Afrique et au Proche-Orient, poursuit M. Luns, l'U.R.S.S. a pu « *pousser plus avant sa pénétration idéologique* ». En outre, elle consacre à sa défense quelque 11 à 13 % de son produit national, alors que « *les pays alliés, dans leur ensemble, affectent, à contrecœur, un peu moins de 5 % de leur produit national à la protection de leur population et de leur mode de vie (...)* ».

Recevant auparavant les parlementaires atlantiques à l'Hôtel de Ville, M. Chirac, maire de Paris, avait déclaré : « *Notre solidarité et notre coopération avec les alliés sont totales, pour autant qu'elles n'affectent pas notre liberté de décision.* »

(1) Signée en 1974.

La C.E.E. et le Comecon

(Suite de la première page.)

Les entretiens se sont déroulés selon le scénario voulu par la Communauté. M. Simonet a accueilli M. Marinescu, puis lui a expliqué que le conseil des ministres des Neuf entendait ne pas s'écarter de la règle politique et juridique qui doit être la sienne, à savoir qu'il revient à la Commission européenne de mener les pourparlers, au nom de la Communauté, avec le Comecon. Dans cet esprit, et comme prévu, il a présenté M. Haferkamp à M. Marinescu, puis s'est retiré, laissant au vice-président de la Commission le soin d'exprimer le point de vue de la Communauté. M. Marinescu a accepté la règle du jeu ainsi définie, dont la signification ne se ramène pas, tant s'en faut, à des considérations d'ordre protocolaire.

La C.E.E. veut normaliser ses relations avec les pays de l'Est et, puisque ceux-ci le souhaitent, accepte de négocier avec le Comecon. Toutefois, elle entend que ce rapprochement n'aboutisse d'aucune manière à compromettre le fonctionnement normal de ses institutions. De plus, elle refuse toute formule qui reviendrait à placer sur le même plan la Commission européenne, institution à vocation politique, et le secrétariat du Comecon, qu'elle considère comme un organe technique et dont, à vrai dire, elle n'a nulle envie de rehausser le prestige.

Le communiqué commun, publié à l'issue de la réunion, est bien différent du projet préparé par M. Marinescu et son équipe. Il montre sans ambiguïté que, sur ce point politico-institutionnel, la C.E.E. a obtenu satisfaction. Le lieu et la date exacts de la négociation seront définis ultérieurement.

Cependant, sur le fond des choses, *les positions restent éloignées.* Les déclarations d'intention — il n'y a pas eu de débat — faites par MM. Marinescu et Haferkamp montrent que c'est toujours à deux types d'accord très différents que songe chacune des parties en présence. M. Marinescu a réaffirmé la volonté du Comecon de négocier avec la C.E.E. un vaste accord incluant des dispositions commerciales. M. Haferkamp a rappelé, au contraire, que c'est un arrangement plus modeste qu'envisage la Communauté, son intention restant de traiter les affaires commerciales, non pas avec le Comecon, mais avec chacun des pays de l'Est, pris séparément.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La conférence annuelle de l'Union interparlementaire* s'est ouverte mercredi 21 septembre à Sofia. Quelque six cents délégués, représentant soixante-six des soixante-douze Parlements membres de l'Union, participeront aux travaux qui dureront neuf jours. Il y sera notamment question des droits de l'homme et plus particulièrement du sort de parlementaires emprisonnés dans leurs pays respectifs. — *(Reuter.)*

● *M. Janos Kadar,* premier secrétaire du parti ouvrier hongrois, fait, du 22 au 24 septembre, une visite « *officielle et amicale* » en Yougoslavie. C'est sa neuvième rencontre depuis quinze ans avec le maréchal Tito. — *(Corresp.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DE L'OGADEN

Moscou a livré quarante-huit Mig 21 à l'Éthiopie

L'Union soviétique a livré quarante-huit chasseurs Mig-21 en pièces détachées à l'Éthiopie, a-t-on appris, mercredi 21 septembre, de sources françaises à Paris et de sources diplomatiques à Addis-Abeba. Une partie de ces appareils ont été acheminée en Ethiopie par avions porteurs Antonov, ce qui semble indiquer que ces livraisons répondent à une demande pressante du régime éthiopien. Assemblés sur place, les appareils pourraient être opérationnels dans quelques semaines. D'autre part, des chars soviétiques T-55 et vingt-huit camions équipés de lance-roquettes ont été débarqués dans le port d'Assab.

Addis-Abeba, qui n'a pas répondu aux offres de négociation du Front de libération somali et continue de recruter « des milliers de volontaires » pour le front sud, paraît avoir réussi à stabiliser la situation militaire dans la région de Dire-Daoua. En revanche, le Front de libération afar (FLA) qui opère dans le sud-est de l'Erythrée, vient de se manifester en revendiquant le sabotage d'un pont entre Addis-Abeba et Assab. Le FLA pourrait coordonner désormais ses actions avec les maquisards somalis et l'armée de Mogadiscio.

Ces nouvelles initiatives et préparatifs militaires, de part et d'autre, laissent peu d'espoir à une solution négociée du conflit. A New-York, cependant, M. Hassan Gouled, président de la République de Djibouti, laquelle vient d'être admise à l'ONU, a proposé ses bons offices, en dénonçant « les affrontements sanglants qui font à nos frères du nord et du sud une épouvantable et injuste blessure ». — (A.F.P., Reuter.)

Les réactions antisoviétiques se multiplient à Mogadiscio

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Le restaurant Capucetto Nero a beau encore offrir une « *salade de poisson à la russe* », il ne s'agit que d'une manière d'accommoder les restes. « *Les Russes sont finis* », dit le vendeur de plage somalien en contemplant un pêcheur soviétique — petite casquette blanche et embonpoint marqué, — qui se débat avec sa ligne au pied des deux bungalows où les Soviétiques se réunissent, le vendredi. Une assistante de pharmacie aura le réflexe aussi spontané : « *Ne prenez pas le produit russe, il n'est pas bon, prenez l'allemand.* »

Seize années de coopération, dont plusieurs de « *relations privilégiées* », n'y font plus rien. Aux yeux des Somaliens, Moscou a choisi d'appuyer, pour des raisons d'opportunité, l'ennemi héréditaire éthiopien et, quoi qu'il arrive, le climat entre la Somalie et l'Union soviétique ne sera plus jamais le même. « *Quelque chose s'est brisé chez les Somaliens au plus profond d'eux-mêmes* », estime un diplomate arabe, qui prévoit désormais, comme la grande majorité des diplomates en poste à Mogadiscio, non pas une rupture brutale mais un gel progressif des relations entre les deux pays.

Depuis 1960...

La coopération soviéto-somalienne remonte au lendemain de l'indépendance, en 1960. Elle s'était renforcée en 1969, lors du changement de régime à Mogadiscio. En 1974, les Soviétiques ont fourni une aide économique considérable aux Somaliens victimes de la sécheresse. Parallèlement, Moscou a équipé et formé la jeune armée somalienne, l'aidant à devenir l'une des meilleures d'Afrique orientale. Ces efforts devaient être couronnés, en 1975, par un traité d'amitié et de coopération.

Au début de cette année, les Occidentaux estimaient à six mille le nombre de Soviétiques stationnés en Somalie. La Somalie, en retour, avait offert à Moscou des « facilités portuaires » sur le golfe d'Aden et sur l'océan Indien — à Berbera et à Kisimaio, — « facilités » dont le caractère militaire a toujours été démenti par Mogadiscio.

Les choses ne se sont vraiment gâtées qu'au début de 1977, après le rapprochement entre Addis-Abeba et Moscou. Le projet de « confédération » régionale avancé par MM. Podgorny et Castro lors de leurs tournées africaines était centré, en fait, sur une Ethiopie garantie dans ses frontières actuelles. Pour Mogadiscio, cela revenait non seulement à devenir le parent pauvre d'un regroupement prosoviétique, mais aussi à abandonner tout espoir d'une « libération » des nomades somalis qui peuplent l'Ogaden.

Le scénario qui s'est déroulé depuis est connu. Après deux années de préparatifs, les forces de libération somalies ont intensifié leurs attaques à partir du mois de juin, réussissant à éliminer toute présence militaire éthiopienne dans le sud de l'Ogaden fin juillet. Une sorte de front s'est alors formé dans la région de Dire-Daoua, Harrer et Jijiga. Le 14 août, à Moscou, un premier commentaire de l'agence Tass a pris le parti d'Addis-Abeba. Fin août, le président Syaad Barre s'est rendu en personne à Moscou pour y plaider — vainement — sa cause. Il n'a même pas pu être reçu par M. Brejnev.

Sans citer nommément l'Union soviétique et ses alliés, le président somalien a résumé, le 14 septembre, la position de son gouvernement : « *Ces forces,* a-t-il dit, *qui appuient activement Menguistu* (chef de l'État éthiopien) *et son injuste cause devraient se rappeler que la question peut prendre des dimensions qui auront de sérieuses conséquences pour tous. La situation pourrait ne pas prendre la tournure qu'elles envisagent. Nous leur demandons de reconsidérer sérieusement leur rôle.* » Auparavant, parlant des « *colonialistes* » éthiopiens, le président Barre avait dit : « *Nous les haïssons et nous haïssons encore davantage ceux qui les approuvent.* »

Dans ces conditions, les relations entre Mogadiscio et Moscou ne pouvaient que brutalement changer de nature. La coopération militaire est au point mort depuis plusieurs semaines, les experts soviétiques ayant été priés de se tenir « *à la disposition* » de collègues somaliens qui se gardent bien de leur demander un service. Seuls les projets économiques — la construction d'un barrage sur le fleuve Schebele, deux conserveries de viande et de poisson — se poursuivent comme par le passé.

Les Somaliens deviennent méfiants. Ils ont appris par exemple que les Soudanais n'ont découvert qu'au début de cette année, soit longtemps après le refroidissement des relations entre Khartoum et Moscou, que des experts soviétiques avaient faussé leurs radars afin de « noircir » un couloir aérien entre Tripoli et Addis-Abeba. Il a fallu un hasard — le survol de deux avions bulgares, — pour que les Soudanais découvrent le pot aux roses. En Somalie, experts et diplomates soviétiques semblent désormais soumis aux même restrictions de circulation que les autres diplomates.

Les Soviétiques ont tenté — et peut-être le font-ils encore — d'éviter à tout prix d'avoir à choisir entre Addis-Abeba et Mogadiscio. Quand on leur demande comment ils ont pu se placer dans une situation si délicate, leur réponse est déconcertante. « *Qui pouvait prévoir avant 1974,* disent-ils en privé, *que l'Ethiopie deviendrait révolutionnaire ?* » Une thèse que le gouvernement somalien ne partage sûrement pas, lui qui voit dans la révolution éthiopienne une forme cachée de « *fascisme* » et de « *colonialisme* ».

Une grande déception apparaît dans les propos des officiels et des habitants de Mogadiscio. Certaines conserveries de viande et de poisson ont été construites pour alimenter le marché soviétique, ce qui contribuerait à éponger une petite part d'une dette s'élevant, selon les Soviétiques, à « *plusieurs centaines de millions de dollars* ». Le K.G.B., pour l'homme de la rue, est devenu synonyme de « *Kindly go back* » (retournez chez vous, S.V.P.) et les Soviétiques sont surnommés les « *criquets* », une façon peu aimable de qualifier leurs procédés.

Dans les milieux diplomatiques de la capitale somalienne, le sentiment est quasi unanime : « *Plus un Somalien,* entend-on dire, *ne pourrait se permettre d'afficher des sentiments prosoviétiques.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Rhodésie

A MAPUTO

Les pays de « première ligne » examinent le plan anglo-américain

Les dirigeants des cinq pays africains de « première ligne » (Angola, Botswana, Mozambique, Zambie, Tanzanie) devaient participer, le 22 septembre, à Maputo (Mozambique) à une réunion « au sommet » afin d'examiner les dernières propositions anglo-américaines de règlement du conflit rhodésien. MM. Nkomo et Mugabe, leaders du Front patriotique du Zimbabwe, sont associés à ces entretiens.

L'organe de l'Union nationale du Zimbabwe (ZANU) affirme que les forces nationalistes contrôlent désormais les deux tiers du territoire rhodésien. D'autre part, selon Salisbury, des attaques de maquisards contre deux trains *ont fait une victime* mercredi 21 septembre.

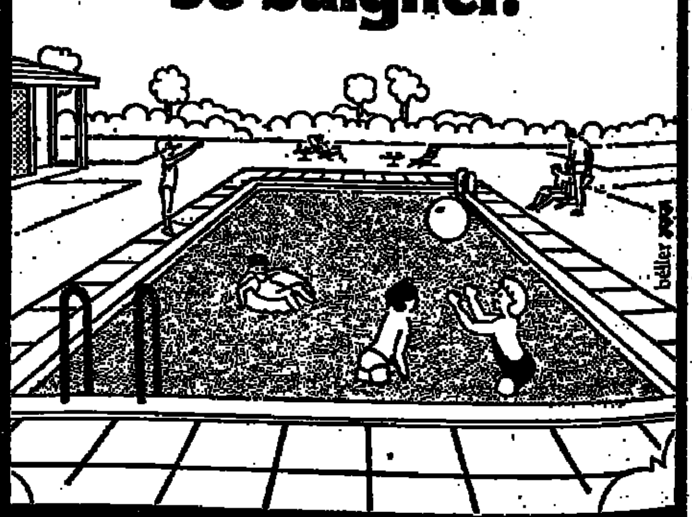
Le révérend Ndabaningi Sithole, dirigeant de la ZANU, a indiqué, mercredi, avoir pris des contacts avec les responsables de la guérilla opérant sur la frontière mozambicaine. M. Sithole servirait d'intermédiaire entre Salisbury et les combattants noirs dans la recherche d'un cessez-le-feu. Pour sa part, l'évêque Muzorewa, président du Conseil national africain unifié, a désavoué les propos du vice-président de ce mouvement, M. Chikerema, qui avait approuvé lundi dernier deux des principales exigences de M. Ian Smith (le maintien en place des actuelles forces de sécurité et l'attribution d'un tiers des sièges du Parlement à la minorité blanche). M. Chikerema, "un des « pères » du nationalisme rhodésien, est rentré dimanche dans son pays après quatorze ans d'exil volontaire.

A Londres, l'organisation Amnesty International a publié, mercredi, les témoignages de trois Noirs rhodésiens qui accusent les forces de sécurité de Salisbury de les avoir torturés. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *La C.E.E. et l'Afrique du Sud.* — Le « code de conduite » adopté par la C.E.E. pour les sociétés européennes opérant en Afrique du Sud a reçu mercredi 21 septembre le soutien de la TUCSA, principale confédération syndicale multiraciale sud-africaine. Son secrétaire général, M. Grobbelaar, a cependant estimé qu' « *une sorte de contrôle* » des migrations de la main-d'œuvre noire (dont l'abolition est préconisée par le code) devait être maintenue. Un porte-parole des syndicats noirs a, d'autre part, regretté que le « code » n'ait pas un caractère contraignant. C'est aussi le point de vue de la Confédération internationale des syndicats libres (dont le siège est à Bruxelles). La C.I.S.L. regrette que la C.E.E. ait renoncé à décourager les investissements en Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*







هكذا من الأصل

UT DE L'OGADEN

nte-huit Mig 21 à l'Éthiopie

ques se multiplient à Mogadiscio

Rhodésie

A MAPUTO

Les pays de « première li... examinent le plan anglo-améri...



OCÉANIE

Iles Fidji

Alors que les perspectives économiques sont bonnes

L'arrivée au pouvoir des Indiens entraînerait une grave crise politique

Des élections anticipées ont commencé le 17 septembre à Fidji, qui dureront jusqu'au 24 septembre. Il s'agit de renouveler la Chambre des représentants. Le scrutin d'avril n'avait pas permis la formation d'un gouvernement majoritaire et la Chambre avait été dissoute le 1er juin (« le Monde » des 6 avril et 3 juin). Serge Thion, de retour de l'archipel, fait le point sur la situation à Suva, où l'arrivée au pouvoir des représentants de la communauté indienne provoquerait une grave crise politique.

Le recours aux urnes pourrait ...rmettre le retour à une stabi...é dont Fidji a certainement ...soin. En effet, l'archipel pos...de une forte population allo...ne, originaire du sous-conti...nt indien, et qui est majoritaire. ...n 1976, la population était ...timée à 580 000 habitants (sur ...000 km2) dont 292 000 Indiens ... 256 000 Fidjiens. Venus par ...zaines de milliers au début de ... siècle pour couper la canne à ...cre, beaucoup sont restés et ...nt encore fermiers. Les autres, ...stallés en village, y monopoli...nt le commerce. Depuis une ...zaine d'années, le planning ...milial a davantage fait baisser ... taux d'accroissement démo...phique des Indiens que celui ...s Fidjiens, qui peuvent, à moyen ...rme, redevenir majoritaires.

L'économie de l'archipel de...eure essentiellement rurale, et ... sucre représente 82 % de ses ...xportations. Une conférence, ...lacée sous les auspices de la ...onvention de Lomé, s'est tenue ...cemment à Suva, réunissant ...s représentants du Marché com...un et de différents États ...Afrique, du Pacifique Sud et de ... zone caraïbe. On y a étudié ... cas d'un certain nombre de ...atières premières pour tenter ... stabiliser les cours et les ...provisionnements ; des tonna...s et des prix ont été fixés ...ur l'exportation vers l'Europe ... sucre fidjien, ce qui permet ...x autorités de se prémunir ...ntre les fortes variations du ...arché mondial et de prévoir un ...venu garanti sur plusieurs ...nées.

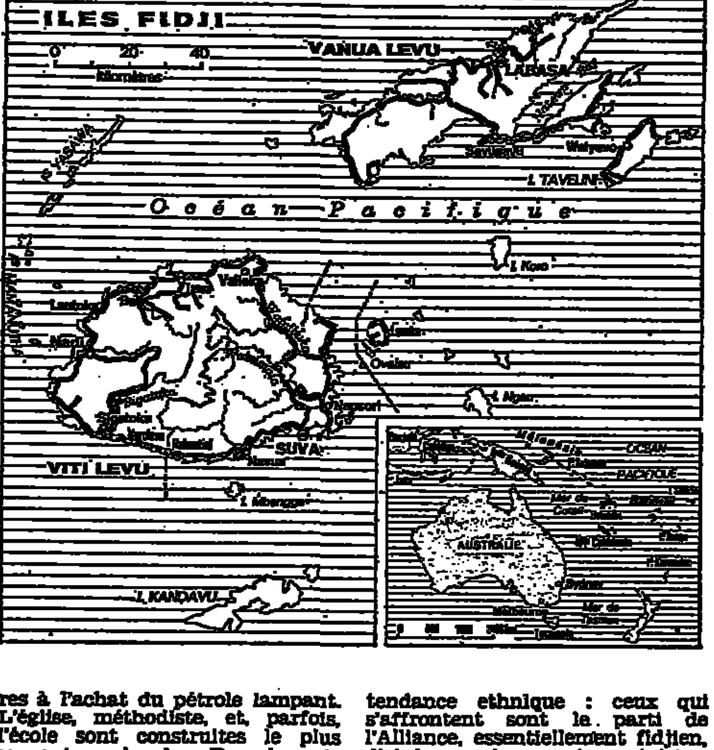
D'importants dépôts cuprifères

Comme d'autres territoires du ...acifique, Fidji place beaucoup ...spoirs dans le développement ... la pêche et du tourisme. Un ...portant complexe touristique ...t en voie de réalisation à Paci...-Harbour, à une trentaine de ...lomètres au sud-ouest de Suva. ...ec cent soixante-dix mille tou...stes en 1976 et une étonnante ...olifération de magasins vendant ...s produits japonais hors taxe, ...ndustrie hôtelière est florissante. ...ais le premier ministre fait sou...nt remarquer, de manière désa...usée, que, pour satisfaire les ...soins de la clientèle étrangère, ... faut importer beaucoup, et ...'en définitive le bénéfice net ...ur le pays est assez mince.

Plus prometteurs sont sans ...ute les projets d'exploitation ...mportants dépôts cuprifères ...cemment découverts sur l'île ...incipale de Viti-Levu et la mise ... œuvre, déjà visible, d'un ambi...eux programme de reboisement ...i couvre 75 000 hectares à plan...r en résineux, avec l'aide des ...chniciens néo-zélandais.

Le gouvernement se trouve donc ...vant des perspectives économi...es favorables — ce qui n'est ...s le cas de tous les archipels ... Pacifique sud, indépendants ...mme Tonga ou les Samoa occi...ntales, ou en voie de l'être, ...mme les Nouvelles-Hébrides, les ...lomon ou les Gilbert. C'est ...ssi pourquoi certaines installa...ns de dimension régionale, ...mme l'université du Pacifique ...d, à Suva, ou la compagnie ...r Pacific, reposent de plus en ...us sur le seul budget fidjien. ... coopération régionale fonc...nne néanmoins assez bien dans ... cadre du South Pacific Forum ...âce aussi aux subsides versés ...sez généreusement par l'Austra..., et la Nouvelle-Zélande, pour...nt présente dans la région, se ...nt à peu près à l'écart de cette ...opération multilatérale. On note ...ssi une réelle intensification de ...ide occidentale depuis l'établis...ment en 1976 de relations ...plomatiques entre plusieurs des ...inuscules États de la région et ...oscou ou Pékin.

Loin de l'excitation, encore ...en modérée, des quelques villes ...i se trouvent sur l'île Viti-Levu, ...s Fidjiens résident en majorité ...ns des villages où la vie à l'ancienne n'a pas perdu ses droits. La maison traditionnelle, à charpente nouée, à toit et à murs de palmes tressées, domine le village installé sous la cocoteraie littorale ou dans une éclaircie de forêt. Les femmes cultivent le *ndalo*, nom local du taro; cueillent les fruits de l'arbre à pain et les bananes, et, le soir, parcourent les grèves à la recherche de coquillages. Les hommes pêchent ce qu'il faut pour la maisonnée et vont travailler, de temps à autre, sur une plantation voisine pour un sac de riz et les quelques sous nécessaires à l'achat du pétrole lampant. L'église, méthodiste, et, parfois, l'école sont construites le plus souvent en planches. Dans la maison, on trouve bien peu d'objets manufacturés.



Un étrange mode de scrutin

Le système foncier se prête assez remarquablement à cette nonchalance venue des anciens temps. Depuis le début du siècle, l'administration britannique a gelé les transactions foncières : 8 % du sol peuvent être librement vendus et achetés, et 82,5 % sont et demeurent « terre indigène ». Le reste est domaine de la couronne.

Les « terres indigènes » sont détenues, depuis 1940, par le Native Land Trust Board, qui veille à régulariser les droits d'usage, surveille les contrats de fermage et répartit les terres vacantes. Dans les sociétés mélanésiennes et polynésiennes (Fidji participe de ces deux cultures) il n'existe pas de propriété foncière individuelle. Le système instauré par l'office de tutelle est le suivant : la partie des terres sur laquelle un groupe d'agnats (1) a des droits et qu'il peut se répartir et cultiver lui est réservée collectivement. Le reste peut être loué à d'autres fermiers, parfois des Indiens, pour une durée qui peut atteindre trente ans.

Les trois quarts du loyer vont aux ayants droit, le quart restant va au Board, qui s'en sert pour bonifier des terres ou investir dans d'autres activités. A l'expiration du bail, le groupe peut reprendre la terre s'il trouve qu'il peut l'exploiter. Ce système, qui permet aux paysans de rester sur les terres ancestrales tout en rentabilisant le sol, a surtout évité l'effondrement des structures sociales fidjienne que menaçait la constitution de grands domaines sucriers par des compagnies anglaises.

Si aucune crise économique ni aucun bouleversement social ne sont à prévoir, le climat politique est pourtant agité. Il semble résulter pour partie de l'étrange mécanisme électoral mis en place par les Britanniques pour assurer justement la stabilité des institutions. Les citoyens sont classés en trois catégories ethniques : les Fidjiens d'origine, les Indiens et les autres (métis, Chinois, autres insulaires, etc.), qui forment trois collèges électoraux distincts. A chacun d'eux correspondent des circonscriptions particulières, découpées en vertu des densités démographiques respectives. Chaque électeur est appelé à déposer quatre bulletins dans l'urne : il vote pour un candidat « communal », c'est-à-dire appartenant au même groupe ethnique que lui ; il vote ensuite trois fois pour les candidats « nationaux », respectivement un Fidjien, un Indien et un « général » (ni fidjien ni indien). Chacun des électeurs vote donc pour deux candidats de sa propre « ethnie » et pour un candidat de chacune des deux autres. De quoi faire pâlir plus d'un politologue... Il paraît que le système fonctionne.

La Chambre compte cinquante-deux sièges, soient vingt-deux Fidjiens (douze communaux et dix nationaux), autant d'Indiens et huit « généraux » (trois et cinq). Le système favorise évidemment la formation de partis à tendance ethnique : ceux qui s'affrontent sont le parti de l'Alliance, essentiellement fidjien, dirigé par le premier ministre, Ratu (chef) Sir Kamisese Mara, et le parti, indien, de la Fédération nationale, divisé en deux fractions rivales dont l'une est dirigée par le chef officiel de l'opposition, M. Siddiq Koya, et l'autre par Mme Narayan. A côté de la Chambre des représentants siègent un Sénat, dont les membres sont nommés, un grand Conseil des chefs, qui rend des avis consultatifs et un *ombudsman*.

En avril, à la surprise générale, un *tout petit parti nationaliste* fidjien, qui réclame l'expulsion des Indiens, a joué les trouble-fête et a fait perdre des voix à l'Alliance. Le parti de la Fédération remportait vingt-six sièges et aurait dû venir au pouvoir si, arguant de ses divisions internes, le gouverneur général, Ratu Sir George Cakobau, n'avait préféré maintenir Sir Kamisese Mara à la tête d'un gouvernement désormais minoritaire.

Une même oligarchie

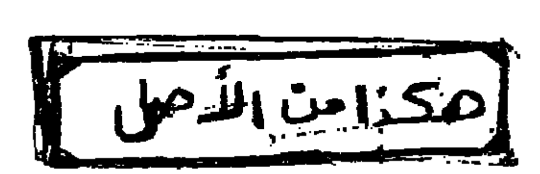
Depuis lors, les dirigeants nationalistes ont pris le chemin de la prison, à la suite de sombres démêlés avec le fisc. L'enjeu des élections est le suivant : le premier ministre retrouvera-t-il une majorité à la Chambre, ou devra-t-il laisser la place, pour la *première fois, à un Indien*, en l'occurrence l'irascible M. Koya, qui, à l'inverse de M. Mara, ne jouit pas du même prestige ? Jusqu'à présent, une grande partie des postes de responsabilité étaient occupés par des membres des vieilles familles de chefs dont l'influence reste prépondérante en milieu fidjien. L'arrivée au pouvoir des négociants indiens entraînerait certainement l'ouverture d'une crise politique durable.

Fidji est certes un pays où les tensions raciales semblent presque insignifiantes. Mais on se souvient d'émeutes survenues en 1959 ; l'harmonie semble malgré tout fondée sur le contrôle qu'exercent les Fidjiens sur la terre et le pouvoir politique, l'argent restant l'apanage des Indiens. Sir Kamisese Mara, homme remarquable à beaucoup d'égards, insiste, depuis l'indépendance en 1970, sur la « *manière pacifique* » qui lui semble devoir être la caractéristique de la politique de Fidji et des autres États de la région ; il s'agit de rester soi-même en s'appuyant sur les vertus locales du consensus et de la discipline qu'il suscite et affirmer en même temps sa présence dans le monde moderne des échanges.

On peut enfin remarquer qu'il n'existe guère de divergence politique sensible entre les différents protagonistes. Ils appartiennent tous à la même oligarchie qui, terrienne ou financière, défend à peu près les mêmes intérêts.

SERGE THION.

(1) Personne descendant d'une même souche masculine et appartenant à la même famille.



PROCHE-ORIENT

Washington s'inquiète de l'aggravation des combats au Sud-Liban

L'intensification des combats au Sud-Liban et la participation israélienne aux affrontements — qui n'est pas officiellement confirmée du côté américain — ont été évoquées au cours des entretiens qu'a eus, mercredi 21 septembre, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmi, avec les dirigeants de Washington.

Le problème du Sud-Liban a été discuté au cours de la réunion Carter-Fahmi, qui a été, cependant consacrée, pour l'essentiel, aux perspectives d'une reprise de la conférence de Genève. Le chef de la diplomatie égyptienne s'est ensuite entretenu plus longuement, au département d'Etat, de la situation au Sud-Liban, avec le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. Ce dernier, à la suite de cet entretien, a lancé un appel à un *« cessez-le-feu immédiat ». « Nous ferons tout ce que nous pourrons,* a-t-il dit, *pour tenter, avec les parties concernées, d'empêcher que la situation ne dégénère. »*

M. Fahmi, qui, selon des sources égyptiennes, aurait été chargé d'exprimer à M. Carter les inquiétudes du président Sadate devant l'*« agression israélienne flagrante au Sud-Liban »*, n'a cependant pas évoqué ce problème devant les journalistes. Il a exprimé l'espoir que la conférence de Genève sur le Proche-Orient pourra reprendre avant la fin de l'année *« si toutes les parties s'efforcent de parvenir à cet objectif »*. Selon le communiqué de la Maison Blanche, diffusé à l'issue de la rencontre entre MM. Carter et Fahmi, ce dernier a remis au président américain une lettre personnelle du chef de l'Etat égyptien. M. Carter, poursuit ce communiqué, a demandé à M. Fahmi d'assurer M. Sadate que *« les Etats-Unis demeurent déterminés à rechercher un règlement global de paix au Proche-Orient »*.

● A PARIS M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, mercredi, à l'issue d'un entretien de soixante-dix minutes avec M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., que la France était *« vivement préoccupée »* par la situation au Sud-Liban et qu'elle l'avait fait savoir aux parties intéressées, notamment à Israël. *« Nous espérons que la raison prévaudra »*, a-t-il ajouté. En ce qui concerne le problème palestinien, le ministre français a réaffirmé que la situation au Proche-Orient ne saurait être réglée sans que soit reconnu *« le droit des Palestiniens à une patrie »*. Il a répété que *« pour le moment, la France n'a pas l'intention de prendre d'initiative particulière »* et qu'elle voulait *« laisser au président Carter la possibilité de développer son initiative actuelle »*.

M. Kaddoumi, pour sa part, a souligné *« la nécessité d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité faisant état des droits nationaux des Palestiniens afin qu'ils puissent participer, sur une base internationale, à la conférence de Genève »*. M. Kaddoumi a, d'autre part, indiqué que l'O.L.P. *« n'a aucune objection à un dialogue avec les Etats-Unis »*. A propos de la situation au Sud-Liban, il a estimé, dans une déclaration à l'A.F.P., que les Israéliens cherchent à provoquer une nouvelle guerre au Proche-Orient.

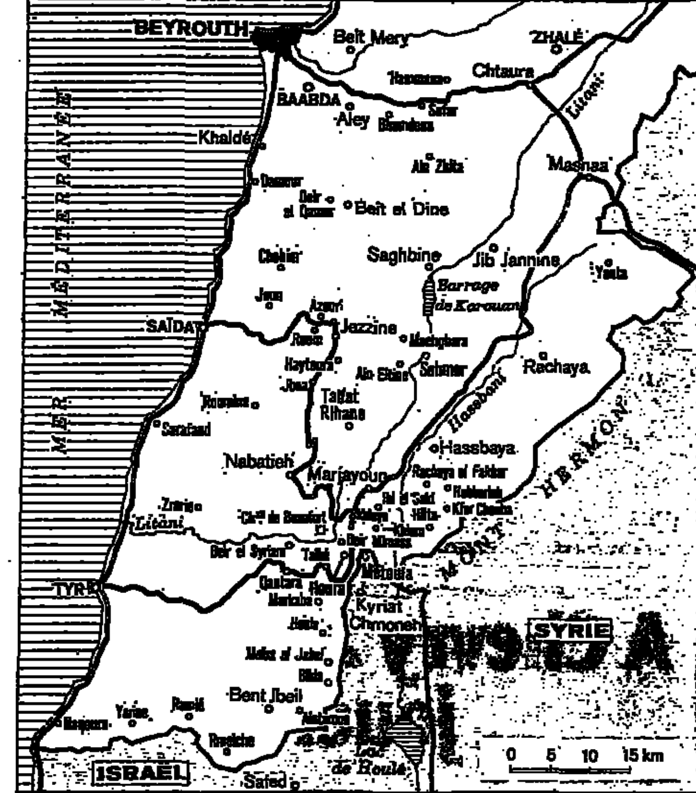
« Le moment qu'ils ont choisi pour intervenir, à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies, montre que les Israéliens veulent empêcher les parties en présence, y compris les Etats-Unis, de trouver une solution pacifique au conflit du Proche-Orient », a-t-il dit.

Moscou dénonce les « agresseurs » israéliens

Mgr Antoine Pierre Khoreiche, patriarche maronite du Liban, a pour sa part déclaré, mercredi après-midi à son arrivée en France (*le Monde* du 22 septembre), que *« les maronites avaient constamment considéré la France comme leur nation protectrice »*. Il a ajouté : *« Le problème de la violence au Liban n'est pas résolu, la situation dans le sud du pays est très dangereuse et pourrait même aboutir à un conflit général. Tous les Libanais ont confiance dans la France et celle-ci pourrait beaucoup faire pour arriver à une solution. C'est pourquoi je viens solliciter une action plus intense et plus efficace de la France pour nous aider à résoudre le problème libanais, sans l'inclure dans l'ensemble des problèmes du Proche-Orient. »*

● A MOSCOU, commentant la situation au Sud-Liban, l'agence Tass écrit que *« l'atteinte non dissimulée de Tel-Aviv à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban est un corollaire logique de la politique expansionniste d'Israël. Dans la ligne de leur politique du fait accompli, les agresseurs essaient de consolider par la force une série de positions-clés du « plan pacifique de Dayan » évoqué par le chef de la diplomatie israélienne à Washington. Sous prétexte d'aider les forces chrétiennes conservatrices libanaises, Israël tente d'annihiler par le truchement des Arabes eux-mêmes le mouvement de la résistance palestinienne, de chasser les Palestiniens du Sud-Liban et d'affaiblir le front arabe de lutte contre les agresseurs »*.

De nouvelles interventions israéliennes



Selon les milieux autorisés de Beyrouth, des unités de l'armée israélienne ont pris position, mercredi 21 septembre, dans les villages frontaliers de Hourra et Deir Mimass au Sud-Liban. Mardi, les correspondants des agences de presse occidentales avaient annoncé que des forces israéliennes avaient installé dans le village voisin de Kfar-Kela, des positions d'artillerie dominant le village de Khiam tenu par les palestino-progressistes. C'est encore autour de ce village que les bombardements ont été le plus importants mercredi.

L'artillerie israélienne a également bombardé, mercredi, la région de Tallat-Rihane, à une trentaine de kilomètres de la frontière. Lundi déjà, l'artillerie israélienne avait tiré des obus contre le village de Sohmor, sur le fleuve Litani, à quelques kilomètres du barrage Karouan.

L'agence Associated Press signale que des journalistes ont pu voir des chars M-68 de fabrication américaine ouvrir le feu sur la position palestinienne d'Ibl-El-Saki, ce qui semble confirmer l'intervention directe d'Israë dans les combats. Selon le chef des fedayin cantonnés à Ibl-El-Saki, il ne fait aucun doute que ces chars sont israéliens, bien qu'ils ne portent aucune marque distinctive.

Une manœuvre de diversion ?

De notre correspondant

Beyrouth. — On approchait d'un accord sur les conditions de déploiement de l'armée libanaise dans la zone frontalière, *lorsque Israël, en relançant la* bataille au Sud-Liban, a fait capoter la négociation qui se déroulait par l'intermédiaire des Etats-Unis, apprend-on de source américaine bien informée. Selon ces informations, en opérant de la sorte, Israël aurait voulu tendre un double piège aux Palestiniens :

— A leurs unités sur le terrain, en provoquant l'envoi de renforts, qui auraient pu ensuite être détruits ;

— Au conseil central, réuni à Damas les 17 et 18 septembre, et où l'on aurait assisté à un raidissement de l'O.L.P. au moment même où les Etats-Unis se rapprochaient de cette organisation.

Ce calcul, s'il a existé, s'est révélé faux. Les Palestiniens n'ont pas envoyé de renforts substantiels et ils ont adopté à Damas une attitude d'expectative au sujet de la résolution 242.

Israël aurait cherché également à mobiliser l'attention des Etats-Unis sur le problème du Sud-Liban où une explosion risque, de proche en proche, d'impliquer la Syrie et d'autres pays. Washington aurait ainsi été empêché de consacrer ses efforts diplomatiques aux principaux problèmes de l'heure : participation palestinienne à la conférence de Genève et colonies de peuplement juives en Cisjordanie. La déclaration faite mercredi par le secrétaire d'Etat américain, M. Vance — *« La situation au Sud-Liban ne doit pas dégénérer, échapper à tout contrôle et affecter les discussions en cours pour la recherche d'un règlement du conflit israélo-arabe »* paraît corroborer ces informations.

Quant à la proposition de cessez-le-feu, faite mardi par M. Begin, elle est interprétée à Beyrouth comme une manœuvre. En effet, cette offre ne peut s'adresser qu'à l'Etat libanais, puisqu'il est hors de question qu'Israël négocie avec l'O.L.P. Or, l'Etat libanais, qui n'est pas belligérant, est lié par ses accords avec les Palestiniens, difficilement conclus sous l'égide de la Syrie, en juillet 1977, à Chtaura. Dans une telle négociation, Israël remettrait fatalement en cause ces accords et, en s'introduisant officiellement dans le fragile édifice libanais, il disposerait d'un moyen supplémentaire de « déstabiliser » la situation.

LUCIEN GEORGE.

Egypte

Le président Sadate a examiné avec les chefs religieux les moyens de « défendre l'unité nationale »

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate, qui, après les troubles de janvier, avait tenu une réunion tripartite avec les deux plus hauts dignitaires religieux d'Egypte, le cheikh Abdel Halim Mahmoud, recteur d'Al-Ahzar et Chenouda III, pape copte orthodoxe, a reçu séparément ces deux personnalités, le mercredi 21 septembre.

De source officielle on précise que le Raïs a examiné avec le cheikh et le patriarche *« les moyens de défendre l'unité nationale »* (fondée sur l'entente entre musulmans et chrétiens). Devant chacun de ses interlocuteurs, le président a souligné la nécessité *« de redoubler d'attention face aux tentatives des ennemis pour semer la discorde entre Egyptiens »*.

Il s'agissait pour M. Sadate à la fois d'éviter que la tension confessionnelle ne monte comme il y a cinq ans après l'incendie d'une église à Khanka, près du Caire, et de sonder les deux principaux chefs religieux à l'heure où certains responsables politiques veulent faire du droit coranique la seule source de la législation égyptienne.

Le cheikh d'Al-Ahzar passe pour être favorable à ce projet, tandis que le pape copte y est hostile. A la demande de ce dernier les Egyptiens orthodoxes (environ 12 % de la population) ont observé ce mois-ci un jeûne de protestation de cinq jours. De leur côté, les mahométants intégristes ont organisé à la fin du ramadan des prières publiques qui ont regroupé quelque cinq mille personnes au Caire et dix mille à Alexandrie.

Auparavant, divers incidents s'étaient déroulés dans les provinces. Une église a été détruite dans l'oasis du Fayoum, tandis qu'à Assiout des images de la Vierge ont été déchirées et un pèlerinage chrétien interdit. Afin d'apaiser ses compatriotes coptes, le Raïs a annoncé à Chenouda III qu'il poserait lui-même le mois prochain *la première pierre du futur hôpital* Saint-Marc, en faveur duquel il a fait un don équivalant à 350 000 francs. — J.-P. P. H.

ISRAËL SERAIT PRÊT A ACCUEILLIR UNE BASE NAVALE AMÉRICAINE A HAÏFA

New-York (A.F.P.). — Israël serait prêt à accorder à la VIe flotte américaine une base dans le port de Haïfa, a indiqué M. Moshe Dayan mardi à la commission des relations internationales de la Chambre des représentants. Cette information est donnée jeudi 22 septembre par le « New York Times », qui cite des sources sûres.

Toujours selon le journal new-yorkais, des sources de l'administration, interrogées sur les déclarations de M. Dayan, ont indiqué que les Etats-Unis s'étaient effectivement interrogés sur l'opportunité d'entretenir une base navale dans cette région.

Mais cette éventualité, ont ajouté les mêmes sources, ne pourrait être considérée que dans le cadre d'un règlement d'ensemble au Proche-Orient et seulement s'il apparaissait clairement qu'elle ne serait pas perçue négativement par les pays arabes.

EUROPE

Italie

Entre le P 38 et la non-violence

(Suite de la première page.)

Maigre, barbu, le regard sombre, cet enseignant de logique à l'université de Rome est un grand admirateur de Sartre.

« Le mouvement, dit-il, *nous l'avons fait avec* la Critique de la raison dialectique *en poche. »* L'idée de base de M. Modugno est la suivante : *« En France, il y a des immigrés. En Italie, il y a cinq millions de personnes contraintes au travail noir. »* Cinq millions, vraiment ? Oui, dans la mesure où il additionne les chômeurs, les « sous-occupés », les étudiants, les travailleurs à domicile... *« Cinq millions de personnes sous-payées,* poursuit-il, *sans assurances sociales, victimes d'une politique patronale et que le P.C. a abandonnées. Il s'exerce sur eux une véritable dictature. Le capital veut les empêcher de s'organiser. D'où la répression. Mais ces couches sociales commencent à répondre à la violence. »* Voilà, selon M. Modugno, la *« base économique du mouvement »*.

Ne lui dites pas que seule quelques groupes se sont soulevés. Il vous répondra : *« Vous ne voyez pas, vous avez des lunettes qui filtrent la réalité. Dans toutes les usines, dans toutes les écoles, on se révolte. »*

Comment expliquer alors le faible score de l'extrême gauche aux élections ? *« Relisez Sartre. C'est quand les masses sont passives qu'elles votent. Au contraire, quand elles sont actives, elles entrent dans le mouvement, font de la politique à la première personne, refusent toute délégation. »*

Le mouvement n'est pas une fédération de groupes. On y adhère à titre personnel. Cela n'empêche pas des tendances, des rapports de force, des luttes internes. Toute une série de groupes s'agitent, en effet, à la gauche du parti communiste. C'est un vrai maquis. S'y aventurer avec des schémas traditionnels (léninistes, maoïstes, trotskistes) serait perdre son temps, car ce genre de classification ne s'applique plus à une réalité mouvante, qui a déjà beaucoup changé. C'est plutôt leur attitude à l'égard de trois questions concrètes qui départage aujourd'hui les révolutionnaires italiens : la lutte armée, les forces classiques de gauche et les rapports interpersonnels.

Les violents et les autres

La lutte armée a été choisie par un certain nombre de militants qui vivent dans la clandestinité. Pendant tout un temps, la gauche n'a voulu voir en eux que des provocateurs de droite, déguisés en révolutionnaires, et plus ou moins manipulés par le pouvoir ou par des services secrets étrangers. C'était se voiler les yeux car, manipulés ou non, la plupart de ces terroristes sont bel et bien des militants dont le but est de faire exploser *« les contradictions du système capitaliste »*, d'entraîner les réactions en chaîne et préparer ainsi la voie à un soulèvement général.

Ces terroristes révolutionnaires ne sont pas d'accord entre eux. D'aucuns voudraient s'en prendre au système de production, d'autres aux rouages de l'Etat. Une troisième catégorie professe une stratégie tous azimuts qui consisterait à attaquer aussi bien des usines que des magistrats, des institutions religieuses que des journalistes. Seuls les Brigades rouges et les Noyaux armés prolétariens (NAP) ont réussi, semble-t-il, à coordonner leur action. Nombre d'unités combattantes — on en a dénombré une centaine, réelles ou fantomatiques — préfèrent d'ailleurs la dispersion, estimant qu'elles sont ainsi moins vulnérables.

Parmi les violents, il faut classer aussi les « adeptes du P 38 », ces tireurs qui s'immiscent dans des manifestations et tentent de les faire dégénérer. Il suffit souvent d'une seule balle bien placée pour provoquer un drame et un événement. Là aussi, il est trop facile de n'y voir que des provocateurs professionnels, payés par on ne sait qui. Dans la majorité des cas, ce sont des militants, cyniques ou désespérés, qui ont appris que la violence pouvait être terriblement efficace. Et tant pis, disent-ils, si dans un premier temps on arrive à l'inverse de ce que l'on cherche, c'est-à-dire à un rapprochement du parti communiste et de la démocratie chrétienne. Il faut voir plus loin.

Tous ceux que l'on appelle « autonomes » ne sont pas des partisans de la violence. Ce qualificatif veut exprimer une indépendance à l'égard des partis, des syndicats et des forces de l'extrême gauche elles-mêmes. Il s'agit de groupes qui se sont constitués en des lieux précis — usines, quartiers — pour une lutte économique, puis politique. Ne craignant l'affrontement ni avec les *policiers ni avec les services d'ordre* des syndicats et du parti communiste, les autonomes sont devenus les « affreux » du « mouvement ».

« A part quelques minorités, affirme M. Modugno, *aucun groupe n'a décidé d'être violent. C'est une violence diffuse qui répond à celle du capital. »* Le théoricien du « mouvement » explique le terrorisme ainsi : *« C'est un fait social. Regardez les NAP : ils ont décidé d'être violents parce qu'ils n'avaient pas d'autre alternative... Tous disent que le fleuve est violent, mais personne ne dit que les rives sont étroites. »*

Au P.D.U.P.-Manifesto, la violence est condamnée sans équivoque. A Lotta continua, c'est moins clair. Il y a, en effet, trente-six façons de justifier la violence tout en la refusant.

Les forces révolutionnaires ne sont pas d'accord non plus sur l'attitude à adopter à l'égard des forces traditionnelles de gauche et des syndicats. Les lignes de clivage passent à l'intérieur de chaque mouvement. On l'a vu récemment quand la moitié du Parti d'unité prolétarienne s'est unie à une moitié d'Avant-Garde ouvrière, laissant les autres militants s'unir de leur côté.

« Le P.C. est irrécupérable »

Schématiquement, il y a ceux qui pensent que le P.C. est irrécupérable et ceux qui croient, au contraire, que sa ligne peut être corrigée. M. Enrico Deaglio, directeur du quotidien *Lotta continua*, appartient à la première catégorie.

« A Bologne, dit-il, *le P.C. a réagi de manière très dure à la contestation. Beaucoup de nos camarades ont été arrêtés sur dénonciation de membres du P.C. Cela ne s'était jamais vu. »* Comment l'expliquer ? *« Par le changement du P.C., par sa transformation accélérée : c'était un parti réformiste qui maintenait une certaine diversité. C'est devenu un parti autoritaire, de gouvernement, engagé dans l'administration de l'Etat, conduit à défendre toutes les valeurs de la bourgeoisie. Il est aujourd'hui entièrement subordonné aux exigences de la restructuration capitaliste et ne veut rien faire qui heurterait ce projet. »*

C'est un autre son de cloche qu'on entend au P.D.U.P.-Manifesto. *« Le compromis actuel entre communistes et démocrates-chrétiens,* affirme Mme Castellina, *va peut-être se prolonger, mais il ne conduira pas à un régime stable. Car il faudrait pour cela résoudre la crise économique au prix d'une restructuration capitaliste brutale que le P.C. ne peut accepter. Actuellement, démocrates-chrétiens et communistes se paralysent mutuellement. Mais les premiers comptent sur cette paralysie pour engendrer une gangrène, des luttes corporatives, une désaffection des citoyens et finalement une contre-offensive réactionnaire. Or le cadre démocratique italien est suffisamment riche pour empêcher ce processus fatal. Le P.C. devra tôt ou tard se ressaisir. Si on dit qu'il est fichu, que c'est déjà la répression, il n'y a plus qu'à partir en vacances. »*

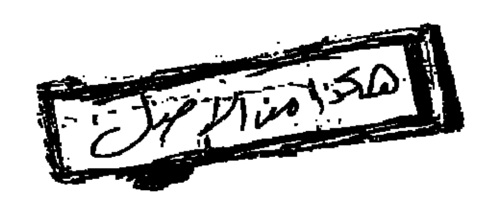
Avec ses « Indiens métropolitains » au visage barbouillé de peinture, le « mouvement » de 1977 a contaminé la plus grande partie de l'extrême gauche italienne. Elle a découvert le féminisme, redécouvert les rapports interpersonnels. Un militant du P.D.U.P. n'y voit pas cependant que des avantages. *« Une nouvelle idéologie a vu le jour,* souligne-t-il. *C'est la théorie des besoins. La révolution n'est plus considérée comme une stratégie patiente, une alternative, une nouvelle culture. La culture est simplement niée, l'ordre refusé en tant que tel. Pour beaucoup, la révolution est devenue la réalisation immédiate de ses propres besoins. Tout ce qui s'y oppose est répression. Et, au fond, des autonomes aux Indiens, la même idéologie domine. Elle influence même les jeunesses communistes. »*

Une chose est sûre : au printemps dernier, les contestataires — étudiants ou chômeurs — réclamaient avant tout du travail et de meilleures conditions de vie. L'un des rares dirigeants communistes qui soit allé à leur rencontre, M. Bruno Trentin, secrétaire national du syndicat C.G.I.L., affirme : *« La gauche ne doit pas avoir une ligne simplement défensive, mais prendre l'initiative, définir clairement sa position sur l'enseignement et l'emploi. »*

Un pas a été franchi cet été avec la loi 285, qui vise à lutter contre le chômage des jeunes. Il ne s'agit pas d'une simple assistance, mais de la création d'un système original de préemploi s'adressant à une majorité de diplômés que l'on veut adapter au marché du travail.

Les autonomes prétendaient boycotter la loi. Mais six cent cinquante mille jeunes se sont déjà inscrits sur les listes. *« Rien qu'à Naples,* souligne M. Trentin, *des dizaines de milliers de jeunes viennent de trouver ainsi une identité sociale. Nous étudions la possibilité de les admettre dans les syndicats. Une grande occasion existe donc, mais tout cela peut donner lieu à de terribles déceptions. Si elles échouent, la réforme de l'enseignement et la loi 285 deviendraient des boomerangs. »*

ROBERT SOLÉ.



Quand la R.D.A. « exporte » ses prisonniers politiques

Le ministère des affaires interallemandes a annoncé, mercredi soir 21 septembre, à Bonn, que quatre-vingt-dix prisonniers politiques venaient d'être libérés par les autorités de R.D.A. et expulsés en République fédérale. Un autre groupe de quatre-vingt-dix détenus avait déjà été libéré dans des conditions identiques la semaine précédente. (Nos dernières éditions datées du 20 septembre.) Selon certaines estimations ouest-allemandes, ces nouvelles libérations portent à trois cent dix le nombre des prisonniers politiques expulsés par la R.D.A. depuis le début de l'année.

Bien qu'aucune confirmation officielle n'ait été paportée par Bonn sur les conditions auxquelles leur libération a pu être obtenue, tout indique que ces détenus ont été « rachetés » par le gouvernement de la République fédérale, comme le cas s'est déjà présenté à plusieurs reprises depuis quelques années.

Si peu glorieux qu'apparaisse un tel marchandage autour de la libération de prisonniers politiques, de la part d'un pays socialiste en particulier, il a des avantages pour la République démocratique allemande.

D'abord, il « débarrasse » le gouvernement allemand de ses dissidents. Celui-ci préfère maintenant expulser les opposants — ou leur permettre d'émigrer à l'Ouest — plutôt qu'en faire des martyrs. Wolf Biermann en novembre dernier, Sarah Kirsch plus récemment, en ont fait, parmi d'autres, l'expérience.

Cotations diverses

Ensuite, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'apport de devises que constituent pour Berlin-Est ces rachats de prisonniers par la R.F.A. Le quotidien conservateur Die Welt *affirmait mardi que, selon une étude qui vient d'être réalisé à Bonn, la République fédérale aurait déjà dépensé l'équivalent d'un milliard et demi de francs pour obtenir la libération de détenus politique en Allemagne de l'Est, dont plus des deux tiers depuis 1974. L'exportation des contestataires emprisonnés serait-elle en train de devenir un des éléments du commerce extérieur de la R.D.A. ?*

Cette étrange Bourse, en tout cas, a déjà ses cotations. Les cours varient en fonction de l'importance du prisonnier « racheté ». On comptait en général quelque 40 000 deutschemarks (environ 84 000 francs) l'an dernier pour un contestataire sans qualification particulière; mais ce chiffre serait, dit-on aujourd'hui à Bonn, en augmentation sensible. Il dépasse désormais 100 000 deutschemarks (220 000 francs) pour un intellectuel ou un technicien très qualifié : universitaire, ingénieur, spécialiste...

Le gouvernement de Bonn lui-même peut trouver profit à ce déroutant marché. Des raisons humanitaires l'inspirent. En outre, il n'est sans doute pas mécontent de prendre ostensiblement en compte l'intérêt de l'ensemble des Allemands, même par-delà la frontière qui coupe en deux Etats leur nation. Payer pour que des Allemands de l'Est soient remis en liberté, c'est aussi une façon discrète de signifier qu'on ne les considère toujours pas comme des étrangers.

De plus, en pleine affaire Schleyer, ce nouveau rachat de détenus politiques est-allemands par le gouvernement de Bonn permet à ce dernier, sans déclarations fracassantes, de rappeler à l'opinion internationale où est, à ses yeux, le « terrorisme d'Etat » dont l'accuse l'extrême gauche européenne.

BERNARD BRIGOULEIX.

République fédérale d'Allemagne

LES SUITES DE L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER

Bonn poursuit ses contacts avec différentes capitales arabes

De notre correspondant

Bonn. — Le silence maintenu par les autorités ouest-allemandes autour des tractations visant à sauver M. Schleyer a été partiellement rompu mercredi 21 septembre. Quelques indications nouvelles ont été données sur les tractations menées au Proche-Orient par M. Wischewski, ministre chargé de misisons spéciales auprès de la chancellerie.

La semaine dernière, on avait appris que M. Wischewski, dont les bonnes relations personnelles avec différents dirigeants arabes sont connues, s'était rendu en Algérie et en Libye (*le Monde* daté 18-19 septembre). Mercredi, le porte-parole du gouvernement a annoncé spontanément que l'homme politique ouest-allemand venait également d'effectuer des visites en Irak et au Yémen du Sud.

L'objet de ces voyages n'est cependant pas précisé et les spéculations les plus contradictoires continuent d'avoir cours. Selon une première interprétation, le gouvernement de Bonn s'efforcerait de découvrir quel pays du Proche-Orient serait éventuellement prêt à accueillir les onze membres du groupe Baader-Meinhof dont le commando Hausner exige la libération en échange de M. Schleyer. Mais, selon une deuxième hypothèse avancée dans les milieux politiques, les autorités ouest-allemandes s'efforceraient, au contraire, de convaincre les gouvernements arabes qu'ils ne devraient pas se déclarer prêts à recevoir les terroristes.

Dans la soirée de mercredi, le « grand état-major de crise » s'était, une fois encore, réuni pendant plus de deux heures.

D'autre part, l'avocat genevois Mᵉ Denis Payot, qui joue le rôle d'intermédiaire entre les ravisseurs et les autorités de Bonn, a fait savoir, dans une interview à la radio suisse, que, une fois l'« affaire Schelyer » terminée, il engagerait des poursuites en diffamation contre certains journalistes qu'il n'a pas nommément désignés. L'avocat entendait ainsi protester contre des commentaires très critiques publiés dans la presse allemande et qui le présentent plus comme un ami politique des terroristes que comme un négociateur neutre.

JEAN WETZ.

Le Monde

politique

LE « SOMMET »

A Antenne 2

M. Mitterrand : le P.S. et moi-même sommes garants de l'union de la gauche

M. Mitterrand a suffisamment bien parlé de ses difficultés devant l'œil vide de la caméra pour que l'on n'y revienne pas. S'il a paru, au premier abord, crispé, voire irrité, mercredi, à l'émission « Cartes sur table » (Antenne 2), ce n'est pas tant parce qu'il s'exprimait à la télévision mais parce qu'il se voyait obligé de répliquer aux commentaires très réservés que M. Marchais avait faits après la nouvelle réunion « au sommet » de l'union de la gauche. Il a donc répondu sur un ton sec. De la même façon, il a laissé percer son agacement devant la fausse sortie de M. Robert Fabre.

Rapidement, en exposant avec fermeté mais sans agressivité la position de son parti, le premier secrétaire du parti socialiste s'est détendu. Curieusement, ses interlocuteurs, Jean-Pierre Elkabach et Alain Duhamel, l'ont aidé en croyant le piéger : à ce jeu-là, M. Mitterrand n'est pas le plus mauvais. Il y a même retrouvé son aisance en obligeant tel de ses interrogateurs-interrupteurs à rompre lorsqu'il s'engageait sur le terrain des comparaisons ironiques — MM. Marchais et Chirac — en des raccourcis trops rapides pour être honnêtes.

Ainsi, au fil du débat, le ton cassant du début est devenu aimable pour le secrétaire général du P.C. — « On en a tant fait ensemble. » — et compréhensif pour son parti, naturellement conduit à s'interroger sur une stratégie qui l'a rendu minoritaire au sein de la gauche.

On était à la télévision, devant des millions de téléspectateurs. M. Mitterrand ne l'a pas oublié, et il n'a pas hésité à personnaliser son propos pour s'adresser à eux. Aux électeurs communistes notamment, en leur rappelant qu'il fut le porte-parole de l'union de la gauche. A tous les autres, en se portant garant de cette union et de sa réussite.

S'imposer pour premier devoir de préserver le « tissu » national et les libertés, c'était tenir le langage des plus hautes responsabilités. C'était, en tout cas, dépasser une querelle jugée, « si près du but », néfaste. Si près du but...

A. L.

Ses interlocuteurs rappellent à M. Mitterrand les déclarations faites par M. Marchais à la sortie de la deuxième réunion « au sommet » sur le blocage de la négociation. *« Je pense comme lui, j'attends la même chose. Il faudra bien savoir le plus tôt possible où nous en sommes »*, répond-il.

Le premier secrétaire du P.S. en vient au problème des filiales des entreprises promises à la nationalisation. Il s'étonne des formulations agressives, selon lui, utilisées par le P.C. à l'encontre du P.S., avant de s'expliquer plus complètement sur ce point :

« Le programme commun prévoit la nationalisation de neuf groupes et du système bancaire et financier. Nationalisons tout ce qui appartient à ces groupes, mais ne nationalisons pas ce qu'ils n'ont pas. On ne nationalise pas le bien des autres, sinon ce serait les prendre par surprise. Ce serait un autre programme commun, et il faut le dire. »

M. Mitterrand estime que les communistes ont établi arbitrairement une liste des filiales à nationaliser. Il revient sur ce point en déclarant :

« Quand un groupe possède 100 % des actifs — ou 98 %, c'est la même chose — des filiales, celles-ci deviennent nationales. Là où ils détiennent 75 %, on nationalise ces 75 %, mais pas les 25 % qui restent. »

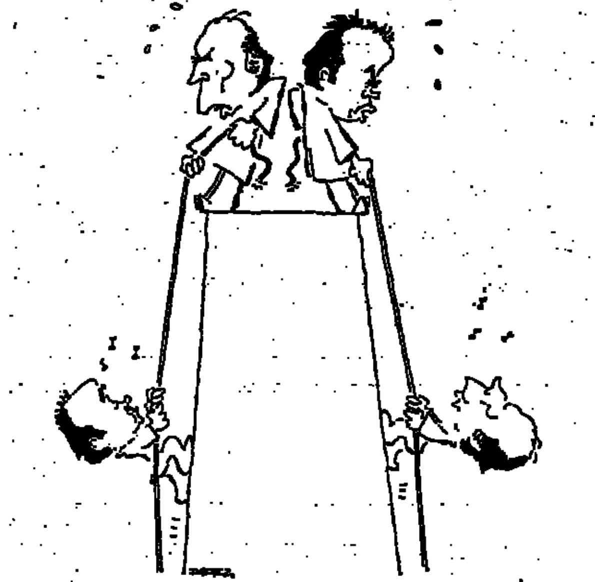
Le premier secrétaire du P.S. espère que *« le bon sens finira par l'emporter »*. Lui aussi s'interroge sur la pression exercée par le P.C. depuis trois mois et dans laquelle il voit une part de tactique :

« Nous aurons à faire face à une situation difficile, car nous sommes devant une grave crise. Aussi faut-il avoir le sens des responsabilités. On ne peut pas promettre n'importe quoi. Il est dommage qu'on ait créé une situation plus difficile pour la gauche en avançant des exigences excessives. Soyons raisonnables. On a un bon contrat, gardons-le (...). Le P.S. et moi-même sommes garants de l'union de la gauche et, après la victoire, garants de la réussite. Voilà pourquoi nous ne voulons pas faire n'importe quoi ! »

L'éventail des salaires et des revenus

Au sujet de la phrase qui figure dans le programme commun, et qui ouvre au personnel d'une entreprise la possibilité de demander la nationalisation de celle-ci — disposition que repousse le M.R.G., — M. Mitterrand explique comment il a été conduit à proposer une autre rédaction pour arranger les choses. Il évoque, à ce sujet, la manière dont M. Robert Fabre a interrompu la première réunion le 14 septembre, et il ajoute : *« Il est parti, il est revenu et les problèmes sont restés. »*

Après avoir rejeté toute évolution vers le collectivisme et le capitalisme d'Etat, le dirigeant socialiste s'explique sur la planification et sur la réduction de l'éventail des salaires, que le P.C. voudrait ramener au rapport de 1 à 5. *« L'effort d'un gouvernement de gauche*, déclare-t-il, *tendra à réduire l'éventail des revenus et des salaires, mais prétendre qu'il serait souhaitable de le resserrer, comme le demande le P.C., de 1 à 5, ce n'est pas réalisable, et ce serait donc démagogique. Ce serait substituer l'Etat aux représentants des travailleurs. Nous refuserons, jusqu'au bout, s'il le faut. Je suis convaincu que les communistes n'iront pas plus loin qu'il ne faut. »*



(Dessin de CHENEZ.)

M. Mitterrand rappelle que depuis des années la gauche s'oppose à l'armement atomique. Cet armement a été mis en œuvre, et tout le système de défense s'organise autour de lui. Il convient de tenir compte des réalités, mais *« passer, par décision d'état-major, du non au oui et nous sommer de dire oui, ça nous a un peu choqués ! »*. Le dirigeant socialiste note que les travaux préparatoires avaient permis de dégager une base d'accord. Il ajoute : *« Je n'ai jamais posé le problème de référendum sur l'armement atomique en termes de diktat. Je pense que c'est une bonne idée. Il est important que les Français puissent dire leur mot, mais cette affaire de référendum n'est pas une condition* sine qua non. »

« L'engagement de ma vie... »

M. Mitterrand s'élève ensuite au-dessus de ces divergences au sein de la gauche pour déclarer : *« J'ai dit oui au programme commun. L'histoire a voulu, la gauche aussi, que je représente, à plusieurs reprises, l'union de la gauche. Croyez-vous qu'à six mois des élections législatives, qu'à six mois du tout, on va faire le contraire ? Qui pourrait le croire ? C'est toute ma conviction et l'engagement de ma vie... Le P.S. a la volonté de réussir jusqu'au bout. Peut-être les dirigeants communistes ont-ils des objectifs qui leur sont particuliers ? Les électeurs, des milliers, des milliers d'électeurs communistes savent que je dis la vérité. Ils me font confiance. Nos partenaires ont dit, comme nous, que le programme commun est bon. Avant qu'il soit appliqué, dire qu'il faut faire autre chose, ce n'est pas raisonnable. »*

« Un saisissement »

M. Mitterrand s'interroge sur le comportement du P.C. Il fait observer que le P.S. est devenu le premier parti de la gauch et le premier parti de la gauche et note-t-il : *« Il est normal que les dirigeants communistes éprouvent un saisissement et qu'ils se demandent s'ils doivent poursuivre une stratégie qui instaure un nouveau rapport de forces. »*

M. Mitterrand estime que M. Marchais représente bien son parti et il le juge sincère, *« totalement sincère, même quand je le trouve agressif »*. Il poursuit : *« On en a fait assez ensemble. Je dis à Georges Marchais : revenons au programme de 1972. S'il veut bien diminuer la masse de ses demandes nouvelles, alors, ça s'arrangera. »*

Le premier secrétaire du P.S. assure qu'il n'a pas dans sa poche le ministère de la gauche et réaffirme que les trois partis y assumeront leurs responsabilités. Il n'y aura pas de ministère tabou ou interdit pour le P.C. Quant au choix du premier ministre, il appartiendra au président de la République. M. Mitterrand se refuse à imaginer une seconde que le P.C. jouera deux jeux à la fois, celui de la participation au gouvernement et celui du débordement dans la rue. Les Français savent, ajoute-t-il, que le parti socialiste et moi-même *« ne se laisseront pas porter au fil de l'eau, comme un chien crevé, comme un boucher »*.

« Dieu n'est pas mort... »

Après avoir mis en cause « le milliard du patronat » — *« Nous avons les suffrages, ils ont l'argent »*, — le premier secrétaire du P.S. énumère ce qu'il considère comme les échecs de M. Barre : les prix, le chômage, le commerce extérieur, le déficit du budget, la réduction de la croissance. *« Plus ça va mal, plus M. Barre a l'air réjoui »*, note-t-il. Aussi, est-il persuadé que si la gauche surmonte ses contradictions, ce sera un raz de marée. Il regrette que la controverse sur le programme commun ait déformé le véritable débat. *« Notre premier devoir*, déclare-t-il, *est de préserver l'unité nationale, le tissu national. Nous devons ensuite nous demander : où se trouve la liberté, où se trouve l'avenir ? » « On ne pourra* — poursuit-il — *rien changer avec les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui et sans briser le carcan centralisateur. »*

Le leader socialiste a évoqué les aspirations des Français dans divers domaines, les loisirs, la culture, la condition de l'homme. *« Dieu n'est pas mort »*, a-t-il notamment déclaré. En conclusion, M. Mitterrand déclare : *« Si nos partenaires veulent le programme commun, tout ce programme, mais rien que lui, nous signerons demain. S'il y a des problèmes nouveaux, posés d'une façon raisonnable, cela prendra un peu plus de temps, mais on s'entendra. Mais si on veut nous faire signer un deuxième programme commun, cela n'aboutira pas. A nous de faire des pas en avant, mais à eux aussi. »*

M. CHEVÈNEMENT : les discussions permettront d'aboutir.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file de la minorité du P.S., a déclaré à l'A.F.P. mercredi 21 septembre, à l'issue du « sommet » de la gauche : *« Nous sommes convaincus que les discussions actuelles, forcément longues et difficiles, permettront d'aboutir en définitive à un accord de grande portée. Le texte du programme commun actualisé constitue déjà un progrès remarquable par rapport au texte de 1972. Il sera l'instrument clair et efficace du changement profond auquel aspire notre peuple. »*

Revenant sur les travaux du comité directeur du P.S. (*le Monde* du 21 septembre), il a ajouté : *« Dans la période actuelle, on note que le P.S. offre un visage uni à l'extérieur. C'est la raison pour laquelle nous avons jusqu'ici, mes amis et moi, développé au sein des instances dirigeantes du parti notre point de vue. Les critiques que nous avons pu formuler n'auraient pas dû être rendues publiques. Il faut que le P.S. trouve la capacité de s'affirmer uni et solidaire. Nous y sommes prêts en ce qui nous concerne comme nous l'étions au congrès de Nantes. Notre ligne n'a pas changé. Nous souhaitons faire progresser le parti sur des positions communes pour unir la gauche et rassembler notre peuple. »*

Les événements confirment les analyses du chef de l'État

estime-t-on à l'Élysée

Trois faits ont été accueillis avec satisfaction au palais de l'Elysée : la conclusion d'accords électoraux entre les principaux partis de la majorité, la remontée de la « cote de popularité » de M. Giscard d'Estaing, qui, selon l'IFOP, est passée de 48 à 49 % (1), et l'éclat de M. Fabre lors de la première réunion des dirigeants de l'union de la gauche.

Le président de la République avait, le 17 janvier, invité la majorité à s'organiser dans le pluralisme. Les démonstrations de « pluralisme » n'ont pas manqué dans les mois qui ont suivi, chacun cherchant à se démarquer d'une politique qui avait abouti aux succès de la gauche lors des élections municipales. Il fallait qu'au désarroi succédât l'organisation, urgence que M. Giscard d'Estaing avait rappelée dans le discours qu'il avait prononcé le 8 juillet, à Carpentras.

« Musique de chambre »

L'entente ne s'est pas faite sur la base que le président de la République suggérait alors, celle d'un *« programme d'action pour la législature »*. Mais on estimait, dans l'entourage du chef de l'Etat, que l'indispensable accord de désistement, érigé par M. Chirac en « pacte majoritaire », s'accompagnât, à tout le moins, de l'énoncé d' « options » communes (2). C'est chose faite depuis que les quatre partis, qui ont procédé ensemble à un examen des circonscriptions, ont établi un « manifeste » dans lequel ils se déclarent solidaires de la *« grande œuvre de rénovation »* menée *« sous l'autorité du président de la République »*. *« Musique de chambre »*, dit un conseiller du chef de l'Etat qui ne se méprend pas sur la portée réelle de ce document et sur l'usage qui en sera fait à l'heure des professions de foi électorales. De même, les « objectifs d'action » que le premier ministre devrait présenter au mois de décembre seront nécessairement acceptés par les partis de la majorité, sans qu'ils puissent constituer pour autant un contrat de législature. Seules quelques personnalités (une vingtaine, peut-être) pourraient placer leur candidature sous le signe d'un « barrisme » qui reste à inventer. M. Michel Jobert sera-t-il l'une d'entre elles ?

L'entente des partis de la majorité ne peut dissimuler leurs différences, et il serait surprenant que M. Giscard d'Estaing souhaite le renforcement de celui d'entre eux qui s'est montré le plus hostile — ou le moins favorable — à sa politique de réformes. D'autre part, la mécanique du soutien majoritaire ne peut qu'inciter les partis du centre à « organiser », eux aussi, leur « diversité », alors que les sondages donnent aux candidats du R.P.R. de fortes chances de battre leurs camarades de la majorité, au premier tour, dans un grand nombre de circonscriptions. Il en résulte un jeu pour le moins délicat entre le *« front uni »* des signataires du manifeste et le *« front démocratique »* dont M. Servan-Schreiber a cru pouvoir annoncer la constitution sous la houlette du président de la République. On doute fort, à l'Elysée, que le président du parti radical puisse, comme il l'affirme, présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. Sa « tactique de lisière » pourrait cependant, estime-t-on, se révéler efficace dans une quarantaine de circonscriptions où se manifesterait, chez les électeurs de la majorité comme chez ceux de l'opposition, un refus de la « bipolarisation ».

L'éclat de M. Fabre

L'attitude du Mouvement des radicaux de gauche face au P.S. et au P.C.F. a été accueillie avec satisfaction dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing. L'éclat de M. Fabre est considéré comme la preuve d'une incompatibilité d'humeur entre les radicaux et leurs alliés et, plus encore, entre l'électorat radical — voire, dans certaines régions, socialiste — et la « logique » que le parti communiste et l'aile gauche du parti socialiste tentent d'imposer à l'union de la gauche. Les propos du président de la République et du premier ministre ne sont pas étrangers, estime-t-on, à cette prise de conscience qui permet aux radicaux de gauche d'espérer un renforcement de leur représentation au Parlement.

Un éventuel groupe radical de gauche à l'Assemblée nationale pourrait constituer, en cas de victoire de la gauche aux élections, une « structure d'accueil » pour les députés centristes — radicaux valoisiens, sociaux-démocrates, ou même membres du C.D.S. — et pour ceux de la droite du P.S. qui opteraient pour une expérience sociale-démocrate de type allemand ou britannique. Car, même si l'on songe que l'arrivée au pouvoir de la gauche unie pourrait avoir, dans le mouvement communiste européen, des conséquences que l'Union soviétique ne peut que redouter, on ignore de quels moyens les dirigeants du P.C.U.S. pensent encore disposer pour convaincre le P.C.F. de renoncer à l'objectif qu'il poursuit depuis quinze ans. L'hypothèse d'une victoire de la gauche reste donc forte et incite à réfléchir sur les rapports qui pourraient s'établir entre le chef de l'Etat et la nouvelle majorité parlementaire.

On souligne, à l'Elysée, que l'évolution des débats, tant au sein de l'actuelle majorité que dans l'opposition, ramène progressivement la discussion politique au centre en montrant que le conflit des idéologies ne permet pas de traiter les problèmes véritables qui se posent aux Français. Or il est maintenant acquis, estime-t-on, que le président de la République n'est ni un chef de parti ni un chef de gouvernement. Son rôle est précisément d'orienter les débats politiques et l'action gouvernementale vers l'examen et la résolution des difficultés que la société française rencontre dans son évolution. C'est ainsi qu'il est perçu par les Français, et l'amélioration de la « cote personnelle » de M. Giscard d'Estaing est comprise comme le signe que cette attitude est approuvée. *« Les Français*, dit-on, *comprennent mieux, à présent, ce que le président dit depuis un an »*, et l'on se prépare à rappeler et à expliquer la phrase essentielle du discours de Carpentras et de ceux qui l'avaient précédé.

L'enjeu se situant au centre, le chef de l'Etat mène, d'autre part, une campagne active auprès des représentants des couches moyennes. Au mois d'août, il s'est rendu dans la Meuse pour souligner l'importance de l'agriculture dans l'économie française ; la semaine dernière, il a inauguré les journées d'études des barreaux de France par un hommage à la profession d'avocat ; il reçoit ce jeudi, le bureau de la Confédération générale des cadres ; jeudi prochain, il prononcera, devant les médecins réunis pour les Entretiens de Bichat, un discours sur la politique de la santé. On voit donc que, s'il se veut attentif au mouvement de longue durée de la société française, M. Giscard d'Estaing ne se désintéresse pas de ses choix à court terme.

Faut-il voir un écho de la préoccupation directrice du chef de l'Etat dans les propos tenus mercredi soir par M. Mitterrand, qui a exprimé son souci de *« l'unité du tissu social de la France »*, de sa vitalité démographique et de son équilibre écologique ? Ce serait la preuve que l'attention que l'on porte, à l'Elysée, aux problèmes de la communication et l'usage que l'on veut y faire de la sémantique auraient permis au président de la République de se faire entendre de ceux qui paraissent encore les plus réfractaires à ses vues.

PATRICK JARREAU.

(1) *Le Monde* du 10 septembre.
(2) Cf. *le Monde* du 1er juin.

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, a notamment déclaré, lundi 19 septembre : *« L'éclat du président des radicaux de gauche démontre que les socialistes faisaient bien peu d'efforts pour résister à la pression communiste, que M. François Mitterrand, présenté comme un garde-fou, n'en était pas réellement un. Finalement, le parti socialiste ne cessait de céder au parti communiste.*

» S'il y a de nouveau entente, ce sera, pour des raisons purement électorales. Il ne peut y avoir entre socialistes, communistes et radicaux de gauche d'entente de gouvernement ou d'accord sur le fond. »

M. LECANUET : le gouvernement n'attaque pas assez la gauche.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, ancien ministre d'Etat, a déclaré, mercredi 21 septembre, au micro de France-Inter :

« Je me permettrai un seul reproche à l'égard du gouvernement actuel : il avait une occasion extraordinaire, tout au cours de l'été et maintenant, de montrer l'énormité des contradictions de la soi-disant union de la gauche. En effet (...) voilà quatre ou cinq mois que M. Marchais dit clairement que la victoire de la gauche — c'est ainsi qu'il appelle son camp — étant en vue, il convient de déboucher non pas sur une social-démocratie à la travailliste, comme en Angleterre ou comme en Allemagne, mais d'engager décidément la France sur la voie d'une démocratie populaire. Eh bien ! Je trouve que c'était une occasion merveilleuse pour le gouvernement et son chef de dénoncer cette évolution considérable.

» Il se peut que je me trompe et que, en effet, le gouvernement doive se cantonner aux probèmes difficiles de la gestion et du redressement économique ; je n'ouvre pas une polémique, mais, enfin, j'aurais voulu un gouvernement ne se limitant pas à l'action économique et passant à l'attaque politique parce que l'on en a assez de voir ce que l'on appelle la « majorité » être mise en accusation par les communistes et les socialistes, qui, eux, sont dans l'anarchie et la contradiction.

» Le moment est merveilleusement choisi pour faire valoir les étapes franchies par la France depuis des années sur la voie du progrès, sur l'affirmation des libertés. Quand l'adversaire se contredit, c'est le moment de faire voir à l'opinion publique ses illusions, ses erreurs et ses fausses espérances.

LE « SOMMET » DE LA GAUCHE

M. Marchais : il est impossible de dire si nous arriverons à un accord

A l'issue de la réunion du « sommet » de l'union de la gauche, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., après avoir rappelé les nouvelles propositions faites par sa formation, a déclaré, mercredi 21 septembre :

« A l'heure où je vous parle, nous n'avons pas de propositions nouvelles ni de la part du Mouvement des radicaux de gauche ni de la part du parti socialiste.

» La discussion a porté — et nous l'avons fait porter — sur un fait capital, à savoir que les propositions qui nous ont été soumises par le parti socialiste ne correspondent absolument pas à la décision prise par le programme commun de 1972 de nationaliser le secteur bancaire et financier et les neuf groupes industriels. La liste du parti socialiste n'est pas seulement une liste en retrait, c'est une liste qui ne correspond pas du tout aux filiales des neuf groupes. Nous en avons fait la démonstration.

» Nous avons montré à nos partenaires que le document qu'ils nous ont remis ce matin ne correspond pas sur de nombreux points à celui qui figurait hier dans la presse. Nous attendons que le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche nous fassent des propositions.

» Vous avez observé que dans la déclaration que j'ai faite, au nom du parti communiste français, j'ai souligné que nous serions intransigeants sur l'application des engagements pris en 1972.

» Si vous me posiez la question — et il est normal que vous me la posiez — est-ce que vous pensez aboutir à un accord ? Je répondrais : il est impossible de le dire maintenant.

» La seule chose — et elle est importante — dont on peut se féliciter, c'est que l'action menée par le parti communiste français depuis la décision unilatérale du Mouvement des radicaux de gauche a permis de reprendre la discussion aujourd'hui. Mais nul doute que la négociation va rester très difficile. Le P.C.F. a fait un effort considérable pour y aboutir. La parole est maintenant à nos partenaires. C'est d'eux dont dépend la décision qui peut éventuellement permettre d'aboutir à un accord. »

En réponse aux questions des journalistes, M. Marchais a ajouté :

« Nous ne sommes pas de ceux qui disent : « Passe-moi le poivre, je te passe le sel. » C'est la raison pour laquelle le P.C.F. a élaboré des propositions qui sont étroitement liées les unes aux autres sur ce chapitre des nationalisations. Il est évident que nous ne pouvons pas aller au-delà de l'effort que nous avons fait, sous peine de remettre nous-mêmes en cause la signature du programme commun de 1972 en ce qui concerne la nationalisation des neuf groupes à laquelle nous sommes tant attachés. (...)

» La proposition du P.S., en ce qui concerne la nationalisation des filiales des neuf groupes, ne correspond absolument pas à la réalité du programme commun tel que nous l'avons signé en 1972. Par conséquent, ce ne serait pas seulement un retrait, ce serait adopter un document qui n'aurait rien à voir sur ce chapitre avec les engagements pris devant notre peuple il y a cinq ans et qui ont déjà reçu l'approbation de la moitié des Français. »

Après l'intervention télévisée de M. François Mitterrand sur Antenne 2, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« François Mitterrand a affirmé que le parti socialiste était prêt à accepter la nationalisation de tous les biens appartenant aux neuf groupes.

» Or ce que possèdent ces neuf groupes, c'est avant tout un ensemble de filiales (usines, bureaux, magasins) qui doivent devenir intégralement propriété nationale et non rester en partie aux mains du capital privé. Nous en avons fait le compte au plus près : il y en a sept cent vingt-neuf.

» La déclaration de François Mitterrand signifie-t-elle que le parti socialiste est prêt à accepter notre proposition « nouvelle et raisonnable » ?

» Si la réponse était positive, l'une des divergences importantes du dossier des nationalisations serait immédiatement surmontée. »

M. Herzog (P.C.) dresse une liste d'une quarantaine de filiales omises par le P.S.

M. Philippe Herzog, membre du comité central du parti communiste, publie dans « l'Humanité » du 22 septembre un commentaire technique de la discussion de mercredi entre partis de gauche à propos des nationalisations. Ce texte est doublement intéressant : par les détails qu'il fournit sur la négociation et par les ouvertures qu'il fait en vue d'un accord possible entre les trois partis.

« *Les propositions contenues dans la liste du parti socialiste ne sont pas fidèles à l'accord conclu en 1972* », écrit M. Herzog, qui signale au passage que le P.S. n'a jusqu'ici présenté à ses partenaires qu'une liste de filiales à plus de 98 % ne comportant pas les filiales « stratégiques » que nous avons citées dans ces colonnes le 21 septembre (notamment Thomson-C.S.F., CIT-Alcatel, Pharmaka et Comurhex) non plus qu'Alsthom-Atlantique.

Pour M. Herzog, les filiales à 98 % non citées par le P.S. ne sont pas seulement des « *sociétés de garage ; en réalité, il s'agit très souvent de sociétés nécessaires au fonctionnement des groupes. Par exemple, le centre de recherche de la C.G.E. (Marcoussis), avec plus de trois mille salariés, ne figure pas dans la liste du parti socialiste* ».

D'autres exemples d'omissions, à ses yeux regrettables, sont indiqués par M. Herzog, qui — ne retenant pas, lui, le critère des 98 % — cite entre autres : chez Thomson-Brandt, la Compagnie générale de radiologie (que le P.S. semble effectivement garder en réserve pour la négociation avec ses partenaires), L.T.T. (téléphone), CII-(B) (mini-informatique), la Compagnie des lampes ; chez C.G.E.-Alsthom, les sociétés produisant des accumulateurs et des piles, la Société générale d'entreprises, Ceraver, Rateau ; chez Pont-à-Mousson-Saint-Gobain, la Cellulose du Pin et les papeteries qui en dépendent, Air-Industrie, T.N.E.E., Wanner-Isofif, Sicrel, Conservatome ; chez Rhône-Poulenc, Naphto-Chimie, l'Institut Mérieux (également tenu en réserve par le P.S. pour la négociation), le laboratoire Roger Bellon, Gesa (engrais) ; chez Pechiney-Ugine-Kuhlmann, la Française d'électro-métallurgie, Ugine-Carbone, SERS, la Fonderie de précision, Lorilleux-Lefranc, Eurofuel ; chez I.T.T., les lampes Claude et la Signalisation ; enfin, chez Dassault, Intertechnique et la Générale mécanique aéronautique.

Pour M. Herzog, ces omissions — une quarantaine, semble-t-il — « *aboutissent à vider les neuf groupes* [nationalisables] *d'une partie importante de leur substance* ».

Une piste d'accord ?

(Suite de la première page.)

Le parti communiste s'en tient, lui, à l'appropriation publique de la totalité. Mais une piste de conciliation est offerte par le fait que le parti communiste n'envisage pas l'indemnisation rapide des « gros propriétaires », particulièrement nombreux dans ce secteur industriel.

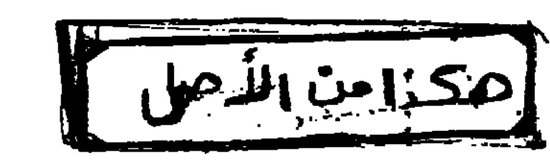
● *En ce qui concerne les filiales* des neuf groupes de 1972, le débat, apparemment obscur, s'éclaire peu à peu. Le P.C. demande la nationalisation totale des 729 filiales contrôlées à plus de 51 % ; ces entreprises emploient, selon lui, 503 000 salariés. Le P.S. propose, lui (*le Monde* du 21 septembre), la nationalisation complète de 67 filiales, contrôlées à 98 % par les neuf groupes de 1972 soit l'équivalent d'à peu près 250 000 salariés. Mais le P.S. y ajoute une série de quatre filiales « stratégiques », qui pourraient être complétées par deux autres, employant au total un peu plus de 100 000 salariés. La « fourchette » de négociation entre les partis de gauche porte donc sur un total de 656 entreprises employant quelque 150 000 salariés.

Les principales de ces firmes figurent dans la liste des 47 plus grosses entreprises que nous avons publiée hier, filiales qui sont contrôlées par les neuf groupes à plus de 51 % sans l'être à 98 %. La quarantaine de firmes que cite M. Herzog dans *l'Humanité* du 22 septembre comprend un bon nombre de ces entreprises (quelque 25 000 salariés sur les quelque 90 000 que nous citions hier). D'autres firmes nommées par M. Herzog sont parfois des filiales nées de la restructuration depuis cinq ans de certains des neuf groupes (CII (B), par exemple) ou sont passées sous le contrôle d'entreprises qui ne figuraient pas dans la liste des « nationalisables » (Rateau, notamment, absorbé par Alsthom-Atlantique).

Il se pourrait donc que, en élargissant la liste des sociétés « stratégiques » du P.S. pour reprendre certaines des firmes citées par M. Herzog, on agrandisse considérablement les possibilités d'accord entre les partis de gauche, le parti communiste cherchant à élargir le poids économique de l'ensemble des filiales nationalisées, sans que le P.S. ait, lui, à dépasser beaucoup la liste d'une centaine de filiales intégralement nationalisables.

L'accord possible entre partis de gauche dépend avant tout de considérations politiques. Mais, techniquement, la marge qui sépare leurs propositions se réduit de jour en jour.

GILBERT MATHIEU.



POLITIQUE

LE « SOMMET » DE LA GAUCHE

A l'heure de la vérité

(Suite de la première page.)

« A aucun prix, a-t-il affirmé, *nous ne conclurons un second programme commun liquidant le premier. » « Il s'agit aujourd'hui,* a-t-il ajouté, *de définir précisément les moyens qui permettront en 1978 de garantir les orientations et les dispositions fondamentales du programme commun de 1972. (...) Nous avons la volonté d'aboutir à un compromis entre nous. Mais un compromis permettant de mettre en œuvre la politique nouvelle du programme commun, et en aucun cas un compromis avec la politique d'austérité, avec la politique du grand capital. »*

M. Mitterrand, pour sa part, a regretté le geste de M. Robert Fabre la semaine précédente. Il a expliqué, et il a répété dans la soirée, sur Antenne 2 : *« Il est parti, il est revenu, et puis les problèmes sont restés. »*

M. Fabre a justifié son attitude du 14 septembre, estimant que huit jours de réflexion avaient été profitables puisque communistes et socialistes se présentaient avec de nouvelles propositions et que l'« irréductible » était devenu négociable. Pourtant, taut au long de la négociation essentielle — deux heures, — qui a porté sur les filiales des groupes qui doivent être nationalisés, les radicaux de gauche sont restés pratiquement muets. Ils ont expliqué, que, n'ayant pas participé aux discussions de 1972, il leur était impossible de trancher entre communistes et socialistes sur le point de savoir ce que les négociateurs entendaient à l'époque par groupe industriel.

Si aucun accord n'est intervenu sur la définition des filiales, les points de vue n'ont pu être davantage rapprochés sur le problème de l'élection des P.-D.G. des entreprises nationales.

Après une pause, les trente délégués ont repris, à 17 heures, la discussion des autres chapitres revus en juillet par le « groupe des quinze ». Le Plan, l'aménagement du territoire, la politique agricole ont été passés en revue. Un accord est intervenu sur le problème des SAFER. Les socialistes ont renoncé à la notion d'offices fonciers, mais le texte retenu en matière de SAFER irait un peu plus loin que les propositions du Mouvement des radicaux de gauche.

Glissant une touche d'humour dans un débat qui et resté dur de bout en bout, M. Pierre Mauroy a soupiré : *« Ah ! si les problèmes industriels pouvaient être réglés comme les problèmes agricoles. »*

Les négociateurs (2), qui se sont retrouvés jeudi matin, sont revenus sur l'épineux chapitre des nationalisations. Ils devaient examiner une proposition faite la veille, à la fin de la négociation, par M. Mitterrand, et reprise le soir même à la télévision par le premier secrétaire du P.S. Il s'agirait de préciser que la gauche nationaliserait *« tous les actifs »* des groupes visés. Jeudi matin, dans *l'Humanité*, René Andrieu s'interroge : *« S'il en est ainsi, ce n'est pas cent entreprises, mais sept cent vingt-neuf, qui seront touchées par la nationalisation. Dans ce cas, l'une des divergences essentielles serait surmontée. »*

A première vue, les deux conceptions restent antagonistes. Pourtant, à y regarder de plus près, les bases d'un compromis semblent s'esquisser. Les négociateurs socialistes n'ont pas abattu mercredi toutes leurs cartes. Ils se sont bornés à proposer à leurs partenaires la nationalisation des filiales à 98,5 %. Ils ont gardé en réserve les fameuses filiales dites « stratégiques », qu'ils sont disposés à faire entrer dans le secteur public (*le Monde* du 21 septembre). Pour le nombre d'entreprises, la différence entre les propositions des deux partis reste importante. S'agissant du nombre de salariés concernés, elle peut, en revanche, être considérablement réduite comme l'explique Gilbert Mathieu.

Sur la base de ce nouveau critère quantitatif, le P.C.F. pourrait affirmer avoir obtenu satisfaction sur l'essentiel de ses revendications, tandis que le P.S. pourrait faire valoir qu'il ne nationalise qu'un nombre restreint de firmes.

L'incertitude est cependant telle que mercredi soir, sur Antenne 2, M. François Mitterrand a, fort habilement, commencé d'occuper le terrain en se présentant comme le symbole et le « garant » de l'union de la gauche. Il n'a pas hésité à lancer un appel discret aux électeurs communistes, pardessus la tête des dirigeants du P.C.F. Il est même allé jusqu'à affirmer que socialistes et communistes représentent, pour l'essentiel, les mêmes couches de population.

C'était une tentative pour limiter les conséquences électorales d'un éventuel échec des négociations « au sommet ». C'était aussi une manière de prévenir les suites d'un accord.

Le style des négociations engagées entre les trois partis de gauche et, en réalité, entre le P.C.F. et le P.S., laisse prévoir que l'affrontement entre les deux grandes formations se poursuivra même au-delà de l'actualisation du progamme commun. L'argumentation du P.C.F. laisse prévoir de nouvelles séries de reproches sur les reculs du P.S. et sur la nécessité de renforcer le pôle communiste et de faire pression sur des socialistes dont la tendance naturelle serait de réviser en baisse le pacte conclu. Pour résister à cette offensive qu'il prévoit, M. Mitterrand a besoin de personnaliser le courant unitaire afin de tenter d'échapper aux rivalités des partis.

Le P.C. et le mouvement communiste

A l'Elysée, on s'interroge toujours sur les liens pouvant exister entre le P.C. français et celui d'Union soviétique. Il est évident qu'une profonde solidarité historique continue de lier les deux formations. Il est non moins évident que les Soviétiques ne souhaitent pas un renforcement du pôle « eurocommuniste » que produirait sans doute une victoire de la gauche en France. Rien pourtant ne permet d'affirmer que M. Brejnev ait les moyens de peser d'une manière décisive sur les choix actuels du P.C.F., surtout pour une option aussi décisive pour l'avenir de ce parti.

Certes, dans la dernière période les communistes français se sont abstenus de polémiquer avec les Soviétiques, alors que, par exemple, le congrès des psychiatres à Honolulu aurait pu leur en fournir l'occasion. Non seulement ils ne l'ont pas saisie, mais ils se sont montres très réservés sur les offensives menées à cette occasion contre l'U.R.S.S. Il faut comprendre que le P.C.F. ne peut se battre sur deux fronts à la fois. Il est engagé dans une épreuve de force capitale avec le P.S. Il ne peut distraire ni son énergie ni son attention dans un autre affrontement avec le P.C. d'Union soviétique.

Une telle conjonction ferait naître, au sein même du P.C.F., de telles tensions que la direction du parti risquerait de ne pouvoir les maîtriser. L'attitude de prudence observée par les dirigeants du P.C.F. en ce qui concerne le mouvement communiste international semble donc ne devoir être expliqué ni par un revirement de ses analyses ni par une pression décisive de Moscou. Il s'agit simplement pour le parti communiste français de déterminer le problème auquel il convient de donner la priorité.

THIERRY PFISTER.

(2) Dans la délégation socialiste, M. Georges Sarre a remplacé M. Jean-Pierre Chevènement. Tous deux sont membres du CERES, la minorité du P.S.

Après l'incident d'Antenne 2

UNE RÉPONSE DE M. MARCEL JULLIAN A M. BERNARD DE FALLOIS

M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, nous a adressé la mise au point suivante, en réponse à la lettre de M. Bernard de Fallois, directeur général des Presses de la Cité, à M. Jacques Chirac, publiée dans *le Monde* du 22 septembre. Dans cette lettre, M. de Fallois accusait M. Jullian d'être intervenu, « *mandaté* » par M. Chirac, pour empêcher la publication du livre de M. Alfred Fabre-Luce, *les Cent Jours de Mitterrand*. M. Jullian écrit : *« Mon nom ayant été cité dans la lettre de M. Bernard de Fallois, dont vous avez publié des extraits, je réaffirme, de la façon la plus formelle, que jamais je ne suis intervenu auprès d'un éditeur pour tenter d'empêcher, de retarder ou de censurer l'ouvrage de M. Alfred Fabre-Luce, ou de quiconque, et, de plus, que nul n'aurait, je le pense, osé tenter de me « mandater » pour ce faire. L'incident qui a eu lieu au cours du journal télévisé d'Antenne 2 prouve, s'il en était besoin, que la liberté d'expression y règne, et, quelles que soient les péripéties, je veillerai à ce qu'elle y soit toujours préservée. »*

POINT DE VUE

Les nationalisations contre le collectivisme

par GEORGES SARRE (*)

IL fallait que les nationalisations soient au cœur du débat de la gauche. Mais faut-il que l'opinion en retire l'impression que la question essentielle est de trouver la longueur optima pour la liste des entreprises nationalisables ?

Le parti communiste a parfois semblé considérer la nationalisation comme une chose bonne en soi, à multiplier autant que possible, tandis que les radicaux paraissaient y voir sinon un mal, au moins une potion dangereuse en cas de dépassement de la dose prescrite. A peine guéri des excès du capitalisme, le patient périrait alors d'un mal non moins redoutable : le collectivisme, le capitalisme d'Etat.

Cette vue confinée des choses n'est point la nôtre. La question n'est pas de savoir à combien de nationalisations commencerait le collectivisme.

Laissons à la droite l'idée simple et fausse que le péril collectiviste, si péril il y a, croîtrait progressivement avec les nationalisations.

Il faut d'abord l'affirmer, le collectivisme, nous le vivons en France en 1977 ; la gauche n'y est pour rien. Où donc est la liberté de l'individu quand la loi du profit d'une poignée de groupes dicte les décisions gouvernementales, règle la survie des régions, dispose de l'emploi de millions de travailleurs ? Où est la fameuse liberté d'entreprendre alors que la concentration s'accélère, que les faveurs des banques et de l'Etat sont réservées aux grandes féodalités économiques, aux puissances d'argent, et que les entreprises petites et moyennes sont vouées soit à la dépendance, soit à la disparition ?

Héritée de la monarchie, exacerbée par l'Empire, la pesante bureaucratie étatique n'est aujourd'hui que l'instrument de cette logique, le bras séculier des grands intérêts privés

C'est pour échapper à ce collectivisme-là qu'il est indispensable de ne pas laisser à une poignée de grands intérêts privés des leviers qui dans une économie moderne fortement concentrée commandent la réussite ou l'échec de toute politique, de tout projet de société.

Aussi bien cette évidence est-elle inscrite dans notre droit positif : « Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité. » Tels sont les termes du préambule de la Constitution de 1946, que les constituants de 1958 n'ont pas osé abroger. Tel est le principe que la gauche se propose d'appliquer enfin.

Il faut avant tout mettre fin à l'action du pouvoir actuel pour démembrer les entreprises publiques existantes et céder sans tambour ni trompette au capital privé leurs branches les plus lucratives. Il faut reconstituer, restructurer ces entreprises.

Il faut dans le même temps faire passer sous le contrôle de la collectivité l'ensemble du crédit et des assurances, qui revêtent aujourd'hui le caractère d'un véritable service public. Il faut étendre le contrôle aux quelques très grands groupes industriels qui en relèvent de par la nature de leurs productions, leur situation de monopole, leur poids déterminant dans l'économie nationale ou encore leur recours privilégié aux financements publics.

S'il s'agissait seulement de remplacer les technocrates patronaux par des technocrates gouvernementaux, on n'aurait fait que de substituer au capitalisme privé un capitalisme d'Etat, remplacer un collectivisme par un autre. Le travailleur crée plus de richesses qu'il n'en reçoit sous forme de salaires. Si l'emploi du surplus social échappe à son pouvoir, la différence n'est pas grande. Elle n'est pas nulle dans la mesure où l'Etat qui nationalise est démocratique et soumis à la sanction du suffrage populaire. Mais elle n'est à la mesure ni des espoirs des travailleurs ni des virtualités que contient la situation actuelle.

***

A travers les nationalisations, il est possible et il est nécessaire, dès 1978, d'amorcer la grande transformation, la grande révolution de la seconde moitié du XXe siècle. Il s'agit aujourd'hui de commencer à faire passer le pouvoir des capitalistes ou des technocrates au sommet vers les travailleurs ; il s'agit, à travers cette mutation, de changer la nature même du pouvoir ; il s'agit de jeter les premiers fondements de la construction du socialisme. Il s'agit de réduire la coupure entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent.

C'est là-dessus et non sur quelques nationalisations en plus ou en moins que se joueront l'orientation et finalement le sort de ce que la gauche va entreprendre en 1978.

En 1936, 1945 aussi, la gauche a nationalisé. Ce fut avec succès quant au progrès social, aux restructurations, aux rationalisations, au développement en un mot, que ces mesures ont permis dans les secteurs concernés. Que les nationalisations de 1978 permettent dans la chimie, dans l'aéronautique, dans l'informatique et l'électronique, des réussites comparables à ce que fut celle d'E.D.F., et elles n'auraient, par cela seulement, pas été inutiles.

Mais les nationalisations de 1936 et 1945 n'ont pas amorcé une transformation fondamentale de notre société, parce qu'elles ne posaient pas le problème du pouvoir aux travailleurs. La condition des travailleurs s'est améliorée, mais le pouvoir n'a changé de nature ni dans ces entreprises ni à l'extérieur de ces entreprises.

En 1978, il peut et il doit en aller autrement. Le degré de maturité de la classe ouvrière le permet ; le programme commun en ouvre la possibilité.

Contrairement aux allégations des représentants de la droite, le programme commun est aux antipodes d'une certaine tradition jacobine centralisatrice qui fut celle d'une partie de la gauche française. Le parti socialiste, qui venait d'adopter, au moment où il le négocia, la démarche autogestionnaire, a imprimé là sa marque.

Ce qui sera nouveau en 1978 par rapport aux nationalisations de 1936 ou de 1945-1946, c'est l'ouverture faite à l'initiative et à l'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises comme de la nation tout entière.

Elargissement immédiat des attributions et information des comités d'entreprise des entreprises nationalisables, introduction dans les conseils d'administration de ces entreprises des représentants des travailleurs, de ceux des usagers et de ceux de l'Etat, qui ne pourront être majoritaires ; désignation par ces conseils de leurs présidents et des directions générales ; autonomie de gestion des entreprises nationales dans le cadre de contrats de programme qu'elles négocieront avec les pouvoirs publics. Toutes ces mesures, prévues par le programme commun, garantiront que la nationalisation ne sera pas étatisation, qu'elle ne se réduira pas au remplacement des technocrates du privé par ceux du public. En outre, les partis de gauche prévoient le développement de formes nouvelles de participation des travailleurs à la gestion et à la direction de l'entreprise nationale (par exemple au niveau de l'atelier et du service). Ce développement était inscrit dès 1972 dans la perspective de l'autogestion par le parti socialiste. Il pourrait l'être aussi désormais par ses partenaires.

***

Mais développer le pouvoir des travailleurs au sein de l'entreprise nationale est une entreprise qui trouverait rapidement ses limites si un mouvement identique ne se propageait dans la société tout entière.

Il ne peut y avoir d'îlots autogérés dans une société qui, dans son ensemble, restait inchangée, si les mêmes marchés, la même logique du profit, continuaient à dicter à l'entreprise nationale ses finalités, l'orientation de ses productions et en fin de compte jusqu'à ses méthodes d'organisation.

C'est pourquoi le développement du contrôle des citoyens sur l'ensemble de la société est aussi nécessaire que celui du pouvoir des travailleurs dans les entreprises nationales pour que soient évitées les déviations bureaucratiques que certains redoutent et dont d'autres feignent de s'inquiéter.

C'est pourquoi aussi le contrôle des travailleurs sur l'économie doit trouver son expression précise dans une planification démocratique dont la logique doit se substituer peu à peu à celle du profit et orienter le marché capitaliste.

Nationalisations, démocratie dans les entreprises nationales, contrôle des citoyens sur la société en son ensemble, planification démocratique, sont autant d'éléments essentiels d'un même projet qui perdrait vite une partie de sa signification et de ses orientations si l'un d'entre eux venait à faire défaut.

Le programme commun prévoit en ce sens une décentralisation sans précédent avec l'extension des attributions des communes, des départements et des régions, et la suppression des tutelles *a priori*.

Il offre la possibilité de développer le contrôle des travailleurs sur les entreprises privées : consultation obligatoire et préalable des comités d'entreprise et d'établissement et des délégués du personnel sur l'embauche, le licenciement, les affectations, mutations, classifications, sur l'ensemble des conditions de travail, information et consultation sur tout ce qui a trait à la marche générale de l'entreprise, généralisation, des comités d'hygiène et de sécurité dans les plus petites entreprises, et développement de leurs attributions, garantie étendue du droit d'organisation et d'expression syndicale et politique sur les lieux du travail ; telles sont les mesures qui permettront de faire en sorte que le travailleur cesse d'être un pion et qu'il s'affirme à l'entreprise comme être humain responsable. La productivité du travail et le développement de l'économie en général ne peuvent qu'en bénéficier. La gauche, pour autant, n'entend nullement, et elle l'a suffisamment répété, mettre en cause l'existence d'un important secteur privé. Celui-ci se trouverait, au contraire, libéré de la tutelle pesante des groupes bancaires et industriels importants, à l'ombre desquels il dépérit.

Mettre en œuvre ces orientations sera la fonction d'une planification dont l'efficacité sera assurée par l'obligation faite aux entreprises nationales de s'y conformer, et le caractère démocratique garanti par la multiplication des consultations au niveau national, régional, local, ainsi qu'à celui de la branche et de l'entreprise, et davantage encore par la sanction du vote de la majorité parlementaire, responsable devant la nation.

L'élaboration du Plan, le contrôle de son exécution, deviendront ainsi les actes fondamentaux à travers lesquels, par l'intermédiaire de la représentation parlementaire, l'ensemble des Français pourront décider de la société qu'ils voudront construire. Les options à prendre dans le cadre du Plan deviendront l'un des enjeux essentiels du débat des partis politiques.

Ainsi, loin d'être le fait d'une bureaucratie irresponsable comme c'est le cas dans les pays dépourvus de démocratie politique, la planification sera l'instrument essentiel du contrôle par chacun du destin de la société.

Socialistes, nous entendons que ce vaste mouvement vers l'élargissement de la démocratie, vers le développement du pouvoir des travailleurs, s'effectue dans un cadre effectivement pluraliste. C'est pourquoi il importe essentiellement que dans l'entreprise, et non pas seulement au niveau des collectivités locales ou des institutions politiques, le parti socialiste — et pourquoi pas s'ils le peuvent d'autres partis encore — atteigne un niveau de développement et d'organisation suffisant.

(*) Conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES.

Les mesures de simplification administrative entreront en vigueur avant la fin de l'année

Le conseil des ministres du mercredi 21 septembre a adopté cent une mesures de simplification administrative qui seront mises en œuvre avant la fin de cette année (voir le communiqué page 12).

M. Raymond Barre a déclaré à l'issue du conseil des ministres : *« Il ne s'agit pas de faire des économies de papier, mais de permettre aux gens, aux entreprises et aux usagers, de ne pas succomber sous le poids des procédures et du papier. »* Il s'est déclaré frappé par le fait que l'on demandait *« soixante-dix certificats divers dans la vie active d'un homme pour ses diverses prestations, sécurité sociale, retraite... Désormais, les Français marcheront moins, d'un guichet à l'autre. Ce sont peut-être des choses simples, mais, dans la vie, ce sont les choses simples qu comptent ».*

De son côté, M. Giscard d'Estaing, selon le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Philippe Lecat, a demandé qu'un nouvel effort soit accompli d'ici à la fin de l'année afin qu'un deuxième train de mesures puisse être pris, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises.

Le président de la République a été notamment très frappé, a déclaré le porte-parole, par une communication de M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, selon laquelle une entreprise qui voulait exporter un container aux Etats-Unis devait, actuellement, remplir cent vingt-huit documents différents.

Parmi les mesures arrêtées par le gouvernement on peut relever :

● **Pour améliorer les relations de l'administration avec les citoyens.**

● *Suppression de l'attestation annuelle d'activité salariée* pour l'ouverture du droit aux prestations familiales.

● *Les enfants pourront être, sur option, rattachés à la caisse d'assurance-maladie de leur mère* alors qu'actuellement ils sont, en règle générale, automatiquement rattachés à la caisse de leur père, même si leur mère travaille.

● *Le nombre des certificats médicaux* exigés par l'administration à différentes périodes de la vie sera réduit. Il s'élève actuellement à soixante-dix environ. Le délai de quinze jours pour envoyer les certificats médicaux ouvrant droit aux allocations pré- et post-natales est supprimé.

● *Pour bénéficier de l'aide sociale* il suffira de remplir un seul formulaire, au lieu de dix actuellement.

● *Plusieurs dispositions visent à simplifier les formalités à remplir par les Français résidant à l'étranger* en cas de perte ou vol de pièces d'identité, de renouvellement de la carte d'identité, de la délivrance de la carte d'invalidité.

● *En cas de changement de nom* la publicité préalable dans un journal d'annonces légales ou au *Journal officiel* sera supprimée.

● *Le montant des paiements et encaissements à domicile par* les P.T.T. sera relevé jusqu'à 3 000 F (au lieu de 1 000 F actuellement).

● *Les contrats d'épargne-logement* seront désormais étudiés par les receveurs des bureaux de poste et non plus par le centre de la Caisse nationale d'épargne-logement.

● *Les chasseurs* désirant obtenir la validation du permis de chasse pourront accomplir un seul déplacement à la mairie en cas de paiement par chèque, alors que la validation annuelle du permis impose aujourd'hui une triple démarche aux intéressés.

● *Les régimes de dispense des droits de scolarité* dans les universités seront harmonisés. Il en existe actuellement une vingtaine.

● *La délivrance du diplôme du baccalauréat* sera accélérée. Le diplôme provisoire sera supprimé.

● *Les jeunes appelés accomplissant le service national actif à l'étranger* bénéficieront de la gratuité du transport alors qu'actuellement le transport en territoire étranger est à leur charge, sauf si le consul admet qu'ils disposent de ressources insuffisantes.

● *Redevance radio-télévision* : uniformisation des treize modèles différents d'avis d'échéance.

● *La redevance sur les postes de radio,* qui est acquittée par environ un million sept cent mille personnes et a donné lieu en 1976 à deux cent trente mille réclamations, sera supprimée.

● **Pour améliorer les relations de l'administration avec les entreprises.**

● *L'ensemble des déclarations exigées pour obtenir l'autorisation de créer une entreprise* seront déposées à un guichet unique. Actuellement, les formalités nécessaires doivent être accomplies successivement à l'URSSAF, au greffe du tribunal de commerce ou à la chambre des métiers, au service des impôts et à l'INSEE.

● *Les registres des congés payés,* des amendes et des cautionnements seront supprimés.

● *Plusieurs déclarations* aujourd'hui obligatoires seront également supprimées : la déclaration à l'inspecteur du travail de l'utilisation de la force motrice, la déclaration à la mairie de l'horaire de travail, la déclaration à la mairie de l'embauchage des travailleurs étrangers.

● *La demande d'autorisation préalable d'embauche* est remplacée par une déclaration préalable des entrées et sorties de personnel.

● *Stages de promotion professionnelle :* il n'y aura plus qu'un seul taux de rémunération indexé sur le SMIC. Le paiement des indemnités versées aux stagiaires sera accéléré.

● *Opérations d'exportations :* les formulaires à remplir seront simplifiés.

● *Un dossier unique* permettra aux entreprises de solliciter à la fois la prime de développement régional et ses avantages fiscaux.

● **Pour améliorer les relations de l'administration avec ses agents.**

● *Plusieurs formalités* seront supprimées pour simplifier ou accélérer le versement des pensions civiles et militaires.

● *Les personnels volontaires* accomplissant le service national actif au titre de la coopération étant généralement payés avec retard la possibilité de leur accorder des avances a été retenue.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Socialistes et communistes sont d'accord sur l'essentiel

nous déclare M. André Chandernagor

Deux prix, d'une valeur de 50 000 francs chacun, ont été décernés, mercredi 21 septembre, au terme du Salon national de la création d'entreprise, qui a eu lieu sur les bords du lac de Vassivière (Haute-Vienne et Creuse). Les deux lauréats sont les sociétés J.C.P. France (échafaudages, dans le Puy-de-Dôme) et Art-Vie-Bois (accessoires de sanitaire en bois) qui va créer une usine dans la Creuse.

M. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil général de la Creuse et du conseil régional du Limousin, nous a, à cette occasion, précisé la position des socialistes sur la réforme des collectivités locales.

« La crise au sein de l'union de la gauche aura-t-elle, selon vous, des répercussions dans les assemblées locales et régionales qui sont dirigées par une majorité de gauche ?

— Il n'y a eu jusqu'ici dans le Limousin aucune répercussion sensible. La gauche est majoritaire au conseil général de la Creuse et au conseil régional du Limousin. Au niveau des élus, je n'ai rien remarqué de dégradé. Au cours des derniers mois, voire des dernières années, je ne me souviens que de deux incidents marqués, à l'occasion du vote du budget, par des prises de position séparées du parti communiste par rapport aux socialistes.

» Ainsi au conseil régional, au sein duquel les élus ont une grande liberté pour préparer le budget, les communistes, qui avaient participé de très près à l'élaboration du budget, ont dû, sur instruction du comité central de Paris, s'abstenir lors du vote. Ils l'ont fait d'ailleurs avec discrétion et je leur ai dit : *« Vous êtes disciplinés, mais vraiment au-delà du raisonnable. »* Dans les prochains mois je ne m'attends pas à des difficultés sérieuses dans mes rapports avec les communistes. En revanche, ils vont faire une campagne pour les législatives dans laquelle ils devront bien se démarquer de nous en allant peut-être jusqu'à nous accuser de collaboration de classe.

— Aurait-il fallu, selon vous, actualiser le programme commun avec vos partenaires pour ce qui concerne le chapitre de la régionalisation et des collectivités locales ?

— Non, je ne le pense pas. Dans le programme commun, sur ce point, on a à peu près tout dit et nous sommes d'accord avec nos partenaires sur l'essentiel. Le programme commun de 1972, au chapitre des collectivités locales est sans doute la meilleure chose que l'on ait faite ensemble (1). Les communistes, même s'ils sont centralisateurs par atavisme historique, sont désormais persuadés qu'il est nécessaire de décentraliser pour aller dans le sens du progrès et de la démocratie.

» J'essaierai toutefois à Grenoble, le mois prochain, au cours d'une rencontre des présidents de conseils généraux socialistes, d'entrer un peu plus dans le détail notamment pour préciser comment il faut concevoir l'accroissement des pouvoirs des exécutifs élus dans les départements. Deux points sont à préciser : avec quel argent accroître ces pouvoirs et comment organiser les services de l'exécutif élu dans le département.

» Le rapport Guichard, s'il a mal pris le problème au départ, fait toutefois sur ce chapitre des réflexions intéressantes. Quant au questionnaire envoyé par le gouvernement à tous les maires, je le trouve tellement préfabriqué que pour ma part je n'y répondrai pas.

— Quelle est la marge d'autonomie qu'un conseil régional dirigé par la gauche peut avoir dans la définition de sa politique ?

— Nous sommes très libres ici en ce qui concerne l'élaboration de notre budget. Pour ma part, je souhaiterais pouvoir aller plus loin dans le prélèvement fiscal par habitant mais mes partenaires communistes renâclent sur ce point. Ils sont tellement attachés aux positions de principe qu'ils en arrivent parfois à s'abstraire de la gestion quotidienne.

» Nous avons une certaine liberté mais bien sûr nous n'avons pas une autonomie telle que nous puissions par exemple mettre en application au plan régional ce que nous demandons dans le programme commun au niveau national. Il ne faut pas rêver. Je me demande même s'il est souhaitable qu'une région ait une politique très différente des objectifs de la politique nationale. Je ne suis d'ailleurs pas fédéraliste. Il faut que l'État fasse appliquer ses lois.

— Dans le cas d'une victoire de la gauche aux prochaines élections, est-il judicieux de n'appliquer qu'à une seule région — la Corse — un statut spécial ?

— Sur ce point, je suis très réservé. Je ne crois pas opportun d'appliquer un statut spécial à une seule région, car on risque d'aller très vite vers le fédéralisme. Autant les limites régionales ou départementales ne me paraissent pas une chose intangible, autant je pense qu'on risque de mettre en péril l'unité nationale si on donne à une collectivité territoriale des pouvoirs différents de ceux des collectivités voisines.

» Il serait plus intelligent de mettre au point un statut régional suffisamment général et ouvert qui permettrait l'expression des différences culturelles de chaque région. Mais ce statut ne doit pas être la consécration des différences régionales. On peut très bien prendre en compte la spécificité de la Corse sans pour autant lui appliquer un statut dérogatoire du statut général.

— Si la gauche arrive au pouvoir, quelles sont, selon vous, les réformes qu'il faudrait appliquer de manière prioritaire ?

— Première priorité incontestable : organiser le transfert des pouvoirs de l'autorité préfectorale aux exécutifs élus dans les départements et dans les régions.

» Deuxième priorité : faire voter une loi cadre ou un texte général fixant clairement le partage des compétences entre l'État, la région et le département, ainsi que le partage des ressources.

» Troisième priorité : organiser les règles essentielles d'une fonction publique départementale. A propos de la région, je ne suis pas sûr que celle-ci ait besoin d'un important personnel, car, selon moi, il ne faut pas que la région fasse trop de tâches de gestion.

» Quant à l'élection des membres du conseil régional au suffrage universel, je ne pense pas que ce soit la première des priorités. Elle viendra comme un couronnement. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Dans la troisième partie du programme commun — « *Démocratiser les institutions, garantir et développer les libertés* » — le chapitre 3 traite les « *collectivités territoriales et de la décentralisation* ». Il est prévu notamment : pour les communes que « *le contrôle a priori du préfet des services de l'État* » sera supprimé ; pour le département, que « *le président et le bureau de l'assemblée départementale assureront l'exécution des décisions du conseil général* » ; pour les régions que celles-ci « *disposeront d'une assemblée élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel* ».

RAPATRIÉS

LE PROJET DE LOI D'INDEMNISATION SERAIT PRÉSENTÉ AU CONSEIL DES MINISTRES LE 26 OCTOBRE

Le conseil restreint, qui s'est réuni mercredi après-midi 21 septembre, à l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a examiné le projet de loi d'indemnisation des rapatriés, qui a été élaboré par M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre.

L'échange de vues a porté essentiellement sur le mécanisme de financement de l'indemnisation, dont l'étalement dans le temps pourrait varier en fonction de différents critères, priorité étant donnée aux personnes âgées.

Le conseil restreint se réunira de nouveau une ou deux fois avant la fin d'octobre pour arrêter le texte qui sera soumis au Parlement.

Le calendrier fixé à l'Élysée prévoit que le projet de loi doit être présenté au conseil des ministres du 26 octobre.

La préparation des élections sénatoriales

SOMME : aucun sortant ne se représente

De notre correspondant

Amiens. — Sur les trois sénateurs de la Somme élus en 1968, il ne reste plus que M. Raymond de Wazières (gauche dém.) après les décès de MM. Pierre Garet (rép. ind.) et Pierre Maille, C.D.P.

M. de Wazières et Mlle Gabrielle-Marie Sellier, remplaçante de M. Maille, ne se représentent pas. Quant à M. Reptin, qui remplaçait M. Garet, il est lui-même décédé, et son siège est vacant depuis décembre 1976.

M. Max Lejeune, député et maire d'Abbeville, président du conseil général de la Somme, président national du Mouvement démocrate socialiste de France et du groupe réformateur à l'Assemblée nationale, a constitué une liste avec MM. Charles-Edmond Lenglet, maire de Frechencourt, président des chambres régionale et départementale d'agriculture, et M. Jacques Mossion, géomètre-expert, conseiller général C.D.S., maire de Doullens, vice-président du conseil régional. M. Max Lejeune estime que la majorité devrait emporter les trois sièges, mais il peut y avoir des surprises. M. Gilbert Temmerman, tête de liste socialiste, maire de Canaples, conseiller général de Domart-en-Ponthieu, qui est issu du mouvement rural de la jeunesse chrétienne, pourrait notamment prendre des voix aux deux colistiers du maire d'Abbeville. D'autre part, une candidature individuelle, celle de M. Pierre Claisse, vétérinaire, conseiller général de Villers-Bocage, premier vice-président du conseil général, apporte un élément supplémentaire d'imprévisibilité. Outre les candidats de la liste communiste, on enregistre deux autres candidatures individuelles : celles de M. Henri Chauchoy, inspecteur d'académie honoraire, et M. Marcel Bouchon, maître d'œuvre en bâtiment à Amiens, président fondateur de la Mutuelle nationale des contribuables.





POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 21 septembre 1977 au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Le communiqué suivant a été publié :

● LA DÉPARTEMENTALISATION DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Sur la proposition des ministres de la justice, de l'intérieur, de la défense et du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, le conseil des ministres a adopté diverses ordonnances portant adaptation de la législation métropolitaine au nouveau département de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces ordonnances concernent, notamment, l'organisation judiciaire, les codes du travail, de la santé publique, de la famille et de l'aide sociale, l'enseignement, l'émission monétaire, la réglementation des prix, le code rural, ainsi que diverses réglementations relatives aux affaires industrielles, agricoles et commerciales, à la circulation et à la navigation, aux communications, à la protection de l'environnement et aux affaires maritimes. Conformément aux dispositions de la loi de départementalisation du 29 juillet 1976, ces ordonnances seront déposées devant le Parlement avant le 1er octobre 1977.

● TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION PARISIENNE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux transports en commun dans la région parisienne. Ce projet prévoit le maintien en vigueur, jusqu'à la fin de 1978, des dispositions de l'ordonnance du 7 janvier 1959 qui a institué le Syndicat des transports parisiens. Cette période transitoire permettra la mise au point des conditions d'application de l'article 6 de la loi du 6 mai 1976, qui prévoit que la région d'Ile-de-France définit la politique régionale de circulation et de transport des voyageurs et assure sa mise en œuvre. Les conditions de la collaboration entre l'Etat et la région seront ainsi déterminées en concertation étroite avec les représentants de l'établissement public régional.

● SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Le conseil des ministres a adopté, sur proposition du premier ministre, cent une mesures de simplification administrative qui seront mises en œuvre avant la fin de cette année. Ces mesures permettront l'accélération de procédures administratives et l'allégement de nombreuses formalités. Elles concernent d'une part la vie quotidienne des Français (notamment dans les domaines de la sécurité sociale, des retraites, du service national, de l'éducation, des *relations des services judiciaires avec* les usagers, des droits des anciens combattants et du permis de chasser) ; elles intéressent d'autre part les relations des entreprises et de l'administration (en particulier simplifications des formalités nécessaires à la création d'entreprises, au remboursement de l'aide de l'Etat au titre du chômage partiel et aux opérations d'exportation).

Les circulaires nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures seront publiées avant le 1er novembre et les arrêtés et décrets avant le 15 décembre 1977. Les ministres, qui ont été invités à veiller *personnellement* à l'exécution de ce programme, en présenteront le bilan au conseil au début de 1978. Les mesures de caractère législatif seront insérées dans *un projet de loi qui sera établi pour la 15 octobre 1977 et discuté au cours* de la prochaine session, en même temps que diverses dispositions proposées par le médiateur.

(Lire page 11.)

● M. BARRE AUX ÉTATS-UNIS

Le premier ministre a rendu compte de la visite officielle qu'il a faite à Washington, du 14 au 17 septembre, à l'invitation du président des Etats-Unis.

Au cours des entretiens qu'en compagnie du ministre des affaires étrangères il a eus avec M. Carter, avec le vice-président Mondale, avec plusieurs membres du gouvernement américain et avec plusieurs membres du Congrès, le premier ministre a évoqué divers grands problèmes actuels : situation économique dans le *monde ; politique de croissance* et de développement de l'emploi menée aux Etats-Unis et en Europe ; problème de l'énergie ; non-prolifération ; relations Est-Ouest ; désarmement ; relations entre pays industrialisés et pays en développement ; situation au Proche-Orient ; situation en Afrique.

Dans le domaine des relations bilatérales entre la France et les Etats-Unis, le premier ministre a souligné l'importance extrême que le gouvernement et le peuple français attachaient à l'adoption rapide de décisions satisfaisantes au sujet de Concorde. Il a fait valoir que l'on escomptait, de ce côté-ci de l'Atlantique, que l'attitude qu'adopteraient les Etats-Unis en cette affaire serait conforme aux principes de libre et honnête compétition dont ce pays s'est toujours dit le défenseur.

● NATIONS UNIES.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la prochaine session *de l'Assemblée générale* des Nations unies et a informé le conseil de la composition de la délégation française qui s'y rendra.

● POLITIQUE DE LA RECHERCHE

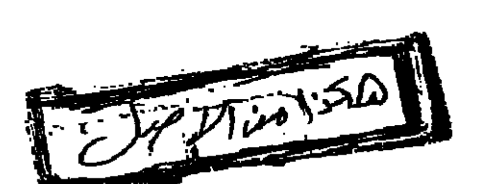
Le secrétaire d'Etat à la recherche a décrit l'effort conduit par la France pour conserver sa place parmi les principales puissances scientifiques. Après avoir connu un ralentissement au début des années 70, cet effort a repris depuis 1975, et place la France au cinquième rang mondial pour la part de la richesse nationale affectée à la recherche. Le secrétaire d'Etat a souligné la nécessité impérieuse de poursuivre et de développer cette action de redressement, et il en a indiqué les objectifs et les moyens. Le développement de la recherche scientifique et technique *est indispensable pour réduire notre* dépendance, en particulier dans les domaines de l'énergie et des matières premières, pour permettre l'adaptation de notre appareil industriel aux changements qui affectent la production et les échanges mondiaux, pour améliorer la santé et la qualité de la vie des Français, en s'attachant notamment à accroître la sécurité et à protéger l'environnement, enfin, pour assurer le rayonnement culturel de la France et sa contribution aux problèmes du sous-développement. Cet effort prendra appui de façon équilibrée sur les universités et les grands organismes scientifiques et *techniques, de façon à assurer la mo*bilisation du potentiel français de recherche par une meilleure interpénétration des disciplines et des équipes.

Le secrétaire d'Etat aux universités a souligné que la recherche universitaire devrait participer activement à ce redéploiement de la recherche nationale et y occuper une place éminente, conforme à la vocation traditionnelle de l'Université.

En matière de recherche industrielle et technologique, le conseil a approuvé les actions prioritaires suivantes : le soutien de l'Etat à la recherche menée par les entreprises sera maintenu et son efficacité renforcée, notamment par la création auprès du délégué général à la recherche d'un comité de coordination de la recherche technique, à compétence interministérielle ; l'action que mène dans ce secteur le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat sera par ailleurs animée et coordonnée par un délégué chargé de la recherche industrielle et de la technologie ; l'accès des petites et moyennes industries aux aides incitatives à l'innovation technique financées par l'Etat sera facilité et élargi, notamment par une déconcentration des procédures. Enfin, les grands organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur seront incités à faire bénéficier les petites et moyennes entreprises des compétences qu'ils détiennent dans des technologies nouvelles.

(Lire page 15.)

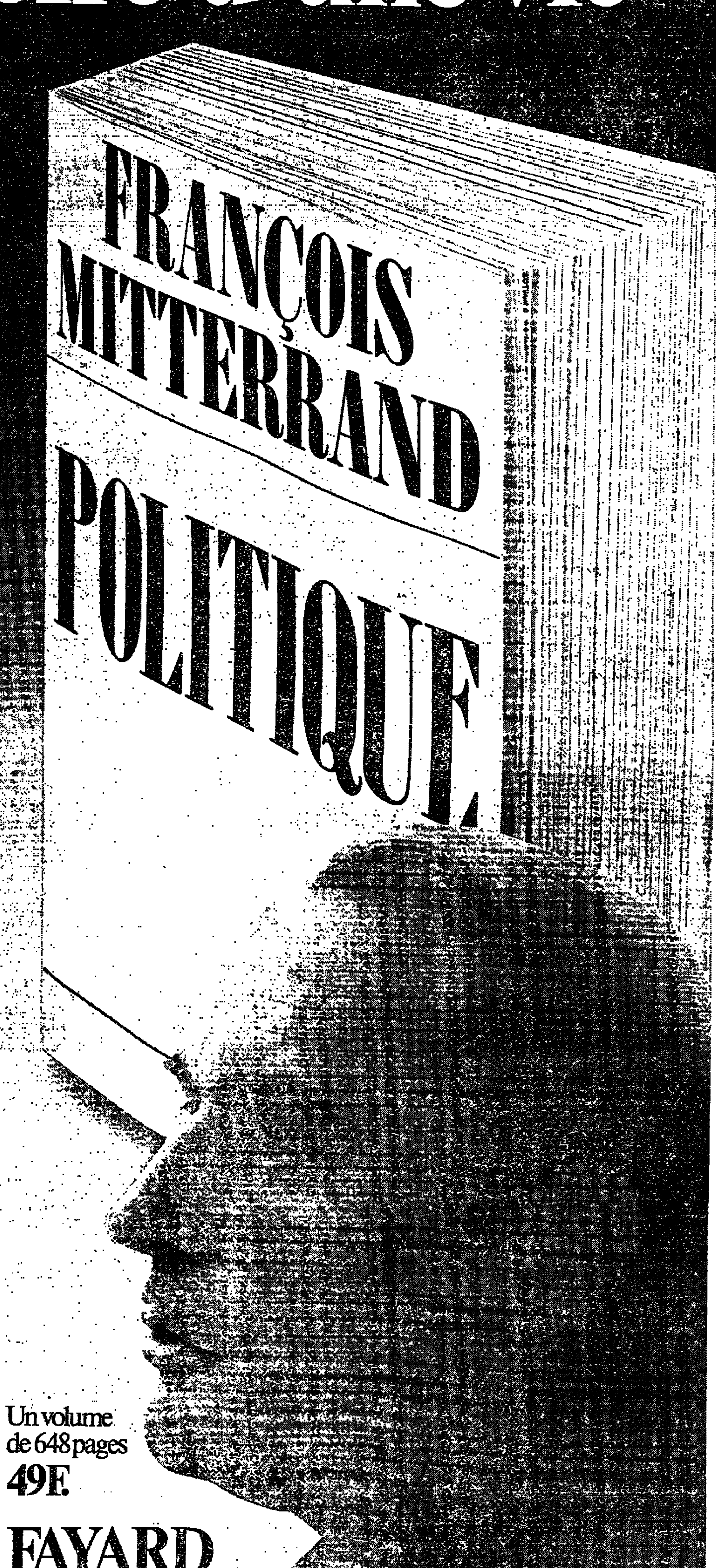




UNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

t robustes
ont faire
elligentes.
tembre
ous-même
essionnaires
ugeot.

L'histoire d'une vie



L'idée de ce livre appartient à l'éditeur et à lui seul. Je n'ai d'aucune façon participé au choix des textes qu'il contient. Pas davantage je n'ai, faut-il le dire, exercé de censure. Bref, je me suis contenté de donner mon accord à qui le demandait. A cela plusieurs raisons. D'abord je n'aurais jamais pu ni voulu entreprendre moi-même les recherches que supposait l'exécution d'un tel projet, dont j'apercevais cependant l'intérêt, du moins pour moi — et quelques-uns. Ensuite, la présence de Georgette Elgey à la tête de l'équipe chargée de réunir les documents et d'établir entre eux l'indispensable lien historique, apportait les garanties de scrupule et de sérieux que requiert toute anthologie.

Je soupçonne enfin l'éditeur d'avoir tablé sur la curiosité que j'aurais à relire, à distance, articles et discours écrits ou prononcés sur le vif, et supputé que je ne résisterais pas à l'envie de les soumettre à l'épreuve du temps. Il ne s'était pas trompé, on le voit. J'en accepte le risque et vais à sa rencontre.

La polémique, cette compagne assidue d'une politique qui s'étend sur plus de trente années, trouvera aliment dans les pages qui suivent et s'y réchauffera. Il me plaît assez de lui fournir une occasion nouvelle, soit de reprendre élan, soit de tomber à plat. J'ai été mêlé à tous — ou presque tous — les combats et les débats d'une époque qui commence avec la Deuxième Guerre mondiale (et même un peu plus tôt puisque figure ici un texte publié dans une revue d'étudiants et qui remonte à l'Anschluss — donc en 1938) et s'achève, provisoirement, en 1977. Les contradictions, les hésitations qui apparaissent ici et là dans ma démarche comportent-elles plus d'enseignements que sa continuité? Aux autres d'en juger bien que j'aie, on s'en doute, mon idée là-dessus. Ce à quoi je croyais à vingt ans, j'y crois encore, la part faite aux questions sans réponse qu'il m'arrive parfois de poser autrement.

Je remercie Georgette Elgey et ses collaborateurs, Jean-Claude Berline, Colette Bourdache, Laurence Soudet et Claude Pédrono du travail accompli. Avec une patience méritoire ils ont dépisté, retrouvé telle incidente, tel bout de phrase dont j'avais perdu le souvenir. **Je leur dois une mémoire neuve de ma propre existence.** Du petit journal du Stalag IX A, *L'Ephémère*, qui portait bien son nom, aux plus récents articles parus dans *l'Unité*, en passant par mille et un discours de congrès, d'assemblée et de radio-télévision, sans oublier les extraits de mes livres que mes différents éditeurs ont très librement permis d'utiliser, rien n'a échappé à leur traque. Je n'avais rien non plus à cacher. Il était facile de s'entendre. Je leur laisse la responsabilité des titres, du découpage des transitions, des commentaires, des références. **Pour le reste, sans doute possible, *Politique* n'a qu'un auteur, celui qui signe ces lignes.**

FRANÇOIS MITTERRAND

Un volume
de 648 pages
49F.

FAYARD

هكذا من الأصل

RÉGIONS

Un entretien avec M. Chirac sur le budget de la capitale pour 1978

• *Obtenir de l'État le transfert des « charges indues »*

• *Accorder la priorité aux logements, à la culture et aux personnes âgées isolées*

En soumettant, lundi 19 septembre, au Conseil de Paris, une délibération qui autorise le financement d'une première tranche de mille cinq cents logements (« le Monde » du 21 septembre), M. Chirac a fait adopter l'un des premiers éléments d'une politique d'ensemble qui est en cours d'élaboration. Celle-ci devrait être définie à l'occasion de la prochaine discussion du budget municipal. Ce budget sera présenté d'une façon simplifiée, par opposition à la procédure minutieuse et détaillée qui était utilisée dans la précédente assemblée. Une présentation plus globale devrait permettre, selon M. Christian de La Malène (R.P.R., premier adjoint), de « juger des choix politico-budgétaires de M. Chirac ».

Avant même que cette politique ne soit définie, l'opposition considère que la crédibilité du gouvernement du maire est « définitivement atteinte ». Elle estime que l'échéance électorale est désormais trop proche : les projets du maire seront perçus comme autant de promesses « démagogiques ».

Mais, disposant en son conseil municipal d'une majorité docile et dominée par le R.P.R., M. Chirac ne peut craindre de voir ses projets mis en péril à l'occasion de la discussion et du vote du budget. Les obstacles à la réalisation de sa politique sont plutôt d'ordre administratif et financier. Sur le plan administratif, le maire se heurte aux habitudes d'une administration municipale peu favorable, semble-t-il, aux méthodes de travail qu'il a introduites, comme aux procédures de décision qu'il a instaurées. Sur le plan financier, les limites tiennent à la rigidité des dépenses budgétaires. Une hausse sensible de la fiscalité pourrait, certes, lui accorder une plus grande marge de manœuvre, mais le maire ne souhaite pas voir augmenter la fiscalité locale de plus de 10 %. Il lui faut donc solliciter le consentement actif de l'Etat au financement d'une politique qui reste à définir.

Ce consentement implique que le ministère de l'économie et des finances reconnaisse qu'il existe des charges indûment supportées par la Ville de Paris.

En reprenant à son compte une revendication déjà ancienne, M. Chirac n'innove pas et reste très en deçà des chiffres avancés par l'opposition. Le P.C., notamment, estime que le montant des charge indues s'élève à près de 1 milliard de francs. Le nouveauté réside dans le fait que, pour la première fois, l'Etat semble faire droit à cette demande.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Interrogé sur la préparation du budget pour 1978, M. Jacques Chirac, maire de Paris, nous a déclaré :

« Pour la préparation du budget, j'ai donné trois orientations : réduire notablement l'augmentation de la pression fiscale, ouvrir une négociation avec l'Etat pour le règlement d'un contentieux d'ordre financier et définir trois priorités d'actions ; il s'agit du programme de construction de logements sociaux, de l'animation culturelle et de l'aide aux personnes âgées, handicapées ou isolées. Pour l'heure, les travaux préparatoires ne sont pas achevés. En ce qui concerne le contentieux financier avec l'Etat, il faut savoir que Paris a toujours beaucoup payé. Cela s'explique par le fait que Paris était une ville riche ; il n'était donc pas anormal qu'elle supportât un certain nombre de charges. Mais cette situation a évolué, la population a diminué et elle a vieilli. Près du tiers des habitants de la capitale ont plus de soixante-cinq ans. La ville doit donc supporter des charges sociales considérables et en augmentation constante. Dans le même temps, les recettes subissent un phénomène de peau de chagrin.

» La politique de décentralisation a vidé Paris de sa substance. La capitale n'est donc plus une ville riche. Elle ne doit sa bonne situation financière qu'à la façon rigoureuse avec laquelle elle a été gérée.

» Nous avons donc engagé avec le ministère de l'économie et des finances des négociations qui devraient nous permettre de récupérer des sommes non négligeables. Ces négociations concernent d'abord la contribution de la ville au déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. La part que prennent les collectivités locales dans le paiement de ce déficit est presque entièrement supportée par le budget de la ville. Il est inscrit au budget 1977, je le rappelle, 495 millions de francs. C'est une somme qui connaît un accroissement considérable chaque année, de l'ordre de plus de 100 millions de francs. Cette augmentation se produit dans des conditions tout à fait contestables pour la ville. D'une part, parce que celle-ci n'est pas maîtresse du prix du ticket de métro, d'autre part, parce que les comptes fournis par la S.N.C.F. ne permettent pas de dégager clairement la justification de ces augmentations. Pour toutes ces raisons, j'ai décidé de bloquer toute dépense supplémentaire. Le second élément du contentieux concerne le coefficient de participation de la ville aux dépenses sociales. Nous souhaitons transférer à l'Etat les charges qui lui incombent, d'autant que nous supportons le poids d'une assistance publique dont le contrôle, en réalité, nous échappe.

» Enfin, nous souhaitons transférer à l'Etat certaines dépenses de police. Je ne suis pas décidé à engager les 296 millions que l'on nous demande pour 1978. C'est un chiffre sans commune mesure avec celui que supportent les grandes villes de province. Il ne s'agit pas de refuser de participer à l'effort engagé pour la sécurité des Parisiens. Bien au contraire, nous fournirons un effort supplémentaire en faveur de la police. Mais nous entendons dépenser les sommes que nous inscrirons au budget de 1978 pour la sécurité de la façon la plus efficace possible. »

Le maire de Paris a ensuite évoqué sa conception de la « démocratie du quotidien » :

« Le moyen de répondre à la contradiction qui existe entre l'aspiration des citoyens à décider eux-mêmes et les contraintes qu'impose le développement des techniques est de promouvoir une véritable concertation. C'est pourquoi j'ai pris l'engagement de n[e] rien arrêter qui n'ait été préalablement concerté et décidé, au sein des commissions extra-municipales notamment. C'est évidemment très difficile à réaliser dans la capitale, étant donné la complexité des problèmes qu'il faut traiter. Il y a également un risque qui est celui de se laisser entraîner dans une voie irréfléchie. Enfin, il y a des obstacles qui tiennent à la machine administrative, qui n'est pas encore familiarisée avec ses nouveaux rouages.

» Mais il y a toujours un certain bon sens qui se dégage de ces concertations et qui permet d'éviter beaucoup d'erreurs. J'espère donc continuer dans cette voie. De plus, je crois aussi beaucoup au développement des associations ; je souhaite d'ailleurs trouver un système de consultation populaire directe ou semi-directe. C'est pourquoi j'encourage le renforcement de la vie associative. »

PARIS CONTRE L'ÉTAT ?

Le maire de Paris poursuit deux objectifs : d'une part, imprimer sa marque personnelle à la gestion de la capitale et faire de celle-ci un véritable modèle de l'action de la majorité qu'il conduit au conseil municipal ; d'autre part, constituer un solide bastion contre un éventuel gouvernement de gauche. Pour réaliser cette double ambition, M. Jacques Chirac a fait des commissions d'arrondissement, par exemple, autant de relais de son action. Il s'adresse, à travers les commissions extra-municipales, à un certain nombre de « clientèles ». Mais il a surtout besoin d'une autonomie que ne lui confère pas le droit commun municipal. Aussi compte-t-il sur sa dimension politique personnelle pour « modifier les équations ».

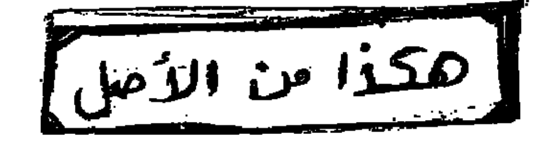
M. Christian de La Malène (R.P.R.) le concède à regret : malgré le nouveau statut et les pouvoirs importants dont dispose le maire, « le cadre rigide et centralisé dans lequel s'insèrent les collectivités locales fait que les limites sont grandes à la réflexion et à l'action d'un maire sur une aussi vaste capitale ». Le premier adjoint rappelle que, pendant la campagne pour les élections municipales, il avait affirmé : « Il faut divorcer avec l'Etat et épouser la région. »

Il n'entre pas dans les intentions de M. Chirac de divorcer, aujourd'hui, avec l'Etat. Certes, il n'hésite pas à bousculer tel ou tel ministre peu enclin à lui donner satisfaction ; mais, souhaitant régler à l'amiable le contentieux financier qui oppose la Ville à l'Etat, il a engagé avec M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, une négociation qui devrait permettre la prise en charge, par le budget national, de dépenses qui, de l'avis de la municipalité, sont indûment supportées par le budget de la capitale.

En revanche, tout se passe comme si le président du R.P.R. se préparait à résister à un Etat qui, demain, pourrait être contrôlé par l'union de la gauche.

Le dosage politique qui a présidé à la composition de l'équipe municipale, comme le comportement du maire et de son entourage, contribuent, dès maintenant, à accréditer l'idée qu'il existe, à l'Hôtel de Ville, un véritable contre-pouvoir. Ainsi, par exemple, lors des réceptions de chefs d'Etats étrangers, M. Chirac n'hésite pas à rappeler ses propres conceptions en matière de politique étrangère. Il dispose, à la mairie, d'un véritable ministère de l'information, dirigé par M. Denis Baudouin, dont le rôle politique ne saurait être limité aux seuls problèmes parisiens. De même, le questeur, M. Roger Romani, est chargé des relations avec le Parlement.

J.-M. C.



... de la capitale pour 1978

ie?

PACKARD

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UNE INITIATIVE DES USAGERS

Un marché commun du téléphone ?

Quatorze associations nationales et internationales concernées par les difficultés que rencontrent les usagers des télécommunications se sont réunies le 15 et le 16 septembre à Paris pour jeter les bases d'une fédération européenne des organisations d'usagers des télécommunications.

Ces travaux préliminaires, organisés par l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT), ont rassemblé des organismes de consommateurs privés, des groupements d'industriels et des associations comprenant ces deux catégories d'usagers : AFUTT (France), Association suisse des usagers des télécommunications (ASUT), European Communications User's Committee (Grande-Bretagne), Eurospace, European Association of Scientific Information Dissemination Centers (EUSIDIC), International Telecommunications Users Group (INTUG), International Press Telecommunications Council (I.P.T.C.) Post Office Users National Council (Grande-Bretagne), Post Office user'Council (Irlande), Sveriges Mekanförbund (Suède), Telecommunications managers association (Grande-Bretagne), Association de utilisadores del telefono y de la Telecomunicacion (Espagne).

Les participants ont insisté sur la nécessité d'harmoniser les services, les matériels et les prix des administrations afin de réaliser un véritable Marché commun des télécommunications.

Certains ont exprimé leur détermination à obtenir des comptes des services des télécommunications. M. Crigton (POUC-Irlande) a, notamment, déclaré : « Il faut que nous soit reconnu le droit de nous occuper des prix et de la qualité du service, puisque ce sont les usagers du téléphone qui sont *les propriétaires du réseau.* »

M. Garcia-Pablos (UTTE-Espagne) a jugé inadmissible que les abonnés espagnols ne puissent pas discuter les clauses qui les lient à leur compagnie du téléphone. « Nous avons formé un recours administratif pour obliger celle-ci à publier ses tarifs qu'elle tient secrets depuis 1959 », *a-t-il précisé.*

Enfin, M. Jean-François Berry (AFUTT-France) a annoncé qu'un comité provisoire était chargé de préciser les objectifs et les moyens de la future fédération européenne des usagers des télécommunications qui ne devrait pas se contenter de rassembler des informations techniques, mais devrait aussi faciliter les discussions avec les administrations afin de faire aboutir les revendications des abonnés.

ALAIN FAUJAS.

URBANISME

● *Une serre sous Beaubourg ?* — M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris, interroge le ministre de la culture et de l'environnement sur la demande de permis de construire déposée pour la construction sur la place du Centre Georges-Pompidou (Beaubourg), en bordure de la rue Saint-Martin, d'une serre de 229 mètres carrés destinée à des expositions florales (*Journal officiel* du 17 septembre). Le député rappelle qu'une servitude de *non aedificandi* frappe cette place, où a cependant été reconstitué l'atelier du sculpteur Brancusi (*le Monde* du 26 juillet).

CIRCULATION

FEUX TRICOLORES SONORES A LILLE

Des feux tricolores sonores viennent d'être inaugurés dans la banlieue lilloise, près d'un ensemble scolaire pour handicapés de la vue.

Lorsque le feu est au rouge, un ronflement prévient le piéton qu'il peut traverser. De tels systèmes existent déjà dans plusieurs grandes villes européennes, notamment en Grande-Bretagne.

TRANSPORTS

● *Le métro en trois langues.* — Un nouveau guide du métro vient de faire son apparition dans les librairies. Sa particularité : il est écrit en trois langues : français, anglais, allemand. Les usagers du métro y apprendront comment lire un plan du réseau, comment établir son itinéraire. Ils y trouveront également la liste des mots et expressions essentiels utilisés sur le réseau, la liste des trois cent cinquante-deux stations, le tracé détaillé des lignes, la liste des principaux monuments parisiens et les stations qui les desservent.

★ *Métro-Guide-Paris*, 110 pages, Edit. Guy Authier.

● *Trop d'avions au-dessus de Chavenay.* — Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a eu du mal à rassurer M. Marc Lauriol, député U.D.R. des Yvelines qui s'inquiétait du trouble qu'apporte aux riverains la multiplication des vols des avions de tourisme autour de l'aérodrome de Chavenay dans les Yvelines.

Dans une lettre du 7 mars 1977, expliquait M. Lauriol, le ministre indiquait que le nombre des mouvements d'avions sur l'aérodrome serait limité à 100 000 par an. Or en 1976, le nombre des vols a été de 142.000. « *Comment*, demande le député, *et dans quel délai envisagez-vous de rendre cette limitation effective étant rappelé que chaque année les nuisances augmentent et que celles subies au cours de ce printemps 1977 atteignent, pour les familles, les limites du tolérable.* »

Réponse du ministre dans le *Journal officiel* du 10 septembre : « *Des études sont en cours et elles pourraient aboutir à partir du printemps prochain.* »

SCIENCES

PAR UN ENSEMBLE DE MESURES PONCTUELLES

Le gouvernement veut encourager la recherche industrielle

MM. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, ont détaillé mercredi 21 septembre, au cours d'une conférence de presse, les mesures visant à favoriser la recherche industrielle et technologique arrêtées le jour même en conseil des ministres (lire page 12).

« *Il faut galoper devant l'innovation* », a déclaré M. Sourdille, affirmant qu'on s'appuie souvent sur les comparaisons internationales pour formuler des « *reproches inexacts* » à l'effort de recherche entrepris en France. Faisant allusion aux nationalisations envisagées par les partis de gauche, le secrétaire d'Etat a rappelé que les grands groupes industriels privés, qui représentent 45 % de l'activité industrielle du pays et 60 % de ses exportations, contribuent pour 80 % à l'effort privé de recherche et de développement ; il a mis en garde contre « *une attitude imprudente à leur égard* », qui conduirait à un « *effondrement de la part de la recherche privée dans l'effort national* ».

M. Monory, pour sa part, a affirmé que « *les pouvoirs publics ne vont pas se substituer aux entreprises privées* », et qu'il s'agit de mettre sur pied des « *mécanismes d'accompagnement et de stimulation* ». Les décisions prises, a-t-il indiqué, permettront notamment à son ministère de se doter de « *moyens plus pratiques* » pour agir dans le domaine de la recherche industrielle ; surtout, elles lui donneront un meilleur outil, estime-t-il, pour aider à la définition d'une politique industrielle globale. Il a enfin souligné que, pour la première fois, les demandes de crédits publics étaient pour 1977 de l'ordre du double des montants disponibles, affirmant que c'est « *la preuve que l'industrie privée fait un effort considérable* ».

Comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 22 septembre, les mesures arrêtées, dont on trouvera ci-dessous l'essentiel, ont notamment pour but de favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises industrielles aux crédits publics de recherche. Aucune décision spectaculaire n'a été prise, ainsi que l'ont souligné les deux membres du gouvernement : il s'agit plutôt d'un faisceau de mesures d'un caractère limité mais dont la mise en œuvre simultanée devrait conduire à une meilleure appréciation des besoins et en matière de distribution des crédits publics à une plus grande adaptation de l'offre à la demande.

Le conseil des ministres a aussi débattu de l'ensemble des problèmes de la recherche. M. Sourdille a rappelé deux axes de la politique de recherche : faire le point, en évaluant secteur par secteur les hauts et les bas de la recherche française et en jugeant de son niveau international ; infléchir la recherche pour qu'elle réponde à moyen terme aux problèmes que posent les grands changements économiques. Pour le premier axe, le secrétaire d'Etat constate que n'existent pas actuellement les moyens de faire une évaluation critique. Quant à l'orientation, la difficulté essentielle vient d'un manque de cohérence entre les secteurs forts de la recherche fondamentale et ceux de la recherche industrielle.

M. Sourdille a fait adopter quelques mesures pour lever les obstacles ; pour l'essentiel, elles facilitent les échanges d'hommes et d'informations entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée d'une part entre la France et l'étranger d'autre part.

LES PRINCIPALES MESURES

● *Maintien du financement public de la recherche industrielle et technologique à un niveau comparable à celui des autres pays industrialisés.* — Ce principe fera l'objet d'une étude du secrétariat d'Etat à la recherche qui proposera pour le 1er janvier 1978 une répartition secteur par secteur.

● *Création d'un comité de coordination interministérielle de la recherche technique.* — Placé auprès du délégué général à la recherche scientifique et technique et réunissant des représentants de tous les ministères concernés (1), il aura pour rôle de définir, secteur par secteur, les grandes orientations que doit suivre l'aide de l'Etat.

● *Rattachement au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du délégué à la recherche industrielle et technologique.* — A la suite de la scission en deux du ministère de l'industrie et de la recherche, le délégué était à la fois rattaché au ministère de l'industrie et au secrétariat d'Etat à la recherche. Son rôle sera désormais de coordonner les actions du ministère en matière de recherche industrielle et d'aider le directeur général de l'industrie à intégrer les préoccupations de la recherche dans la définition d'une politique industrielle.

● *Encouragement à la « diffusion de la technologie ».* — Les grands organismes publics de recherche et les établissements d'enseignement supérieur seront amenés à renforcer leur appui technologique à l'industrie.

Les autres mesures sont notamment destinées à favoriser les P.M.I. Citons notamment :

● *La décentralisation des procédures.* — Les « *points d'entrée* » des dossiers de demande d'aide publique seront désormais régionalisés. Les dossiers seront accueillis par les services extérieurs régionaux des différents ministères. A titre expérimental et dans quatre régions (Rhône-Alpes, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées) l'instruction des demandes inférieures au million de francs sera menée sur place.

● *L'assouplissement de certaines règles financières.* — Les sociétés financières d'innovation verront leurs règles de fonctionnement allégées ; elles pourront bénéficier, dans une certaine mesure, de l'aide au développement ; les sociétés de développement régional recevront du ministère de l'économie et des finances des directives pour les inciter à mieux s'associer à l'effort d'innovation des P.M.I.

(1) Y compris le ministère de la défense et le secrétariat d'Etat aux P.T.T., qui échappent traditionnellement à la coordination interministérielle au sein de l'« enveloppe-recherche ».

RELIGION

JOUR DE PÉNITENCE ET DE MORTIFICATION

Les juifs célèbrent le Kippour 5738

A l'occasion du Yom Kippour, nous publions ci-dessous un article de M. Arnold Mandel. Critique littéraire et chroniqueur à « l'Arche », revue de la communauté juive de France, M. Mandel a déjà publié dans « le Monde » du 19 juillet une « Libre opinion » consacrée à Israël et la Tora. Essayiste, il a publié chez Calman-Lévy un ouvrage sur « la Voie du hassidisme ».

par ARNOLD MANDEL (*)

Cette année, le Grand Pardon juif tombe le 22 septembre, selon le comput hébraïque, 10 Tishri en la nouvelle année 5738, qui a commencé le 1er Tishri (13 septembre) avec la fête ou Roche-Hachana.

Le jeûne total débute la veille au déclin du soleil. Il dure un peu plus de vingt-quatre heures, ne finissant *le jour de Kippour même qu'après* la tombée de la nuit, au moment où les portes du ciel sont censées se refermer. Elles étaient ouvertes durant tout le temps de l'oraison pour accueillir la voix du repentir et l'imploration de miséricorde.

Le Kippour est une grande « fête juive », encore que ce substantif, pour désigner un jour de pénitence et de mortification, convienne assez mal. Le terme biblique de « convocation » est plus adéquat.

Dans Lévitique 23-27, la célébration de Kippour est ordonnée et codifiée : « ... *Ce sera le jour des expiations : vous aurez une sainte convocation; vous humilierez vos âmes et vous offrirez à l'Eternel des sacrifices consumés par le feu...* »

L'universalité de Kippour, le fait qu'il concerne et touche la plus grande partie des quelque quatorze millions de juifs dans le monde, lui confère une vertu de communion sans comparaison avec les autres célébrations mosaïques, y compris le « Pessah », la pâque juive, commémorant l'exode de l'Egypte.

Les « juifs de Kippour », on qualifie ainsi, dans le milieu juif, les non-pratiquants qui, durant toute l'année, ne mettent jamais le pied à la synagogue, mais qui, le jour de Kippour, y affluent et, quand il n'y a plus de place à l'intérieur, stationnent sur le parvis.

Kippour étant voué à la quête de pardon pour les péchés commis, il est logique que les contrevenants attirés aient voix — voix de repentir — au chapitre. Parmi ces assidus intermittents, il y a aussi des agnostiques. La prière dite « Yizkor », pour les parents défunts, contribue beaucoup à la présence sur les lieux de ces areligieux ou irréligieux. Au terme d'une certaine déjudaïsation subsiste souvent encore, à l'état *résiduel, une sorte de shintoïsme* juif au second degré : le culte minimal du culte des ancêtres.

Très probablement moins nombreux que de nos jours, les « juifs de Kippour » ont sans doute existé aussi autrefois. Dans la prière introductive que l'on récite, à voix basse, la veille de Kippour, on demande à Dieu l'autorisation de « prier avec les pécheurs » (avec et pas *pour*).

Du « Kol Nidré » à la « Neïla »

La liturgie de Kippour, pour qui en connaît le sens, est d'un bouleversant pouvoir d'émotion. Hymnes, cantiques, louanges, litanies et élégies alternent. Dans les oratoires orthodoxes où l'assistance comprend l'hébreu liturgique, les fidèles ne se contentent pas de suivre dans le rituel les vocalises du hazane, le ministre-officiant, mais psalmodient ou chantent avec lui.

Tantôt psalmodié et tantôt plain-chant, les oratorios de repentir et de réparation atteignent parfois le point culminant de l'effusion religieuse — surtout dans les petits oratoires de rite hassidique — avec des voix sanglotantes, sans que jamais ce pathétique dépasse ses propres limites, celles qui séparent la ferveur de la frénésie.

Le long office de Kippour a commencé la veille par le « Kol Nidré », *toujours très solennel, cantate chez* les achkénasim — les juifs d'Europe centrale et orientale, — récitatif chez les sephardim — les juifs méditerranéens. En dehors des quelques versions traditionnelles aux auteurs anonymes, la ligne mélodique de cette oraison fut aussi tracée, ou harmonisée, par des compositeurs classiques, dont César Franck. On se perd en conjectures quant à l'origine du « Kol Nidré », dont le contenu textuel ne semble pas pouvoir expliquer suffisamment la charge d'émotion qu'il communique. Les deux *mots « Kol Nidré » veulent dire* tous les serments. C'est, en langue araméenne, une annulation de vœux, en substance. « Nous annulons tous les serments faits et les considérons comme nuls et non avenus ». Il s'agit, en l'occurrence, d'effacer l'éventuel parjure en « anéantissant » sa cause première : la promesse.

Quelques exégètes et rabbins d'antan avaient proposé la suppression *du « Kol Nidré », le considérant* comme immoral dans ses effets possibles, pouvant inciter au faux serment, en raison même de la possibilité d'annulation. Dans la communauté de Barcelone d'avant l'exode juif d'Espagne (1492), il était interdit.

Il s'est cependant maintenu presque partout ailleurs. Le « Kol Nidré » aurait été composé en Espagne par des marranes juifs convertis de force à la religion do*minante, pratiquant officiellement le* catholicisme pour s'adonner clandestinement, avec une profonde et douloureuse ferveur, au culte de l'« hérésie judaïque ». L'annulation se rapporterait alors à la conversion même, à la promesse faite, sous la contrainte, d'adorer la Croix. Or d'innombrables victimes des bûchers de la Sainte Inquisition étaient des marranes, condamnés en tant que relaps pour pratiques juives. Dans un tel contexte, on comprend la connotation pathétique du « Kol Nidré ».

La « Neïla » est la prière de clôture de Kippour. Au terme de la pénitence et du jeûne, la joie revient dans la modulation du cantique. *Confiants* en la mensuétude divine, les fidèles supposent qu'ils sont pardonnés et que sont exaucées leurs prières.

A Paris

Le Kippour à Paris n'est pas tout à fait semblable au Kippour dans les monts de Galilée, ni même à celui du vieux ghetto de Rome, sur les bords du Tibre ou encore à celui d'Anvers, dans la rue du Pélican, peuplée de diamantaires hassidiques. Ici, Kippour n'est pas « dans l'air ». Le promeneur ou le passant, non concerné, remontant les Champs-Elysées ou longeant le boulevard des *Capucines peut ne s'apercevoir de* rien. Cependant, sans parler du classique quartier juif Saint-Paul, avec sa « main street » judaïque, la rue des Rosiers et une partie du 9e arrondissement — le faubourg Montmartre, la rue Richer, la rue Buffault, la rue Cadet, — bruissent, ce jour-là, d'oraisons hébraïques.

Avec ses bars, ses cinémas et ses restaurants, cette zone, qui ne semble pas être de prime abord vouée *à la dévotion, présente la plus forte* densité de synagogues et d'oratoires juifs du Grand Paris. La population juive y est à dominante nord-africaine, tunisienne surtout. La naturelle exubérance méditerranéenne de ces natifs de la Goulette, de Gabès et de Sfax fait l'ambiance, non seulement dans les maisons de prière mais aussi en pleine rue.

Même spectacle — plus haut en couleur encore — dans le secteur central de Belleville et jusqu'à Ménilmontant. En dehors des synagogues régulières, ouvertes toute l'année, de nombreux locaux sont loués et temporairement transformés en lieux de prière. Sans maître-*autel, ni colonnes, ni statuaire*, la Maison de Dieu juive est amovible. Ses fondations importent peu. L'assistance et l'unique présence des rouleaux de la Tora la consacrent et la sanctifient.

On estime la population juive de l'agglomération parisienne à environ trois cent mille personnes. Il serait hasardeux d'avancer un chiffre précis sur la participation à la célébration du Grand Pardon. On peut *cependant l'évaluer à 50 % environ* de ce peuplement. En province, cette proportion est plus élevée. Elle doit approcher les 100 % en Alsace et en Lorraine, notamment à Strasbourg, qui, avec Anvers et Milan, est l'une des métropoles européennes du judaïsme religieux.

La transplantation du jour de Kippour à la latitude de Paris n'a pas été fatale. Sur les rives de la Seine, bien que ce cours d'eau coule au cœur même de la Diaspora, ne se pose tout de même pas la question du psaume 137, celle des exilés près des fleuves de Babel : « *Comment chanterions-nous le cantique de l'Eternel sur une terre étrangère ?* »

(*) Romancier et essayiste.

A Paris

TROIS PAROISSES CÉLÉBRERONT DES « MESSES ACCORDÉES A LA SENSIBILITÉ DES TRADITIONALISTES »

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, actuellement à Rome avec les évêques de la région parisienne pour leur visite ad limina *auprès du pape, a récemment décidé de désigner trois paroisses parisiennes pour célébrer chaque dimanche à partir du 23 octobre, une messe selon le rite de Paul VI, qui soit accordée à* « la sensibilité des traditionalistes ».

D'autre part, devant la récente assemblée du conseil presbytéral de Paris, le cardinal a affirmé : « Il convient que cesse le scandale de l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. (...) J'entends prendre en main directement l'avenir de l'action juridique. J'ai demandé à Mgr Pézril, aux Frères Hiret et Coloni d'être mes délégués. »

هكذا من الأصل

SIEGE KASHIMA. LE CENTRE FAMILIAL DE CONFORT ET DE LOISIRS LIGNE ROSET.

Kashima, c'est beaucoup plus qu'un siège. Roset l'a conçu pour vous, pour votre confort. Et parce que chacun de vous est différent, Kashima n'a pas une seule forme, mais toutes les formes que votre imagination voudra lui donner. Kashima existe en beaucoup de matières et en beaucoup de coloris. Kashima de Roset, c'est votre confort comme vous avez envie de vivre votre confort. Et pourquoi ne pas l'acheter à crédit?

Le catalogue 77-78 vous sera remis dans nos magasins ou vous sera envoyé contre 8 F en timbres poste.

ligne roset

Paris et région parisienne

75002 127 bd de Sébastopol, Ligne Roset
75007 7 rue de Solférino, Le Bihan
75007 189 bd St-Germain, Ligne Roset
75009 40 bd Haussmann, Ligne Roset, Galeries Lafayette
75009 64 bd Haussmann, Ligne Roset, Printemps
75011 25 fg Saint-Antoine, Le Bihan
75014 94 bd du Montparnasse, Jamica
75016 104 rue Michel-Ange, Ligne Roset
75018 57 bd Barbès, Ligne Roset
60100 Creil/Nogent, centre commercial Escale, av. de l'Europe, S.N.A.
77000 Melun 3 av. du général-Patton, Profil
78630 Orgeval, centre commercial Nationale 13, Art de Vivre
91000 Evry, centre commercial régional Evry 2 centre, Ligne Roset
93380 Pierrefitte, 129 bd Jean-Mermoz, Ambiance
94014 Créteil, centre commercial régional Créteil soleil, niveau haut, Ligne Roset
94150 Rungis, centre commercial de Belle Epine, Galeries Lafayette
94210 La Varenne, 81 bis av. du Bac, Formes Actuelles
94270 Kremlin-Bicêtre, 43/45 av. de Fontainebleau, Baudry

Province

01000 Bourg-en-Bresse, 10 rue Gambetta, Formes Contemporaines
01170 Gex-Maconnex, l'Habitation
01450 Poncin St-Jean-le-Vieux, Meubles Perraud
02200 Soissons, 1 rue du Commerce, Dermagne
03100 Montluçon, 4 bd de Courtais, La Calèche
03000 Moulins, 8 rue du 4-Septembre, Larmé
04200 Sisteron, 28 rue Saunerie, Meubles Bouisson
05000 Gap, 53 rue Carnot, Hermitte
05100 Briançon, 37 av. de la Gare, Hermitte
06500 Menton, 17 av. Carnot, Meubles Sélection
06000 Nice, 8 rue Halevy, Meubles Sélection
06000 Nice, 17 rue Raiberti, Euromeubles
06400 Cannes, 100 rue d'Antibes, Miami
06160 Juan-les-Pins, 103 bd Wilson, Verner
06700 St-Laurent-du-Var, Bretelle Cap 3000, av. Léon-Béranger, Ligne Roset
08000 Charleville-Mézières, 51 cours Aristide-Briand, Ligne Roset-Module
09400 Tarrascon/Mercus, RN 20, Meubles Ferré
10000 Troyes, 14 rue Colbert, Ligne Roset 3
11000 Carcassonne, 6 rue Victor-Hugo, boutique Garance
11100 Narbonne, 28 bis et 30 rue Droite, Formes
12000 Rodez, 37 rue Beteille, Masson
13006 Marseille, 31 cours Lieutaud, Lignes nouvelles
13000 Marseille, 59 bd Rabateau, Ligne Roset
13700 Marseille-Vitrolles, galerie marchande Carrefour, Déco 3000
13100 Aix-en-Provence, 16 cours Sextius, Ligne Roset
14000 Caen, 3 quai de Juillet, Ligne Roset
14800 Deauville, 38 rue Désiré Le Hoc, Tragin
15000 Aurillac, 27 rue des Forgerons, Artco
17000 La Rochelle, 6 rue du Palais, Antarrieu
18000 Bourges, 13 rue Coursarlon, Ligne Roset
19100 Brives, 14 av. du maréchal-Foch, Catherine Granet
21000 Dijon, 3 rue Chaudronnerie, Ligne Roset
22000 St-Brieuc, 7 rue Houvenagle, Modulor
24100 Bergerac, 40 rue neuve d'Argenson, Fray
24000 Périgueux, 3 quater rue des Jacobins, Novamob
25000 Besançon, 4 rue de l'Orme de Chamars, Koenig
25200 Montbeliard, 22 rue des Febvres, Cheval
26100 Romans, Le Neuilly place Jean-Jaurès, Espace Contemporain
26000 Valence, 8 rue Ferdinand-Marie, Espace Contemporain
27000 Evreux, 66 rue Joséphine, Ligne Roset
28000 Chartres, 28 rue porte Morard, Ligne Roset
29000 Quimper, route de Bénodet, Style et Décor
29200 Brest, 33 ter rue Traverse, Ligne Roset
29210 Morlaix, 57 rue de Paris, Exameuble
30100 Alès, 47 rue d'Avéjean, Renvier
30200 Bagnols/Cèze, av. du Pont, Renvier
30000 Nîmes, 1 bd Amiral-Courbet, Renvier
31000 Toulouse, 21 rue du Taur, Dalet
31000 Toulouse, 1 rue Ozenne, Ligne Roset
32000 Auch, route de Toulouse, Nogues
33700 Bordeaux-Mérignac, 209 av. de la Marne, route Cap Ferret, Domus
33500 Libourne, 78 rue Gambetta, Ligne Roset
34000 Montpellier, 24 av. du pont Juvénal, Renvier
35000 Rennes, 67 bd de la Tour d'Auvergne, Ligne Roset
35400 St-Malo, 50 rue Ville Pépin, l'Echoppe
37000 Tours, 21 rue Charles-Gilles, Profil
38000 Grenoble, 9/11 bd Maréchal-Joffre, Ligne Roset
38000 Grenoble, 35/37 rue des Déportés du 11/11/1943, Interiora
38000 Grenoble, 2 et 3 av. Rhin et Danube, Raffin
38300 Bourgoin-Jallieu, 33 rue de la République, Vivier
39000 Lons-le-Saulnier, 15 av. d'Offenbourg, Décor 39
40100 Dax, 3 rue Saint-Vincent, Sailhan
42110 Feurs-Civens RN 82, Centre Meubles
42000 St-Etienne, 10/21 rue Léon-Nautin Coursol
43000 Le Puy, 11 rue Porte-Aiguière, Geneste et Bordat
44000 Nantes, 3 rue Franklin, Ligne Roset
44000 Nantes, 1 rue Voltaire, Ligne Roset
44600 St-Nazaire, 36 rue Albert-de-Mun, Herveau Brisson
45200 Montargis, 53 rue du Général-Leclerc, Saigot
45000 Orléans, 101 rue Bannier, Ligne Roset
46000 Cahors, 6 place St-James, Couderc
47000 Agen, passage d'Agen, Environnement Futur
49308 Cholet, 17 rue Clemenceau, Chenuet
49000 Angers, 23 rue St-Julien, Ligne Roset
51000 Reims, 56 place Drouet d'Erlon, Ligne Roset
54000 Nancy, 14 rue Raugraff, Ligne Roset
56000 Lorient, 39 cours de la Bove, Ligne Roset, Civel Décor
57602 Forbach, 80/96 rue Nationale, Cahen
57000 Metz, 8 place St-Louis, Ligne Roset
58000 Nevers, 4 place du Lycée, Jancyr
59240 Dunkerque, 15 place de l'Europe, Meubles Coppin
59100 Roubaix, 15 rue Vieil Abreuvoir, Ligne Roset
59190 Hazebrouck, 57 Grande Place, Meubles Coppin
59000 Lille, 68 rue d'Esquermoise, Mobilier d'Aujourd'hui
59300 Valenciennes, 34/36 rue de la Vieille Poissonnerie, Belin
62000 Arras, 16 place de la Vacquerie, Climats d'Aujourd'hui
62400 Béthune, 650 bd Poincaré, Grim
62200 Boulogne/Mer, 89 Grande-Rue, La Meublerie
63000 Clermont-Ferrand, 18 av. des Etats-Unis, Ligne Roset
64600 Biarritz-Parme, av. du Mal-Juin, Ligne Roset
64000 Pau, 11 rue Léon-Daran, Trivium
65420 Ibos-Tarbes, route de Pau, Flash Mobilia, M.D.F.
66000 Perpignan, 51 av. du Gal-de-Gaulle, Ligne Roset
67000 Strasbourg, 27 rue du Dôme, Actuel 3
68100 Mulhouse, 7 rue Schlumberger, Ligne Roset
69002 Lyon, 41 rue de la République, Ligne Roset
69003 Lyon, centre commercial de la Part-Dieu, Galeries Lafayette
69006 Lyon, 1 quai du Général-Sarrail, Ligne Roset
71200 Le Creusot, 103 rue du Mal-Foch, Cottin
72000 Le Mans, 115 rue Nationale, Noël Bellier
73100 Aix-les-Bains, 7 av. de Tresserve, Ligne Roset
74000 Annecy, 53 rue Carnot (angle av. de Brogny), Ligne Roset
74100 Annemasse, 16 rue du Chablais, Moenne-Loccoz
74800 La Roche/Foron, 33 rue des Afforêts, Moenne-Loccoz
76000 Rouen, 4 pl. de la République (près pont Corneille rive droite), Ligne Roset
76000 Rouen, 29 av. de Caen, Froger
76600 Le Havre, 47 pl. de l'Hôtel-de-Ville, Galerie Espace
76600 Le Havre, 7 rue Casimir-Périer, M.A.B. Décoration
79000 Niort, 23 rue Sarrazine, Bordet & Fils
81000 Albi, 18/38 rue de l'Hôtel-de-Ville, Fabre
82130 Villemade-Lafrançaise, nationale 127, Coustou-Lartigues
83400 Hyères, 9 av. Lyautey, Le Franc
83360 Port-Grimaud, les Trois Dauphins
83100 Toulon, 2 place de la Liberté, Décotec
83600 Fréjus, 450 av. Aristide-Briand, Sélection Design
84000 Avignon, 6 rue Rappe, Ligne Roset
85100 Les Sables-d'Olonne, 8 rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Meubles R.Y.
85000 La Roche-sur-Yon, 4 rue du Lycée, Viva
86100 Châtellerault, 115 rue Jean-Jaurès, Dupont
87000 Limoges, 14 rue Elie-Berthet, Guénand
88100 St-Dié, 48 rue Thiers, Bucher
89000 Auxerre, 29/32 place de l'Hôtel-de-Ville, Ligne Roset
90000 Belfort, 28 rue Thiers, Ligne Roset

Principauté de Monaco

Monaco, 57 rue Grimaldi, Sélection International

Allemagne

Bureau Roset, 7032 Sindelfingen Calwerstrasse, 52

Belgique

Anvers, S.P.R.L. Liebens Meir 44
Binche, 1 rue de Mons, Metens meubles S.P.R.L.
Brugge, Noordzandstraat, 61 Intoplan De Ster
Bruxelles, 6 place Fontenas, Ligne Roset
Galerie de la Toison d'Or, Ligne Roset
52 rue de l'Ecuyer, Vanderborght
Charleroi, 43 rue de Marcinelle, Barigand-design
Courtrai, 24 Oudenaardsesteenweg, Delmi-décor
Waterloo, 283 chaussée de Bruxelles, Eurodesign
Diest, Leuvensteenweg, 6, F.A.H. Mommaerts
Liège, 23-24 quai de Gaulle, J. Ballegeer contemporain
11 et 13 rue Mean, Décor danois
Lokeren, 97 Gentsesteenweg, Van Der Broecke
Mol, markt 34, Van Der Voort meubelen
Mons, 21 et 26 rue des Fripiers, N-Form
Mortsel-Antwerpen, Woning en Bureelinrchting Liebens Statielei 89
Namur, rue des Fossés Fleuris J.E. Beaufays contemporain
Tournai, 5 rue Perdue, Environnement 2000

Luxembourg

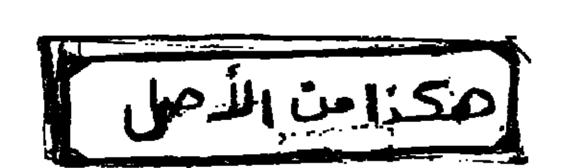
Esch-sur-Alzette, 3 rue Zenon Bernard, Lavandier

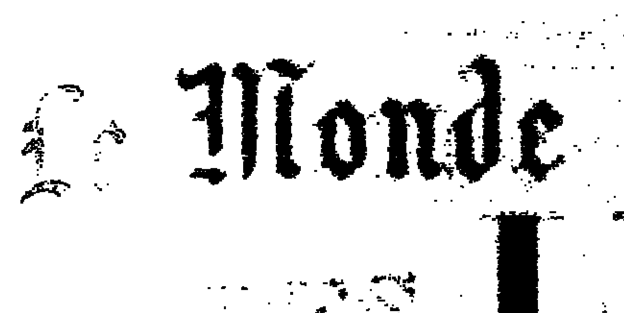
Suisse

Genève, 5 grand'rue, Ligne Roset

LIGNE ROSET. 163 MAGASINS POUR MEUBLER VOTRE IMAGINATION.







SOCIÉTÉ

LE « PLAN D'ACTION » POUR LA JEUNESSE

Les oublis de M. Dijoud

Le « plan d'action » de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (« le Monde » du 21 septembre), a surpris par la diversité et le nombre des réformes proposées, mais aussi par sa liberté de ton.

« La France, a-t-il déclaré, doit avoir une politique globale de la jeunesse. » Est-ce à dire que ses prédécesseurs ont été incapables d'en imaginer une ? « Il faut, a-t-il ajouté, faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, en tenant compte de leurs aspirations. » Qu'en dit le premier ministre qui, il y a moins d'un mois, à Colmar, invitait précisément les jeunes chômeurs à renoncer à leurs aspirations pour occuper le premier emploi disponible (« le Monde » du 25 août) ? Le service militaire est inadapté ? Qu'à cela ne tienne, M. Dijoud — qu'en pense le ministre de la défense ? — propose d'instituer un service national civil. L'orientation est un des points noirs de la formation des jeunes ? On leur proposera des « documents attrayants » élaborés — enfin ? — par de « véritables professionnels de l'information ».

On pourrait multiplier les exemples de reproches voilés ou directs que M. Dijoud a ainsi adressés à ses collègues.

On trouve de tout dans le plan du secrétaire d'Etat. Tout n'y est pas nouveau. Ce qui frappe le plus, ce sont les encouragements prodigués aux jeunes à participer plus nombreux à la vie politique et sociale, à siéger dans les commissions départementales compétentes en matière d'environnement et à prendre en charge l'organisation de leurs loisirs. M. Dijoud ne dit pas quelles initiatives précises il compte prendre dans ce domaine. Mais la philosophie participative qui sous-tend son « plan d'action » *doit être soulignée.*

Le chômage et la drogue ?

Mais l'imposante série de mesures passe étrangement sous silence certains *problèmes épineux* : le chômage et la drogue, notamment. On objectera qu'ils ne relèvent pas directement de la compétence du secrétaire d'Etat. Mais, outre que M. Dijoud *a prouvé* qu'il savait s'écarter de son sujet, cet « oubli » n'est pas un hasard.

M. Dijoud croit à une jeunesse, dans sa très grande majorité, « heureuse, équilibrée et raisonnable ». Il l'a fait constater « scientifiquement » par sondage (« le Monde » du 10 septembre), il ne manque aucune occasion de le répéter ; sa politique découle directement de cette « révélation ». Ce choix est, à un double titre, dangereux. D'abord parce que les chômeurs, les drogués et les marginaux — fussent-ils en petit nombre — méritent, par définition, davantage d'attention que les autres. Ensuite, parce que les maux dont souffre une société sont parfois plus révélateurs que ses signes apparents de vigueur. Que penserait-on d'un médecin qui, négligeant *les symptômes circonscrits, mais* douloureux, d'une maladie, délivrerait un certificat de bonne santé ?

La politique de M. Dijoud est ambitieuse. Il lui faut pour la mener à bien l'adhésion des intéressés, des moyens et du temps. Des « états généraux » vont être organisés dans chaque département pour recueillir l'avis des jeunes sur ces mesures.

Des moyens, M. Dijoud n'en a guère. Le projet de budget de son secrétariat d'Etat (« le Monde » daté 11-12 septembre) reste très inférieur à ses ambitions. Mais il n'est pas inquiet.

Du temps — eu égard à ces projets, — il en faudra beaucoup. Bien plus que la durée moyenne des secrétaires d'Etat à la jeunesse et aux sports ces dernières années ; plus que la gauche pourrait en laisser à la majorité. M. Dijoud table sur sa longévité et sur l'appui du premier ministre, qui ne lui est pas encore acquis. Nul ne saurait lui reprocher son optimisme. Mais celui-ci n'est pas nécessairement un gage de succès.

BERTRAND LE GENDRE.

DÉFENSE

Nominations militaires

• *Le général Michel Duval reçoit sa quatrième étoile*

• *Le général Lucien Bourgue est gouverneur militaire de Marseille*

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 21 septmbre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Michel Duval.

[Né le 15 avril 1920 à Paris et ancien élève de Saint-Cyr, Michel Duval a été blessé et fait prisonnier en juin 1940. Il s'évade pour servir dans l'infanterie coloniale en Afrique et participe aux campagnes d'Algérie, de Corse, de France et d'Allemagne jusqu'en 1945. Il est ensuite affecté en Indochine, en Afrique et en Algérie.

Il sert à la division « organisation » de l'état-major des armées en 1963 et commande, en 1966, le régiment d'infanterie de chars de marine. Après plusieurs postes d'état-major, il commande en 1972 la 33e division militaire de Nantes. Il est placé, en 1975, auprès du ministre de la coopération, Pierre Abelin, comme chef de la mission militaire de coopération et, à ce titre, il est chargé des contacts avec le gouvernement tchadien lors de la libération de Mme Claustre.

Depuis février 1977, le général Duval est inspecteur des forces extérieures et des troupes de marine.]

Sont nommés : commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, le général de division Georges Maldan ; gouverneur militaire de Marseille, commandant la 53e division militaire territoriale, le général de division Lucien Bourgue ; major régional de la IIIe région militaire (Rennes), le général de division Pierre Caillat ; sous-chef d'état-major des armées, le général de brigade Victor Loizillon ; chef de la division « organisation logistique » de l'état-major des armées, le général de brigade Jean Jarrige.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Bernard Franchet ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Bonnemaison.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Paul Vaujour ; général de brigade aérienne, les colonels Edgard Pintor et Paul Simonet.

Est nommé adjoint au général inspecteur technique de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jacques Roger.

● SERVICE DE SANTE. — Est nommé chef de la mission médicale française à Abidjan (Côte-d'Ivoire), le médecin général Georges Boube.

● GENDARMERIE. — Est promu général de brigade, le colonel Robert Andraud. Est nommé commandant des forces de gendarmerie d'outre-mer, le général de brigade Paul Bagarie.

A Brest

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR ADJOINT DE L'ARMÉE CHINOISE REND HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

La délégation d'officiers généraux et supérieurs de l'armée chinoise conduite par le général Yan Cheng-wu, chef d'état-major adjoint des forces armées, était, mercredi 21 septembre, à Brest (Finistère), l'hôte de la marine nationale et notamment du vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle.

Le général Yan Cheng-wu s'est rendu à bord de la frégate lance-engins *Duguay-Trouin*, où il était accueilli par le vice-amiral d'escadre de Gaulle, commandant l'escadre de l'Atlantique.

Le général Yan Cheng-wu, en s'adressant au vice-amiral d'escadre sur le pont de la frégate, lui a exprimé *« tout le respect qu'avait eu le président Mao pour le général de Gaulle et la profonde admiration du peuple chinois pour le grand président de l'Etat français qu'avait été le général de Gaulle ».*

Pour sa part, le vice-amiral d'escadre a rappelé que le général de Gaulle avait été un *précurseur en renouant* le premier les relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.

ÉDUCATION

M. JACQUES NARBONNE EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

M. Jacques Narbonne, conseiller d'Etat, ancien conseiller technique au cabinet du général de Gaulle, vient d'être nommé président du *conseil d'administration* du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.). Le conseil comprend seize membres, dont trois représentants du personnel et neuf membres de droit.

Outre M. Jacques Narbonne, trois personnalités ont été nommées par le ministre de l'éducation *« en raison de leur compétence et de la nature de leurs activités »* : Mme Jacqueline Beytout, président-directeur général du journal *les Echos* ; MM. Guy d'Aboville, président du groupement des professionnels de l'audio-visuel, et Robert Pontillon, président de la commission d'aide électronique à l'enseignement de la Fédération des industries électroniques, membre du haut conseil de l'audio-visuel et maire (socialiste) de Suresnes.

[Né le 5 février 1918 à Courtenay (Loiret), agrégé de lettres, M. Jacques Narbonne est successivement professeur aux lycées de Lille, de Bordeaux et Jacques-Decour à Paris (1943-1948), puis chargé d'enseignement à la faculté des lettres de Caen, assistant à la faculté des lettres de Paris (1951), détaché au C.N.R.S. en 1955. Membre du comité national de la recherche scientifique, il est chargé de mission (1959), puis conseiller technique (1963-1967) au cabinet du général de Gaulle, président de la République. En 1965, il est nommé inspecteur général de *l'instruction publique et, en 1967*, conseiller d'Etat. M. Jacques Narbonne a été chargé par le gouvernement de présider une commission de réforme de l'enseignement de l'architecture. Son rapport, remis à Mme Françoise Giroud, secrétaire *d'Etat à la culture en 1976, est* très sévère à l'égard de la politique menée jusqu'alors et préconise, notamment, l'instauration de la sélection des étudiants en architecture (« le Monde », du 21 juin).]

● *Un directeur d'école a été suspendu en Martinique*, et plusieurs autres pourraient l'être prochainement en Guadeloupe, *pour avoir participé au mouvement* de grève lancé par les syndicats antillais les 15 et 16 septembre.

Mme MARIE-MADELEINE DE MONTERA QUITTE LE CABINET DE M. RENÉ HABY

Mme Marie-Madeleine de Montera, conseiller technique au cabinet de M. René Haby, va quitter ses fonctions le 26 septembre prochain. Elle était chargée notamment des relations publiques, des questions d'édition et d'enseignement audiovisuel. Elle ne sera pas remplacée, *mais ses* attributions seront réparties entre différents collaborateurs du ministère. Les relations avec la presse seront assurées par M. Claude Lafond, chef du service d'information, en liaison avec M. Claude Prioux, directeur de cabinet. Les attributions pédagogiques reviendront à M. Jean Pénard, conseiller technique.

Mme de Montera, qui avait occupé le même poste au cabinet de M. Joseph Fontanet lorsqu'il était ministre du travail, puis de l'éducation nationale, dirigera le service information et communication de Rhône-Poulenc.

LE SNES ET LA PUBLICITÉ POUR LA RÉFORME HABY

« Des chances égales dans tous les cartables », tel est le thème d'une publicité en faveur de la réforme Haby, projetée presque chaque jour sur les chaînes de télévision, entre deux « spots » publicitaires pour d'autres... produits.

A ce propos, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) vient d'écrire aux directeurs de TF 1 et Antenne 2, ainsi qu'à M. Jean-Claude Servan-Schreiber, directeur de la Régie française de publicité.

Le secrétaire général du SNES demande aux directeurs de chaînes *« dans quelles conditions »* ils ont *« pu accepter un procédé qui fait dérogation tant aux règles de la publicité qu'au cahier des charges qui s'impose à votre maison et qui vous oblige, en matière de communiqués du gouvernement, de les présenter comme tels aux téléspectateurs ».*

Il demande d'autre part au directeur de la R.F.P. quel *« contrôle »* il a *« effectué sur ce produit »*. *« Persuadés*, ajoute-t-il, *quant à nous, qu'il s'agit d'une publicité mensongère, nous sommes prêts à en faire la démonstration ; nous aimerions connaître les tarifs qui ont été consentis au ministère de l'éducation et savoir s'il nous serait possible d'en bénéficier aux mêmes conditions. »*

[M. Jean-Claude Servan-Schreiber, directeur de la R.F.P., nous précise qu'une circulaire du premier ministre ordonne à la R.F.P. de diffuser les publicités pour les campagnes des grands services publics. Les scénarios ou les films sont envoyés par les ministères et c'est le premier ministre qui détermine les tarifs (ceux-ci sont inférieurs à ceux payés par les autres clients). La R.F.P. n'a pas à contrôler les messages du gouvernement.

La publicité pour la réforme Haby ne déroge donc pas à la règle. Il y a d'ailleurs des précédents tels que la campagne sur le service national, la lutte contre le cambriolage ou le recrutement des pompiers. Mais c'est la première fois que le thème de la campagne fait l'objet d'un débat politique dans le pays.

Le SNES ne peut prétendre à faire lui aussi de la publicité. Il peut simplement engager la procédure du droit de réponse.]

L'UNCAL RELANCE SON ACTION REVENDICATIVE DANS LES LYCÉES

L'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) a fait *« le bilan de la rentrée »* au cours d'une conférence de presse réunie à Paris le 21 septembre. Selon le président de l'UNCAL, M. Frédéric Meignan, *« la pénurie est alarmante dans les lycées, dont les effectifs ont sensiblement augmenté cette année ».*

Pour remédier à cette situation, *« désastreuse malgré les déclarations d'auto-satisfaction de René Haby »*, les comités d'action lycéens vont faire campagne autour de cinq revendications : déblocage d'un crédit d'urgence pour les locaux vétustes, dédoublement immédiat des classes de plus de trente-cinq élèves (pour arriver à un maximum de trente), augmentation de 26 % des bourses (pour arriver à la somme de 200 francs), réouverture des inscriptions à l'Université, allocation pour tous les jeunes à la recherche *d'un premier emploi.*

L'UNCAL va, d'autre part, mener campagne dans les lycées pour faire élire le maximum de délégués lors des élections aux conseils d'établissement, qui se *dérouleront* en octobre prochain.

● RECTIFICATIF. — La proposition de loi de M. Guy Guermeur, votée en juin dernier par l'Assemblée nationale, ne prévoit pas d'aide de l'Etat pour la construction des établissements privés, contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article intitulé : « Un revirement *brutal. » (Le Monde* du 22 septembre.) Elle prévoit seulement une participation de l'Etat à la construction des ateliers mis en place par la réforme Haby.

AÉRONAUTIQUE

Une reprise de la production de Concorde aboutirait à des pertes considérables

estime une commission parlementaire britannique

De notre correspondant

Le rapport de la commission parlementaire britannique sur Concorde intervient au cours d'une semaine décisive pour l'avenir du supersonique franco-britannique. *Celui-ci sera-t-il ou non autorisé* à continuer à atterrir à Washington ? Pourra-t-il se poser à New-York ?

Théoriquement, le président Carter, *qui reçoit* actuellement partisans et adversaires de Concorde, doit prendre une décision au cours des tout prochains jours.

Londres. — La commission parlementaire de vérification des comptes publics a confirmé, mercredi 21 septembre, dans un rapport que la production de Concorde devra être arrêtée dans le courant de l'année prochaine. *« Il ne semble pas qu'il soit pratiquement possible d'aller au-delà du programme de production des seize appareils autorisés »*, souligne la commission. En fait, les représentants du gouvernement avaient déjà abouti aux mêmes conclusions et avaient indiqué, à plusieurs reprises, que l'extension du programme de production ne pourrait être envisagée que si de nouveaux clients se manifestaient *et si* le prix de vente des appareils couvrait les coûts de production. La commission parlementaire estime que, *« même avec de nouvelles commandes substantielles, une reprise de la production aboutirait à des pertes considérables »*. La société Bristish Aerospace a déjà dû ralentir sensiblement sa production, notamment en réduisant de moitié (de six mille à trois mille) le nombre des ouvriers affectés à la construction de Concorde.

Le rapport de la Commission indique que, sur les seize appareils prévus, le Royaume-Uni en construit huit. Pour le moment, neuf appareils sont achetés (cinq à British Airways, quatre à Air France). En tout état de cause, le contribuable britannique aura à supporter une perte de 200 millions de livres (1 700 millions de francs) résultant de la limitation du programme de fabrication, sans parler des 560 millions de livres représentant la part — étalée sur quinze ans — de la Grande-Bretagne dans les coûts de recherche et de développement. Le rapport, critiquant les méthodes de financement gouvernemental, recommande qu'à l'avenir *un contrôle normal des coûts* soit appliqué dès le début d'un programme financé par des fonds publics.

Du côté syndical, un représentant des travailleurs de la chaîne de construction de Filton, près de Bristol, a déclaré qu'il était temps que les ouvriers soient fixés clairement sur leur sort et qu'ils sachent s'ils seront ou non sacrifiés en échange d'un contrat passé avec les Américains pour *l'entretien et les réparations.*

Plusieurs députés ont annoncé leur intention de lutter pour assurer la survie de l'appareil franco-anglais. — H. P.

[C'est en juillet 1978 que la construction du seizième exemplaire, en cours de chantier à Filton, sera achevée. Les deux gouvernements sont convenus de longue date de ne pas lancer la production d'une nouvelle série tant que le marché sera ce qu'il est actuellement dans l'attente d'une décision d'atterrissage aux Etats-Unis. En 1977, la France, sans la participation de la Grande-Bretagne, a consacré 20 millions de francs à l'étude théorique d'un Concorde de seconde génération, et elle prévoit d'en dépenser dix nouveaux en 1978.]



Le Monde DES LIVRES

La « Légende des siècles » de Marguerite Yourcenar

● *Marguerite Yourcenar élargit la geste individuelle jusqu'à l'histoire totale.*

DANS ses *Souvenirs pieux*, Marguerite Yourcenar était partie à la recherche de son ascendance maternelle. Le Hainaut, le pays de Liège, ses ancêtres belges dont elle n'avait même pas connu la plus proche, sa mère, morte dix jours après sa naissance. Aujourd'hui, c'est la branche paternelle et la France du Nord dont celle-ci est issue.

Ce second volet du diptyque est encore plus beau que le premier. Et d'abord parce que le projet s'y définit plus largement. A la poésie, à la généalogie, à l'histoire, à la sociologie, cette sociologie du dix-neuvième siècle si féroce pour les femmes qui s'épanouissait dans *Souvenirs pieux*, s'ajoute ici une philosophie. Elle donne au dessein son ample profondeur. C'est un peu sa *Légende des siècles* que Marguerite Yourcenar vient d'écrire, loin de toute pompe et de toute éloquence, avec son art chaleureux et dru. Et cela tient à la composition même de son livre, qui ne cherche pas à flatter le lecteur.

La première partie s'ordonne en un prologue épique où la géographie et l'histoire des Flandres sont survolées dans une vision lucrécienne. Elle est d'une race très pure, au fond, cette Franco-Belge dont, de part et d'autre de la frontière, presque tous les ancêtres ont parlé le flamand. Peignant sa famille, Marguerite Yourcenar n'a pas craint de remonter au déluge, en tout cas à ces paysages vides de toute empreinte humaine sinon animale. Mais pour elle l'animal ne souille jamais la terre. C'est une des grandes affirmations répétées dans *Archives du Nord* sur des modes divers. « *Contemplons plutôt ce monde que nous n'encombrons pas encore... Dans les marécages gorgés d'eau, un canard plonge, un cygne, qui prend son élan pour regagner le ciel, fait son énorme bruit de voiles déployées, les couleuvres glissent silencieusement sur la mousse ou bruissent sur les feuilles sèches, de raides herbes tremblent au haut des dunes...* »

Des Celtes à la Révolution française, Marguerite Yourcenar marche à pas de géant. Quand les archives sont muettes, ce sont les grands mouvements des temps anciens qui lui rendent ses ancêtres : pèlerinages, croisades. Quand les documents se mettent à parler, à partir du seizième siècle où un petit personnage nommé Cleenewerk, avant de se donner au dix-huitième siècle du Crayencour, devient visible (Cleenewerk, c'est-à-dire « N'en fait guère » n'a son pendant que dans l'anglais *Doolittle)*, c'est la signature de deux des siens au bas d'une condamnation pour sorcellerie au dix-septième siècle ou le départ pour l'émigration en 1973 qui servent de jalons à l'histoire.

(Copyright Tim.)

Un extraordinaire roman familial

Et tout d'un coup le livre tourne. D'épique il devient romanesque. Du sort commun il passe au destin des individus, et des gros plans vont surgir : le grand-père, Michel-Charles ; la grand-mère, Noémi ; leur fils enfin, cet autre Michel dont naîtra plus tard Marguerite. Une tranche de passé qui va des dernières années de Louis-Philippe aux toutes premières du vingtième siècle, et un extraordinaire roman familial.

Il repose en partie sur la vie tumultueuse de celui qui occupe désormais toute la scène et qui touche de si près la narratrice. Mais, une fois de plus, Marguerite Yourcenar ne raconte que ce qu'elle n'a pas connu : la jeunesse de son père, marquée par tant d'aventures. Les unes viennent du sort, les autres d'un caractère qui ne se soumet à rien. Dès l'enfance, une fugue : à l'université, le coup de tête d'un engagement ; à l'année, deux désertions, la première pour une dette de jeu qui ne peut être acquittée, la seconde pour une femme dont l'absence n'est pas supportée. Michel, qui s'était enfui en Angleterre lors de son premier abandon de poste, a ravi là-bas, sans scrupule, cette Maud inoubliable à son bienfaiteur. Sept ans de vie de bohème anglaise et d'expédients lui ont révélé une autre société que la sienne dans laquelle, finalement, il respire mieux.

Mais la passion passe, la mésalliance est évitée, l'Angleterre quittée. Le jeune homme, condamné par ses incartades à demeurer hors des frontières de son pays, est ramené à son milieu du moins par son père, qui le marie dans la meilleure société. Un proscrit se range-t-il ? Une seconde phase mondaine, brillante, menée de casino en casino, de Monte-Carlo à Ostende, et jusqu'à Kiev, s'ouvre dans la vie de Michel, qui paraît avoir épousé deux femmes, Berthe et sa sœur Gabrielle, qu'un divorce, mal toléré à l'époque, associe au couple. « *Trois personnes semblent, dix ans durant, glisser sur une piste de patinage aux accents des valses à la mode, sous un éclairage qui fait penser à ceux de Toulouse-Lautrec.* » Puis, soudain, tout s'éteint : la mort frappe les deux jeunes femmes à trois jours d'intervalle.

JACQUELINE PIATIER.

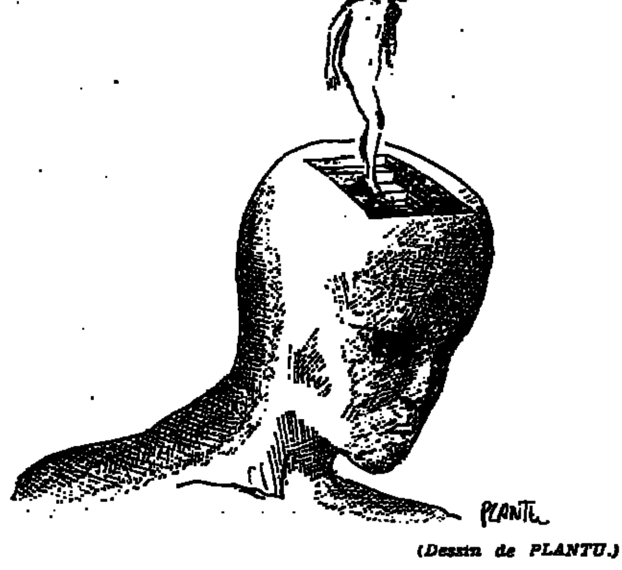
(Lire la suite page 22.)

« Les Remembrances du vieillard idiot »

● *Le silence d'Adolphe et la vieillesse d'Alfred.*

LE troisième âge redevient un sujet romanesque. On ne saurait dire qu'il soit dépeint sous des traits avenants. Dans la société moderne, c'est trop souvent le désespoir qui lui fait escorte, et la dérision qui lui donne rendez-vous.

L'originalité du premier roman de Michel Arrivé, professeur de linguistique à Nanterre, connu pour ses travaux sur Jarry, vient de ce qu'il nous met en présence d'un « vieillard » de quarante ans, Alfred Hellequin, le narrateur, qui s'est retiré, depuis quelques semaines ou quelques mois, dans un hospice. Pourquoi cet ancien professeur d'université s'est-il enfermé de son plein gré à l'asile de Châtel-sur-Loire, où il passe des jours tranquilles et mornes, parmi de pauvres et désastreux visages ? On le découvrira peu à peu à travers les trois récits qui s'entrecroisent constamment dans le livre de Michel Arrivé : la chronique, que tient Alfred Hellequin de sa vie à l'hospice, les souvenirs de sa « vie d'autrefois », et des fragments de la biographie critique d'Aldophe Ripotois, qu'écrivit le narrateur, pendant sa carrière universitaire.



(Dessin de PLANTU.)

Un « tourniquet » d'angoisses

Dans les deux premiers récits, Alfred Hellequin, s'adressant à lui-même, emploie le « vous de politesse » : « *Depuis combien de temps êtes-vous à l'hospice de vieillards de Châtel-sur-Loire ? Vous ne savez plus très bien : le temps s'écoule sur vous sans douleur, rythmé par les repas, le sommeil, les menues activités de la vie quotidienne...* » L'emploi du « vous », le ton légèrement cérémonieux, salonard, d'Alfred Hellequin, font ressortir, par contraste, le caractère sordide, la misère du monde qui nous est dépeint. La biographie d'Adolphe Ripotois, auteur inconnu et professeur de sciences naturelles, est écrite à la troisième personne, mais dans le même « style soigné », parfois « un peu compassé », avec la marque de la pédanterie universitaire, qui vient s'y ajouter par intermittence.

C'est justement son rôle social, cet esprit de sérieux, cette pédanterie, que le narrateur a délaissés, comme on se délivre d'un mensonge qui cachait l'insignifiance. Alfred Hellequin n'est guère indulgent avec son passé d'enseignant. « *Votre « cours »*, dit-il, *finissait par prendre les apparences d'une sorte de déploration collective.* » L'échec de sa « *ridicule aventure avec F...* », une étudiante pour laquelle il voulait se tuer — mais il a manqué jusqu'à son suicide, — n'est pas la vraie raison de son entrée à l'hospice. Il faut en chercher le motif dans le désintérêt croissant qu'il éprouvait à l'égard de lui-même. Durant sa « vie d'autrefois », il était emporté dans un « tourniquet » d'angoisses, lorsqu'il s'avouait son imposture et sa médiocrité. A l'asile, ses angoisses, enfin, l'ont abandonné, car, déchargé de son « personnage », il a définitivement accepté son néant. Il s'est enseveli dans le temps immobile des vieillards, avec « *une ombre de satisfaction* ».

La biographie d'Adolphe Ripotois, qu'accompagnent quelques textes de cet étrange professeur de sciences naturelles, éclaire de manière indirecte la « personnalité » du narrateur. Si Hellequin s'est naguère passionné pour Ripotois, c'est sans doute qu'il se retrouvait dans celui-ci. Adolphe nous livre la vérité d'Alfred. Aventurier du langage, Adolphe, qui publia, jadis, un livre intitulé *la Mutilation*, n'a cessé de « mutiler » ses écrits, pour aboutir au silence : à la fin de sa vie, il ne pouvait (ne voulait ?) plus ni écrire ni parler. S'interrogeant sur Ripotois, le narrateur en est venu à s'interroger sur lui-même. Le mutisme d'Adolphe renvoie au gâtisme précoce d'Alfred.

Hellequin nous suggère qu'on vieillit très vite dans nos sociétés, et Ripotois qu'on y parle pour ne rien dire. Ils en tirent tous deux les conséquences. Les amateurs de pathétique ne trouveront pas leur nourriture dans le roman de Michel Arrivé. Le ton n'y perd jamais la froideur qui convient à cette peinture de l'indifférence.

FRANÇOIS BOTT.

★ LES REMEMBRANCES DU VIEILLARD IDIOT, de Michel Arrivé. Flammarion, 154 p., 32 F.

EMBRASSER LE MONDE !

« LES ENFANTS DU PARC » de Pierre-Jean Rémy

DEUX livres d'un coup, après une douzaine, au moins, en dix ans : Pierre-Jean Rémy se moque qu'on l'accuse de trop écrire, et il a bien raison. Fait-on grief au pommier de crouler sous les pommes, au fou de vivre sa chimère ? En veut-on à l'enfant de supplier qu'on l'aime ?

Pour attendrir, *les Enfants du parc* comptent sur le moment le plus troublant de la vie, l'adolescence, et ils en jouent triplement. Ce sont en effet trois récits d'éducations sentimentales qu'entremêlent des narrateurs de soixante, quarante et vingt ans, réunis par convention dans une même maison feutrée de Regent's Park, et en qui l'auteur, il l'avoue, se projette.

Contemporain du second, il attribue à l'aîné de ses doubles un passé emprunté, en clair ou à demi-mot, aux nombreux romans d'apprentissage des années 30, notamment ceux de Gide, Martin du Gard, Lacretelle, Larbaud, Supervielle, Arland, Giraudoux, Cocteau et Aragon. A son cadet de vingt ans, plus féru d'action que de culture, il prêtera le goût des musiques criardes de 1975 et certains faits divers violents de ces derniers mois.

Il aimerait que, ainsi truffés de réminiscences et de fictions foisonnantes, ses propres souvenirs des années 50-60 expriment, pour tout son milieu et sur trois générations, la quintessence de la jeunesse. D'après ses incidentes d'auteur, qui rappellent celles du *Journal des faux-monnayeurs*, et l'espèce de théorie échevelée qu'il publie d'autre part — *Si j'étais romancier*, — Rémy ne désespère pas de refléter son époque entière, de brasser l'ensemble du réel à la façon du « mentir vrai » d'Aragon, bref, d'embrasser le monde...

LE rêve de romanesque et d'universalité est courant chez les autobiographes, qui semblent y chercher une excuse, au demeurant inutile. Notre plaisir n'est jamais si vif que quand ils cèdent sans alibi au leur, qui est d'abord de sauver le temps perdu en se racontant par le menu, sans omettre la moindre odeur de phosphatine.

par Bertrand Poirot-Delpech

Avec Rémy, nous nous retrouvons vite en pays de connaissance, puisque tous ses livres, et singulièrement les derniers, renvoient à son univers personnel. Revoici donc les racines angoûmoises, l'enfance auvergnate, le Paris de la plaine Monceau et de la Closerie, les vacances studieuses face au Ventoux, la Genève des palabres diplomatiques et des bouquinistes, le Londres des bouges et des parcs après l'averse, sans oublier la prodigieuse érudition, qui entoure chaque sensation de références éclectiques à la littérature, à la peinture, à la musique, et jusqu'aux guides touristiques ou aux magazines de mode.

Car les femmes reprennent aussi leur ronde, d'autant plus obsédante que les personnages sont saisis à l'âge où on découvre le plaisir avec fringale. La crise de 1929 et l'Algérie s'effacent derrière la hantise des bourgeois de vingt ans, après comme avant la guerre : dans les cocktails ou les « surboums », à coups de porto ou de vin tiède, au son du ragtime ou des Platers, comment s'y prendre pour se retrouver seul avec une personne du sexe opposé, et qui couche ?

SELON la tradition du milieu, qui veut que les garçons s'amusent au-dessous de leur rang et épousent au-dessus, moyennant diplômes, défilent d'abord les bergères, les bonnes et les gitanes aux appétits sans histoires. Des Suzon, les chérubins passent ensuite aux comtesses et aux amies de maman. A condition toutefois qu'elles gardent le port mystérieux d'Ava Gardner et des ventres sans plis quand s'entrouvre leur peignoir, au saut du bain.

Les narrateurs répugnent, en effet, toutes générations confondues, à la moindre flétrissure. L'un d'eux se déprend tout à coup d'une confidente très aimée, uniquement parce qu'il a surpris sur son corps les atteintes minuscules de la trentaine. La lâcheté vilaine de rompre pour trois rides lui fait moins horreur que de pactiser avec un vieillissement synonyme d'impuissance, et auquel il se fait fort d'échapper.

Idéalement, la femme doit rester une vierge lisse de seize ans, glisser dans une prairie au soir de noces désuètes et laisser deviner, sous sa robe de liberty, des seins de nacre aux odeurs de cannelle. Il s'en faut, bien sûr, que toutes les cousines de goûters dansants égalent ces créatures de rêve pour photographies de Hamilton, et il arrive le plus souvent que nos amateurs de beauté intacte restent comme interdits devant elle. Mais seul paraît compter ce vertige d'un sein surpris entre deux chemises, sorte de talisman contre la mort.

(Lire la suite page 22.)

LE DÉLIRE NARCISSIQUE DE BUKOWSKI

● *Comment la folie ordinaire fracasse le rêve américain.*

« *BUKOWSKI pleure dans des hôtels minables. Bukowski est un grand angoissé* » : c'est ainsi que se définit cet auteur encore inconnu en France, mais pas pour longtemps

Lorsque *les Mémoires d'un vieux dégueulasse* ont paru en début d'été, ce fut la surprise mitigée (1). Les péripéties fornicatoires de cet employé de la fonction publique américaine semblaient moroses et la verdeur de son écriture paraissait enfantée par l'alcool, ce compagnon fidèle de dame solitude. Il faut savoir que Bukowski passe des années à écrire et à vivre, comme une bouteille vagabonde sur les vagues, sans jamais arriver en vue des plages mythiques de la gloire, de l'amour. Donc, frustration. Cependant sa tendresse secrète laissait déjà pressentir autre chose.

Voici, plus vite qu'on ne l'attendait, « l'autre chose ». Lire son dernier recueil de récits, magistralement traduit par Bizot et Mercadet dans le langage cru d'une certaine jeunesse d'aujourd'hui, quel choc, quelle délectation et quel privilège. Dépassant la pitié complaisante de soi et des autres, Bukowski nous fait cadeau d'une vingtaine d'histoires courtes, dix à vingt pages, crevant la page imprimée, vous emportant comme une lame de fond implacable, comme un maelström d'immondices, et de pureté, au-delà de la « distanciation », du confort, de l'indifférence.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 24.)

(1) Les Humanoïdes associés, L. F. Edition, voir *le Monde* du 19 août 1977.

la vie littéraire

Le dernier avatar d'Alexis

La bande dessinée est en deuil. Alexis est mort. Il avait trente ans et pas un ennemi, chose rare pour un homme de son talent. Dès ses débuts à *Pilote*, en 1968, il s'était imposé comme un dessinateur hors de pair : un coup de crayon magistral, avec juste ce qu'il faut de caricature pour introduire la dérision dans une réalité moins banale qu'elle n'en a l'air. Beaucoup d'auteurs se sont faits scénaristes pour lui, pour voir leurs rêves parodiques exprimés à la perfection : Fred dans *Time is money* (Dargaud, 3 vol.), Gotlieb dans *Cinémastock* (Dargaud, 2 vol.), Lauzier dans *Al Crane* (à paraître chez Dargaud). Lob et Gotlib encore dans *Superdupont* (à paraître chez Audie). Son œuvre personnelle, il avait eu l'imprudence de la remettre à plus tard ; quelques histoires courtes, réunies dans *Avatars et coquecigrues* (Ed. Audie), montrent combien il a eu tort : ses avatars (métamorphoses) représentent l'apogée d'un dessin balzacien qui devine toujours le monstre derrière l'homme ; ses coquecigrues, totalement délirantes, sont des histoires drôles qui ne pourraient pas être racontées sans le dessin, et même sans un dessin parfaitement contrôlé, capable de changer de style à volonté.

Le vrai visage de Lautréamont

Enfin, nous découvrons le vrai visage de Lautréamont. Jusqu'à présent, nous ne connaissions de lui que des portraits imaginaires. Selon François Caradec, Alvaro Guillot-Munoz avait trouvé une photo d'Isidore Ducasse, en 1925 à Montevideo. Mais en 1927, à Buenos-Aires, la police lui prit ce document.

Aujourd'hui, Jacques Lefrère publie dans un livre intitulé *le Visage de Lautréamont* (Ed. Pierre Horay) une photographie du poète. Jacques Lefrère a fait des recherches à Tarbes et à Pau, pour retrouver les années qu'y passa Isidore Ducasse de 1859 à 1867. C'est au cours de son enquête qu'il a mis la main sur cette photo du poète. Elle figurait dans l'album de famille de Georges Daret, qui fut un ami de Lautréamont. On y voit un jeune homme aux cheveux bouclés avec ce « regard empreint d'une mélancolie farouche », dont parlait André Breton.

Lisez d'abord...

Jean-Pierre Ramsay est un obstiné. S'il confesse aujourd'hui — ce qui est à son honneur — que le roman *Forteresse Solitude* de Pierre Barluet qu'il publia voici quatre mois n'a pas connu le succès, c'est pour faire savoir qu'il refuse quand même cet échec. Ainsi va-t-il remettre ce livre en librairie avec sur chaque pile cet appel à la clientèle : « *Chers amis, Pierre Barluet n'est pas encore connu.* Forteresse Solitude *est son premier livre. Nous sommes heureux de publier ce très beau roman d'aventures et nous voudrions vous faire partager ce plaisir. Je vous propose de le lire et, s'il ne vous plaît pas, de le retourner à notre maison d'édition. Nous nous offrirons en échange un autre livre à choisir dans notre catalogue* »

Un nouveau romancier

Avec ou sans concours extérieur, les comédiens qui écrivent le font le plus souvent pour raconter leur vie. Avec plus ou moins de bonheur aussi. Le comédien romancier est une espèce plus rare, et Jacques Dufilho a décidé d'en être. Le Smerdiakov des *Frères Karamazov* des années 1945-1946 au Théâtre de l'Atelier, signe en cette rentrée littéraire son premier roman à la Table ronde, *la Route de Compostelle*. Voilà donc Dufilho dans le sillage d'autres gens de théâtre, telles Silvia Monfort et Annie Duperrey, que tenta avant lui la fiction romanesque. Tentation dans son cas quelque peu provoquée, puisque l'éditeur, dans son « prière d'insérer » nous indique : « *L'idée de demander un livre à Jacques Dufilho était simple. Moins simple était de prévoir ce qu'il écrirait...* » Le livre étant publié, on en déduit que l'éditeur a été satisfait. Ce qui est la moindre des choses.

Le temps des jeans

Des « jeans » ne sont jamais que des « jeans », c'est-à-dire, pour reprendre la définition du Petit Robert : « *Un pantalon de toile solide, très collant, à la mode après guerre.* » Non, des « jeans », c'est — ou plutôt c'était — un symbole, un signe de reconnaissance, un refus et peut-être également une manière d'habiller la mauvaise conscience de l'Occident.

Dans *Des jeans* (à l'Atelier du Gué, 78 p., 10 F), Jacques Goulet, qui appartient à la première génération « jeans généralisée », évoque la nostalgie d'une adolescence en « blue-jeans aux profils de révolution ». Ses notations ne manquent pas de pouvoir d'évocation et l'autobiographie se coule habilement dans ce vêtement vivant. Une apologie des « jeans » alors ? Non. A l'heure où ils se mondialisent et se banalisent, ils signifient moins une révolte qu'un nouveau conformisme. Mais la silhouette féminine qu'ils dessinent poursuit et émeut encore Jacques Goulet.

Erasme et les bonnes manières

« *Rire de tout ce qui se dit ou se fait est d'un sot ; ne rire de rien est d'un stupide. Rire d'un mot ou d'un acte obscènes marque un naturel vicieux. L'éclat de rire, ce rire immodéré qui secoue tout le corps et que les Grecs appelaient pour cela le secoueur, n'est bienséant à aucun âge, encore moins à l'enfance* », écrit Erasme de Rotterdam dans *la Civilité puérile*, traité d'éducation à l'usage des enfants de la Renaissance. La première édition date de 1530. Ramsay en propose une autre dans une nouvelle collection, « Reliefs », où seront présentés des textes peu connus d'illustres auteurs du passé.

Dans sa préface à *la Civilité puérile* (138 p., 32 F), l'historien Philippe Ariès observe : « *Pourrait-on imaginer au dix-neuvième ou au vingtième siècle qu'un grand écrivain, érudit et philosophe, un Nietzsche, un Thomas Mann, un Sartre, parvenu au faîte de sa célébrité, prenne la peine de rédiger un manuel de politesse enseignant gravement comment se tenir à table, se moucher, cracher ou pisser, marcher dans la rue et poser ses pieds, regarder son voisin, etc ?* » C'est pourtant ce que fit Erasme dont l'autorité fut telle que, longtemps, d'un homme qui commettait quelque balourdise, on disait : « *Il n'a pas lu* la Civilité puérile. » En outre, comme le rappelle Alcide Bonneau dans une notice sur les livres de civilité composés depuis le seizième siècle, de *l'Eloge de la folie* à celui des bonnes manières, Erasme devait susciter une postérité littéraire rarement à la hauteur de son modèle.

Entrez donc !

A quoi sert la *famille* ? Dans notre société industrialisée, les sociologues l'ont souvent réduite à sa seule fonction affective ou idéologique, ou encore éducative. Dans le dernier numéro de *la Revue française de sociologie* (28 F, 82, rue Cardinet, 75017 Paris), une intéressante étude d'Agnès Pitrou, du C.N.R.S., montre qu'elle joue un rôle *économique* important (quoique difficilement chiffrable) par le truchement des « services en nature » que se rendent, au nom des liens de parenté, les différentes générations.

Au sommaire du même numéro, on peut lire notamment des artistes sur l'accès des ouvriers à l'artisanat et au commerce, sur le rôle de l'information dans les luttes menées par les organisations de consommateurs ou sur la sociologie en Finlande.

Ajoutons que ces thèmes d'actualité sont éclairés avec précision, sérieux et clarté, au long de travaux susceptibles de fournir des éléments de réflexion à de nombreux lecteurs qui ne soient pas des sociologues de métier. Reste à souhaiter que beaucoup de curieux franchissent — pour leur plus grand bien... — l'austère couverture rouge de la « R.F.S. ». de la « R.F.S. ».

vient de paraître

Romans

ALBERT MEMMI : *le Désert*. — Un conte oriental tirant une leçon de sagesse des aventures d'un prince exilé, en Afrique au quinzième siècle. (Gallimard, 200 p., 33 F.)

VERCORS : *les Chevaux du temps*. — Dans ce roman, l'auteur donne libre cours à son penchant pour les « histoires extraordinaires ». (Tchou, 252 p., 45 F.)

JEANNE CHAMPION : *les Gisants*. — L'étrange mort d'une jeune fille. L'enquête policière « aboutira à une sorte d'autopsie de notre société ». (Calmann-Lévy, 250 p., 39 F.)

MICHEL CAZENAVE : *les Fusils de l'IRA*. — Cet auteur consacre sa première tentative romanesque au terrorisme irlandais. (L'Herne, 212 p., 42 F.)

DOMINIQUE MARION : *la Chasse à l'orchidée*. — Les « orchidées » ce sont les lesbiennes, héroïnes de ce second roman préfacé par Topor. (Laffont, coll. « Participe présent », 199 p., 28 F.)

Essais

Alceste et l'Absolutisme. — Cet ouvrage réunit des textes élaborés autour de « la présentation du *Misanthrope* par l'équipe du Théâtre national de Strasbourg en janvier 1977 ». (Ed. Galilée, 141 p., 33 F.)

Lettres étrangères

ETIENNE BARILIER : *le Chien Tristan*. — Grandeur et dérision du romantisme. Sur une trame policière, un roman métaphysique. Le septième ouvrage, en français, d'un écrivain suisse, né en 1947, et qui compte. (L'Age d'homme, Lausanne, 300 p., 39 F.)

FRANZ WERFEL : *l'Etoile de ceux qui ne sont pas nés*. — Ecrit entre 1943 et 1945, terminé deux jours avant la mort de Werfel, en Californie, ce livre, un des grands romans utopiques allemands avait paru en traduction française chez Plon (1950). Préfacé par Gérard Klein et traduit par Gilberte Marchegay. (Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », 602 p., 69 F.)

Politique

THIERRY PFISTER : *les Socialistes*. — L'univers de l'appareil et des cadres du parti socialiste, par notre collaborateur du service politique. Des secrets de famille, des rites, des hommes (Albin Michel, 215 p., 33 F.)

Polémique

GEORGES SUFFERT : *Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment*. — Après Paul Guth, le directeur adjoint de la rédaction du *Point* s'adresse à la jeunesse, qui est décidément l'objet de beaucoup de sollicitude. (Albin Michel, 185 p., 27 F.)

Souvenirs

ANNE GRUNER SCHLUMBERGER : *la Boîte magique ou les sources du pétrole*. — L'invention du potentiomètre et ses suites dans la prospection pétrolière racontées par la fille de Conrad Schlumberger. (Fayard, 242 p., 49 F.)

CLAUDE LIPSKY : *l'Affaire*. — Claude Lipsky et son affaire du Patrimoine foncier, racontés par lui-même depuis la prison où il reste encore détenu. (Presses de la Cité, 252 p., 45 F.)

PIERRE POUJADE : *A l'heure de la colère*. — Le « papetier de Saint-Céré » raconte sa vie et ses campagnes. (Albin Michel, 253 p., 39 F.)

Philosophie

NIETZSCHE : *la Naissance de la tragédie*. — Textes et variantes établis par Colli et Montinari. Tome I des « Œuvres philosophiques complètes ». (Gallimard, 566 p., 90 F.)

Cahiers Spinoza, I. — Ces cahiers se donnent pour tâche de contribuer à éclairer les discussions sur Spinoza, son œuvre et son influence. Ce premier Cahier étudie surtout les rapports du spinozisme avec Marx et Freud. (Ed. Réplique).

FRANÇOIS LARUELLE : *le Déclin de l'écriture*. — Le quatrième livre d'un philosophe dont s'affirme l'originalité, dans la double filiation de Deleuze et de Derrida. (Aubier - Flammarion, coll. « La philosophie en effet », 283 p., 69 F.)

Documents

J.-P. BARDOU, J.-J. CHANARON, P. FRIDENSON, J.-M. LAUX : *la Révolution automobile*. — Une histoire mondiale de l'automobile et des bouleversements technologiques et économiques qu'elle a apportés. (Ed. Albin Michel, 382 p. 59 F.)

Sciences humaines

LUCIEN GOLDMANN : *le Structuralisme génétique*. — Deux textes inédits de Lucien Goldmann suivis d'un hommage à son œuvre. (Ed. Denoël, 304 p., 17 F.)

ALAIN TOURAINE : *Un désir d'histoire*. — L'itinéraire intellectuel et politique d'un sociologue engagé. (Ed. Stock, 275 p., 40 F.)

Histoire

ROBERT-JEAN LONGUET : *Karl Marx, mon arrière-grand-père*. — Le visage familier et vivant de Marx, par le petit-fils de Jenny Marx et du communard Charles Longuet. (Stock, 248 p., 38 F.)

FRANÇOIS KERSAUDY : *Stratèges et Norvège 1940 ; les Jeux de la guerre et du hasard*. — La bataille de Norvège, de sa préparation à son dénouement. (Fayard, 286 p., 45 F.)

FRANÇOIS BROCHE : *Alexandre Ier Louis Barthou*. — Un récit de l'attentat du 9 octobre 1934 contre le roi de Yougoslavie et de ses origines. (Balland, coll. « Les grands crimes politiques », 199 p., 39 F.)

en poche

Freud et la tradition mystique juive

FREUD a toujours revendiqué sa judéité et il ne doutait pas qu'il y eut un lien entre le fait qu'il soit juif et sa découverte de la psychanalyse. Celle-ci, selon David Bakan, prolonge la pensée mystique juive, dont elle serait un avatar laïque. En d'autres termes, Freud, incroyant certes, mais inconsciemment attaché à la foi de ses ancêtres, aurait trouvé, probablement à son insu, dans la Kabbale, réinterprétée au dix-septième et au dix-huitième siècle par deux « messies », Sabbataï Zevi et Jacob Frank, à la fois un encouragement à secouer le joug de la loi mosaïque et l'inspiration cryptomnésique de la plupart de ses intuitions.

Cette thèse, originale et solidement argumentée, se heurte au fait que Freud ne connaissait *ni* l'hébreu ni la Kabbale. C'est là, pour David Bakan, un « point mineur », l'essentiel étant pour lui, « l'esprit kabbalistique qui imprégnait la culture dont Freud était issu ». D'autre part, l'antisémitisme, si intense et si répandu alors, expliquerait qu'il ait tu le rôle que la tradition mystique juive jouait dans sa pensée. Peut-être.

David Bakan est plus convaincant lorsqu'il dévoile des similitudes troublantes entre la psychanalyse et la littérature kabbalistique, particulièrement le *Zohar*. Corrigeant ce que la thèse de David Bakan peut avoir d'excessif, d'unilatéral, Albert Memmi, dans une remarquable postface, propose une double genèse au freudisme : la judéité et le romantisme allemand. Autant que la référence juive, la référence culturelle allemande lui paraît décisive pour comprendre Freud.

ROLAND JACCARD.

★ FREUD ET LA TRADITION MYSTIQUE JUIVE, de David Bakan. Postface d'Albert Memmi. « Petite bibliothèque Payot », 265 p., 17,20 F.

en bref

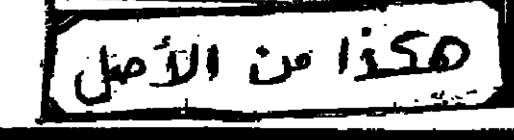
● LES PRIX DE LA SEMAINE : Prix George-Sand : Jeanne Esner pour « l'Employeur » (Tchou) ; Prix Présence : Yves Navarre, pour l'ensemble de son œuvre. Grand prix littéraire de Provence : Edmonde Charles-Roux pour l'ensemble de son œuvre.

● LES CANDIDATS AU PRIX SAINT-SIMON, qui couronne un livre de Mémoires ou de souvenirs édité au cours des cinq dernières années, peuvent écrire avant le 4 octobre à M. François Formel, secrétaire général du Prix, 21, avenue Montaigne, 94170 Le Perreux-sur-Marne.

● LE TRADITIONNEL PELERINAGE DE MEDAN aura lieu le 2 octobre, et sera marqué par le centenaire de la publication de « l'Assommoir ». Edmonde Charles-Roux et Françoise Gaillard parleront du livre et de Zola.

● LA FEDERATION NATIONALE D'ACHAT DES CADRES, plus connue sous le sigle FNAC, inaugurera le 26 septembre, à Marseille, sa première « librairie » provinciale, qui n'occupera, il est vrai, qu'une partie du nouveau magasin : 2 500 mètres carrés avec 70 000 titres.





en bref

romans

Une grosse farce sombre

● ***Dans son troisième roman, truculent et tragique, Alain Gerber nous invite à partager un repas de première communion.***

UN jour arrive un livre qui résiste à la critique, au pauvre bougre de lecteur-journaliste chargé d'en rendre compte. Qui résiste parce qu'il est trop gros, trop vaste, trop tumultueux. C'est le cas du *Plaisir des sens*, d'Alain Gerber.

On devine — et l'auteur l'a, d'ailleurs, reconnu — que celui qui a écrit a été, quelque part, dépassé par son roman. Ce n'est plus vraiment un écrivain en train d'accoucher d'un livre, mais un livre qui, d'une certaine manière, met bas un individu du sexe mâle.

On ne sait pas trop par quel bout le prendre, ce sacré bouquin ! Cela démarre par une invraisemblable, une *énorme* description de repas de première communion, au long duquel on va découvrir les personnages de Mémère, de Cochonnet et de Pissote, d'oncle Fredo et d'oncle Justin. Epinglons une des premières phrases du livre. L'auteur évoque les deux communiants — Cochonnet et Pissote :

« L'épais liquide brun-rouge souillait leurs lèvres vulgaires, montait à l'assaut de leurs narines informes, déjà rongées par des impétigos purulents, des gales chroniques, des chancres annonciateurs d'une inéluctable et hideuse dégénérescence. » Alain Gerber « annonce la couleur », comme, déjà, il l'annonçait dans ses deux précédents romans : *la Couleur orange et le Buffet de la gare*. Ce dernier titre nous met un peu sur la piste. Un buffet de gare, c'est un lieu où l'on mange, où l'on se restaure, pardon, où l'on « bouffe ». Or, on « bouffe » *gargantuesquement*, ignoblement, dans *le Plaisir des sens*.

La palette de Brueghel

Ceux qui ont quelque connaissance des choses de bouche — et de palais — s'émerveilleront d'écouter Alain Gerber dérouler sa litanie euphorique : « mercurey de Bougneuf-Val-d'Or et de Saint-Martin-sous-Montaigu, saint-émilion de Vignonet, saint-julien de Saint-Julien, corton d'Aloxe-Corton, Ladoix-Serrigny et Pernand-Vergelesses, beaune-les-Bressandes, santenay le Passe-Temps, pommard les Rugiens, les Epenots, les Boucherottes, les Saussiles, les Chaponières, les Chanlin-Bas, les Poutures, les Combe-Dessus, volnay les Brouillards et en Verseuil, graves rouges de Martillac, de Talence et de Villenave-d'Ornon, pomerol Château-la-Conseillante et Château la Fleur-Pétrus, et ainsi de suite... »

Côté « table », Alain Gerber a un talent aussi éblouissant pour restituer le défilé des plats qu'il décortique avec délectation, qu'il énumère, la bouche pleine, la salive sur les lèvres, qu'il déguste lentement comme il déguste les mots qui ont couleur de lard ou de cuissot de chevreuil.

Alain Gerber a volé la palette de Brueghel l'Ancien pour peindre cet univers de chair et de sang, de cris et de grasses plaisanterie de langue verte et de gestes obcènes.

On ne trouve pas à proprement parler d'« histoire » dans *le Plaisir des sens*, mais un rouge tohu-bohu de moments qui se nouent tous autour de quatre éléments archétypiques — « l'accouchement », « la communion », « le mariage » et « la mort », — se déroulant au fil des quatre saisons.

On devine qu'à partir de cette « trame floue », Alain Gerber a « vidé son sac », a mis noir sur blanc ses obsessions, ses fantasmes, et l'on ne sera donc pas étonné de « bouffer » tout au long de ce livre, si l'on sait que l'auteur, outre qu'il est un réputé critique de jazz — d'où la « structure musicale rythmique de la phrase », — assume aussi les fonctions de chroniqueur gastronomique. De plus, pour qui connaît, ou a vu, une photo de Gerber, ce visage poupin, cette bouche sensuelle raccordée à un « intellect » qui « œuvre dur », en disent long sur le personnage. Derrière les fines lunettes, derrière cette « figure » de journaliste, d'écrivain, grouille une personnalité en proie à nombre de pulsions primordiales, à nombre de passions obscures, au premier desquelles l'oralité, tout ce qui est lié à la succion, à la mastication...

Et, ici, il faut placer *le Plaisir des sens* dans sa vraie clarté. Ce roman, qui a des couleurs de kermesse flamande, des allures de fleuve sauvage, qui est une sorte de jungle de mots dans laquelle sont incrustés des personnages qui ont l'air, bien qu'étant « modernes », de surgir d'une toile d'un des grands primitifs du Nord, ce roman donc, picaresque, apparemment jovial, gai, est aussi *et surtout* un roman tragique, un roman du déchiremnt, de la douleur d'être. La vie est peut-être une farce, mais une farce sombre, comme chez Michel de Ghelderode.

L'humanité « bouffe », rote, vomit, le ventre, la panse pleins de petits bruits sordides. Puis, un jour, elle est elle-même « bouffée » par les vers. A ceux-là rien ne résiste, et surtout pas la pureté du « narrateur ». C'est cette banale vérité, qu'entre autres choses ressasse Alain Gerber, dans un formidable éclat de rire, de verbe servi, avec cent sauces, au repas des bipèdes.

ANDRÉ LAUDE.

★ LE PLASIR DES SENS, d'Alain Gerber, Laffont, 392 pages, 49 F.

Peinture de la solitude

● ***Une petite symphonie sur le thème de l'adieu aux choses d'ici-bas.***

IL y a des livres si discrets qu'on les oublierait, pour un peu. C'est le cas du mélancolique roman de Marie-Reine Sorel, le sixième d'un auteur qui peint de préférence une solitude, celle d'un enfant parmi les adultes sous l'occupation, dans *les Roses de sel* (Gallimard 1972), celle d'une vieille fille qui rêve sa retraite au lieu d'en jouir, dans *la Peinture d'un songe* (1974), celle, aujourd'hui, d'une malade condamnée, Régine, qui doit avoir environ trente-cinq ans.

Autour du lit de cette allongée, au cours d'une journée, tous les visages de la vie : le petit garçon, Georges, blotti dans son livre d'images comme en un refuge contre le désastre familial — maman vient de quitter papa ; Marianne, une parente, veuve belle et riche, mais prisonnière jusqu'à l'angoisse d'un amour excessif pour sa fille unique, Pauline, et cette Pauline elle-même, piégée par trop de tendresse; le médecin, David, jamais si présent que lorsqu'il n'est pas là parce que Régine en est amoureuse et qu'il ne voit en elle qu'un cas, David qui, ce soir, laisse comprendre qu'il n'y a plus d'espoir de guérir ; la vieille mère de Régine, enfin, à peine visible, active en silence, dont la détresse nous est révélée à contre-jour seulement.

Ces « visages de la vie », au bout du compte, sont porteurs de malheur, Régine le devine avec l'acuité sensible des grands malades. Le « noir cadeau » qu'ils lui font, sans bien sûr s'en apercevoir, c'est le sentiment que la vie n'est pas dans la vie, qu'elle est ailleurs, au-delà du monde visible qui blesse, dans l'envers des apparences, où tout est vrai, immobile, apaisé.

Peu de chose, on le voit. Une petite symphonie sur le thème de l'adieu aux choses d'ici bas dont Larbaud aurait aimé la délicatesse de touche, la grâce aussi, dans la brièveté, et la pudeur.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES VISITEURS, de Marie-Reine Sorel. Ed. André Silvaire, 126 pages, 39 F.

Géographies imaginaires

● ***Jean Lods et Gilbert Toulouse donnent à découvrir des paysages oniriques, chargés d'un sens qui ne se révèle jamais tout à fait. Deux voyages initiatiques qui conduisent à la mort du héros.***

AVEC son second roman, *la Part de l'eau*, Jean Lods transporte son lecteur dans le dépaysement d'une terre qui se meurt, et où l'on meurt. Pour tenter d'oublier quelque indifférente, un jeune ingénieur (Jean Lods est ingénieur lui-même) part en stage vers un lointain chantier qui n'a tenté personne. Il veut « couper les ponts ». Couper les ponts ? *« Je crois que vous êtes servi »*, dit le chef de chantier à qui il se présente : *« C'est plus loin que le bout du monde, ici. »* En effet, dès la descente de l'autorail, l'ingénieur, qui raconte cette histoire, a trouvé un village presque désert sous la pluie battante. Il est le seul client de son hôtel. Paysage de désolation : nuées, vents, froidure, l'eau et la boue qui s'infiltrent partout, un sol mouvant où les bottes enfoncent. Avec leurs ballots et leurs hardes, les villageois, les uns après les autres, prennent l'autorail pour ne plus revenir, tandis que leurs maisons se fissurent, minées par une *marée toujours montante*, et s'enfoncent dans le sable et dans l'eau.

Le chantier ? Une nonchalante entreprise pour sauver ce qui reste de la digue, consolider ce qui reste encore debout : le matériel devenu à peu près hors d'usage, les ouvriers ne font guère que constater le progrès des dégâts, luttant pour la forme avec des moyens dérisoires contre la poussée du marécage envahissant. Quand il pleut trop fort, ils restent chez eux.

Tout de suite, l'ingénieur et le chef de chantier s'affrontent. Le jeune homme voudrait alerter les autorités, prendre des mesures énergiques, demander du renfort en hommes et en matériel. L'autre hausse les épaules : on voit bien que le stagiaire n'est pas d'ici. Pour quelle obscure raison les gens de ce pays se font-ils complices de la lagune ? Quelle connivence les lie, dont le narrateur est exclu ? Traité en étranger, en intrus, il n'obtient aucune aide : on lui conseille de rentrer chez lui.

Excédé, il va s'y résoudre, quand il fait la rencontre de Jeanne, la fille du chef de chantier. Cette fille maigre et toujours transie ressemble au paysage : elle erre silencieusement à travers les marécages, sous la pluie, et, pour être admis à l'accompagner, le narrateur oublie tout. Glacée, elle n'encourage ni ne décourage la passion fiévreuse qu'elle suscite. Comme le village qui s'enlise, comme l'église qui sombre à la façon d'un bateau — sa flèche de travers — le garçon descend dans une mort épaisse qui n'épargne rien ni personne. Le chef de chantier, dernier survivant, aura le plaisir d'assister à l'agonie de son ennemi, encerclé avec lui par les eaux triomphantes. Les dernières pages du livre nous font partager les visions du mourant, dont le lit a déjà les pieds dans l'eau.

Répétitions incantatoires, ressassements obsessionnels, la désolation, l'ennui, le froid, la mort inéluctable s'expriment par des images molles : draps mouillés, nappes, rideaux, voiles flottants évoquent à la fois les nuages, les rafales d'eau grise dans le ciel, et, en bas, cette montée insidieuse qui efface les contours des choses, dans la même gamme de gris miroitants.

Fascination du néant, obscure complaisance à cette mort qui unifie tout, l'inspiration de Jean Lods est un désespoir exigeant, qui appelle au dépouillement dernier : son héros meurt sans amour, sans mémoire, sans lumière, seul avec l'eau sous le regard de la haine qui le veille.

Rutilance et succulence

A l'opposé de toute cette grisaille, *Mont Perdu*, de Gilbert Toulouse, éblouit par ses rutilances et la jubilation d'une écriture exubérante, gourmande, généreuse comme un vin vieux. La lumière de la Provence et ses parfums sont emprisonnés dans ces pages denses et savantes, avec le fumet des champignons au fond des bois, le bourdonnement des abeilles, et les succulents ragoûts d'une cuisinière inspirée qui sait accommoder l'ours, le renard, l'écureuil et le hérisson. La cuisine de la vieille Mamette, *« avec ses murs abricot, ses volets pistache »* et *« son odeur de prunes cuites »*, qui enchantait Max enfant, illumine encore le souvenir de l'homme vieillissant. Mais, de ses jeunes années, ce qu'il retrouve avec une émotion décisive, c'est l'image rencontrée autrefois dans un *« in-folio à couverture rouge et tranche dorée »*, où un voyageur fourvoyé dans une contrée de brigands et de cimes barbares, s'arrête, interdit, devant « un sommet fantastique nommé mont Perdu » qui lui barre le chemin. Une phase magique accompagne la gravure : *« La lune descendait dans un passage lointain de la montagne... »*

Max est veuf depuis peu quand il entend pour la deuxième fois l'appel de l'aventure, l'appel de ce mont Perdu qu'il a tant rêvé de vaincre. Sa vie est derrière lui. Tant mieux. Il ne lui reste qu'une chose à faire, — et quelle mission enchantée ! — trouver la montagne fabuleuse, et l'escalader. Tout ce qui lui reste de forces, il va le jeter dans l'accomplissement d'une vocation longtemps oubliée, et devenue à présent irrésistible. Il faut s'arracher aux habitudes, aux attendrissements, aux souvenirs (sauf un). *« La mémoire est la peur de la mort »*, il est temps d'en finir avec elle. Max brûle les photos de famille. Adieu, tout le passé et ses encombrants figurants : adieu, l'épouse morte (pauvre Louise !), adieu cousins, enfants, petits-enfants ! « Inexplicablement soulagé », Max se découvre libre comme l'air, léger, neuf, et partout chez lui, même au musée du Louvre, où il vole avec grâce un petit Utrillo dont il espère tirer, en le revendant, l'argent nécessaire à son entreprise : se hisser seul jusqu'au sommet du mont Perdu.

Les péripéties du voyage, les rencontres, les obstacles, les mises en garde et les avertissements bien intentionnés — Il vit tout cela avec un enthousiasme que rien ne peut ébranler. Ne détient-il pas la carte du pays impossible et promis — ne sait-il pas qu'il faut partir de Monte-Carlo, et, d'étape en étape, arriver jusqu'à la paroi vierge qui l'attend depuis une éternité ?

Chemin faisant, les tentations de s'attarder à des haltes délicieuses ne manquent pas. Max résiste à toutes. Il renonce aux femmes bienveillantes et aux douceurs qui retiennent les sédentaires. Il arrache à un vieux berger dit « Os de seiche » la promesse de l'accompagner jusqu'au moment décisif où il pourra continuer seul. Mais Max n'a pas la patience d'attendre que son compagnon soit prêt à partir. Il a lié amitié avec un rat, dont il faut encore se séparer, à regret. Et voici Max aux prises avec la montagne, cent fois plus terrible qu'il ne l'avait cru, et mille fois plus belle. Débauche de couleurs, de lumières, splendeurs qu'aucun œil humain n'a jamais caressées, tous les rêves de l'ancien petit garçon n'étaient que faible et confuse prémonition des extases pour lesquelles il était désigné.

Brûlé par le soleil et par le gel, desséché par le jeûne, étourdi et grisé par l'absence de sommeil, le vieux fou, dans son exaltation au paroxysme, se sent des forces surhumaines, et chaque instant exauce son unique vœu : plus haut, encore plus haut ! On trouvera, longtemps après, son piolet tombé dans l'abîme, mais ceux d'en bas auront pu apercevoir un instant, tout au sommet du mont Perdu, un petit point noir qui est Max, debout sur sa montagne et vainqueur de sa vie, Max qui délire de joie et parle au mont Perdu.

Gilbert Toulouse, dont c'est le septième roman, chante ici un hymne d'une rare poésie à la vie et à la mort radieuses. Il s'agit bien d'un livre tout à fait exceptionnel.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA PART DE L'EAU, de Jean Lods. Gallimard, 232 pages, 39 F.
★ MONT PERDU, de Gilbert Toulouse. Belfond, 186 pages, 39 F.

CHRONIQUE DES PAUVRES MAOS

● ***Pour les amateurs d'air frais, voici le roman politique d'un débutant.***

L'*APPROCHE de la tempête* rappelle que le maoïsme est avant tout un état d'esprit au service d'une pratique, dont l'essentiel tient en peu de mots :

« Servir le peuple.
» Compter sur ses propres forces.
» On a raison de se révolter. »

Des slogans ? Si vous voulez. Mais un slogan qu'on ne laisse pas au vestiaire après la manif devient une règle de vie. Ces slogans, et d'autres scandent le récit de Bernard Sichère de bout en bout.

De quoi s'agit-il ? D'abord de l'histoire d'un groupe de jeunes, dans un C.E.T. parisien. De leur vie jusqu'à l'explosion de mai 68. De leurs luttes, surtout. Pour le droit à l'expression, à la dignité. Contre les racismes : anti-arabe, anti-jeune, anti-immigré.

Qui sont ces jeunes ? Il y a Julien, qui apprend sur le tas les « lents travaux obstinés du courage militant ». Dans la bagarre, il risquera de perdre Laura.

Mai 68 ! *« Comme une belle au bois dormant qu'un prince éveille. »* Mai. Ils en sont encore tout éblouis : *« Tout cela, ne pas l'oublier, ne pas cracher dessus, ne pas le laisser perdre dans les eaux sales de la défaite. »*

Mai, le flux, l'espoir. L'échec, avec *« tous les abrutis... Malraux, Debré, Poujade et compagnie, se tenant par la main comme des jeunes filles effarouchées, la victoire de la trouille, du fric, jusqu'à la prochaine alarme ! »*

Il s'agit aussi de deux coopérants en poste au Maroc. Gaspard et Félix, derrière le décor de flamboyants, vont découvrir la misère du peuple, mais aussi une autre culture, une autre approche de la vie. Là aussi Mai provoque l'espoir, entraîne la répression.

Trois millions d'adjectifs

Félix est homosexuel. Ça ne serait pas très méchant, mais *« il est question dans sa classe de politique »*. Mouchardé par les chers collègues, il se fera réformer et rejoindra la France.

A présent les deux récits vont se rejoindre.

« Le combat continue. »

Celui de Laura, pour son droit à être autre chose que l'ombre d'un militant. Leur combat, contre cette retombée de l'histoire, l'inertie. Jusqu'à cet enterrement qui, pour beaucoup, fut celui du gauchisme : celui d'Overney.

Le temps passe. Ce temps où l'on voulait *« changer le monde »*. *« Puis, aujourd'hui, l'immobile mêlée des faux prophètes récupérés. »*

Passent les semaines. Reste, pour les uns, *« le vouloir sérieux d'une autre société... Pour les autres, retour aux fausses natures hors du temps, entre l'Ardèche et les Cévennes »*.

Au lycée de Félix, c'est la « marée basse ». Ses anciens amis ont rejoint le « parti parano ». Félix va se heurter à *« leur haine du militant, leur haine de ce qu'ils nomment pouvoir, celui des autres, pour mieux défendre le leur, cuisine, sur la place »*...

Pas grave, Félix s'obstine à militer avec les jeunes. Ils se retrouveront tous à une intervention, sur une usine. Ouvriers, chasse gardée. Ils auront affaire aux durs du syndicat. Pourtant, ils s'entêtent. Pour eux, il n'y a pas d'armistice.

Le livre est fini. Mais pas l'histoire. Elle se poursuit, chaque fois que quelqu'un ose dire non à l'oppression.

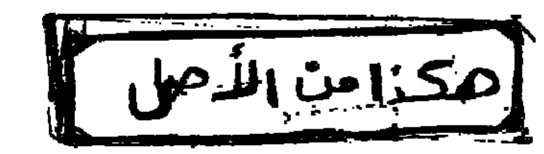
Le livre est fini. Un gros livre. Quand on l'entame, on se dit : ce type souffre d'adjectivité.

Il y a au moins trois millions d'adjectifs. De trop. Mais dès qu'on entre dans la forêt, on s'en moque. Quand l'animal a autant de coffre et de générosité, on ne va pas compter ses puces.

Un souffle de pureté balaye ce texte. Une énorme sincérité. Ce récit généreux, haletant, témoigne, hurle. Il prouve qu'écrire peut être une pratique révolutionnaire, quand on a quelque chose de nécessaire à dire.

CLAUDE COURCHAY.

★ APPROCHE DE LA TEMPETE, de Bernard Sichère, Gallimard, 392 pages, 55 F.



« LES ENFANTS DU PARC », de Pierre-Jean Rémy

(Suite de la page 19.)

CETTE manie « morbide et inaltérable », ce « pôle sombre et terrible » de leurs vies croisées, un des narrateurs en pressent l'origine quand il parle d'oublier, en épiant de jeunes seins, ceux de sa mère aperçus sous le regard d'un étranger. Ce rapprochement confirmerait, s'il en était besoin, les liens tant de fois repérés, et pas seulement chez Proust, entre la vocation d'écrire et la transgression d'un inceste œdipien.

Il explique en tout cas les assimilations répétées de l'encre au sperme, du flot forcené des mots aux flux impérieux du désir, et des vierges pâles à la page blanche, sans parler des fantasmes de manuscrits brûlés, de vieillesse soudain muette, et de poème mystérieusement défendu. L'auteur paraît en effet subir comme un tabou l'obligation où il serait, dans sa quête globale de la réalité, de ne pas toucher, tel Aragon, au noyau du langage, et même de renchérir dans la convention, non sans masochisme de la part d'un écrivain d'autant de puissance et de culture... Embrasser ses cousines et le monde, à défaut de violer la langue !

C'EST un fait que *les Enfants du parc*, comme *Rêver la vie* à quoi ils font suite, sont écrits délibérément selon les règles et le style rudimentaire du feuilleton populaire. Tout se passe comme si l'invention romanesque et la référence érudite devaient faire oublier, sous leur profusion, le recours forcé, dans la phrase, aux lieux communs.

Rémy prend le risque que les jeunes lecteurs s'accordent avec le benjamin de ses héros, incarnation de sa mauvaise conscience, pour lui reprocher la complaisance de ses citations et de ses « nostalgies mouillées ». Lui-même craint à voix haute que son projet d'englober toute l'époque dans ces aveux douillets ne tourne à l' « enfantillage ».

Il ne claironnerait pas tant son propos universaliste s'il n'en doutait en secret. Rien ne permet de parler au nom des autres : ni le droit reconnu au poète de se dire « enfoncé dans la vie commune » (Eluard), ni l' « envie » de raconter la lutte des gens du peuple, « les seuls qu'on aime », pour ne pas

par Bertrand Poirot-Delpech

« crever comme des ventres et vivre comme des hommes ». Ce seront eux qui écriront cette lutte, si ça leur chante, ou personne ; pas en tout cas les « enfants du parc », dont les parents en canotier et soie grège, si humains qu'ils semblassent et que les donne la bonne littérature, ont écrasé les autres sans phrases, et continuent.

LA prétention de refiler aux pauvres la mémoire des riches serait aussi choquante et folle que de vouloir mettre sur ordinateur une culture à vocation mondiale et apolitique. Rémy en est si conscient qu'il imagine précisément un projet de ce genre, et son échec.

Un même mélange d'espoir fou et de doute sarcastique marque ses allusions continuelles à l'héritage littéraire. C'est en effet une chance exquise de l'Occident, mais aussi sa limite pour les créateurs, que des rayons entiers de Saint-Simon et de Proust y écrasent les berceaux, qu'on y naisse raconté d'avance par une mémoire hydrocéphale. Rémy vit de tout son être cette situation de l'écrivain français de 1977, de même que la condamnation monstrueuse à ne plus discerner l'écriture de la vie ni la vie de l'écriture.

ON peut sourire de ce martyre volontaire, et s'étonner qu'il ne trouve d'autre apaisement que dans six cents pages jetées au vent. Mais après les douze ou quinze heures de silence engourdi où plonge ce fracas de souvenirs, on se prend à fixer l'angle du plafond que la nuit a noyé en premier, celui où se perd le regard des mourants, et on se dit que ce rêve de l'écrivain de laisser un peu plus qu'un paquet de lettres mortes quand on l'emportera dans des bruits de portes heurtées, cette rage de conserver sous la cire des reliures l'odeur d'une peau d'enfant offerte, un matin, cette folie de jouer toute sa vie sur un leurre, au risque de manquer l'essentiel et de récolter l'oubli, c'est bougrement beau !

Parce qu'elle reflète à la fois ces angoisses de toute création, le meilleur legs du passé, et le besoin intact du public en romanesque, l'aventure de Pierre-Jean Rémy pourrait bien devenir la plus monumentale de sa génération, la plus riche de nécessité, et de souffle, la plus digne de faire date.

★ LES ENFANTS DU PARC, de Pierre-Jean Rémy, Gallimard, 618 pages, 69 F.

★ SI J'ETAIS ROMANCIER, Garnier, 200 pages, 25 F.

La « Légende des siècles » de Marguerite Yourcenar

(Suite de la page 19.)

Le livre s'achève au moment où commence le troisième acte : le remariage de Michel avec Fernande, d'où naitra, intrépide comme son père, libre et affranchie comme lui, Marguerite Yourcenar.

Il n'y a pas à dire, cette existence, ce personnage, sont romanesques, et d'autant plus qu'ils contrastent violemment avec la vie et le tempérament de ceux dont Michel procède. Des conformistes, les grands-parents de Marguerite Yourcenar ? Noémie est en tout cas une figure terrible, capable de casser les ailes à quiconque. Son mari, Michel-Charles, parfait bourgeois du Second Empire, trouve sa grandeur dans son rôle paternel. Sans lui, les aventures de son fils manqueraient de profondeur. Les rapports exemplaires faits de complicité qui se nouent, de part et d'autre du fossé des générations, situent *Archives du Nord* dans cette assomption de la paternité, qui semble bien être un des thèmes de notre rentrée. Si éloignée qu'elle soit par la distance, dans cette île du Maine, où elle vit, pétrissant le pain, balayant devant sa porte, recueillant le bois mort tombé après le vent, bref, retrouvant les gestes de la lignée paysanne qui s'est un jour croisée avec la branche patricienne de sa famille, Marguerite Yourcenar est d'emblée au cœur de ce qui nous agite.

Il reste que la grande beauté de ce livre tient à l'esprit qui y préside et qui le gouverne jusqu'en ses moindres détails, composition, scènes mises au présent, images, visions, comparaisons qui par leur référence à l'art, à la peinture, à la littérature agrandissent à tout moment la geste individuelle jusqu'à l'histoire totale. Marguerite Yourcenar ne s'est pas lancée par vanité à la recherche de ses ancêtres. La sévérité avec laquelle elle les juge, chaque fois qu'ils pensent comme tout le monde — c'est-à-dire ne pensent pas — le garantit. Elle n'est ni aveugle ni tendre. Mais quelque chose monte en elle qui l'élève autant que son lecteur : le sentiment d'être relié à tout. Cette pensée cosmique, teintée d'un hindouisme qu'elle avoue avoir rencontré à vingt ans, lutte en elle contre un jansénisme auquel la mènerait seule son expérience de la vie et des êtres. Elle n'est pas loin de croire que le salut n'appartient qu'aux tempéraments forts qui savent rompre leurs amarres et servir d'autres forces intérieures que les conventions. En cela maîtresse de liberté, tandis que c'est une puissante et forte sérénité qu'enseigne sa communion avec le monde.

JACQUELINE PIATIER.

★ ARCHIVES DU NORD, de Marguerite Yourcenar. Gallimard, 384 pages, 54 F.



société

L'éducation d'un berger sarde

● Padre Padrone ***ce n'est pas seulement un film. C'est aussi, c'est surtout un livre.***

LES grandes autobiographies paysannes sont presque toutes l'œuvre de personnages qui ont échappé, jeunes encore, à leur condition rurale d'origine. Il s'agit donc de souvenirs d'enfance : je pense aux Mémoires de Thomas Platter (seizième siècle), de Coignet, de Rétif, et Jaimerai Duval (dix-huitième siècle). Le *Padre Padrone* de Gavino Ledda ne fait pas exception à cette règle. Petit berger sarde (né en 1938), ne parlant que la langue dialectale de son île, illettré bien sûr, Ledda, grâce au service militaire et à son génie propre, parvient, sur ses vingt ans, à apprendre l'italien, et à passer la licence de lettres. Il est aujourd'hui professeur de linguistique sarde à l'université de Sanari. Retour aux sources, par le biais d'une chaire... Dans son livre, il raconte sa vie, de cinq à vingt ans.

Vie longtemps solitaire ! Dès l'âge de six ans, elle comporte d'abord, sous les ordres d'un père compétent, mais abominable d'autorité (même pour son village), l'apprentissage des gestes de l'élevage et de la production agricole : reconnaître le chêne-liège et le torrent qui bornent la maigre propriété paternelle, apprendre à garder les brebis et à les traire sans que leurs crottes tombent dans le seau de lait, apprendre, encore enfant, à écarter les bandits, à labourer, à écobuer (défricher), à piocher la vigne, à moissonner ; cette éducation se faisant à coups de trique (aveugles) et de discours du père (éclairés).

A grands coups d'eau bénite

Elevage sentimental aussi : les bergers de Sardaigne, à la différence de ceux de Virgile, semblent ignorer l'homosexualité. Mais à part ça, quelle gamme de comportements variés : liaisons avec des mules, des chèvres, ou de simples volailles, sur lesquelles le livre ne nous fait grâce d'aucun détail ; impitoyable masturbation « jusqu'au régiment », conjugalité fougueuse ; adultères des femmes de bergers, des petites bonnes, avec les notables, promus par Ledda au rôle peu glorieux de boucs émissaires.

Sociologie du village aussi. Comme dans les Mémoires de l'assassin paysan normand Pierre Rivière, que publiaient voici quelques années Michel Foucault et son équipe, les curés et les seigneurs apparaissent peu, dans ces tranches de vie quotidiennes. Monde presque exclusivement pastoral... Le catholicisme sarde du cru (mais est-ce la faute au caractère nécessairement partiel du témoignage de Ledda ?) ne semble guère axé sur la spiritualité ni sur l'au-delà. Il sert surtout de paratonnerre sacré contre les sauterelles et contre la sécheresse, combattues à grands coups d'eau bénite et de processions. Quant aux nobles et aux riches, ils fournissent au père-patron de Gavino Ledda, sociologue à ses moments perdus, l'occasion de définir ses vues sur la lutte des classes : il y a les agneaux et les lions. Le problème pour l'agneau, c'est de devenir lion... Le vrai clivage, au niveau du vécu du livre, sépare les bergers (qui certes n'ont pas la vie rêvée, mais qui sont les maîtres des troupeaux), de leurs domestiques agricoles. Séparation symbolisée par les nourritures : pain blanc ou un peu gris pour les maîtres, noir pour leurs salariés ; pain de son pour les chiens. Le vieil agronome Olivier de Serres avait déjà décrit ce système « à trois pains » pour les paysans français du Midi au seizième siècle. La Sardaigne, quatre cents ans plus tard, est donc un conservatoire des discriminations alimentaires.

Les histoires de vendetta

La culture ? Elle paraît se ramener à un folklore de chansons de geste. On y célèbre, entre bergers, les vieilles histoires de vendetta des pâtres du dix-neuvième siècle ; ils se déguisaient sous le masque de carnaval, et ils tuaient leur ennemi en attendant d'être tués par les survivants de la famille de ce nouveau mort. Ledda, bien sûr, ne travaille que sur un cas local, mais il décrit, en fait, la civilisation « vendettique » des grandes îles de la Méditerranée occidentale. Corse, Sicile, Sardaigne.

Et puis viennent les chansons *tout court* : l'enfant sarde pratique, tout jeune, le chant d'amour, et l'adulte use, lui, de la déploration funèbre et musicale (le lamento corse).

Le glas de la vieille civilisation pastorale

S'en sortir ? Le mot n'avait guère de sens il y a cent ans. On ne quittait pas la brutale Sardaigne Même pas les pieds devant. On la reproduisait tout simplement d'une génération à la suivante. Mais dans les années 1950, les perspectives émigratoires sonnent le glas de la vieille civilisation pastorale : embarquement pour l'Amérique, pour l'Australie ; et puis, plus proches, moins déchirant, pour l'Allemagne et pour la Hollande. Après un départ raté en vue d'un emploi mythique de mineur aux Pays-Bas, Ledda choisit, tout compte fait, la promotion par l'armée : il devance l'appel, s'engage militaire, et c'est l'apprentissage forcené par un jeune homme surdoué de tous les éléments disparates de la culture italienne diffusée par des camarades obligeants.

A commencer par la langue nationale bien sûr, accompagnée d'alphabétisation, et puis le latin, le grec (mais oui) et l'électronique. L'armée pour Ledda est *un second père, guère plus aimé*, mais plus doux et plus émancipateur que n'avait été le père biologique.

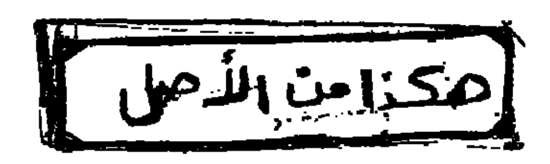
On y revient toujours à ce père. On ne peut s'empêcher, à la lecture de le haïr, et pourtant de l'aimer à la fois, ce spécialiste du bon labour et de la grosse torgniole, ce personnage odieux, mais bûcheur, tragique même... Le film par rapport au livre a encore noirci le portrait de ce patriarche sans évidente nécessité. Ledda père, c'est de la race de ceux qui en sept mille ou huit mille ans ont bâti la Sardaigne *ovine, avec ses transhumances*, ses escaliers de terrasses d'olivettes... L'olivier sarde ne terminera malheureusement sa longue carrière qu'avec l'arrivée de la civilisation moderne, et avec l'hiver glacé de 1956 qui tua les plantations, amoureusement créées par le père Ledda.

A côté du héros parternel, la mère, la tendre mère, fait un peu pâle figure, tout occupée qu'elle est à éduquer ses volailles, et à épouiller, épucer, torcher ou baigner son marmot. Modernité déjà hygiénique : elle fait contraste avec l'archaïsme insulaire.

Pour Gavino Ledda, le père est un paysan comme bien d'autres, il ne fait que se conformer au modèle du *pater familias* proposé par la bourgeoisie ! On reconnaît là, dans un livre par ailleurs excellent, l'influence de cette vulgate populiste qui submerge aujourd'hui toute la culture italienne : elle a remplacé le diable de la Contre-réforme pourtant si charmant avec ses cornes et son pied fourchu, par le spectre omniprésent de l'hydre bourgeoise et capitaliste. Je me demande, en fin de compte, s'il ne faut pas renverser cette équation de *Padre Padrone* : les pâtres sardes, en particulier, et méditerranéens en général, existent depuis huit millénaires pour le moins. Ils n'ont donc pas copié la bourgeoisie, et pour cause. Ils sont beaucoup plus anciens qu'elle. Hommes primitifs de la Méditerranée néolithique, puis modernisante, ils ont fourni à tous les pouvoirs qu'ils ont engendrés et qui les ont dominés, bourgeoisie incluse, l'archétype premier d'un modèle patriarcal.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ PADRE PADRONE. L'éducation d'un berger sarde, de Gavino Ledda, Gallimard, collection « Témoins », 234 pages, 39 F.



essai

Jean-Paul Dollé hume la France

● *Le compte, jamais apuré, des rêves massacrés.*

CE livre, on pouvait aisément le prévoir. *Haine de la pensée* (1976) l'annonçait, et plus encore le *Myope* (1975), roman lyrique dans lequel Jean-Paul Dollé transposait sans mystère ses sincérités et ses désenchantements d'une action publique qui passa avec la même rudesse par le communisme, le maoïsme et les fièvres de 1968. Mais voilà que certains — même parmi ses amis — tiennent ce nouvel essai pour médiocre ou encore pour bavardage et s'en trouvent un peu comme embarrassés. Ecrire c'est bavarder, pourtant. Reste qu'on peut le faire avec plus ou moins de bonheur.

Odeur de la France ? Quelle odeur ? Celle d'un cadavre puisque — Jean-Paul Dollé nous l'assène d'emblée — la France est morte, même si, comme on a pu le dire, le cadavre bouge encore. Elle a existé, comme la pensée a pensé, comme la poésie a dit. Dans cette odeur, malgré elle, il se promène et hume. C'est-à-dire qu'il se promène surtout parmi des souvenirs qui sont autant d'amertume. Du coup il rectifie Freud. Le présent, gigantesque erreur ? Non : gigantesque monstruosité. On ne peut parler ainsi que lorsqu'on fait le compte de ses rêves massacrés. Ce sont là tous ceux que peut avoir follement embrassés un jeune homme né avec la seconde guerre mondiale. On n'avait pas fini de raconter la torture nazie, moins encore d'en analyser les fondements, qu'il fallait découvrir qu'elle peut aussi être française et qu'elle l'est déjà en Algérie.

Seulement voilà : « *Etre « moraux » et « révolutionnaires », contre les tortures et pour la révolution, nous ne nous doutions pas que c'était trop ou trop peu.* » *L'Odeur de la France*, c'est pour une bonne part le compte dressé une fois de plus, car jamais apuré, de « *tant de naïveté et d'inconséquences* ». C'est ressortir aussi — et là on peut toujours apporter du neuf — « *un peu de vie, de rage et de luttes* ».

Le philosophe y va donc, comme jamais encore il ne l'avait fait, de sa propre confession. Comme le révolutionnaire y va de son utopie et de son nihilisme, maintenant qu'ont bien été portés en terre tous les absolus. C'est pourquoi le philosophe ne se voit plus philosophe, comme le révolutionnaire ne se juge plus révolutionnaire, qu'entre guillemets. Même s'il faut constater incidemment, et parce qu'on arrive aux entrées de la quarantaine, que « les jeunes gens d'aujourd'hui s'en foutent de nos histoires », il se trouvera bien quelques aînés pour suivre, et en sympathie, Jean-Paul Dollé, qui du reste, n'a jamais autant cherché à les connaître et à les analyser. On ne partagera pas forcément sa vision, que ce soit celle de cette terre paysanne des origines redécouverte avec des accents de chantre, celle qu'il a, ironique et désespérée, de l'exercice du pouvoir, ou encore d'un de Gaulle « général de l'illusoire » avec lequel il s'offre le luxe d'un dialogue en même temps que la commodité d'imaginer la conversation avec celui qui, bien qu'ayant « désespéré la vie » en 1968, reste fascinant.

Comme il s'est promené, au temps de son militantisme, dans les banlieues, Jean-Paul Dollé se promène de Beaugency, où il vit, aux terres picardes. Il parle de son boucher et de ses gestes, de son grand-père et de la mort. Serait-ce un livre de tendresse ? Sûrement plus que celui d'un penseur. Le penseur au reste — s'il l'est resté — se classe « penseur de zinc » et « vagabond des terrains vagues ». Il n'entre là aucune part de dérision. Si ce Jean-Paul Dollé-là parle si bien des « sales petits matins », de ceux qui « sautent à la gorge des poètes qui finissent leurs veilles alcoolisées », c'est qu'il est sûr d'être l'un de ces poètes. Il a raison d'en être sûr. Dès qu'il sera capable de n'être plus autre chose, peut-être tiendra-t-on un écrivain.

C'est parce qu'on n'en est pas encore là que *l'Odeur de la France*, livre court, peut paraître si long à lire dès que s'en retire la simplicité dans l'émoi comme dans cette recherche d'un nihilisme de sérénité.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ L'ODEUR DE LA FRANCE, de Jean-Paul Dollé, Grasset, collection « Figures », 149 pages, 28 F.

lettres étrangères

LE DÉLIRE NARCISSIQUE DE BUKOWSKI

(Suite de la page 19.)

Les moralisateurs de tous bords, pas les moralistes, car l'écrivain en est un, ont de quoi rougir et se couvrir le visage. Réaction prévisible, suscitée en son temps par un autre grand impudique nommé Rabelais, et dans le nôtre par Céline et Miller.

Bukowski, né en Allemagne en 1920, arrive aux Etats-Unis âgé de deux ans. Sa vie, qu'il gagne comme postier, se passe ballottée entre la misère et la pauvreté. Pour ne pas perdre son âme dans le paradis climatisé, aseptisé, désodorisé, d'une société qu'il refuse, mais qui le fascine tout autant, Il écrit et publie des textes imprécatoires dans les journaux souterrains. Le temps qui lui reste, il court les filles, se saoule avec méthode et acharnement et, surtout, construit patiemment une œuvre qui est le reflet de sa vie. Certes, *l'Underground* n'est pas synonyme de *Samizdat*, mais, comme celui de ses confrères de Russie, le cri de Bukowski témoigne d'un monde malade de folie.

« *Bukowski trouve Mickey Mouse plutôt nazi... Bukowski est jaloux de Ginsberg... Bukowski ne comprend rien à Rimbaud... Bukowski pleure. Et quand Bukowski pleure il se met à pleuvoir.*

Quoi d'autre dans ce délire narcissique ? Les rencontres fortuites dans les bars aux relents de bière, de whisky, de vomi ; le désespoir qui conduira à la mort la plus jolie fille de la ville ; l'histoire cocasse de douze singes volants qui n'arrivent jamais à s'aimer ; la vie difficile et le décès d'un journal contestataire et obscène de Californie ; l'odeur écœurante des prisons surchargées ; la saga d'une sorcière — — image allégorique de la femme américaine — qui consomme les bonshommes en les rapetissant, jusqu'à ce qu'elle se fasse elle-même consommer, assassiner ; l'attraction qu'exercent sur les faux faibles les faibles femmes qui les font emprisonner pour atteinte à la pudeur, mais qui payent la caution pour les libérer ; les mémorables beuveries et les copulations fabuleuses pendant que l'on discute, avec décontraction, d'Aldous Huxley, de Genet et de Picasso ; les pressions administratives contre ceux pour qui le rêve américain n'est qu'un rêve — et qui le prouvent en vivant, en écrivant autrement. Enfin, le refus viscéral, anarchiste, du conformisme grégaire qui pousse les contemporains au suicide collectif. A cet égard *le Zoo libéré*, le dernier récit, rigoureux, empreint d'une âpre beauté, est sans doute le plus significatif.

Dans une propriété, à l'écart de la métropole, Carol, une jeune femme, vit entourée de bêtes sauvages échappées du zoo. Le serpent et le tigre sont ses amours préférées. Arrive le clochard Bukowski, saoul et dépenaillé. Il se fait adopter par l'inquiétante colonie, et c'est aussitôt l'Eden perdu, retrouvé. Carol devient mère d'une créature qui tient à la fois du tigre, de l'ours, du serpent et de l'homme, après le massacre de ses animaux par des inconnus. Juste au moment où l'enfant vient au monde, la couronne de dix mille soleils embrase la clinique : la première bombe à hydrogène explosant sur la ville de San-Francisco.

Après Neal Cassidy, après Jack Kerouac, voici un autre rebelle américain. Il rêve d'une lointaine, voire impossible félicité, mais, contrairement aux écrivains d'ailleurs qui puisent leur foi et leur force dans le combat contre l'Autorité, Bukowski la cherche dans *la défonce*, l'alcool, la drogue, la sexualité. *Maintenant, oubliez-moi, chers lecteurs...*, nous recommande-t-il. ... *Je retourne aux putes et au scotch, pendant qu'il est encore temps. Si j'y risque ma peau, il me paraît moins grave de causer sa propre mort que celle des autres...*



Mais peut-on oublier Charles Bukowski ?

EDGAR REICHMANN.

★ CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE, de Charles Bukowski, trad. par J. Bizot et L. Mercadet. Le Sagittaire, 268 p., 40 F.

histoire littéraire

LE GROUPE OCTOBRE, CE LOUP BLANC QU'ON CONNAIT MAL...

● *Une troupe de théâtre, animée par Prévert, au temps du Front populaire.*

LE Groupe Octobre, on en a souvent parlé. On en parle encore beaucoup sans vraiment le connaître. Il a sa légende, qu'entretiennent ceux qui en firent partie et d'autres aussi, qui assistèrent à ses spectacles et dont je suis. Mais ce fut d'abord une légende souterraine qui n'avait quasiment cours qu'à Saint-Germain-des-Prés, où ses membres se retrouvaient. Une légende qui ne fit surface qu'avec la publication de deux recueils de textes de Jacques Prévert où figurent, dans l'un (*Spectacle*, 1951, *la Bataille de Fontenoy* et *le Tableau des merveilles*, dans l'autre (*la Pluie et le beau temps*, 1955, *la Famille Tuyau de Poêle*, trois pièces qui sont indéniablement les « pièces maîtresses » du Groupe Octobre.

Michel Fauré, à qui l'on doit déjà une remarquable étude, *les Vies posthumes de Boris Vian* (collect. 10/18), nous donne aujourd'hui, avec *le Groupe Octobre*, un fort volume de quatre cents pages qui, loin de détruire la légende, l'authentifie en l'ancrant dans le réel et nous apprend bien des choses.

Le Groupe — dont le nom fait référence à la Révolution russe de 1917 — était, nous rappelle Michel Fauré, une troupe de comédiens amateurs pour lesquels le fait théâtral importait infiniment moins que la propagande politique, l'agit-prop comme l'on disait. Propagande de gauche, évidemment. La seule possible pour le Groupe et qu'imposait la montée des périls : le fascisme régnant en maître en Italie et qui faisait alors en France plus que montrer le bout de l'oreille ; la « résistible ascension » d'Hitler que certains, chez nous et ailleurs, souhaitaient si ardemment irrésistible qu'elle le devint très vite ; la guerre, enfin, qu'on entendait venir avec ses gros sabots.

En mars 1932, quand ils se séparèrent de Prémices, une autre troupe d'amateurs dont ils étaient membres mais qui, bien que se réclamant du théâtre prolétarien, leur paraissait manquer singulièrement de combativité, le comédien Raymond Bussières, alors dessinateur à l'Hôtel de Ville de Paris, et neuf de ses camarades, hommes et femmes, ne se doutaient guère qu'ils allaient être à l'origine du Groupe Octobre. En fait, ils créèrent d'abord le Groupe de choc Prémices qui se voulait avant tout théâtre militant.

Deux hommes de gauche, Léon Moussinac, historien et théoricien du théâtre, critique cinématographique écouté, et Paul Vaillant-Couturier, maire de Villejuif, rédacteur en chef de *l'Humanité*, encouragèrent leur entreprise et les aidèrent de leurs conseils. Ce fut au reste Moussinac qui, lorsqu'ils vinrent lui demander des textes susceptibles d'être dits ou joués dans les milieux populaires — meetings, réunions électorales, etc., — les envoya chez « un gars très marrant, qui a l'air très bien et qui s'appelle Jacques Prévert ». Celui-ci, dont Moussinac avait fait connaissance à l'A.E.A.R. — l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, créée l'année précédente par Vaillant-Couturier, — n'avait encore publié que *Souvenirs de famille ou l'ange garde-chiourme*, dans *Bifur* (déc. 1930), et *Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France*, dans *Commerce* (été 1931).

Bussières et ses camarades lui firent part de leur désir. Ils voulaient, dit Arlette Besset, qui fut de la fondation du Groupe de choc Prémices, « *un sketch sur la presse, fait avec des coupures de journaux de l'époque (...) illustrant ces thèmes de propagande : le capitalisme amène la guerre et la misère ; la social-démocratie a deux visages (l'un, démagogique ; l'autre, au service du capital)* ». Prévert promit de leur écrire quelque chose dans ce sens. Ce fut *Vive la presse !* qu'il leur apporta, vers la fin avril de cette même année, avenue Mathurin-Moreau, aux confins de Belleville et de La Villette, où ils répétaient dans un local de la C.G.T.U. Prévert n'était pas venu seul : un Avignonnais débordant d'idées, Louis Bonin, dit Lou Tchimoukhow, et Jean-Paul Le Chanois l'accompagnaient. La conjonction fut heureuse. Tchimoukhow, qui suggéra de débaptiser la troupe pour l'appeler le Groupe Octobre, en assura bientôt les mises en scène avec une sorte de génie burlesque et inventif qui fit merveille, tandis que Le Chanois, se multipliant, nouait d'utiles contacts, collaborait au découpage des sketches et les interprétait. Prévert et Tchimoukhow se retrouvèrent également acteurs par la force des choses.

Un jeu de massacre désopilant

Mais Prévert, on s'en doute, fut plus et mieux que cela car, ainsi que l'écrit Michel Fauré : « *Le groupe va vivre pratiquement grâce à sa verve inépuisable.* » « *C'était la grande époque de Jacques* », nous dit son frère Pierre, « *il était brillant, intarissable (...) il écrivait vite...* » Si vite que, devenu l'auteur principal et quasi unique de la troupe, il écrira à la demande, en plus des trois pièces déjà citées et alors même que le cinéma le requiert chaque jour davantage, de nouveaux sketches, des chœurs parlés, des chansons, et deux mimo-drames, *le Chômeur* et *le Camelot*, que Georges Pomiès, danseur exceptionnel qui mourra jeune, créera inoubliablement. Le tout « collant » toujours à l'actualité socio-politique. Cependant la troupe s'enrichit de nouveaux éléments dont certains — Marcel Duhamel, Roger Blin, Pierre Prévert, Mouloudji, Jean-Louis Barrault, etc — se feront un nom.

Dès lors et jusqu'au début juillet 1936, le Groupe Octobre sera constamment sur la brèche. On le verra partout. Dans les meetings communistes — bien qu'il soit totalement indépendant du P.C., même s'il en soutient souvent la politique et les initiatives — ; au Mur des Fédérés, à Moscou — où il obtient, en 1933, le premier prix aux Olympiades internationales du Théâtre ouvrier avec *la Bataille de Fontenoy*, cet admirable et désopilant jeu de massacre — ; à la Maison des Syndicats, rue de la Grange-aux-Belles ; dans des arrière-salles de bistrots ; et, durant les grandes grèves de mai-juin 1936 — où il donne surtout *le Tableau des merveilles*, de Cervantes, adapté par Prévert — ; aux ateliers et dépôts de la Samaritaine ; aux studios Francœur ; à la mairie de Montreuil ; au rayon « communiantes » des magasins du Louvre ; etc. Puis le Groupe se dissout, se sépare, au soir du 1er juillet 1936 à la Mutualité, après une ultime représentation du *Tableau des merveilles*, son spectacle le plus achevé, son chant du cygne.

Sans le Groupe Octobre, nul doute que Prévert eût tout de même été Prévert ; mais, sans Prévert, sans son extraordinaire génie poétique, sans son dynamisme, on ne se souviendrait pas plus du Groupe Octobre que de ces autres troupes françaises d'amateurs nées à la même époque et qui, bien que se réclamant aussi du théâtre populaire ou prolétarien, disparurent très vite sans laisser de trace.

Ç'avait été une aventure exaltante, passionnée. Une aventure à laquelle seul, jusqu'ici, Bernard Chardère s'était avisé de consacrer une excellente, quoique trop courte étude, publiée en 1960 dans une défunte revue lyonnaise. Une aventure que Michel Fauré nous conte exhaustivement, aujourd'hui, au terme d'un travail de longue haleine dont il faut grandement le louer. Même si le ton, parfois universitaire, de son livre ne nous rend pas toujours sensible le côté chaleureusement « rigolard » du Groupe. Même si l'on eût aimé y voir non point une unique photographie — celle d'une scène de *Vive la presse* qui en illustre la couverture — mais bien plusieurs autres, qui existent et qui s'imposaient. Même si l'auteur y attribue l'étonnant, le cocasse *Salut du drapeau* à Guy Decomble, qui s'était borné à l'insérer dans un chœur parlé de sa composition, alors que c'est bel et bien un pastiche de Déroulède dû à Paul Reboux et à Charles Muller, l'un des meilleurs qu'ils aient écrits.

Le livre de Michel Fauré n'en a pas moins d'incontestables mérites. Ses cinquante premières pages nous donnent un très bon résumé de l'histoire du théâtre populaire, tant en France qu'en Allemagne, en U.R.S.S. et aux Etats-Unis. Puis — et c'est là sa grande originalité — en même temps qu'il nous fait revivre l'aventure du Groupe Octobre, il nous rappelle les grands événements politiques internationaux qui, en en ponctuant la croissance et le déclin, orientèrent et déterminèrent son action.

ROLAND STRAGLIATI.

★ LE GROUPE OCTOBRE, de Michel Fauré. Ed. Ch. Bourgois, 408 p., 60 F.

...E BUKOWSKI

...UP BLANC QU'ON CONNAIT MAL...

lettres étrangères

Alice retrouvée...

UN chapitre entier de *A travers le miroir* vient d'être retrouvé. Dans son « Sunday Magazine » du 4 septembre, le *Telegraph* de Londres le publie intégralement. Ce texte, perdu depuis plus de cent ans, prenait place à la fin du chapitre VIII, après qu'Alice eut quitté le Cavalier Blanc et avant qu'elle n'eût traversé le ruisseau au-delà duquel elle devient Reine. *A travers le miroir*, on s'en souvient, est structuré comme une fantaisiste partie d'échecs, dans laquelle la petite fille joue le rôle d'un Pion blanc, rencontre successivement Rois et Reines Blancs et Rouges, parle aux fleurs, et entretient de bien curieux dialogues avec des personnages de la mythologie enfantine, les jumeaux Tweedledum et Tweedledee, Humpty Dumphy, le Lion et la Licorne.

Dans cet inédit, Alice se trouve en présence d'une Guêpe nantie d'une perruque jaune, une Guêpe plutôt maussade et rhuma-



★ *Dessin de Ralph Steadman.*

tisante à laquelle elle entreprend de lire le journal, ce qui lui vaudra en retour la récitation d'une poésie de la meilleure veine carrollienne...

Lewis Carroll avait retiré ce texte à la demande de Sir John Tenniel, son dessinateur attitré, qui le disait trop difficile à illustrer. Les épreuves de cet épisode, annotées de la main de l'auteur, s'étalent endormies, puis égarées, dans les greniers de la famille. Un Américain, M. Norman Armour Junior, de New-York, les acquit parmi d'autres manuscrits mis en vente chez Sotheby en juillet 1974. Il les mit récemment à la disposition de la « Lewis Carroll Society of America », qui rendit publique cette importante et délicieuse découverte.

Et aujourd'hui le *Telegraph* a trouvé un dessinateur qui n'a pas jugé impossible d'illustrer ce texte.

FRANÇOISE WAGENER.

Fascisme en Péloponnèse

● *L'occupation allemande en Grèce.*

L'HISTOIRE commence par une de ces chaudes et poussiéreuses journées de juin telles qu'on les sent dans le Sud, et se poursuit comme un film, un documentaire plutôt, burlesque et brutal. C'est à Jalos, village du Péloponnèse, qui attend l'arrivée d'une garnison allemande, comme dans le poème de Cavafy *On attend les barbares* ; avec impatience. Pour les habitants de ce patelin conservateur, les Allemands représentent l'ordre, pas forcément le leur, bien sûr, mais l'ordre quand même. Ici, il n'y a ni communistes ni résistants, et le seul juif, David Kalin, qui vit comme tout le monde, s'éclipse en laissant sa fille Reveka chez l'instituteur. On lui a dit que les Allemands n'aiment pas les juifs.

Deux ordres parralèles

Mais les deux ordres parallèles, celui de la société rurale et celui de la Wehrmacht, font éclater ce qui est latent : la guerre civile, qui « *durait depuis longtemps déjà...* »

Il faut connaître vraiment la Grèce pour témoigner de cette plaie qui, depuis l'instauration du fascisme en 1936, ne s'est jamais vraiment cicatrisée. Theodor Kallifatides fut l'un de ses enfants traumatisés qui vécurent un conflit mondial, doublé d'un autre, plus atroce, fratricide. Et il sait raconter, car *les Santons du Péloponnèse* sont un extraordinaire récit, une sorte de cauchemar éveillé où des scènes à la Rabelais semblent revues par Sade. Reveka, violée par une bande de jeunes, des enfants presque, est ligotée avec son amant platonique en position de danse de Saint-Guy. Le fou du village, qui garde les lieux d'aisance publique en racontant des ragots et des histoires à ceux qui viennent se soulager, réussit à perturber la Wehrmacht avec une tortue, et meurt fusillé en emportant son casse-croûte. « *La folie peut très bien commencer par le fait qu'on observe soi-même et que l'on communique ses observations* », dit Kallifatides. La cruauté, l'humour et le paganisme latent du Sud expriment ici, mieux que toute analyse socio-psychologique, une réalité impitoyablement précise. Parce qu'à travers les gros mots, les histoires de village, les mythes, c'est le souffle épique des grands contes qui passe : ceux qui sont nichés au fond du rêve et de la blessure.

DIMITRI T. ANALIS.

★ **LES SANTONS DU PELOPONNÈSE, de Theodor Kallifatides, traduit du suédois par Marc et Lena de Gouvenain. Ed. Denoël, col. « Arc-en-ciel » ; 232 p., 36 F.**

Une lecture de Yannis Ritsos

POÈTE exemplaire, Yannis Ritsos s'impose de plus en plus non seulement en Grèce, mais encore dans les autres langues, dont la langue française, où il est abondamment traduit. On sait que son œuvre se compose pour partie de longs poèmes à l'allure dramatique, récitatifs ou cantates, et pour l'autre partie, de textes brefs dont le double caractère — d'évidence et d'énigme, — *alerte* le lecteur, et, très précisément, le questionne.

Le recueil le plus célèbre de ces textes brefs a pour titre : *Pierres, Répétitions, Barreaux*. Il a été élaboré à l'époque du coup d'Etat des colonels, en avril 1967 — et il parut en France (1) avant de paraître en Grèce. Il ne faut pas oublier, pour appréhender correctement ce livre, que Ritsos a été arrêté en 1968 et déporté dans les îles qui servaient de bagne.

C'est à la « lecture » et au commentaire de ce recueil qu'Odile Grandbesançon consacre un essai. Au vrai, il s'agit plus d'une complicité affective que d'une analyse appliquée. Elle met en lumière ce qui est essentiel dans la poétique de Ritsos : une proximité aux choses les plus humbles du quotidien, et le maintien d'une distance entre soi et le monde qui, seule, permet la liberté. Lorsque Yannis Ritsos, dans ses recueils, réclame et revendique la solitude, ce n'est nullement pour s'abstraire de la communauté des humains, mais c'est au contraire pour enseigner la liberté aux hommes.

Dans la voix de Yannis Ritsos, comme le remarque Odile Grandbesançon, ce qui est au travail, c'est le silence où s'exprime au mieux la « grécité » chère au poète : cette terre aride et pauvre, toute tendue vers l'eau ! Semblablement, l'une des visées les plus constantes dans l'œuvre de Ritsos est la nudité, le dépouillement, le besoin d'un anonymat. La gloire fige. Elle impose un masque. Il conviendrait de disparaître pour — enfin ! — être pleinement...

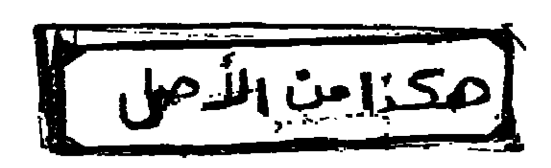
HUBERT JUIN.

(1) *Pierres, Répétitions, Barreaux*, a paru chez Gallimard en édition bilingue (traductions de Ch. Prokopaki, A. Vitez et G. Pierrat), 1971.

★ **LE SENS POETIQUE DE L'OPPOSITION CHEZ YANNIS RITSOS DANS « PIERRES, REPETITIONS, BARREAUX », d'Odile Grandbesançon. Editions J.-P. Oswald, 142 p., 27 F.**

CARLOS FUENTES LAURÉAT DU PRIX ROMULO-GALLEGOS

Le prix Romulo-Gallegos vient d'être remis à l'écrivain mexicain Carlos Fuentès pour son roman *Terra nostra* (non encore publié en français) par un jury international qui comptait notamment Gabriel Garcia Marquez et Juan Goytisolo. Ce prix, décerné tous les cinq ans à Caracas, constitue la plus haute distinction littéraire du monde latino-américain. Il avait été précédemment attribué à Mario Vargas Llosa pour *la Maison verte* et à Gabriel Garcia Marquez pour *Cent ans de solitude*.



géographie

Le commerce et l'espace

L'ORGANISATION de l'espace est largement commandée, dans nos sociétés, par la circulation et la distribution des biens. On le sait depuis longtemps, mais il manquait sur ce thème une bonne synthèse. Jacqueline Beaujeu-Garnier et Annie Delobez l'ont réussie. L'ouvrage qu'elles consacrent à la *Géographie du commerce* est dense et à la fois clair et érudit. Tout ce qui s'est publié en français et en anglais depuis une génération est utilisé.

La première partie brosse le tableau des systèmes commerciaux des pays développés — aux Etats-Unis et en Europe occidentale, — des pays du tiers-monde et des pays de l'Est. La qualité de la documentation est toujours excellente et la complexité des circuits et des méthodes de distribution dans les économies socialistes est bien mise en évidence — il s'agit d'un domaine généralement négligé par les économistes.

Au-delà de cet inventaire de la diversité des structures du commerce, il est possible de déceler des régularités : la seconde partie de l'ouvrage les analyse. L'accent est mis d'abord sur la hiérarchie des centres commerciaux, par laquelle l'étude de la distribution explique la formation des réseaux urbains et la constitution d'espaces régionaux — comme le montre l'analyse des aires d'attraction. Au sein des agglomérations, le tissu commercial donne à l'espace une bonne partie de son grain : autour des centres des affaires, du C.B.D. des Anglo-Saxons, le tissu commercial se dilue progressivement jusqu'aux grandes surfaces récentes des quartiers neufs : dans le monde rural, la faiblesse des densités implique des solutions originales — les réseaux de marchés y constituent, sous une forme éphémère et peu lisible dans le paysage, une structure aussi forte que celle des espaces urbanisés.

Un parti théorique plus systématique, une utilisation plus complète des instruments économiques, auraient sans doute donné plus de relief à cette partie ; c'est là le seul reproche que l'on peut adresser à un travail original et de très grande qualité.

PAUL CLAVAL

★ GEOGRAPHIE DU COMMERCE, de J. Beaujeu-Garnier et A. Delobez, Masson, 283 p., 88 F.

Qu'est-ce que la Normandie ?

● *Pour Armand Frémont, elle est surtout vivante dans l'esprit des gens.*

QU'EST-CE que la Normandie ? Une construction historique, lentement mûrie depuis l'Antiquité et qui doit beaucoup aux ducs ? Certes, mais cela ne pèse pas directement dans l'activité d'aujourd'hui. S'agit-il alors d'une unité économique ? Même pas : Paris est trop proche, qui attire les flux et commande ce qui se fait ; comme partout, mais plus encore à cause de cette proximité, l'espace régional a cessé d'être un cadre adéquat à l'organisation de l'entreprise et des échanges : les ordres et les initiatives viennent de plus haut, de plus loin.

L'herbe et la pluie

Pour Armand Frémont, la Normandie est surtout vivante dans l'esprit des gens : c'est une construction mythique bâtie autour de quelques images, de la pluie et de l'herbe, qui donnent au paysage sa coloration, de la ferme augeronne, avec ses colombages, ses chaumes et ses iris, qui signifient équilibre et bonheur au contact de la nature. Mais cette Normandie à la fois irréelle et concrète, cette Normandie floue et bien délimitée, pour quoi faire ? Les architectes du futur hésitent : ils aimeraient une structure équilibrée, où les villes resteraient de taille humaine et ou elles animeraient tout l'espace, mais les hommes manquent, et le dynamisme économique aussi : ils se contentent d'une solution moins harmonieuse, mais moins ambitieuse : les activités se groupent autour de la Basse-Seine et de la région de C"n, cependant que les espaces périphériques sont voués à l'élevage, à la culture et aux activités de loisir.

Ces questions, Frémont les pose au terme d'une enquête serrée sur la nature et les paysages ; il s'y montre a"tentif aux ambiances, aux traditions, aux gestes. Sa Normandie n'est pas *celle du témoin impersonnel*, mais celle qu'il a découverte en participant à sa vie et en interrogeant ceux qui l'ont décrite ou peinte : il excelle à montrer ce que Mme Bovary doit au pays de Caux et à décortiquer le rôle de Rouen au dix-neuvième siècle à travers ce que la ville représente dans le roman. Le Havre qu'il restitue, c'est un peu celui du *Boulevard Durand*, de Salacrou, cependant que Nez-de-Cuir hante la forêt d'Ecouves, tout l'Ouest normand est vu un peu à travers Lacretelle. Au-delà des terroirs, des fermes, des villes et des ports, les comportements, les sensibilités et les rêves de ceux qui font un pays, le vivent, l'aiment ou le supportent sans le pénétrer sont ainsi re"titués.

On dit la géographie régionale moribonde ; Frémont prouve qu'il n'en est rien — mais c'est qu'il sait, sans le moindre pédantisme, renouveler le genre en mobilisant ce que la recherche a apporté depuis une génération ou deux. Au-delà des paysages, il lit les forces économiques, les tensions sociales et tout ce que la perception ajoute comme dimensions au cadre matériel.

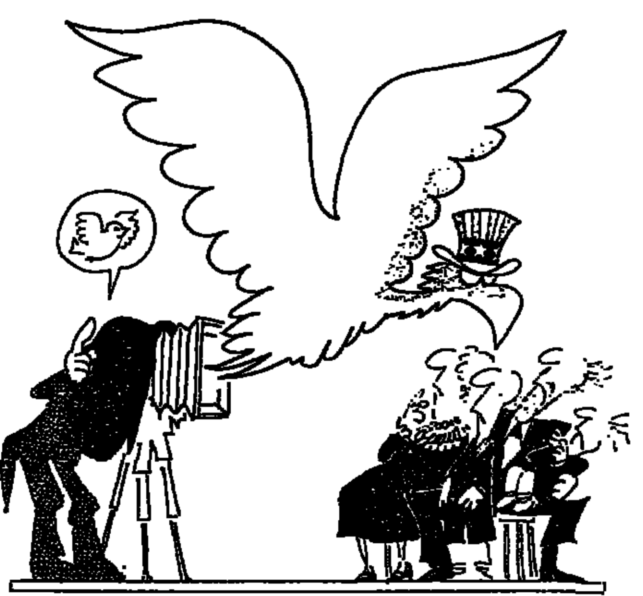
P. C.

★ LA NORMANDIE, d'Armand Frémont, Flammarion, 289 p., 150 F. Présentation de M. Genevoix (coll. « Atlas et géographie de la France moderne »), 48 pages de cartes en couleur, 30 pages d'ill. en noir, 32 pages de photos en couleur.

texte

UN VAINCU DU « RÊVE AMÉRICAIN », par Yves Berger

● *Sous le titre « les Derniers Puritains, pionniers d'Amérique », Hachette va publier les lettres d'un couple de Suisses francophones immigrés aux Etats-Unis. Elles constituent un témoignage nouveau sur les sentiments et aussi les désenchantements qu'a pu susciter chez les pionniers leur découverte du Nouveau Monde. A ce livre, Yves Berger, le récent auteur du « Fou d'Amérique », a consacré une préface dont nous publions de larges extraits.*



(Dessin de PLANTU)

LE « rêve américain » remonte à plus loin qu'on ne le croit d'ordinaire. Parce que l'immigration bat des records après la guerre de Sécession (par exemple : un million trois cent mille entrées en 1907), l'Européen médusé, oublie les chiffres impressionnants que lui révèlent les statistiques qui portent sur l'immédiat avant-guerre. Six mille seulement en 1823, les immigrants se comptent quatre cent soixante mille en 1854 et, pour nous en tenir, avec l'an 1851, aux deux seules nationalités qui font le gros de l'immigration, à savoir l'allemande et l'irlandaise, c'est trois cent quatre-vingt mille hommes, femmes et enfants qui gagnent, cette année-là, les Etats-Unis.

Cette année-là : 1851. Théodore Bost, Suisse francophone (comme on dirait aujourd'hui) et de père français, quitte son pays natal, où il reviendra une fois en un pèlerinage du souvenir. Il a dix-sept ans et s'embarque, faut-il le dire, pour l'Amérique. Il vivra là-bas jusqu'à sa mort, en 1920. Il a quatre-vingt-six ans alors. Qu'allait-il donc chercher au Nouveau Monde ? Et avec lui les immigrants, par dizaines de milliers ?

Les lettres qui composent ce livre le disent : « De l'ouvrage, du terrain et de la liberté. » L'Amérique, ou le mythe de la terre promise. Citons un seul historien, qui résume tous les autres : « Ils (les immigrants) fuient tous la misère et l'oppression politique (1). »

Les raisons d'une allergie

Sans doute l'oppression politique compte-t-elle pour peu dans le départ de Théodore Bost, Suisse. Reste qu'il juge l'avenir « bouché » en Europe et l'Européen, « prisonnier des traditions ». N'est-ce pas là une espèce d'oppression ? L'Amérique, au contraire, est le pays de la nouveauté, de l'invention, qu'elle permet : « *Si je veux faire quelque changement dans ma ferme, je ne suis pas soumis à la critique de mes voisins.* »

Comme il arrive, le mythe ne résistera pas à la réalité. Les lettres de Théodore Bost révèlent bien le désenchantement de leur auteur, déçu à son arrivée mais aussi bien vingt ans plus tard et encore à la veille de sa mort. Mais quelle(s) déception(s) ?

L'Amérique n'est pas le paradis. Pire, s'il se peut, celle de l'Ouest que celle de l'Est. On lit : « *...Que c'est pénible. Rester dans les Etats de l'Est, je ne le pouvais plus, il y a trop d'ouvriers. Et ici, c'est la même chose ! Pour venir en Amérique et y être bien, il faut avoir de l'argent ou être de la plus basse classe de l'Europe ; pauvre, très pauvre avant de quitter, ayant souffert la faim. Autrement je ne conseillerai jamais à un jeune homme de venir pour travailler, c'est trop pénible et ennuyeux.* » Et dans une autre lettre : « *O Amérique, terre où l'on ramasse de l'argent à pleines mains, tu es plus faite pour les coquins que pour les chrétiens, quoi qu'on dise !* » On observera ici que Théodore Bost est retourné une fois en Europe, voyage que jamais n'accomplit l'ordinaire immigrant. C'est assez dire sa nostalgie de la terre natale, qu'il ressentira toujours et qui le pousse, outre à espérer d'une jeune fille qu'il connaît à peine (mais elle est suisse et tant pis s'il doit attendre des années sa venue et le mariage !), à des comparaisons où l'Amérique, trop présente, trop pesante, n'a pas la meilleure part.

Les Américains ? Tous xénophobes : « *...Un étranger est toujours haï par les Américains, surtout si sa position est supérieure à la leur.* » D'ailleurs tous (également) « dollarifiés ». Voici un néologisme de mépris qui en révèle un peu plus : Théodore Bost est, sinon américanophobe, du moins anti-américain. Il ne ménage ni le pays ni les habitants. A-t-on assez parlé du « melting-pot » ! Avec ce diable d'homme, c'est raté.

Il faut se demander à quels traits du caractère de Théodore Bost tient cet anti-américanisme, reflet de son inadaptation à la société américaine. On nommera l'amour du pays natal, l'amour familial (le père, la mère, les frères et la sœur qui sont si loin...) déjà évoqués. Il se trouve aussi que ce protestant est profondément — et même extraordinairement — religieux (il hésitera quelque temps à choisir entre les états de paysan et de pasteur, et il a, plusieurs mois au Canada, colporté des bibles...), passe tout son âge d'homme à mener la vie de la frontière (ou du pionnier) et qu'il la tient pour rien de moins que le Mal incarné.

On lira avec la plus grande attention la lettre qu'il commence, à Saint-Paul du Minnesota, le 23 septembre 1855 — et qu'il complète le 30 de ce même mois. Toutes les raisons qui fondent l'anti-américanisme de Théodore Bost sont exposées là : brutes, voleurs, xénophobes (encore), voilà pour les Américains, dont la vie politique sombre dans la vulgarité, dans le néant de la vie sociale. Un bûcheron vole du bois dans un chantier : Bost, le contremaître, se pose des questions et définit, sans le savoir, un des traits principaux de la vie de la frontière : la justice individuelle — et donc sommaire. Théodore : « *Au point de vue américain, chacun doit prendre soin de soi et punir ceux qui le maltraitent, comme la loi les punirait si elle le pouvait. Et, de fait, pourquoi ferais-je mettre un homme en prison pendant quelques années lorsque je peux produire un meilleur effet chez l'individu en lui donnant une bonne volée... ?* » Sentiments assez peu orthodoxes, on en conviendra, qui jurent avec les principes chrétiens, ce dont le violent a conscience, qui poursuit : « *Ce sont, direz-vous, des idées peu chrétiennes, mais je ne puis me figurer qu'un chrétien doive agir dans ce pays comme dans d'autres...* » et ajoute : « *Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'aime pas vivre comme je vis à présent, dans une ville où tous les jours on se bat, où il n'y a point de société, point de vie, à part la vie commerciale...* » Oui, la Frontière. A cause d'elle, il n'est pas facile, pour un Européen, d'être américain en Amérique. Théodore Bost découvre, entre sa condition d'émigré et sa nature de chrétien, une contradiction, où il ne s'étend pas, moins par confort intellectuel et moral que parce qu'il doit se soumettre aux nécessités de sa vie quotidienne.

Et sans doute explique-t-elle, cette vie quotidienne, l'anti-américanisme de l'émigré : « *...Le Français moyen ignore à peu près tout des épreuves que traversèrent les immigrants, en quête de la terre promise* (2). » Epreuves : avec Théodore Bost et sa famille, c'est trop peu dire. La vie du couple Théodore-Sophie est exemplaire du « ratage » qui a marqué l'existence de millions d'immigrants. Tout les accable : la mauvaise santé chronique de Théodore, pour commencer, puis la dépression économique et la chute de l'argent qui, dès les premières années de la guerre de Sécession, entravent l'essor de l'Ouest, la rigueur, à peine croyable, du climat dans le Minnesota, où les étés et les hivers sont, comme il se doit, les premiers torrides et les seconds glacials, enfin la kyrielle des sécheresses, incendies, inondations, invasions de sauterelles, chenilles — pour ne rien dire de la grêle...

Dreyfusard mais raciste

A son image, des millions d'immigrants ont peiné, souffert dans un Ouest dont les westerns ont retenu les aventuriers et les grands propriétaires terriens, rarement les petits fermiers laborieux et miséreux. Comme le dit Léon Guignet : « *L'idéal de la réussite américaine selon lequel quiconque pourvu d'énergie et de volonté, peut, parti du néant, gravir tous les échelons de la société, n'est que le résidu d'une conjoncture historique privilégiée : la fusion du rêve de millions d'immigrants et des conditions historico-géographiques qui permirent à certains, mais non à tous, de les réaliser* (3). »

L'anti-américanime de Théodore Bost ne le retient pas de se passionner pour la vie politique des Etats-Unis, au contraire : sa virulence antiaméricaine se nourrit de cette vie politique même, et il porte, ce qui n'étonnera pas, un égal intérêt aux événements qui se déroulent en Europe. Il y avait, dans le personnage, quelque disposition à l'emportement et à la colère (on l'a vu lors de l'épisode du « voleur de bois »), qui fait proprement merveille. Il invective contre les esclavagistes (« les fous du Sud », selon son expression), les démocrates (qui s'inclinent vers le Sud), les catholiques, les méthodistes, les Anglais (qui penchent pour le Sud), les Allemands (lors de la Première Guerre mondiale), les Américains, encore et toujours : « *Si cette guerre (de Sécession) était en Suisse et conduite par des Suisses, je serais heureux et fier d'en faire partie, mais l'idée me répugne toujours plus de me battre pour ces infâmes, ces cochons, lâches Américains !* » L'auteur de ces lignes est doué pour le sarcasme — aux limites de l'insulte. Si on l'applaudit de se dire, là-bas, en Californie, dreyfusard, on s'attriste de le voir, à l'endroit des Indiens, injuste et partisan. Aussi sensible à leur misère que, trente ans plus tôt, Tocqueville, Théodore ne s'en tient pas à la pure description et, avec les préjugés de son époque, il y va du couplet à la mode, sur leur « barbarie » qui, selon lui, les condamne : « *...Quand une race comme les Indiens ne peut rien faire, rien cultiver, ils doivent disparaître...* » Il est bien (trop) de son temps, avec sa croyance aux vertus du travail, du progrès...

Reste à étudier le rôle de témoin que Théodore et Sophie jouent dans l'histoire américaine en train de se faire. Témoins considérables, à coup sûr, puisque leur témoignage porte sur quelque soixante-dix ans : en gros, de 1850 à 1920, où s'accomplissent les Etats-Unis que nous connaissons aujourd'hui.

On a dit la passion que Théodore éprouve pour l'histoire de l'Amérique et de l'Europe, et ses écrits sont dans l'histoire par bien des traits : on sent en elles l'appel de l'Ouest, où il se rend en 1854, et la mobilité de son existence est sans conteste une caractéristique de son pays d'adoption (Théodore sera tour à tour fermier, instituteur-missionnaire, professeur de français, colporteur, pêcheur, perceur de routes, vendeur de bois, boutiquier, de nouveau fermier...). Sentencieuses, les considérations morales et théologiques reflètent l'Amérique de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle (et l'Europe aussi, assurément). On voit, année par année, la culture (aux deux sens du mot) l'emporter sur la nature — et Théodore s'enchantera d'un jardin légumier en plein bois... Reste que ces lettres révèlent un couple presque hors de l'histoire. Il suffit, ici, de consulter les historiens. Que disent-ils ?

« *L'Amérique de 1860, c'est celle du coton, de Lincoln, des plantations et d'une certaine douceur de vivre qui fait penser aux créoles ; l'Amérique de 1910, c'est celle de Ford, de Rockefeller, de la publicité, des gratte-ciel et des cheminées d'usines. La société est en train de se muer en une société de consommation...* (4). »

D'un autre historien : « *On peut distinguer deux lignes de développement : d'une part,* l'évolution d'une économie agricole vers une économie industrielle *et, d'autre part,* l'évolution d'une économie libérale vers une économie dirigée (5). »

En marge de l'histoire

Société de consommation ? Sauf à deux reprises, vers la fin de leur vie, où ils mentionnent des objets qui s'y rapportent, les Bost semblent ne pas l'avoir connue. On chercherait en vain, de même, dans les travaux auxquels Théodore se voue pendant plus d'un demi-siècle, la double évolution plus haut mentionnée. Lorsque Claude Fohlen écrit : « *... On ne peut nier que la guerre de Sécession ait donné le coup d'envoi à la révolution industrielle et ouvert ainsi à l'Amérique la voie des usines, des cheminées et des ouvriers d'industrie (6).* », on se dit que, décidément, l'histoire ignorait tenacement les Bost : lorsqu'il abandonne, après 1870, l'agriculture épuisante, décevante, Théodore se fait boutiquier — non pas ouvrier. Tout se passe comme si, dans cette partie de l'Ouest, le Minnesota, le « progrès » et l' « évolution » étaient si peu sensibles que ses habitants ne le percevaient pas. Rien des inventions et découvertes mentionnées par les historiens, rien de leur conséquences dans la vie pratique — rien (et l'électricité non plus) ne se donne à voir (ni même à pressentir) dans les écrits du couple, qui n'en touche pas mot. Seuls apparaissent, de loin en loin, quelques trains, si fugitifs qu'ils semblent brûler, comme une gare, les pages qu'ils traversent.

Il reste que les lettres de Théodore et de Sophie ont cette valeur, parmi d'autres : leur rareté. Peu de vaincus du « rêve américain » ont témoigné comme eux — qu'ils l'ont fait sans le savoir.

Eussent-ils « réussi », les Bost, quelque chose manquerait à notre connaissance de l'Amérique : la voix, inoubliable, désormais, de ceux qui ont lutté souffert, perdu et sont restés, malgré une adversité tenace, eux-mêmes dans la noblesse, l'optimisme et la ferveur.

(1) Léon Guignes : *Aspects de la civilisation américaine*. A. Colin, p. 65.

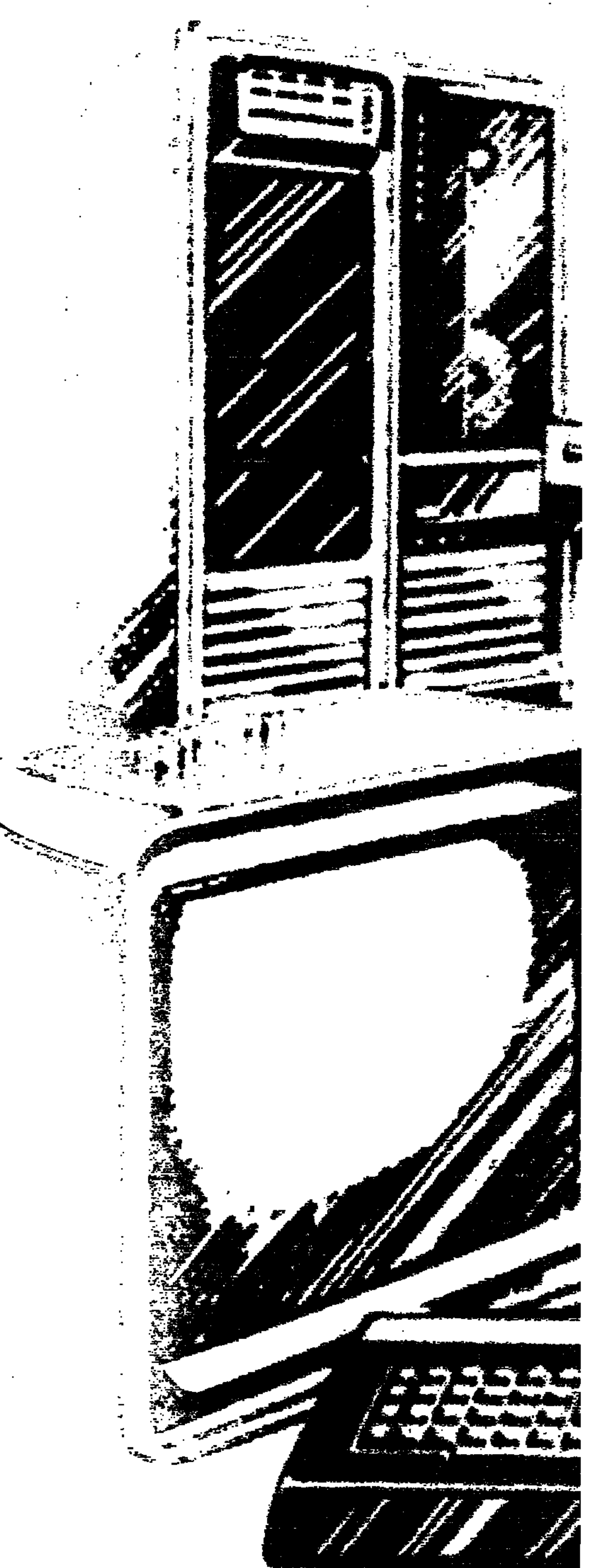
(2) Léon Guignet, ouvrage déjà cité, p. 56.

(3) Ouvrage cité, p. 58.

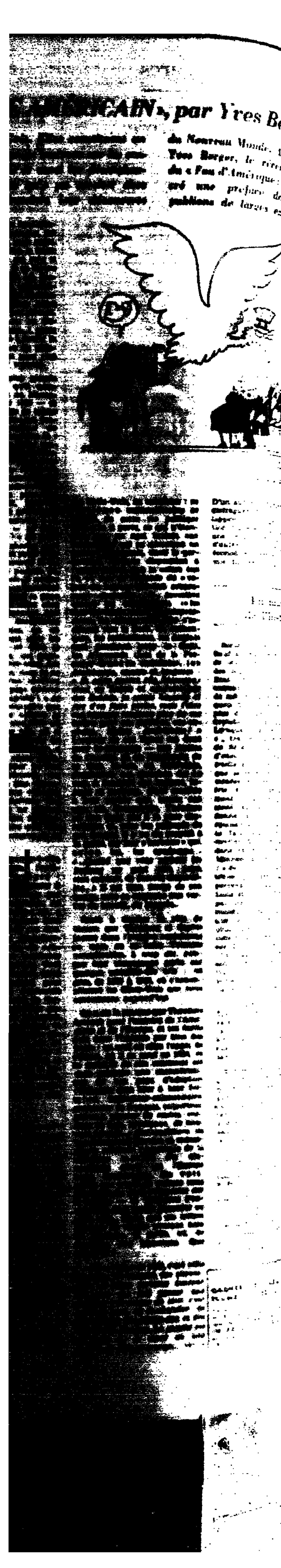
(4) *La Société américaine*, de Claude Fohlen. Ed. Arthaud, p. 12.

(5) Léon Guignet, ouvrage cité, p. 76.

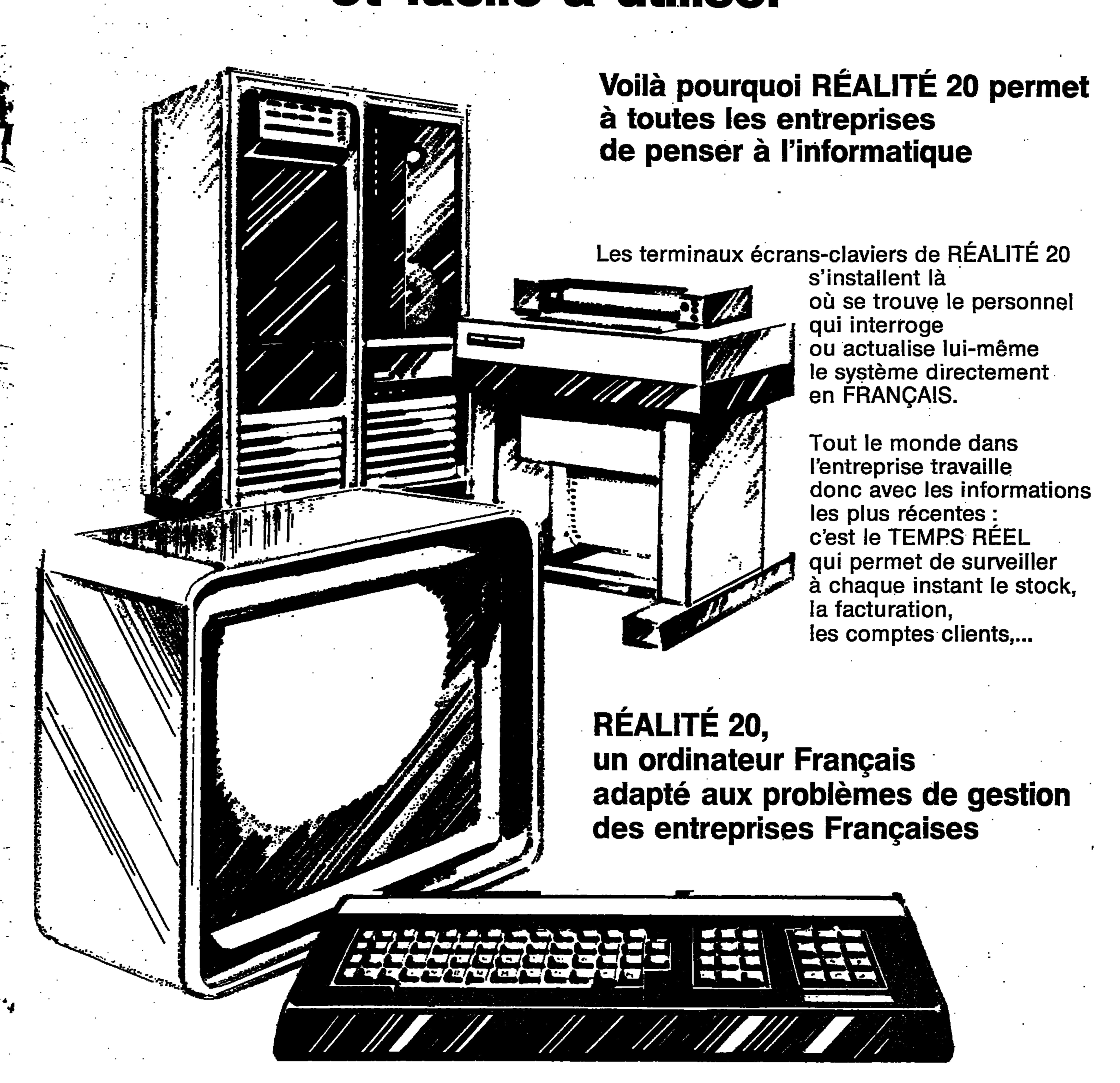
(6) Ouvrage cité, p. 94.







RÉALITÉ 20
un ordinateur puissant
ni trop cher - ni trop grand et facile à utiliser



Voilà pourquoi RÉALITÉ 20 permet à toutes les entreprises de penser à l'informatique

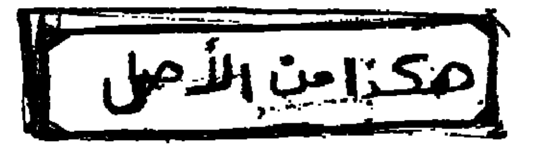
Les terminaux écrans-claviers de RÉALITÉ 20 s'installent là où se trouve le personnel qui interroge ou actualise lui-même le système directement en FRANÇAIS.

Tout le monde dans l'entreprise travaille donc avec les informations les plus récentes : c'est le TEMPS RÉEL qui permet de surveiller à chaque instant le stock, la facturation, les comptes clients,...

RÉALITÉ 20, un ordinateur Français adapté aux problèmes de gestion des entreprises Françaises



78370 PLAISIR-FRANCE - Tél. : (1) 460.33.00 - Télex : IN 692642 F
Adresses des concessionnaires régionaux sur demande
SICOB - stand 3101 - Niveau 3 A



JUSTICE

M. Claude Lipsky et « l'Affaire »

Condamné à huit ans d'emprisonnement pour escroquerie et abus de confiance dans l'affaire du Patrimoine foncier (1), M. Claude Lipsky n'est pas le premier détenu à écrire un livre en prison. Mais il aurait pu être le premier à présenter lui-même son ouvrage, hors les murs, au cours de sa détention. Il était en effet prévu que l'ancien animateur du Patrimoine foncier, incarcéré à la centrale de Caen, bénéficie d'une permission de sortir pour participer, à Paris, à la conférence de presse organisée par son éditeur à l'occasion de la publication de « l'Affaire ». Mais l'administration pénitentiaire a finalement refusé cette permission jugée inopportune, eu égard à l'usage peu ordinaire que l'on voulait en faire (2), et l'auteur-détenu a dû se faire représenter par sa femme, le 21 septembre, à cette conférence de presse.

Mme Janine Lipsky, qui depuis six ans participe avec une discrète ferveur à la défense de son mari, a moins dénoncé ce refus — guère étonnant — qu'elle n'a protesté contre une situation pénale « inadmissible ». « Mon mari n'aurait pas dû être obligé de demander une permission pour présenter son livre, a-t-elle déclaré, car cela fait un an qu'il devrait bénéficier d'une libération conditionnelle. » Ayant subi près de cinq années d'emprisonnement, M. Lipsky réunit depuis le 28 septembre 1976 les conditions requises pour l'application d'une telle mesure. Or, celle-ci lui a été refusée.

Après avoir souligné que ce refus avait en partie déterminé le moment de la publication d'un livre dont la rédaction était terminée « depuis longtemps », Mme Lipsky a ajouté : « Tout au long de l'affaire du Patrimoine foncier, nous avons eu l'impression que l'on faisait preuve d'un acharnement particulier contre Claude Lipsky, que la justice n'était pas égale pour toutes les personnes impliquées. Mais, après la condamnation, nous pensions que ce serait fini. Pourtant, aujourd'hui, Claude Lipsky doit à nouveau demander qu'on le traite comme tout le monde en pareil cas. »

LA FIN DU RÊVE

Les déclarations de Mme Lipsky reflètent le ton et les propos de M. Lipsky dans sa version du « scandale ». Comme le laisse supposer la situation de son auteur, ce livre est inévitablement un plaidoyer *pro domo*. Mais M. Lipsky y apporte des nuances qui attirent l'attention, bien que son récit ne comporte pas de révélations fracassantes ni d'éléments nouveaux pour sa défense. Il reprend les arguments qu'il a développés tout au long du procès, il diminue l'importance de certains faits ou de certaines accusations, mais jamais il ne plaide l'innocence — ainsi que le souligne à juste titre la préface de l'ouvrage.

Au gré d'une mémoire à vif et foisonnante, il retrace son histoire et celle du Patrimoine foncier dans un style d'une spontanéité qui surprend. Mais le récit et les explications que l'on attend se perdent dans une multitude de digressions et d'anecdotes qui hypothèquent la compréhension d'une affaire si complexe. Sans transition, l'auteur passe subitement de l'explication minutieuse d'une opération financière au portrait passionné de sa femme ou à la scène émouvante de son transfert, menottes aux mains, au chevet de sa mère mourante. Le compte rendu d'une phase importante de l'instruction s'interrompt soudain pour faire place à une description typologique du proxénète ou du « braqueur » rencontrés en prison, quand il ne s'agit pas de l'hommage inattendu que rend à la « noblesse » d'un résistant palestinien l'homme d'affaires juif en « cavale » en Israël.

Candide, M. Lipsky donne l'impression d'avoir soudainement découvert avec curiosité le monde qui l'entourait. Naïf, il se rend brutalement compte de la solitude d'un inculpé. Indulgent, il dénonce, puis explique la « trahison » d'un ami. Agressif, il décrit — sans précaution d'écriture aucune — le comportement d'un policier, d'un avocat ou d'un magistrat. Lucide, il relate scrupuleusement ses « désillusions » après son incarcération en Israël, où il avait trouvé refuge, et rappelle le « marchandage » entre les gouvernement français et israélien (un traité d'extradition ratifié à la hâte) pour le contraindre à se livrer à la justice.

Sur le fond de l'affaire, M. Lipsky se défend en tenant un raisonnement que l'on peut résumer ainsi : les sociétés civiles de placement immobilier (S.C.P.I.) ont été victimes de leur succès. En quelques années, elles avaient drainé une part importante de l'épargne publique. M. Lipsky conclut : « *Puisque ni les banques, ni les assurances, ni les caisses d'épargne ne pouvaient concurrencer les S.C.P.I., il fallait que ces dernières disparaissent.* » Il précise que, pour cela, « *il suffisait qu'une ou deux de ces S.C.P.I. fassent l'objet d'un scandale à l'échelle nationale* ».

M. Lipsky fait alors allusion à ces calculs politiques, à la rivalité entre M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, et M. Jacques Chaban-Delmas, qui était le chef de file des gaullistes. Mais il ne s'étend pas sur l' « analyse politique » de l'affaire, son éditeur lui ayant recommandé de supprimer cette partie du livre. Pour le reste, l'argumentation de M. Lipsky est simple : on a rompu l'équilibre fragile du Patrimoine foncier et des autres sociétés du groupe, dont le fonctionnement n'était, selon lui, pas plus condamnable que bien d'autres entreprises. Les banques, dit-il, l'ont soudain « lâché » en prenant des garanties sur les fonds du Patrimoine foncier. M. Lipsky déclare que, s'il est coupable, les banques sont complices. Mais il souligne qu'elles sont « *intouchables* ».

M. Lipsky se montre évidemment plus discret sur ses erreurs que sur celles des autres. Mais sa défense ne manque pas de fondement. Au détour d'une page, il écrit : « *J'avais le sentiment que j'étais en train de vivre et de faire vivre aux miens la fin d'une époque et, subconsciemment, je désirais, pour eux, que ces instants se prolongent le plus longtemps possible, tel l'homme couché au petit matin, dans un état ni de veille ni de sommeil, et qui refuse de quitter le rêve merveilleux dans lequel il était plongé.* » Ne l'avait-on pas laissé rêver ?

FRANCIS CORNU.

★ *L'Affaire*, Presses de la Cité, 252 pages, 45 francs.

(1) Incarcéré le 23 mars 1972, Claude Lipsky a été condamné à cinq ans d'emprisonnement par la onzième chambre correctionnelle de Paris le 26 juillet 1975. Cette peine a été portée à huit ans, le 29 janvier 1976, par la neuvième chambre de la cour d'appel.

(2) *Le Monde* du 21 septembre.

● *Un troisième mort rue Sedaine.* — Un travailleur immigré de nationalité malienne, M. M'Pa Bakary, quarante ans, est décédé des suites de ses blessures. Ce décès porte à trois le nombre des victimes de l'incendie qui s'était déclaré le 15 septembre dans un foyer de travailleurs immigrés, situé 34, rue Sedaine, à Paris (onzième). L'union départementale C.F.D.T. a réitéré sa demande de création d'une commission d'enquête pour élucider les circonstances de l'incendie.

● *Seize mois d'emprisonnement ferme pour usage de haschisch.* — Six jeunes gens ont été condamnés à Cherbourg (Manche), mardi 20 septembre, pour usage de haschisch à des peines d'emprisonnement relativement lourdes : deux ans dont huit mois avec sursis pour M. Arto Djizmedjian, musicien, pourvoyeur et principal prévenu ; dix mois ferme pour M. Claude Renovf, chômeur, et de deux à huit mois avec sursis pour les autres prévenus. Leurs avocats avaient sollicité l'indulgence du tribunal en faisant valoir que leurs clients étaient des fumeurs épisodiques.

UN APPEL CONTRE LES GRENADES OFFENSIVES

M. Michel Grandjean, grièvement blessé au cours de la manifestation de Creys-Malville le 31 juillet dernier, et M. Emmanuel Michalon, un des frères de Vital Michalon, tué au cours de ces mêmes affrontements avec le service d'ordre, ont réuni, le 21 septembre, à Lyon, une conférence de presse pour lancer un appel afin que « *soit réglementé de manière plus restrictive le matériel mis à la disposition des forces de police engagées dans des opérations de maintien de l'ordre ; que soit interdit l'usage d'armes de guerre (notamment des grenades offensives) dont la mise en œuvre comporte le risque, délibérément accepté, d'entraîner des blessures graves, des mutilations, voire la mort* ».

Sur l'état de l'information judiciaire ouverte après le dépôt d'une plainte par sa famille, M. Emmanuel Michalon a précisé que « *le décès paraît imputable à des lésions pulmonaires du type de celles que l'on retrouve lors d'une explosion* ». Cette information avait été rendue publique par le parquet de Bourgoin-Jallieu le mercredi 3 août. En revanche, les conclusions des experts commis après la plainte de M. Grandjean ne sont pas encore connues, non plus que celles des spécialistes des explosifs chargés d'examiner les différents « engins » retrouvés sur le terrain au lendemain des affrontements. — *(Corresp. rég.)*

CONDAMNÉ EN 1976 ACQUITTÉ EN 1977

La cour d'assises de la Seine-Maritime a acquitté, mercredi 21 septembre, M. Patrick Martin, vingt-cinq ans, infirmant le verdict rendu l'an dernier par la cour d'assises du Calvados qui le condamnait à huit ans de réclusion pour le meurtre d'un vagabond en juin 1975 à Caen. Le verdict avait été cassé pour vice de forme, le procès-verbal n'ayant pas été rédigé dans les trois jours suivant la clôture des débats. La cour d'assises de la Seine-Maritime a estimé que les charges retenues contre M. Martin étaient insuffisantes. Le second inculpé dans cette affaire, M. Guy Cheneau, trente-cinq ans, a vu sa peine réduite de dix à cinq ans

DÉCISION SÉVÈRE AUX ASSISES DU HAUT-RHIN

« Pour casser la conspiration du silence »

De notre envoyée spéciale

Colmar. — *A Colmar, les neuf jurés de la cour d'assises du Haut-Rhin ont été plus sévères que l'avocat général, et n'ont pas pris en compte les regrets exprimés par les accusés lorsqu'ils ont eu la parole, juste avant les délibérations. Ils ont condamné MM. Gilles Barthélemy et Patrick Nicoleau à huit et six ans de réclusion criminelle, M. Michel Barbet à quatre ans d'emprisonnement. Seule la condamnation de Mme Marie-Anne Stocker-Burm des Roziers a été celle qui était requise : trois ans de prison dont deux avec sursis* (nos dernières éditions).

Le réquisitoire, court, avait été modéré, l'avocat général rappelant lui-même l'enfance difficile de trois des accusés « *qui, sauf Marie-Anne Stocker, n'ont pas bénéficié d'un climat favorable au développement de leur personnalité* ». Il avait requis sept ans de réclusion criminelle pour M. Gilles Barthélemy, trois à quatre ans d'emprisonnement pour M. [M]ichel Barbet et Patrick Nicoleau et « *au moins trois ans pour Marie-Anne Stocker, sans opposition, pour aucun des accusés, aux circonstances atténuantes* ».

Avant l'avocat général, Mᵉ Agnès Fichot, au nom de Choisir, la partie civile, avait plaidé « *pour casser la conspiration du silence autour du crime de viol, parce qu'il faut décider quele viol, on ne peut plus vivre avec, et qu'il ne suffit plus de dire que c'est un signe de notre temps, un crime bien actuel* ».

Devant les jurés attentifs, Mᵉ Gisèle Halimi, défendant les intérêts de Mlle Claudine Barbari, fait le récit de « *ce festival de sadisme et de terreur* », lisant le procès verbal de l'interrogation de M. Gilles Barthélemy, qu'il a confirmé sur le fond à l'audience, mais avec un tout autre ton. Mᵉ Halimi relève la banalité des accusés, qui « *ne sont pas des monstres, ni des Noirs, ni des immigrés, en proie à la misère sexuelle, mais des Français qui travaillent ou sont chômeurs, ce qui est tout à fait commun* ».

Faisant remarquer la certitude, exprimée par M. Barthélemy lui-même, que « *Claudine n'était pas consentante* », « *contrairement à ce que la défense semblait suggérer en tentant de l'enfermer dans les contradictions de ce qu'elle avait vécu* », « *que fallait-il dire*, demande Mᵉ Halimi, *que Claudine avait recherché, sollicité, provoqué ? Mais regardez-nous, nous les femmes, nous aimons ça être violées, torturées. Nous sommes ici pour ça, pour être les masos de ces sadiques* ».

« *Moi, je ne suis pas un militant, pas un partisan, je n'utilise pas la justice* », répondra Mᵉ Wurth, avocat commis d'office pour défendre M. Michel Barbet. Comme lui, Mᵉ Beltzung, défenseur de M. Patrick Nicoleau, affirmera faire son « *métier d'avocat* » et son « *métier d'homme* » et évoquera le passé de son client, son enfance, ses problèmes psychologiques. Mᵉ Noël, avocat de Mme Marie-Anne Stocker, demandera la disqualification des faits pour sa cliente, « *victime de la jalousie amoureuse* ».

Mᵉ Gonnin, défendant M. Barthélemy, qui doit répondre de sa tentative de viol, plaidera la responsabilité atténuée de son client. Mais il s'attachera surtout à faire remarquer que la défense « *n'a pas, alors qu'elle l'aurait pu, récusé les deux femmes désignées comme jurés* ». « *En outre*, affirme-t-il, *nous n'avons essayé ni de noircir Claudine Barbari ni de jeter le doute sur sa moralité, comme le permettaient certains éléments du dossier.* » Il se dit déçu par les « *exagérations* » de la partie civile, par les conclusions de Mᵉ Halimi dénonçant « *ce comportement des hommes, le viol* » comme « *le fascisme quotidien* ». « *Et quand on se résout à celui-là, on se résout à l'autre, celui de la grande nuit dont nous venons de sortir. Quand on a le fouet pour les femmes, on a le « knout » pour les peuples...* »

Quand la cour se fut retirée, le débat était dans la salle. Partisans et adversaires des « *assises pour les violeurs* » reprenaient leurs affrontements. Les uns faisant valoir qu' « *on renforce l'appareil répressif de la justice en venant aux assises* », les autres répondant : « *Quand on met des patrons ou des flics dans le box, personne, parmi les militants qui dénoncent aujourd'hui les femmes, ne le regrette. D'ailleurs, nous ne demandons pas la répression, nous refusons seulement qu'on banalise le viol et qu'on en fasse la preuve d'une virilité excessive plutôt qu'un fléau social.* »

Seule la partie civile a en effet parlé du type de société dont relèvent de tels actes. En outre, dès les premières minutes du procès, lorsque le huis clos avait été envisagé, Mᵉ Halimi indiquait : « *Nous souhaitons la publicité des débats parce qu'elle a une force dissuasive importante et que nous ne sommes pas là pour requérir des peines d'emprisonnement, mais pour dissuader.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

VIOL COLLECTIF EN SEINE-ET-MARNE

Onze jeunes gens, âgés de seize à vingt ans, ont été inculpés, à Melun, pour avoir participé, au mois de mai, au viol collectif d'une jeune fille de treize ans à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne). Neuf d'entre eux ont été placés sous contrôle judiciaire et deux placés sous mandat de dépôt. Ces premières inculpations visent des adolescents de plusieurs groupes qui avaient violenté successivement la jeune fille.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR LES VENTES DE BÉBÉS LIBANAIS

Le parquet de Paris a demandé, le 20 septembre, à la brigade de protection des mineurs, d'ouvrir officiellement une enquête sur les agissements d'un avocat libanais, Mᵉ Paul Awad, qui, selon l'hebdomadaire « la Vie », aurait vendu des bébés d'origine libanaise à des familles françaises.

Une journaliste de l'hebdomadaire, Mme Colombelle, doit faire une déposition au siège de la brigade de protection des mineurs, afin d'éclairer les policiers sur les circonstances qui lui ont permis de connaître ce « marché clandestin de bébés libanais vendus à Paris 25 000 F l'un ».

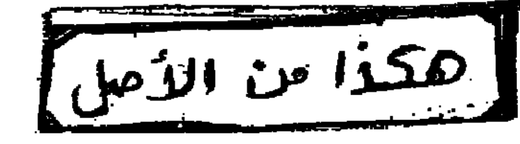
Mᵉ Paul Awad a confié la défense de ses intérêts à Mᵉ Jean-François Chiloux, avocat à la cour de Paris. Mᵉ Awad, qui réside à Beyrouth, proteste contre les articles qui le mettent en cause et se réserve d'engager toutes poursuites contre ceux qui ont porté atteinte à sa considération.

● *Le P.S. et les avocats.* — Après les journées d'études des barreaux de France, inaugurées par M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* daté du 18-19 septembre), M. Jean-Claude Routier-Leroy, rapporteur du P.S. à la réforme judiciaire, a déclaré que « *la politique actuelle du pouvoir porte atteinte au caractère libéral de la profession d'avocat* ».

CATASTROPHES

VINGT-CINQ MILLE SANS-ABRI APRÈS LE PASSAGE DU TYPHON « DINAH » AUX PHILIPPINES.

Manille (A.F.P.). — Après le passage du typhon « Dinah » qui a balayé à deux reprises les 16 et 19 septembre une partie des Philippines, 25 000 personnes seraient, selon la Croix-Rouge, sans abri. Les autorités militaires ont annoncé mercredi 21 septembre à Manille que le typhon avait causé la mort de 41 personnes et que 19 autres sont portées disparues. Mais l'agence de presse des Philippines fait état de la disparition de 70 personnes sur un bateau.



CARNET

Naissances

— RECTIFICATIF —

— Dans l'annonce de naissance Anne-Claire et Laure-Marie Durand, datée 21 septembre, il fallait lire Durand et non Durant.

— M. Adriano Mazzeo et Mme, née Solange Kraus, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,
Elena,
le 15 septembre 1977.
181, les Hauts-de-la-Garde, 83130 La Garde.
Lycée Amirouch, Tizi-Ouzou (Algérie).

Mariages

— Monique Bourriot et André Barbaroux ont la joie de vous faire part de leur mariage, qui a été célébré à Gambais, le 10 septembre 1977.
13, avenue de Taillebourg. 75011 Paris.

— Mme McGarry, née Marie-Rose Gonnet, a l'honneur de faire part du mariage de son fils,
Philippe McGarry
avec Martine Fioux,
qui sera célébré le samedi 24 septembre 1977, à 16 h. 30, en la collégiale de Saint-Barnard à Romans-sur-Isère.

Décès

— Léon BOULARD,
retraité de l'enseignement,
est décédé le 20 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-seizième année, à Beaulieu-les-Muguets, Dignac (Charente).
Priez pour lui.

— Le lieutenant-colonel et Mme François-Gérard Carpentier, ses enfants.
Yann, Frédéric, Bruno et Karine, ses petits-enfants,
La famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
général d'armée
Marcel CARPENTIER,
grand-croix de la Légion d'honneur, survenu à Mettray, le 14 septembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 17 septembre, en l'église de Mettray, suivies de l'inhumation, dans l'intimité de la famille, au cimetière de Tours.
Un service funèbre sera célébré en l'église de Saint-Louis-des-Invalides, à Paris, le jeudi 6 octobre 1977, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
37390 Mettray.

(Lire page 42.)

— Mme Gilbert Cohen-Salmon, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert COHEN-SALMON,
survenu le 21 septembre à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.
La levée du corps aura lieu le vendredi 23 septembre, à 10 h. 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon, rue Belgrand, 75020 Paris.
Inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien, le même jour à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
62, rue Monge, 75005 Paris.

— Mme Jean Cuilleron, ses enfants et sa famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CUEILLERON,
professeur à l'université,
Claude-Bernard, Lyon I,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
directeur de l'IPES.
Ses obsèques ont eu lieu le 17 septembre à Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 29 octobre 1915 à Paris, M. Jean Cuilleron était docteur ès sciences. Assistant à la faculté des sciences de Paris (1944), puis professeur à l'École de chimie de Mulhouse (1946), il avait ensuite été nommé professeur à la faculté des sciences de Lyon. Il était aussi directeur de l'Institut de préparation aux enseignements de second degré (IPES) de l'académie de Lyon.]

— M. et Mme Bernard Maupin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Cotel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Debord et leurs enfants,
M. et Mme Louis Duval,
Mlle Denise Duval,
M. et Mme Albert Duval, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Henri Duval, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Duval et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André DUVAL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
ingénieur des Arts et Manufactures,
ancien maire adjoint de Clichy-la-Garenne,
leur père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et allié,
survenu le 19 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
Et prient de participer ou de se joindre par la prière à la messe de communion qui sera célébrée le lundi 26 septembre 1977, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, 94, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy (Hauts-de-Seine), sa paroisse.
On se réunira à l'église à 16 heures (métro Porte-de-Clichy ; autobus 139, 140, 174, descendre Landry-Martre).
L'inhumation aura lieu le même jour vers 17 heures, dans le caveau de famille au cimetière Montmartre, avenue Rachel, à Paris (18e).
30, rue Dagobert, 92110 Clichy.

— Mme Raymonde Goldzahl, ses enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès de
M. Léon GOLDZAHL,
médaillé de la Résistance,
survenu à son domicile le samedi 17 septembre.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 21 septembre.
7, avenue Ile-de-France, 13008 Marseille.

— La société des Meubles Pasquet fait part du décès de son directeur,
M. Léon GOLDZAHL,
survenu à son domicile, le samedi 17 septembre.
Meubles Pasquet, 29, boulevard Gay-Lussac, 13014 Marseille.

— La Société MOBIS fait part du décès de son président du conseil d'administration,
M. Léon GOLDZAHL,
survenu à son domicile, le samedi 17 septembre.
Société MOBIS, Plan de campagne, Centre commercial Barneoud, 13480 Cabriès.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marc GRAS,
née Jeanne Dolléans,
survenu le 21 septembre.
De la part de Mlle Solange Gras, sa fille, et toute sa famille.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye, le 24 septembre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Joseph Hahn et leurs enfants,
M. et Mme Otto Hahn et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Hahn et leurs enfants,
M. et Mme Roger Hahn et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de
M. Emeric HAHN,
historien d'art,
docteur ès lettres de l'université de Vienne.
L'inhumation a eu lieu le 22 septembre, à Dreux.
85, rue des Bas-Buissons, 28100 Dreux.
36, rue de Berri, 75008 Paris.

— Cannes.
Mme Claude Hemmerdinger,
a la douleur de faire part du décès de
M. Claude HEMMERDINGER,
survenu à Cannes (Alpes-Maritimes) le 21 septembre 1977 à l'âge de cinquante-quatre ans.
La levée de corps se fera vendredi 23 septembre à 16 h. 15 à l'Athanée de Cannes.
Visites à l'Athanée.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Claude Lehmann, née Régine Hostache, son fils Fabien,
Mme Vve Henri Lehmann et sa fille,
M. et Mme Jean Lehmann,
Mme Vve Claude Testu,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude LEHMANN,
croix de guerre avec citations 1939-1945,
comédien,
professeur d'art dramatique au Conservatoire national de la région de Marseille,
survenu le 20 septembre 1977 à l'hôpital Laveran.
L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse le vendredi 23 septembre à 14 heures.

— M. Constantin Melnik,
Mlles Catherine et Anne Melnik, son fils et ses petites-filles,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Constantin MELNIK,
officier des tirailleurs sibériens de l'armée impériale russe,
officier des armées blanches du Kouban et de Sibérie,
chevalier de la Croix-de-Saint-Georges,
survenu le 4 septembre 1977.
Les obsèques ont été célébrées le 8 septembre 1977 en la chapelle orthodoxe du château l'Orgère à Rives (Isère).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
85, boulevard Pasteur 75015 Paris.

— Le docteur Jacques Ribiere,
M. et Mme Jean-Michel Ribiere,
M. François-Xavier Ribiere,
Mlle Martine Ribiere,
font part du décès de
Mme Albert RIBIERE,
née Marie-Marguerite Destais,
pieusement décédée en son domicile à Cannes, le 17 septembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Vierzon (Cher).
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Raffet, 75016 Paris.
10, rue du Chant-de-l'Alouette, 94490 Ormesson-sur-Marne.
38, avenue Marceau, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort accidentelle de
M. Jean ROLLIN,
professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de musique,
musicologue et compositeur.

— M. Laurent Nicolosi et Mme, née Senouf Huguette,
Mme Danièle Ouvrier,
Les familles Senouf, Nicol, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis SENOUF,
survenu le 15 septembre 1977, à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation a eu lieu à Agde (Hérault) dans la plus stricte intimité
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Michèle et Véronique Portron, ses filles, remercient les amis qui les ont entourées lors du décès de leur père le lieutenant-colonel Jean PORTRON.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de son décès, le souvenir du docteur Roland IRAILAU, de Saint-Cyr-sur-Loire, a été évoqué le 22 septembre au temple israélite de Tours, à la demande de ses parents qui prient ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

Bienfaisance

— Le Centre féminin d'études et d'information des Yvelines organise un grand bal au profit du comité français de l'UNICEF, le vendredi 30 septembre, à partir de 21 heures, au château de Breteuil (Chevreuse).
S'adresser à Mme Fabienne Bessuges, 20, allée A.-Lemaistre, 78460 les Hauts-de-Chevreuse.

Communications diverses

— Par arrêté de M. le garde des sceaux en date du 8 septembre 1977, M. Henri GROS a été nommé commissaire-priseur en remplacement de Me Chalvet de Recy. Me Gros a prêté serment le 21 septembre.

— La prévision et la planification dans les entreprises. — L'académie des sciences commerciales, en liaison avec l'Association française des économistes d'entreprise, organise, le 28 septembre, à 14 h. 30, une conférence-débat sur « la prévision et la planification dans les entreprises ». (Académie des sciences commerciales, 19, rue le Verrier, 75006 Paris. Téléphone : 233-21-61.

Visites et conférences

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., devant l'église Saint-Gervais, Mme Bouquet des Chaux : « La Renaissance au Marais ».
15 h., façade église Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Gatouillat : « Le noviciat des Jacobins ».
15 h., entrée : « Le Panthéon » (M. Guillier).
15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Legregeois : « Abbaye Port-Royal de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., devant le 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).
15 h., angle rue Pavée - rue des Francs-Bourgeois : « Promenade au Marais » (Mme Ferrand).
15 h., portail de Saint-Médard, 141, rue Mouffetard : « Les mystères de la rue Mouffetard ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine : « Les appartements de l'hôtel de Sully » (Paris et son histoire).
CONFERENCES. — 20 h. 30, 38, rue de Turenne : « Techniques de développement personnel » (inscription au 277-43-31) (Centre de développement du potentiel humain).
20 h. 30, 26, rue Bergère, Yogiraj Swami Prem Chaitanya : « Tantra yoga dans le bouddhisme » (L'homme et la connaissance).

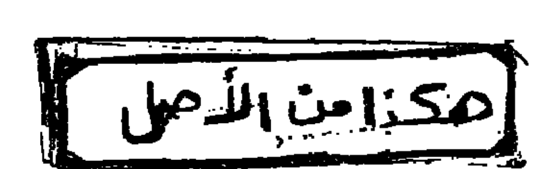
ARCHÉOLOGIE

DÉCOUVERTE D'UN NAVIRE ROMAIN EN RADE DE MARSEILLE

Marseille. — L'épave d'un navire marchand romain, coulé en rade de Marseille, fait l'objet, depuis le début du mois de septembre, d'une campagne de fouilles sous-marines, entreprises à partir du navire spécialisé l'*Archéonaute*, par une équipe de la Direction des recherches archéologiques sous-marines.

Ce navire, qui gît par vingt mètres de fond, a été découvert par un jeune plongeur marseillais au début de l'année. L'affaire n'a pas été ébruitée avant l'ouverture de la campagne des fouilles, pour prévenir les exactions éventuelles des pilleurs d'épaves. Plus de cent amphores à vin ont déjà été remontées, dont la plupart en excellent état. Ce qui a permis de dater l'épave du IIe siècle avant Jésus-Christ. A l'époque de la République romaine, le navire assurait un transport de vin depuis le sud de l'Italie. Le vaisseau a probablement fait naufrage au moment où il mettait le cap sur Marseille.

La coque se trouvait enfouie dans le sable et la vase. Pratiquement dégagée de sa gangue, elle ne sera remontée que dans un deuxième temps et devrait alors permettre une étude des techniques de la construction navale, à une époque moins bien connue que celle de l'empire romain. — J. C.





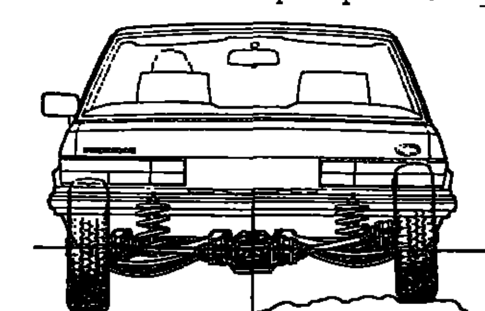
LA NOUVELLE FORD GRANADA est sûre et confortable. Prenez le volant, vous en serez tout de suite convaincu. Grande surface vitrée, montants étroits pour une visibilité à 325°. Instruments de bord fonctionnels et anti-reflets. Commandes à portée de main. Lignes tendues aérodynamiques. Elle paraît efficace. Elle l'est.

La sécurité

Suspension à 4 roues indépendantes, grand empattement, centre de gravité bas, la plus large voie de sa catégorie. Barre anti-roulis à l'avant, becquet aérodynamique, freins assistés, double circuit, à disque à l'avant. La nouvelle Ford Granada est sûre. Pour plus de sécurité, habitacle renforcé en acier, pare-brise feuilleté triple épaisseur, zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière, colonne de direction à absorption d'énergie, serrures de sécurité, lunette arrière dégivrante, ceintures à enrouleur. En Ford Granada, la sécurité est à son plus haut niveau.

Le confort

Mettez-vous au volant: la position de conduite est idéale. Les sièges avant, inclinables, sont réglables à volonté. Le nouveau tableau de bord est beau et fonctionnel. Les commandes principales sont regroupées sur la colonne de direction. La climatisation 3 vitesses renouvelle complètement l'air toutes les 20 secondes. Le confort, c'est aussi l'espace. 5 vastes places et un coffre de 400 dm³. En Ford Granada vous roulerez longtemps, confortablement, en silence.



Suspension à 4 roues indépendantes. Meilleure tenue de route et un plus grand confort.

Entretien tous les 20 000 km

A l'exception de la vidange et des contrôles de routine, les révisions n'interviennent que tous les 20 000 km. Freins et embrayage auto-réglables, allumage électronique sur les moteurs V6. La Ford Granada respectera votre budget.

Les moteurs et les options

6 moteurs au choix:
- 1700 cm³ - V4 - 10 CV.
- 2000 cm³ - 4 cylindres - arbre à came en tête - 11 CV.
- V6 - allumage électronique:
- 2300 cm³ - 13 CV.
- 2800 cm³ - 16 CV.
- 2800 cm³ - injection 16 CV.
- 2100 DIESEL disponible dès 1978.

En option: lève-vitres électrique, verrouillage central des portes et du coffre, transmission automatique, Pack "S", etc.

La Ford Granada existe en 4 versions:
- Spéciale - Luxe - GL - Ghia

et 3 carrosseries:
- coupé 2 portes, berline 4 portes et break.

Essayez la nouvelle Ford Granada chez l'un des 610 concessionnaires, agents ou points de vente Ford en France.

prix au 16.8.77 Ford Granada L moteur 2 litres:
33.380 F*
Prix clés en main

* peinture métallisée en option.

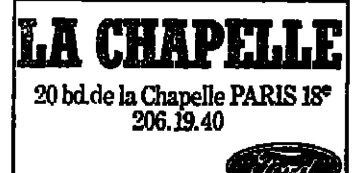
FORD GRANADA

Légendaire robustesse et sécurité.



CHEZ LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS

ETS. BUFFARD
110/112 bd. de l'Hôpital PARIS 13e
707.79.19

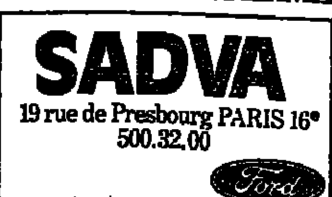


LA CHAPELLE
20 bd. de la Chapelle PARIS 18e
206.19.40

ROCHEBRUNE
58/60 av. Parmentier PARIS 11e
805.29.02



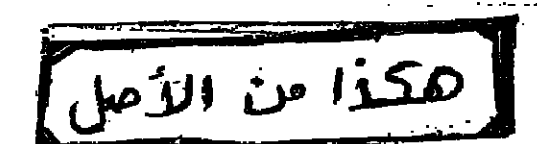
R.V.A.
93 bd. Raspail PARIS 6e
222.73.80



SADVA
19 rue de Presbourg PARIS 16e
500.32.00

SAFI
76 rue de Longchamp PARIS 16e
553.18.40





Cinéma

« L'Opium et le Bâton », d'Ahmed Rachedi

Comme la presque totalité des films tournés en Algérie après 1962, *l'Opium et le Bâton* se situe dans le contexte de la guerre d'indépendance. C'est en 1969 qu'Ahmed Rachedi, qui était alors directeur de l'Office du cinéma algérien, décida de porter à l'écran la fresque romanesque de Mouloud Mammeri (1). Conçu sur le modèle des grandes productions américaines et soviétiques, mêlant étroitement les scènes d'action au message politique, le film remporta un vif succès dans son pays d'origine. Vieux aujourd'hui de huit ans, il risque de décevoir les spectateurs français qui ne retrouveront dans ce récit trop souvent académique, ni l'austère beauté du *Vent des Aurès* (1965) de Lakhdar-Hamina, ni le souffle puissant de la *Chronique des années de braise*, du même Lakhdar-Hamina, Palme d'or à Cannes en 1975.

C'est autour d'une modeste communauté agricole que se déroulent les principaux épisodes de *l'Opium et le Bâton*. Des maquisards de l'A.L.N. harcèlent les troupes cantonnées dans la région. Entre la politique de la main tendue (l'opium) et celle de la répression (le bâton) les officiers français hésitent. Mais bientôt la répression l'emporte avec son cortège d'interrogatoires, de mesures punitives, d'exécutions sommaires. Tandis qu'un chef de détachement (qui a pour aide un « collabo » local) soumet à un régime de terreur les habitants du village, ceux-ci découvrent leur solidarité et peu à peu s'unissent contre l'ennemi commun.

Cette prise de conscience populaire, cet éveil chez ces notables et chez ces paysans d'un sentiment national, inspirent les meilleurs moments du film. Très significative, par exemple, est la séquence de la mort du héros, lorsque retentissent les gémissements des femmes, et que les hommes serrent les rangs autour du cadavre. On aimerait que tout le récit soit de cette veine. Il n'en est rien malheureusement et, malgré son refus de céder au manichéisme (un soldat français laisse filer son prisonnier, un Algérien hésite à rejoindre ses « frères »), Ahmed Rachedi ne peut éviter les pièges de l'imagerie simpliste dans sa représentation des scènes de guerre ou dans les portraits qu'il trace des principaux personnages. En passant du western au mélo, trop souvent il s'égare.

A ce film honnête, consciencieux, il manque la fièvre du lyrisme, l'étincelle qui provoque l'émotion. Une épopée, cela se chante. Ahmed Rachedi ne sait que raconter.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Palais des Arts, Le Seine, Lucernaire (v.o.).

(1) *L'Opium et le Bâton*, de Mouloud Mammeri (Éditions Plon).

■ *Le Grand Prix* (la « grande coquille d'or ») du vingt-cinquième Festival du film de Saint-Sébastien a été décerné au film soviétique « le Piano mécanique », de Nikita Mikhalkov. « La Question », du réalisateur français Laurent Heynemann, a reçu un prix spécial en raison de son « importance politique ». Le prix de la « coquille d'argent » pour la meilleure mise en scène, est allé au film allemand « Das Madchenkriege », de Alf Brustellin et Bernhard Sinkel. Une « coquille d'or » spéciale a été attribuée à Luis Bunuel pour l'ensemble de son œuvre.

■ Henri Alleg présente pour la première fois « la Question », le film tiré de son récit, le 23 septembre à 21 heures, au cinéma Royal, 29, boulevard du Maréchal-Leclerc, à Joinville-le-Pont.

Théâtre

« Le Bateau pour Lipaïa »

Rodion, la soixantaine, est chirurgien. Il dirige une clinique à Riga.

Il est assis dans le jardin, sur la margelle d'un marronnier, parce que le soleil du nord, ce matin, est de passage. Il suce des bonbons pour ne pas fumer. Il lit les dossiers des malades.

Apparait Lidia, une femme de même âge, qui est là depuis peu de jours : elle « fait » de l'artériosclérose. Rodion l'a convoquée parce que depuis son arrivée elle fiche une pagaille terrible, se sauve la nuit par la fenêtre, se lance dans le bel canto sur les 5 heures du matin, et autres gaietés.

La « consultation » tourne tout de suite au vinaigre. Chien et chat.

Rodion, c'est clair, déteste les femmes, en bloc. Et Lidia, les bonshommes. Elle reste fermée, un mur. Rodion va apprendre tout au plus qu'elle travaille au cirque de Moscou, et qu'elle a été comédienne — ce qui « *éclaire un peu les choses* », dit-il de biais.

L'état de guerre va s'atténuer, une nuit, dehors. Lidia est allée entendre un concert d'orgues, à la cathédrale. Tout à coup, elle s'est levée, elle est sortie. Rodion était là aussi, il l'a suivie parce qu'il fait froid, il pleut, il trouve que ce n'est pas prudent, il propose son parapluie. « *Et voilà, c'est bien d'un homme d'aller au concert avec un parapluie !*, dit Lidia. — *Pourquoi êtes-vous sortie ?, c'était beau*, dit Rodion. — *Justement !* », dit Lidia, qui essaie de briser le parapluie en deux sur son genou. C'est le moment que choisit Rodion pour s'offrir, comme la grand-mère de Proust aux Champs-Elysées, une « *petite attaque* ». « *Pas à cause du parapluie* », dira-t-il quand ça ira mieux.

Vous devinez la suite : *le Bateau pour Lipaïa* est l'histoire de deux « solitudes », sur la fin de leur vie, qui vont enfin trouver quelqu'un.

Alexeï Arbouzov, pas une jeunesse lui non plus, est l'un des dramaturges aujourd'hui les plus aimés, à Leningrad, à Kiev, comme dans les campagnes à pommiers et bouleaux qu'il court volontiers, avec ses acteurs.

Sa pièce est incroyablement, fabuleusement soviétique. C'est-à-dire simple, claire, « naïve », d'un cœur très fort qui n'a pas honte. Du théâtre « écologique », où enfants et personnes âgées ont souvent, à l'inverse de chez nous, le premier rôle.

« Rien du tout » existe encore

Le Bateau pour Lipaïa, pièce de rien du tout en un sens, vient à point nommé nous rendre la brise vraie d'une terre où « rien du tout », justement, existe encore.

Certes Lidia et Rodion sont des êtres brisés, ils avaient pris part, dans les années 20, à un « départ » fantastique qui par la suite s'est enrayé, ils ne se sont pas remis des douleurs d'une guerre qui a tué les gens par dizaines de millions, ils souffrent intimement d'une vie incomplète. Mais ils sont deux exemples justes d'un peuple qu'ici nous ne percevons pas, dont nous ne pouvons toucher les incertitudes et les certitudes, qui en tout cas s'est accoutumé à un re-partage du pain, des travaux, des jours, et qui pour rien au monde ne tolérerait le retour en arrière de plusieurs données essentielles.

A nos têtes polluées et démultipliées par la consommation, les intoxications des mots, Lidia et Rodion sembleront peut-être, dans leur propreté, des Martiens. C'est par là qu'ils nous atteignent. Par leur fraicheur préservée. *Le Bateau pour Lipaïa* est une île de jeunesse ; il n'est pas besoin d'être médium pour prédire à cette pièce, à Paris, un public innombrable.

Edwige Feuillère est parfaite. Lorsqu'elle joue cela, elle fait un beau métier, avec naturel. Guy Tréjean est très bien aussi. Le décor de Jacques Dupont évoque avec délicatesse le dépouillement du paysage soviétique. La musique de Georges Delerue passe au loin, drôle, pas pesante. Le texte français de Pol Quentin est juste et il respire.

Il y a un moment où Rodion arrive avec une cravate pas terrible, et c'est bien normal, puisqu'au Goum, comme à l'Univermag de Riga, pour les métallos comme pour les chirurgiens, aucune cravate n'est terrible. Lidia, dans un bon jour de vacherie feutrée, lui dit que sa cravate est belle. « *Je la porte depuis vingt ans* », répond Rodion, qui ment, c'est sûr. Il ajoute : « *Elle est revenue au goût du jour.* » Et, après un silence, il dit : « *Il suffisait d'attendre.* »

Toute une profondeur de la pièce est dans cette bêtise de rien, ce mensonge léger, ce sourire. Le public français saura les entendre, et se rappeler que, par-delà la propagande, les peuples, comme les femmes et les hommes, méritent d'être aimés.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45.

■ La première représentation des « Mystères du confessionnal », mis en scène par Pierre Lamy au café-théâtre le Coupe-chou-Beaubourg, qui devait avoir lieu le mercredi 21 septembre, à 23 h. 30, a été annulée et reportée au vendredi 23 septembre à la même heure.

« TOPAZE », de Marcel Pagnol

Un petit bonhomme naïf, Topaze, professeur dans un cours privé, devient l'homme de paille d'un conseiller municipal, qui profite de son siège pour faire de grosses opérations malhonnêtes (sur les abattoirs, les voitures de nettoiement et autres « marchés » de la municipalité). D'abord écœuré, Topaze va devenir lui aussi un escroc, ayant compris que dans le système des démocraties libérales l'honnêteté ne donne pas grand-chose.

Cette pièce de Marcel Pagnol, *Topaze*, fut jouée pour la première fois en 1928. Jouvet était sur scène, on sait qu'il ne chômait pas, et ce fut un triomphe.

La reprise, aujourd'hui, fait apparaître une œuvre faible. L'accession du benêt Topaze aux sphères des scandales financiers repose sur un mécanisme bien arbitraire. Pagnol, pour ce qui est des « affaires », ne domine pas son sujet, ce qu'il a écrit est anecdotique, extérieur. Les personnages sont en zinc, il n'y a pas de caractères. Chose curieuse chez l'auteur de *Marius*, le dialogue est très terne, très plat, avec de rares astuces vaseuses. Enfin, le « cynisme » primaire de la pièce ferait croire à un esprit de peu d'envergure.

Il y a juste à retenir (si l'on y tient) quelques minutes amusantes d'une scène où de jeunes élèves font des sottises pendant la classe, mais c'est un peu facile et ça ne va pas loin.

Topaze est du théâtre pauvre, qui ne peut faire illusion que sous la baguette magique d'un metteur en scène inspiré et voyou, et avec l'appui de comédiens grandes gueules, grands clowns, qui occupent les planches comme s'ils étaient chez eux, sans trop se soucier du prétexte.

Nous n'avons, pour cette reprise, rien de tout cela. Jean Meyer signe une mise en scène gauche, machinale. Le bon Henri Tisot, merveilleux lorsqu'il joue des sketches de son crû sur la vie du théâtre, est trop fin pour jouer la ganache du début, trop fleur bleue pour feindre l'escroc. Jean Meyer (le conseiller municipal) pousse trop le guignol, travaille sur son acquis, qui date. Et l'on ne comprend pas du tout pourquoi Marie Daems, actrice intelligente et de beaucoup de tenue, accepte de présenter ici une « composition » outrée, fausse, d'un chichi gênant. — M. C.

★ Saint-Georges, 20 h. 30.

■ ERRATUM. — Dans la liste des admissions à l'Académie de France à Rome (« le Monde » du 23 août), une coquille a déformé le nom de M. Jean-Marc Chevallier (et non Chevalier), architecte.

Musique

Les libertés du clavecin

Au dictionnaire inépuisable et imaginaire des idées reçues ; celle encore, tenace, que le clavecin est inexpressif, faute pour l'interprète de pouvoir contrôler comme au piano l'attaque des sons. C'est faire peu de cas de l'évolution d'un enseignement qui depuis plus d'un demi-siècle a connu bien des transformations au fur et à mesure de l'approfondissement par la pratique des connaissances musicologiques.

Compte tenu de la diversité actuelle des écoles sinon des chapelles, on éprouve parfois le besoin d'y voir clair, de confronter, et c'est alors que les choses se compliquent : en finale du troisième concours international de clavecin organisé par le Festival estival de Paris au temple des Billettes, quatre interprétations, en plus d'une œuvre au choix, de la Fantaisie chromatique et fugue *de Jean-Sébastien Bach et du* Vingt-Cinquième Ordre *extrait du* Quatrième Livre *de François Couperin, aussi différentes que possible ; d'un candidat sur l'autre, ce n'étaient plus ni le même instrument ni tout à fait les mêmes œuvres. C'est que, entre la sobriété déclarée et une sophistication pleine de sous-entendus avec ses langueurs un peu affectées et ses revirements, il existe bien des degrés intermédiaires qui ne sont pas forcément des compromis. La musique baroque incite à des choix et, s'il semble urgent de se conformer le plus possible aux habitudes de l'époque, si méconnues jusqu'ici, on ne doit pas pour autant oublier que cela ne se fera qu'à travers une sensibilité moderne avec ses propres exigences.*

En attribuant le premier prix à une jeune française, Noëlle Spieth, le jury présidé par Robert Veyron-Lacroix n'a pu que confirmer la réaction assez nette de l'assistance visiblement conquise par un toucher très différencié et un style plein d'imprévu en parfait accord avec l'esprit des pages de Louis et François Couperin auxquelles il s'appliquait. Irena Szymczak (Pologne, 2e prix), au contraire, affirme une volonté de délimiter nettement le champ des libertés qu'elle s'accorde vis-à-vis de la lettre du texte en faisant éclater de l'intérieur certaines structures bien arrêtées. Le troisième prix a été décerné à un Américain, James Richman, plus timide dans ses choix et donc moins convaincant avec le recul.

En outre, la Ville de Paris a créé un prix de 4 000 francs, remporté par un autre Américain, pour la meilleure réalisation à vue d'une basse chiffrée. Mordillant pensivement son porteplume, le préposé chargé d'inscrire la dépense se demande avec inquiétude ce qu'on peut bien entendre par là et se promet d'assister à l'épreuve la prochaine fois, à l'automne 1979.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le concours de recrutement de musiciens pour l'Ensemble instrumental de la ville aura lieu à Grenoble, le 29 décembre prochain. Quatre postes sont offerts (premier et second violon de troisième et deuxième catégorie, alto de première catégorie, violoncelle de deuxième catégorie). Les candidatures devront être présentées avant le jeudi 20 octobre (18, rue Chanrion, Grenoble. Tél. : (76) 42-43-14).

CORRESPONDANCE

Hommage à Jean Salusse

A la suite du témoignage sur la mort de Jean Salusse (le Monde du 14 septembre), nous avons reçu la lettre suivante de M. René Jannelle, secrétaire général de la Fédération nationale du spectacle, de l'audio-visuel et de l'action culturelle (C.G.T.) :

Pour les avoir entendus, je sais que beaucoup de mes camarades pensent comme moi. Qu'ils veuillent bien m'excuser, mais je veux laisser à mon témoignage un caractère personnel. La mort d'un homme ne peut laisser indifférent. J'ai ressenti douloureusement celle de Jean Salusse. Avec je ne sais quoi de révolte contre ce qu'on lui a fait.

Nous n'étions pas du même côté de la table de négociation. Au contraire, l'un et l'autre responsables de délégation, souvent nous nous sommes heurtés, quelquefois durement. Il était de ceux qui connaissaient et préparaient bien leurs dossiers. Mais, lorsqu'il était présent à la table, la loyauté régnait, avec en plus cette sorte de dignité qui permet d'écarter toutes les petites bassesses et manœuvres encombrant fréquemment les négociations sans grandir ceux qui les mènent.

Dans les moments les plus difficiles, lors des négociations de juillet, l'an dernier, tout étant bloqué, tout espoir perdu, la fermeture de l'établissement apparaissant inévitable, c'est lui et lui seul qui a pris la responsabilité et le risque de tenter avec moi l'ultime démarche auprès des autorités gouvernementales qui, finalement, nous a permis d'éviter le pire. Je ne peux pas ne pas le dire aujourd'hui. Je ne peux m'empêcher d'évoquer l'excellent travail que nous aurions pu faire, pour l'Opéra, placés dans d'autres conditions, avec un homme tel que Jean Salusse.

Danse

Ballet soviétique sur glace

Un « Lac des cygnes » sur la glace. Pourquoi pas ? Une vague d'émoi saisit le public lorsque les danseuses du Grand Ensemble de Leningrad s'élancent sur la piste du Palais des sports et prolongent leurs arabesques en glissements vertigineux. Mais très vite on commence à se demander si l'idée de Constantin Boïarski — à l'origine de ce spectacle — n'est pas une fausse bonne idée. La danse classique et le patinage ont des points communs, et dans les compétitions internationales les champions soviétiques ont acquis une réputation grâce à leurs performances, dont la pureté de lignes et la musicalité évoquent les figures d'adage du ballet. Pourtant, le déploiement du patinage dans l'espace, ses lois de l'équilibre et son vocabulaire sont en contradiction avec les principes de la danse classique : l'en-dehors, la batterie, tous les petits parcours exécutés avec des patins paraissent dérisoires, ridicules même.

En cherchant à transposer sur la glace les chefs-d'œuvre du répertoire, les chorégraphes du Grand Ensemble de Leningrad ont abouti à un style hybride sans originalité ni relief, comme en témoignent un « Lac des cygnes » mécanique, de languissants extraits de « Casse-Noisette », ou encore cet avatar d'opérette intitulé « les Rencontres de Saint-Petersbourg ».

Les Soviétiques possèdent un atout dont ils n'ont pas su jouer — la danse de caractère. Les brefs tableaux inspirés du folklore russe, la virtuosité acrobatique de la sorcière (Anatoli Pavlov) chevauchant son balai ou la charge cocasse d'un match de hockey donnent une idée de ce qu'auraient pu apporter au spectacle des références plus poussées aux danses populaires ou au cirque.

La troupe est jeune et magnifiquement entraînée. En admirant les portées fluides de « Nocturnes » (dansé en alternance par les couples solistes) ou l'élégante démonstration de Sergueï Tchetvieroukhine, médaille d'argent aux Jeux olympiques, on conçoit que le patinage puisse être lui aussi une forme de danse. A condition d'obéir à sa technique et à ses lois propres.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des sports, 20 h. 30.

ARTS ET SPECTACLES

Exposition

Pèlerinage à Watteau

Etonnant paradoxe, que l'exposition de l'hôtel de la Monnaie illumine de mille feux : alors que la gloire d'Antoine Watteau a attendu plus de deux siècles pour s'imposer, son rayonnement, par des voies directes ou tortueuses, n'a cessé de s'étendre. Les experts se disant éclairés minimisaient à l'envi un des plus grands peintres français, lui reconnaissant tout au plus « de la gentillesse », tandis que se multipliaient à l'infini les copies, les « à la manière de », que la mode s'en mêlait, et qu · cette vogue s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Hommage rendu à Watteau par l' « inconscient collectif » ou contrepartie de celui que lui refusaient les critiques.

C'est donc, plutôt que Watteau lui-même, l'ambiance wattesque que l'initiative de M. Pierre Deshaye, dont il a confié la réalisation à M. Jean Ferré, entend restituer. Sinon, on eût pu s'étonner que Watteau y figurât à la manière de l'Arlésienne, une *Arlésienne consentant tout de même* à une brève apparition, au point terminal ou au point de départ du pèlerinage. Présent dans ces imitations sans génie, dans ces quelque sept cents peintures, dessins, gravures, sculptures, tapisseries, céramiques, médailles, paravents, éventails, tabatières, bonbonnières, dans ces *festes galantes* qui ont toujours imprimé à notre pays son image de marque, le vrai Watteau a pourtant sa place, limitée, suffisante sans doute pour dévoiler l'abime creusé entre quatre petites toiles — *l'Indifférent, la Finette, Assemblée dans un parc, les Deux Cousines*, — ainsi que quatorze dessins sublimes et quelques gravures peu ou prou de sa main, et les œuvres de ses pâles suiveurs.

L'Enseigne de Gersaint, ce chef-d'œuvre, qui, à notre souvenir, n'a été vu qu'une seule fois à Paris, est évoqué notamment par le biais d'une copie « *réduite* » de Jean-Baptiste Pater, d'une gravure de Pierre Aveline, pour nous en tenir au dix-huitième siècle ; *Gilles*, par une toile de Lancret. Quant à *l'Embarquement pour Cythère*, « *la seule œuvre de Watteau qui soit indiscutablement de sa main et dont on connaisse l'histoire depuis 1717* », dit la notice, ses sources d'inspiration posent « *bien des problèmes* », peut-être éclairés par des compositions antérieures, ici exposées, dont un dessin de Gillot et une surprenante huile sur bois de l'école hollandaise du dix-septième siècle. Si, à un siècle d'intervalle, les gravures de Nicolas Tardieu et de Charles Chaplin reproduisent à leur tour cette « *merveille de l'art français* », il est plus que probable que, avant de faire école, Watteau a pris son bien où il l'a trouvé. En le métamorphosant.

Les héritiers et les amis

L'engouement pour une thématique, parallèle à une réhabilitation progressive de l'artiste, devait se poursuivre pendant et après le romantisme. On ne pense pas seulement aux œuvres de petits maîtres incorrigiblement fidèles à l'univers wattesque, mais au regain d'actualité que les fêtes galantes ont connu chez les poètes, tel Verlaine, ou les musiciens, le Debussy de *l'Isle joyeuse ;* mais aux incidences incroyables que les costumes des personnages de Watteau ont eues sur l'attirail vestimentaire féminin dans la seconde moitié du siècle.

Si l'on cherche des exemples moins frivoles, on retrouvera Delacroix non seulement dans un dessin non identifié, mais, selon l'hypothèse de M. Bernard Dorival, dans l'attitude de *la Liberté guidant le peuple*, d'après *l'Amour désarmé* ; et Ingres, dont une admirable série de croquis atteste le même culte pour Watteau ; et, parmi tant d'autres, les scènes galantes de Monticelli ou d'Auguste Renoir et, naturellement, *la Fontaine de Watteau*, par son compatriote Carpeaux.

Une telle exposition eût été inconcevable en ce lieu sans une contribution particulière des monnaies et médailles. Conviés à un hommage collectif, vingt-huit artistes ont témoigné par une médaille, de Paul Belmondo à Hubert Yencesse, de Robert Couturier à Emile Gilioli, de leur admiration commune pour Watteau.

Plaisir des yeux. Plaisir de l'oreille aussi. Une musique ininterrompue accompagne les pas des « pèlerins », de Couperin et de Charpentier, de Debussy et de Fauré, et aussi de quatre compositeurs auteurs de partitions spécialement écrites pour l'exposition : Tony Aubin, Emmanuel Bondeville, Michel Philippot et Henri Sauguet. Watteau est bien servi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Jusqu'au 31 octobre. Catalogue en quatre tomes (textes, catalogue proprement dit, partitions, dictionnaire-index).

■ **Le septième concours international de composition de thèmes de jazz organisé par l'académie de musique Prince-Rainier III de Monaco est ouvert jusqu'au 28 février 1978. Les inscriptions devront être adressées à l'académie avant cette date. (17, rue Princesse-Florestine, principauté de Monaco.)**

■ **Le dixième prix mondial du disque de Montreux a été attribué à trois enregistrements : la « Neuvième Symphonie » de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Chicago, direction Giulini ; « la Fedelta premiata », opéra de Haydn, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Antal Dorati ; et « Macbeth », de Verdi, avec l'Orchestre de la Scala de Milan, direction Claudio Abbado. Un prix d'honneur a été décerné à Claudio Scimone et à son orchestre I Solisti Veneti, pour l'ensemble de leur production phonographique.**

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30, les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Faustino Mime.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45, le Bateau pour Lipaïa.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
L'Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 . Pierre Louki.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, 18 h. 30 : la Belle Vie, 20 h. 30, Molly Bloom ; 22 h. 30, C'est pas de l'Amour. II : 20 h. 30, les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45, la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. 10, Au plaisir madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure l'année prochaine.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Majorable.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 45 : Jean Harlow contre Billy le Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre d'Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude ; II, 20 h. 30 : Mme de Sade.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Divorce à la française.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Ernesto Rondo.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visite.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Dyens (musique brésilienne).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Brahms : Requiem allemand).

Jazz, pop', rock et folk

Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
Nouvel Hippodrome de Paris, 20 h. : Iggy Pop.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jacques Berrocal, Gaby Bizien et Jean-François Pauvros (jazz).

La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Palais des Sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japenese Dance, Dormu II.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 22 septembre

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan et G. Froelich ; 18 h., Freud, passions secrètes, de J. Huston ; 20 h. 30, la Fosse aux serpents, d'A. Litvak ; 22 h. 30, Mais qui a tué Harry ?, d'A. Hitchcock.

Centre Georges-Pompidou

(277-11-12)

15 h. (jusqu'au 25 septembre) : Best Brith of the flag, The Great Ice Cream, Robbrey, In june, Dallas 1962 ; 19 h. : Art Video.

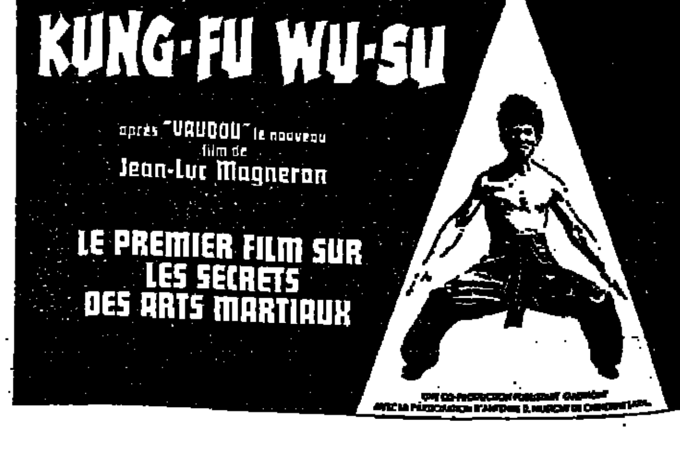
Les films nouveaux

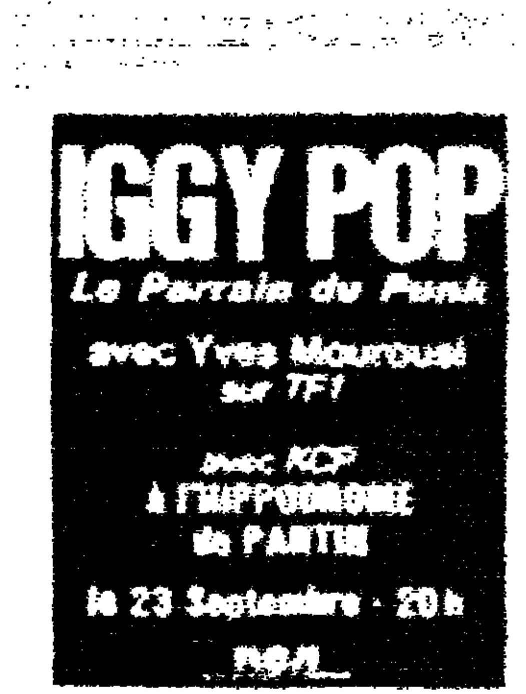
PADRE PADRONE, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Convention, 15e (828-42-27).
FURTIVOS, film espagnol de José Luis Borau, v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA MENACE, film français d'Alain Corneau, Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON, film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (*) film américain de Peter Yates, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), UGC Danton, 6e (329-42-62), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Nations, 12e (343-04-67), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70).
KUNG FU WU SU, film français de Jean-Luc Magneron : Richelieu, 2e (233-56-70), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : St Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : St-Germain-studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA, VIDA MIA (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., xx, v.o.) : St-André-Des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
IL ETAIT UNE FOIS EN ARIZONA (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-50) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
LA MACHINE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONSIEUR PAPA (Fr.), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROVIDENCE (Fr.), v. ang. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5 033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9 (770-47-55).
LA THEORIE DES DOMINOS (A. v.o.) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A. v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5 (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225 09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542 67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72 52), Nations, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (551-44-11), Biarritz, 8 (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83 93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343 01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 25-02), Magic-Convention, 15e (828 20-64).







SPECTACLES

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NETWORK (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
THE KILLING (Angl., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 10e (508-11-69).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e.
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
CHINATOWN (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ELECTRE (Gr., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : Templier, 3e (272-94-56 ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (754-10-68).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

Les festivals

FESTIVAL POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : Répulsion ; 16 h. : le Bal des vampires ; 18 h. : Chinatown ; 20 h. 15 : Cul-de-sac ; 22 h. : le Locataire.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I, 13 h. : Janis Joplin ; 14 h. 45 : Dersou Ouzala ; 17 h. : le Lauréat ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 30 : Mort à Venise ; V. et S. à 23 h. 30 : Délivrance. — II, 13 h. 30+V. et S. à 23 h. 30 : On achève bien les chevaux ; 15 h. : Pink Floyd ; 16 h. : Cria Cuervos ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Ames perdues ; 22 h. Phantom of the Paradise.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 12 h. (sf D.) + V. et S. 0 h. 30 : Cabaret ; 14 h. 10 : les Valseuses ; 16 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 10 : Aguirre ou la colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 30 : Network. — II, 11 h. 30 (sf D.) : Satyricon ; 14 h. et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 + V. et S. à 0 h. 30 : Music Lovers.
MARX BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) Mer., S. : Plume de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mar. : la Pêche au trésor.
PIRATES ET CORSAIRES, Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Mer. : Cyclone à la Jamaïque (v.o.) ; J. : Barbe noire le pirate (v.o.) ; V. : le Pirate des Caraïbes (v.o.) ; S. : le Corsaire rouge (v.f.) ; D. : Pavillon noir (v.o.) ; L. : les Flibustiers des Antilles (v.f.) ; Mar. : les Pirates du diable (v.f.).
RISI - PASOLINI - FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Fellini-Roma ; 20 h. 15 : le Sexe fou ; 22 h.15 : les Mille Une Nuits.
W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer., mar. : le Septième Sceau ; jeu. : A travers le miroir ; ven. : la Nuit des forains ; sam. : Persona ; dim. : le Visage ; lun. : le Silence.
HITCHCOCK (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, le Rideau déchiré, Complot de famille.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : Sinbad et l'Œil du tigre ; jeu. : Un jour, une vie ; ven. : Frissons d'outre-tombe ; sam. : Stardust ; dim., mar. : Pain et chocolat.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : De l'influence des rayons Gamma... ; jeu. : Permission d'aimer ; ven. : Heat ; sam. : Macadam cow-boy ; dim. : Welcome to Los Angeles ; mar. : les Visiteurs.
LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Accident ; ven., sam. : Cérémonie secrète ; dim. : le Messager ; lun., mar. : Maison de poupée.
KUBRICK (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : Lolita ; jeu., sam., mar. : le Baiser du tueur ; ven., lun. : les Sentiers de la gloire.
BOGART (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : African Queen ; jeu. : Key Largo ; ven. : Passage to Marseille ; sam. : Stand In ; dim. : Casablanca ; lun. : le Port de l'angoisse ; mar. : les Anges aux figures sales.
HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Mer., D. : Pink Narcissus ; J. : A Bigger Splash ; V. : Corner of the Circle ; S., Mar. : Une chose très naturelle ; L. : Sébastiane.
ACTION REPUBLIQUE (v.o), 11e (805-51-33), Mer. : Sunday too far away ; J. : Qu'elle était verte ma vallée ; V. : Traite sur commande ; S. : le Sel de la terre ; D. : les Temps modernes ; L. : Adalen 31 ; Mar. : Sur le quai (v.f.).
JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-25), Mer. : l'Eternel Retour ; D., J. : la Belle et la Bête ; V. : les Enfants terribles ; S., L. : Orphée ; Mar. : Ruy Blas.
LA CLEF, 5e (337-90-90), J. : Roberta ; V. : Masculin-féminin ; S. : Muriel ; D. : la Chienne ; L. : Broadway Melody ; Mar. : L'amour, c'est gai, l'amour, c'est triste.
DEJAZET (v.o.), 3e (887-97-34) : Festival Pop Movies, en alternance : Woodstock-Beatles, Pink Floyd, Santana, J. Hendrix, Rainbow Bridge, Alice's Restaurant, Monterey Pop, Shangai Gesture...

Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. e. 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 14 h. 30.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (F.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (sf S. et D.).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).
DELAUNAY - DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).
DRIVE, HE SAID (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. à 17 h., mar. à 21 h.
FOLIES BOURGEOISES (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 + V. et S. à 24 h.
FEMMES, FEMMES (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) (*) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LOVE (A., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). V. et S. à 0 h. 15.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 21 h. et 24 h.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. et 20 h. 15.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

CULTURE

MORT DU PROFESSEUR AMÉRICAIN JOHN LAPP

Le professeur américain John Lapp est mort à Stanford (Californie), le lundi 18 septembre, des suites d'une crise cardiaque.

[D'origine canadienne, né en 1917, John Lapp était un de ces intellectuels américains qui mettent toute leur intelligence et leur érudition au service de la littérature française. Que ce soit sur Zola, sur Corneille, sur Racine, et même sur le lointain Pontus de Thiard, poète de la Renaissance, ses livres et ses articles publiés aux Etats-Unis témoignaient de sa parfaite connaissance de nos lettres et d'une sensibilité très fine pour les pénétrer. Son étude sur les *Racines du naturalisme* (Zola avant les Rougon-Macquart) avait été publiée en France chez Bordas (1972).

Cette année, il avait accepté de participer au « Monde des livres » pour y refléter la vie culturelle américaine. Il n'eut que le temps de nous envoyer deux articles, l'un sur la correspondance de Faulkner, qui venait d'être publiée aux Etats-Unis, l'autre sur les poèmes de John Updike.

Sa mort prématurée est une grande perte pour la pénétration de la culture française aux Etats-Unis et pour tous ses amis universitaires français.

John Lapp était chevalier de la Légion d'honneur.]

HIPPISME

L'AGA KHAN ACHÈTE L'ÉCURIE DUPRÉ

L'Agha Khan vient de mener à bonne fin la plus spectaculaire transaction hippique de l'année. Il a acheté la totalité — *quatre-vingt-trois sujets* — des poulinières, yearlings (poulains d'un an), foals (poulains de l'année), qui constituaient le reliquat de l'élevage et de l'écurie Dupré. Cette écurie avait été créée voilà près d'un demi-siècle par le duc Decazes et par François Dupré, qui allait devenir le propriétaire d'un empire hôtelier s'étendant jusqu'au Canada et en Allemagne, et comprenant notamment, à Paris, l'hôtel George-V et le Plazza-Athénée.

Dans les années 50, après le déclin de l'écurie Boussac, qui avait longtemps occupé le premier plan en Europe, l'écurie Dupré (le duc Decazes s'en était retiré) accédait à cette place avec des chevaux comme *Tantième, Tanerko ; Match, Bella Paola* et, un peu plus tard, *Relko, La Sega*, etc.

En 1965 François Dupré décédait. L'écurie revenait à sa femme, qui continuait d'en assurer l'exploitation. Cette écurie, à son tour, régressait quelque peu, mais elle avait gardé un prestige encore considérable dans tous les pays où les courses ont droit de cité.

Le printemps dernier, Mme Dupré décédait. Elle laissait la quasi-totalité de ses biens à des œuvres de bienfaisance, notamment à des associations pour les enfants inadaptés ou handicapés physiques. Son testament était attaqué par la seule parente qui lui restait et à laquelle elle avait légué « *seulement* » (aux yeux de l'héritière) deux immeubles à Paris. Le règlement de la succession passait donc à un administrateur judiciaire.

Au mois de juin, une première partie de l'écurie, constituée par tous les chevaux à l'entraînement, était mise en vente dans l'écurie qui avait appartenu à François Dupré, à Gouvieux, près de Chantilly. Le reste de l'effectif devait être dispersé à Longchamp le 3 octobre prochain, au lendemain de l'Arc de Triomphe. Le commissaire-priseur Me Cornette de Saint-Cyr et les deux agences françaises de vente de pur-sang s'apprêtaient à faire parvenir des catalogues contenant les pedigrees des poulinières et poulains à tous les amateurs du monde entier. La vente du 3 octobre devait constituer l'un des événements hippiques de l'année. Mais on apprenait hier qu'elle était annulée, l'Agha Khan ayant fait pour l'ensemble du reste de l'écurie une offre acceptée par l'administrateur judiciaire, M. Scemama.

11 millions de francs ?

Le montant de cette offre n'a pas été révélé. « *S'agissant d'une vente conclue avec un administrateur judiciaire, ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en faire le montant,* nous a indiqué le secrétariat du prince, *c'est au tribunal ou à l'administrateur judiciaire...* »

Mais, dans le monde des courses, on avance le chiffre de 11 millions de francs. On considère d'ailleurs dans les milieux hippiques que si l'Agha Khan s'est rendu propriétaire de la totalité de l'effectif pour ce prix, il a conclu une excellente affaire : l'intérêt que suscitait la vente aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie, à Hongkong, en Amérique du Sud et dans tous les pays de courses laissait supposer que le produit total serait supérieur. L'Agha Khan avait lui-même vendu cet été pour 25 millions de francs aux Etats-Unis le seul cheval, *Blushing Groom*, l'un des champions de l'année à Longchamp. Il n'a réinvesti que la moitié du prix de ce cheval !

Les yearlings nés chez Mme Dupré seront entraînés comme les autres chevaux de l'Agha Khan par François Mathet, à Chantilly. L'effectif des poulinières sera partagé entre le haras du prince à Marly-la-Ville (Oise) et celui qu'il possède en Irlande.

LOUIS DÉNIEL.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 22 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 25, Magazine : L'événement, prés. J. Besançon ; 22 h. 25, Allons au cinéma.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial formations politiques : le C.D.S. ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DIVORCE A L'ITALIENNE, de P. Germi (1962) avec M. Mastroianni, D. Roca, S. Sandrelli, L. Trieste (rediff.) :

Un baron sicilien, épris de sa jeune cousine, cherche — faute de pouvoir divorcer — à pousser sa femme dans les bras d'un autre homme afin de la tuer « légalement » pour venger son honneur.

Une comédie drôle, acerbe et cruelle, qui s'en prend à des mœurs archaïques et au problème du divorce en Italie. Le plus célèbre film de Pietro Germi.

22 h. 15, Magazine : 100 000 images, par P. Tchernia (Festival du film d'animation d'Annecy).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : AU-DELA DE LA PEUR, d'Y. Andrei (1974), avec M. Tolo, M. Bouquet, M. Constantin, J.-P. Darras, P. Crauchet, M. Creton.

Un agent immobilier dont la femme et le fils ont été pris en otages par des gangsters cherche à se défendre seul, car il ne fait pas confiance à la police.

Exercice de style assez conventionnel sur un sujet policier abordant un problème d'actualité. Le rendez-vous des poncifs dramatiques.

22 h. 5, Un journal, un événement.

FRANCE - CULTURE

20 h., « L'éventail de Lady Windermere », d'O Wilde, adaptation M. Lalaye. Avec D. Wolle, A. Oumanski, J.-P. Leroux, réalisation H. Soubeyran (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Palais des congrès à Paris, l'Orchestre de Paris, direct. D. Barenboïm : « Requiem allemand » (Brahms), avec M. Marshall, H Prey ; 22 h. 30, « Tendre, sombre, calme, lent », les grands mouvements lents de la musique occidentale ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par René Koering.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Tennis : Coupe Porée ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Azaïs », de G. Beer et L. Verneuil, mise en scène J. Le Poulain, avec J. Le Poulain, J.-P. Darras, M. Boudet.

Félix, professeur de piano, a trop de chance dans l'existence.

22 h. 50, Magazine : Football.
23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak (rediffusion) ; 16 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : 22 numéros pour une impasse (deuxième partie) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Elvire Popesco) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : La chasse aux hommes ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Des regards drôles et ironiques sur l'Histoire).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : L'ATALANTE, de J. Vigo (1934), avc M. Simon, D. Parlo, J. Daste, L. Lefèvre, R. Diligent, F. Clar, G. Margaritis (N. rediffusion) :

Un marinier épouse une jeune paysanne, mais malgré sa tendresse elle s'ennuie à bord de sa péniche et fait une fugue.

Le film de ciné-club par excellence. Vigo, cinéaste « maudit » et mort à vingt-neuf ans, a transformé une histoire a priori banale en poème d'amour fou et de liberté. Michel Simon est sensationnel.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Les arpenteurs du ciel (prod. FR 3-Bordeaux) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avez-vous peur ? (l'homme en fiche ou la peur de l'ordinateur), par C. Sandrel, réal. P Le Gall ; 21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (première partie : la Volga), réal. G. Barsky ;

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Pain et la Parole », Par H. Richez et E. Noël (rediffusion) ; à 8 h. 32, « 1912 », par L. Berimont (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, La symphonie française après 1918 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Vanessa », de F.-A. Burguet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 16 h. 30, Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adaptation E. Noël (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h. Vulturne ou Léon-Paul Fargue et nous, avec H. Thomas : textes lus par M. Bouquet, J. Negroni, J. Topart, P. Mazzotti, R. Farabet. Réalisat. C. Roland-Manuel ; 21 h. 45, Musique de chambre : M. Phillipot, P. Hasquenoph, D. Milhaud ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotiden musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, Grande forme ; 10 h., La règle du jeu avec l'Ensemble vocal de Pau ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Ibert, Rimski-Korsakov, Purcell, Smetana ; à 15 h., Musique française pour piano : G Ropartz, L. Durey, D. Milhaud ; à 15 h. 32, Œuvres de Soler, C. de Morales, C. Franck, Bach, Panufnik ; 17 h. 30, Equivalences, par P. Lucet ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A toutes cordes ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : « Concerto no 1 » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm, avec W. Backhaus, piano ; 21 h., Cycle d'échanges franco-allemands... En direct du concours international de Munich 1977 : deuxième concert final des lauréats (programme déterminé en fonction des résultats du concours) ; 23 h. 15, Jazz ; 0 h. 5, Feuilleton musical ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par R. Koering.

— VU —

SOLITUDE

Ils sont allés voir la Grande Illusion. *« C'est merveilleux comme ce film n'a pas vieilli », dit-elle. Lui la taquine sur son esprit de contradiction. On ne dirait pas, à les voir marcher dans la nuit puis attendre le métro sur un quai désert, que leur part de vie se termine. Ils savourent. Ils ont tout le temps.*

Soudain, il est trop tard. Bousculée, affolée, renversée, la voici à terre. Encore elle, dans un lit, morte. Puis, plus rien. La famille, la police, des interrogatoires, un procès, un verdict : quel rapport avec le coup d'arrêt irrémédiable ?

Le téléfilm écrit et réalisé par Pierre Moustiers (diffusé sur TF 1 mercredi soir) parle d'abord et tout simplement d'amour, d'un amour aux temps grises. Il n'avait qu'elle. Pas d'enfant. Il la perd, plus d'issue. Henri Virlojeux a su se vieillir pour composer — comme personne — ce rôle de septuagénaire myope, d'ancien fonctionnaire pusillanime, qui se retrouve à la barre éberlué, utilisé, en train de dénoncer ses agresseurs sans même souhaiter leur châtiment.

Les coupables ? Vingt ans, mœurs pas très claires, un peu drogués, un peu voyous : c'est la facilité de l'intrigue. Heureusement, Pierre Moustiers s'est interdit d'utiliser une situation très vraisemblable, trop vraisemblable — le film s'appelle Un crime de notre temps *— à des fins moralisatrices ou réactionnaires. « On n'aime pas les croulants », disent les uns. Ce n'est pas un argument. « Vous me parlez de conflit de générations ; moi, je vous parle de Catherine ; elle est morte », répond l'autre. Et ce n'est pas non plus une réponse.*

ANNE REY.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 22 SEPTEMBRE

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., sera l'invité au journal de 20 heures, à Antenne 2.

— *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, répondra aux questions des journalistes de la rédaction sur TF 1, à 21 h. 30.

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé des travailleurs manuels, sera interviewé par C. Lefebvre, à 22 heures, sur FR 3.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

— *MM. J. Dominati*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, J. Roseau, délégué à l'information du mouvement « Recourt », et Me J. Trape, président du Front national des rapatriés, participeront au débat, au cours de l'émission de J.-P. Defrin, à 19 heures, sur Radio Monte-Carlo.

SPORTS

BOXE

TONNA CHAMPION D'EUROPE

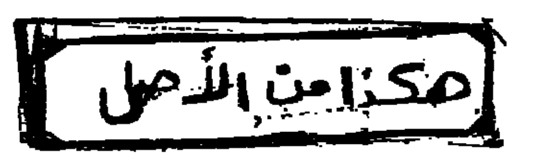
Dans le palais des sports de Milan, devant six mille spectateurs, mercredi soir 21 septembre, Gratien Tonna a fait preuve, une fois de plus, de sa pugnacité redoutable en reprenant sa couronne de champion d'Europe des poids moyens et en contraignant son adversaire, Alan Minter, à l'abandon au huitième round sur blessure ouverte.

Curieux personnage vraiment que ce Tonna, né à Tunis il y a vingt-huit ans, de parents maltais et italien. Marseillais d'adoption, il s'est affronté à des champions de la trempe de Rodrigo Valdès (qui le mit K.-O. au onzième round au Palais des expositions de la porte de Versailles en novembre 1974) et a disputé la couronne mondiale à Carlos Monzon (qui le mit K.-O. au cinquième round, au pavillon de Paris de la porte de Pantin, en décembre 1975). Disqualifié et déchu de son titre par l'Union européenne de boxe, à la suite des écarts d'une conduite peu recommandable, il paraît aujourd'hui reprendre le droit chemin.

Ce n'est cependant pas en boxe pure que Tonna a vaincu Minter, bien meilleur pugiliste que lui du point de vue de la science du ring, mais grâce à ce « moteur » qu'il possède dans sa poitrine, distribuant par round, même dans le vide, un nombre de punches incalculable. Tonna, après tant d'incartades, n'en est pas moins remis sur l'orbite du champion du monde... qui reste à désigner, depuis le retrait de Monzon, le mois dernier. — O. M.

CYCLISME. — *Le Belge Ludo Peeters a gagné, le 21 septembre, Paris-Bruxelles, en devançant de 7 secondes son compatriote Marc Demeyer et le Français Bernard Hinault.*

TENNIS. — *Principaux résultats de la coupe Porée : Vilas (Arg.) bat Joubert (Afr. du Sud), 6-0, 6-2 ; Jauffret (Fr.) bat Barthes (Fr.), 7-6, 6-3 ; Bedel (Fr.) bat Tiriac (Rou.), 6-4, 6-2.*



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 874

HORIZONTALEMENT

I. On ne peut lui demander que deux choses : être sensible et fidèle. — II. Frontière imprécise ; Tête coupée. — III. Pas illusoires. — IV. Déchire un miroir ; Abréviation. — V. En Suisse ; Orientation. — VI. Se montre intraitable ; Ils rutilent. — VII. Symbole ; Souffle antique. — VIII. Reçoit des grains ; Préposition. — IX. Supportent bien la viande ; Franchiras le Rubicon. — X. Conjonction. — XI. Ce n'est parfois qu'une grue.

VERTICALEMENT

1. Se couche quand on le sonne ; Marche. — 2. Abréviation ; Le bleu leur va bien. — 3. Sont doués pour les courses ; Interjection. — 4. Chassa certains microbes ; Grecque. — 5. Pas niables. — 6. Passe, souvent à tort, pour avoir mauvais caractère ; Déchets. — 7. Séduite ; Abréviation. — 8. Est donc toujours là (épelé) ; Ne dure qu'un temps. — 9. Elément d'un jeu ; Font le gros dos.

Solution du problème n° 1 873

Horizontalement

I. Amour ; Mot. — II. Râleur. — III. Dit ; Sages. — IV. Onega ; Uni. — V. Noires. — VI. Sa ; Pic. — VII. Essen ; Ili. — VIII. Estrées. — IX. Test ; Erre. — X. Ouïe ; Vé ! — XI. Charmes.

Verticalement

1. Ardoise ; Toc. — 2. Main ; As ; Euh ! — 3. Olten ; Sesia. — 4. Ue ; Go ; Ester. — 5. Rusaient. — 6. Râ ; Rêve. — 7. Guêpières. — 8. Ensiler. — 9. Tisi ; Oiseau.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 septembre 1977 :

UN DÉCRET :

● Modifiant certaines dispositions du code de la route.

UNE CIRCULAIRE :

● Relative à l'adaptation des marchés de l'Etat aux nouvelles dispositions réglementaires concernant les délais de mandatement et le versement des intérêts moratoires (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement édité en fascicule séparé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
108 F 195 F 283 F 370 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
198 F 375 F 553 F 730 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
135 F 250 F 365 F 480 F

II. — TUNISIE
173 F 325 F 478 F 630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

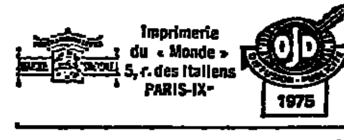
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

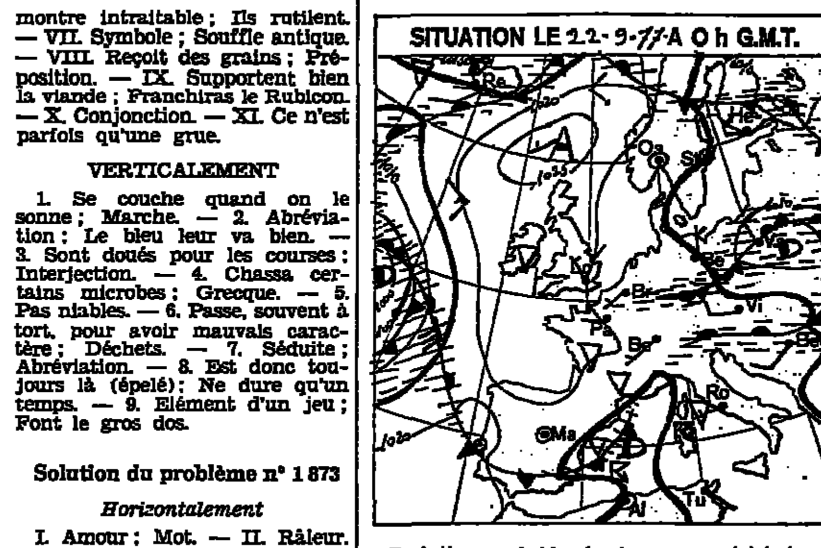
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23-09-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 septembre à 0 heure et le vendredi 23 septembre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, des masses d'air humide continueront à circuler lentement en France dans une zone de vents faibles. Les perturbations océaniques resteront au large de l'Europe, et une perturbation orageuse, affectant la Corse jeudi, s'éloignera vers l'Italie.

Vendredi 23 septembre, le temps sera variable en Corse, où des éclaircies succéderont aux pluies et aux orages de la veille. Sur le Languedoc, la Provence et les Alpes, les vents, de secteur nord, seront modérés, et le soleil brillera souvent malgré des nuages passagers.

Sur le reste de la France, la matinée sera très nuageuse et brumeuse, de rares éclaircies apparaîtront localement l'après-midi.

Les vents seront faibles en général ; ils deviendront modérés, de sud-est à sud, l'après-midi près de l'Atlantique. Les températures varieront peu par rapport à celles de jeudi.

Jeudi 22 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 19 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 8 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Brest, 15 et 6 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 14 et 5 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 15 et 2 ; Marseille, 19 et 10 ; Nancy, 13 et 8 ; Nantes, 18 et 6 ; Nice, 19 et 12 ; Paris - Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 15 et 11 ; Toulouse, 18 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 27 et 21 ; Berlin, 13 et 9 ; Bonn, 10 et 8 ; Bruxelles, 13 et 11 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 16 et 10 ; Genève, 13 et 1 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 13 et 11 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 12 et 7 ; New-York, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 4 ; Téhéran, 30 et 19.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	50
	41	tous groupes	150
	1 041	groupe 1	5 150
		autres groupes	650
	6 991	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	29 981	tous groupes	5 050
2	772	tous groupes	200
	29 982	tous groupes	5 000
	57 462	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
3	2 573	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 293	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 143	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 233	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	29 983	tous groupes	5 000
4	314	tous groupes	200
	8 604	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 884	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	29 984	tous groupes	5 000
5	15	tous groupes	100
	075	tous groupes	200
	6 155	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 635	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	29 985	tous groupes	5 000
6	56	tous groupes	100
	016	tous groupes	200
	666	tous groupes	200
	3 406	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 946	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 456	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	7 986	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	29 986	tous groupes	5 000
	1 616	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	76 696	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
6	91 976	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
7	7	tous groupes	50
	587	tous groupes	550
	0 647	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	9 597	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	63 347	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
	29 987	groupe 1	1 500 050
		autres groupes	15 050
8	5 758	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 198	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	29 988	tous groupes	5 000
9	509	tous groupes	500
	1 309	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 539	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 849	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	7 429	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	29 989	tous groupes	5 000
	8 459	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	98 829	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
0	10	tous groupes	100
	60	tous groupes	100
	260	tous groupes	300
	350	tous groupes	200
	0 610	groupe 3	5 100
		autres groupes	600
	4 340	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	4 970	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	29 980	tous groupes	5 000

TRANCHE DES VENDANGES
TIRAGE DU 21 SEPTEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 28 SEPTEMBRE 1977 à SURESNES (Hauts-de-Seine)
77 — 43e

LOTO — TIRAGE No 38 : 3 5 9 15 19 27 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 31

PROCHAIN TIRAGE LE 28 SEPTEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 1977 APRES-MIDI

Vie pratique

LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE A 3 HEURES DU MATIN RETOUR A L'HEURE D'HIVER

La France reviendra à l'heure d'hiver le dimanche 25 septembre. Ce jour-là les Français abandonneront l'heure d'été en retardant leur montre d'une heure ; officiellement à 3 heures du matin (l'aiguille sera ramenée sur 2 heures).

En France, mais aussi au Benelux, en Espagne, en Grèce et au Portugal les habitants vivent depuis le 3 avril dernier avec deux heures d'avance sur le soleil (G.M.T. + deux heures) et profitent ainsi davantage de la lumière du jour en fin de journée et économisent de l'énergie électrique.

Quatre autres pays ont annoncé leur participation à l'opération « heure d'été » en 1978. Il s'agit de la R.F.A., de l'Italie, de l'Autriche et de la Suisse. La Commission de la Communauté européenne s'efforce, d'autre part, d'amener les Britanniques, les Irlandais et les Danois à faire de même.

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES SERA CLOSE LE 31 DÉCEMBRE

Le ministère de l'intérieur rappelle dans un communiqué que la période de révision annuelle des listes électorales, ouverte depuis le 1er septembre, sera close le 31 décembre prochain, et indique : « *L'inscription sur les listes électorales étant obligatoire, les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrites pour quelque cause que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence doivent donc demander leur inscription.*

» *L'âge de la majorité étant depuis 1974 fixé à dix-huit ans, les jeunes gens qui ont ou atteindront l'âge de dix-huit ans au plus tard le 28 février 1978 doivent donc se faire inscrire.*

» *Les candidats à l'inscription doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et justifier d'une attache dans la commune. Cette attache peut être soit le domicile, soit une résidence continue de plus de six mois, soit la qualité de contribuable.* »

Concours

● *Dotation Kodak « grand reportage ».* — La société Kodak organise un concours ouvert aux jeunes gens de dix-huit à trente ans désirant entreprendre, en 1978, un reportage ou un voyage. Ce concours est doté de vingt-cinq bourses de cent films Kodachrome. Le règlement peut être obtenu, à partir du 10 octobre 1977 et jusqu'au 1er mars 1978, en écrivant à la Dodation Kodak, 8-26, rue Villiot, 75580 Paris Cedex 12. Téléphone : 347-94-99.

MÉDECINE

LES ENTRETIENS DE BICHAT

- *Près de dix mille médecins sont attendus*
- *M. Giscard d'Estaing prononcera un discours sur la politique de la santé le 29 septembre*

Les entretiens de Bichat commencent le vendredi 23 septembre à Paris, à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière (105, boulevard de l'Hôpital), et dureront jusqu'au dimanche 2 octobre. Plusieurs milliers de participants sont attendus à cette manifestation, la plus importante de l'enseignement post universitaire.

Aux entretiens proprement dits qui intéressent la plupart des spécialités de médecine et de chirurgie s'ajouteront des « tables rondes » sur des sujets cliniques et pratiques et deux débats d'actualité : « Le rôle du médecin dans le développement de l'éducation par la santé » et « Le coût de la santé ».

A l'occasion de cedrnier débat, le jeudi 29 septembre, M. Valéry Giscard d'Estaing prononcera un discours sur la politique de la santé.

Des conférences audio-visuelles sur le thème « Le malade imaginaire... ou du trouble fonctionnel à la lésion organique » seront présentées durant toute la durée des entretiens. Une exposition d'iconographie médicale organisée grâce au prêt du Philadelphia Museum of Art sera ouverte au public du dimanche 25 septembre au dimanche 2 octobre (de 9 heures à 20 heures).

Les entretiens de Bichat seront encadrés par les manifestations de la Semaine médicale de Paris qui dureront jusqu'au 8 octobre.





هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

SOCIÉTÉ SECTEUR HYGIÈNE - SANTÉ

Périphérie Nord de Lyon, filiale d'un Groupe International important recherche pour son Service MÉTHODE ET ORGANISATION

Jeune Ingénieur mécanicien

Qui aura pour fonction :
- Aménagement postes de travail ;
- Participation aux études d'implantation ;
- Etablissement gammes opératoires et standards.

Une expérience industrielle de 2 à 3 ans sera exigée et si possible dans un poste analogue. Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. HURT (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Importante Entreprise Industrielle du Sud-Ouest recrute :

Jeune ingénieur

(formation mécanique)

pour étudier les différents articles de conditionnement (cartons, flacons, tubes, boîtes métalliques etc...) utilisés dans la société.

Nous souhaitons rencontrer des candidats déjà expérimentés (2 à 3 ans) et ayant tenu un poste dans des services de Méthodes ou de Production (cartonnerie, verrerie, matière plastique etc...).

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 9220 à :
RSC carrières *92, rue Bonaparte 75006 - Paris*

Importante IMPRIMERIE de province, leader de sa spécialité et de bonne rentabilité (C.A. 42 MF) recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Collaborateur direct du P.-D.G. au sein d'une équipe jeune (40 ans), il sera responsable des comptabilités générale et analytique, du contrôle de gestion ainsi que des problèmes administratifs (personnel, services généraux).

Un niveau d'études supérieures, une solide connaissance des traitements informatiques et une expérience confirmée de plusieurs années dans un poste similaire sont nécessaires.

La rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F.

Adresser C.V. sous N° 7.624, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Un important groupe laitier régional (C.A. 350 millions - 500 personnes)

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL MÉTROPOLE

pour développer les ventes de beurres, fromages, laits de consommation, rechercher de nouveaux produits et les canaux de commercialisation adaptés, dans le respect des objectifs du groupe, établir en étroite collaboration avec la D.G. les orientations commerciales. Il aura autorité sur une équipe de commerciaux déjà en place. Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum, de formation ingénieur et/ou commerciale, ayant une bonne expérience commerciale de ces types de produits, désireux de s'intégrer dans une équipe sérieuse et de vivre en province.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
UNICOM, sous N° 530,
B.P. 614, 35007 RENNES CEDEX, qui transmettra.

SOCIETE SUD LYON
SPECIALISTE EN MANUTENT. MECANIQUE ET AUTOMATIQUE
recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

PROFIL SOUHAITE :
Ingénieur A. M. ou équivalent ;
Age 35 ans minimum ;
5 ans expérience exigés dans le même type d'activité ;
Ayant l'esprit d'entreprise et de recherche ;
Meneur d'hommes.

Ecrire avec C.V. et prétentions HAVAS-SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous référence n° 5.808.

PETITE ECOLE MONTAGNE cherche MONITEUR-SURVEILLANT pour garçons 10-12 ans. Ecr. B.P. n° 1, 38880 AUTRANS

CERALIMENT LU BRUN rech. pr usine près AUXERRE RESPONSABLE LABORATOIRE pour contrôle qualité. Niveau technicien supérieur. Env. C.V et prétent. à usine 89680 AUGY

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi



recherche pour son siège social (Paris-La Défense)

deux jeunes DUT INFORMATIQUE

Ils exerceront des fonctions d'analyste-programmeur de gestion. Ils bénéficieront d'une politique de développement du personnel assurant des perspectives de carrière intéressantes.
Salaire brut annuel : 51.000 F.
Nombreux avantages sociaux.
Les candidatures (CV + photo) doivent être adressées au service du personnel siège, Cedex n° 2, 92080 Paris La Défense.

HAVAS CONTACT

GROUPE DE PRESSE ET D'EDITION produisant et commercialisant dans le monde entier des périodiques et des livres crée un poste

attaché à la direction financière

78.000

Il instruit et suit des dossiers relatifs au contrôle de gestion et budgétaire. Il assiste le Directeur Financier sur des études d'organisation et de mise en place de nouvelles procédures.

Poste évolutif nécessitant goût des responsabilités et autonomie d'action.

Convient à un diplômé d'une grande école commerciale ou équivalent (ICG apprécié) ayant au moins trois ans d'expérience contrôle de gestion ou comptabilité industrielle en entreprise, et connaissant l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 710 M à notre Conseil.

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

Importante Société d'Assurance utilisant gros systèmes en cours d'évolution

REGRUTE

POUR SON SERVICE DES ÉTUDES INFORMATIQUES A PARIS

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Titulaire DUT informatique, MIAGE, etc.
Libéré obligations militaires, libre rapidement.
Carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux, 5×8, restaurant d'entreprise, 13e mois et primes diverses.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence n° 6.289 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

PRÉPARATION DES ENTRETIENS N° 3
PRÉPARATION DES QUESTIONS SUR LES POSTES TENUS

De la même façon, il est utile de se poser les mêmes questions (voir paragraphes précédents) sur les différents postes que vous avez occupés. Cette préparation avant les entretiens avec les responsables de recrutement vous permettra de mettre en valeur ce que vous avez fait concrètement (effectifs supervisés, moyens utilisés, progression des ventes, montant des achats, etc.) et les aspects de votre formation et de votre expérience qui sont en rapport avec l'emploi proposé et avec le style de l'entreprise que vous percevez dans l'annonce et à travers les informations obtenues par ailleurs.

Au cours des entretiens, restez sur le terrain professionnel, en montrant au fur et à mesure des possibilités qui vous sont offertes par vos interlocuteurs, que vos compétences vous permettent de vous adapter à des situations différentes. Reliez vos connaissances et expériences aux nécessités du poste à pourvoir et manifestez l'intérêt que les personnes rencontrées ont pu susciter en vous sur l'entreprise et l'emploi proposés.

Au sujet des raisons de départ, il est préférable d'éviter les aspects trop personnels et de s'en tenir aux motivations qui concernent le poste tenu et l'évolution de votre carrière.

Enfin, il est utile de conserver l'annonce offres d'emploi et de noter, à chaque étape du recrutement :

- les dates d'envoi de la lettre de candidature, du retour du questionnaire à l'entreprise, des rendez-vous ;
- les noms des personnes rencontrées ;
- les principales questions qui vous ont été posées ;
- les réponses que vous avez obtenues aux questions que vous avez posées.

offres d'emploi

Compagnie Technicon
LEADER MONDIAL EN APPAREILLAGES D'ANALYSES MEDICALES ET INDUSTRIELLES DE LABORATOIRE
recherche
pour son service APRES-VENTE

1°) Biochimiste-hématologiste

expérimenté

La connaissance des dosages des gaz du sang sera déterminante.

2°) Electronicien ou Electrotechnicien

automatismes, ayant l'expérience de la logique ; la connaissance des microprocesseurs sera déterminante.

Pour ces deux postes il est demandé au moins :
- *un niveau BTS, IUT ou équivalent,*
- *une grande disponibilité,*
- *une grande souplesse d'adaptation tant technique qu'humaine,*
- *la connaissance de l'anglais,*
- *le permis de conduire V.L.,*
- *être dégagé O.M.*

Envoyer C.V. photo récente et prétentions à M. CROS Chef du Service Après-Vente TECHNICON B.P. 10 - 95330 DOMONT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
(2.200 personnes - 450 M. de C.A. - Filiale d'un groupe international de 120.000 personnes - Stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires)

recherche en vue de renforcer sa DIRECTION DE PRODUCTIONS A POISSY

UN CHEF DE SERVICE MÉTHODES CENTRALES

Etudes sur la politique industrielle de la Société à moyen et long terme

Ce poste s'adresse à un ingénieur-mécanicien (A.M. ou équivalent), de 35 ans minimum, ayant autant que possible une bonne expérience professionnelle de l'industrie automobile, des méthodes et de la fabrication, des machines-outils. Une forte personnalité, des qualités de contact, ainsi que la volonté de réussir sont également indispensables. Anglais nécessaire Allemand souhaitable.

Adresser C.V man., prétent. et photo à n° 27.561, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Discrétion absolue assurée.

U.R.S.S.A.F. de PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE
recherche

ANALYSTE D'APPLICATION

— notions organisation du travail ou ayant participé à mise en place d'un système automatique de gestion en Secteur tertiaire ;
— expérience matériel troisième génération indispensable ;
— diplôme I.U.T. ou équivalent.

NOTA

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V. dét., ainsi que des prétentions en matière de salaire annuel, devront être adressées à la :

DIVISION DU PERSONNEL de l'U.R.S.S.A.F.,
47, avenue Simon-Bolivar, 75950 PARIS - CEDEX 19.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE recherche

- **TECHNICIENS DE CONTROLE** pour plate-forme d'essais de périphériques d'informatique.
- **AGENTS TECHNIQUES AT2/AT3** logiciens ou analogiciens pour étude et intégration systèmes.
- **AGENTS de MAINTENANCE AT3/ATP** pour régions de Lille et d'Orléans.

Adresser C.V. détaillé et prétent. sous le n° 5.339 à SIPEP 3, rue de Choiseul 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
recherche

UN INGÉNIEUR

E.C.P., A.M., INSA
originaire de la région lyonnaise

Âgé de 30 ans minimum, il assumera des fonctions technico-commerciales.

Le poste est à pourvoir pendant deux ans dans la région parisienne, puis dans la région lyonnaise.

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous numéro 65937 V à :

bleu 41, avenue du Château 94300 VINCENNES qui trans.

offres d'emploi

IMPORTANT CABINET CONSEILS EN SÉLECTION DE CADRES
parfaitement implanté sur le marché
recherche une

PSYCHOLOGUE

Formation licence ou psychoprat.
pour une collaboration à mi-temps ou par vacations

Une expérience de recrutement en Entreprise ou en Cabinet Conseil est indispensable pour assumer la totalité des opérations de sélection que nous souhaitons lui confier.
Présentez votre candidature sous la réf. n° 28.843 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

BANQUE PRIVÉE TRES ACTIVE DANS AFFAIRES INTERNATIONALES
recherche

SOUS-DIRECTEUR

DÉPARTEMENT CRÉDITS DOCUMENTAIRES

- formation supérieure
- anglais indispensable
- expérience bancaire 10 ans minimum.

Ecrire avec C.V. s/réf. 8790 à P. LICHAU S.A B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SEDAP recherche
PROGRAMMEUR COBOL BULL 62 - 40
ANALYSTE-PROGRAMMEUR GAP II IBM 3/15
minimum 2 ans d'expérience.
Ecrire ou téléphoner à SEDAP, Tour Gamma D, 197, rue de Bercy, PARIS (12e). Téléph. 346-12-35, poste 47-88.

IMPORTANTE ENTREPRISE INSTALLATIONS ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION siège social à Paris recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
— Spécialiste instrumentation et calculateur temps réel ;
— Ayant déjà participé à la réalisation jusqu'à son démarrage d'une installation de TELETRANSMISSION.
FREQUENTS DEPLACEMENTS PAYS DE L'EST.
Adres. C.V. sous n° 37 à R.P., 56, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE Paris - la Défense engage
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Applications de gestion et temps réel.
— Complém. de format. assuré ;
— Nombreux avantag. sociaux.
Ecrire M. CHARPENTIER, Boîte postale 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

SECRETAIRE GENERAL
pour gestion entreprise moyenne ayant son siège à PARIS-17e. Personnel, comptabilité, magasins, langue allemande souhaitée. Envoyer C.V. et photo sous référence no 3.758 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Ets Petit Effectif Recherche :
ÉDUCATEUR OU STAGIAIRE
Pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents. INSTITUT PSYCHO-PEDAGOG. 60740 SAINT-MAXIMIN (OISE). Téléphone : 455-96-10.

Société électronique ch. urgent DESSINATEURS
Ecr. avec C.V. ss n° 13.620 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

PHILDAR SERVICE recherche
VENDEUSE
Bne prés. pour second. gérante, salaire 3.200 × 13. Se présent., 88 bis, Fg-du-Temple, Paris-11e. Téléphone : 357-13-88.

ORGANISATION SYNDICALE PATRONALE, rech. pour ses relations extérieures et la rédaction de sa revue UN **ATTACHE** de DIRECTION et de PRESSE confirmé. Ecrire Boîte Postale M. du MAZET 186-75062 Paris, Cedex 02 (Service no 7).

Pr compléter équipe dynamiq. rech. JEUNE dég. serv. milit., libre imméd., format. juridique indispens., esprit synthèse développé pr collaboration rédaction revues professionn. spécialisées. Ecrire prétent., joindre photo à LANCIONNE, 188, av. Daumesnil, PARIS (12e), qui transmet.

Société Expertise Comptable banlieue Ouest recherche
EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
2e année
sérieuses référenc., place stable. Ecrire SETECY, 9 bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES.

CLUB MEDITERRANEE Important réseau T.P. recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME
Assembleur 370-COBOL connaissances CICS et DLI appréciées.
Adr. candidature et C.V. Service du Personnel CLUB MEDITERRANEE place de la Bourse, 75002 Paris.

SIEGE SOCIAL STE CCIALE recherche
UNE HOTESSE
— standardiste
— sténodactylo confirmée
— télexiste bilingue anglais.
Excellente présentation, 24 ans min. Disponible de suite. Salaire selon référ. Se prés. S/R.-V., SOCOPAL, 78, bd Magenta, Paris-10e. Tél. : 282-59-90.

Ste Internationale Distribution Photo-Ciné Electronique recherche
RESPONSABLE
Administratif Commercial
— Expérience quelques années ;
— 25 ans minimum ;
— Amateur photo apprécié ;
— Libre rapidement.
Lieu de travail : (93) LE BLANC-MESNIL.
Envoyer C.V., photo et prétent. sous le n° 13.157 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Ecole privée cherche professeur éducation physique, 4 h. hebdo, mardi, vendr. après-midi. Ecr. avec C.V. Ecole Ch.-Baudelaire, 10, rue Rodier, 75009 PARIS.

Niveau PUBLIC RELATION pr situation grand standing. Ecrire n° 2.757, ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

Secrétaires de direction

MONTPARNASSE. Agce imm. pl. expans. rech. SECRETAIRE capable de second. direct. Libre rapidem. Fixe + intéressement. Ecrire avec C.V. + photo sous n° 4.614 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Impte Société de Transports et de Transit rech. de toute urgence pour son siège social à BOBIGNY :
UNE SECRETAIRE DE DIRECTION STENO-DACTYLO
avec nombreuses années expér. LIBRE RAPIDEMENT. Pour service Commercial, départements AVIONS. OBLIGATOIRE : anglais lu, parlé, écrit + sténo anglaise. Adr. C.V., prét. et photo : Sté S.E.T., service du Personnel, 1, r. de Chablis, 93003 Bobigny. Pr rend.-vs : 834-91-15, poste 378.

Secrétaire

Sté près PONT DE NEUILLY cherche URGENT
EXCELLENTE SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS FRANÇAIS
Sérieuses références exigées. Env. C.V. et prét., à n° 5.441, PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris 2e, qui transmettra.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 10 OCTOBRE. Cours privés. Sessions intensiv.

cours et leçons

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

Prof. dipl. **ANGLAIS** Nat. angl. donnerait cours plein temps ou part. 346-56-60 (matin).

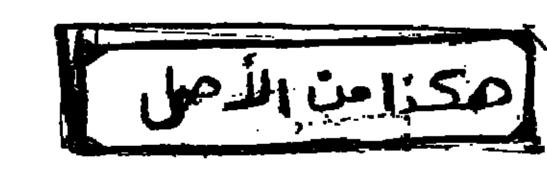
travail à domicile

Demande

Cherche tous manuscrits à dactylographier à mon domicile. — Ecr. n° 6.554, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

Part. à Part., à vdre Pierres dures et ivoires sculptés, cause départ. — Ecrire à HAVAS, sous le n° 9.185, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi demandes d'emploi

VOTRE PROBLÈME EST DE VENDRE VOTRE ESPACE
Je suis un publicitaire expérimenté, 33 ans, je parle anglais et italien. Homme de contact, je suis passionné de vente et d'organisation : mes points forts : supports et salons professionnels. Disponible, je répondrai à toutes offres sérieuses de supports ou d'organisateurs de salons.
Ecrire n° 6.551, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

DOCTEUR 3e cycle chimie-physique
30 ans, ayant dirigé labo, cherche poste recherche fabrication ou administration, évent. recyclage. G. LABBE, Belchat, 09160 Prat-et-Bonrepaux. Tél. (61) 66-00-95.

URGENT
ANIMATEUR SOCIO-EDUCATIF ET CULTUREL
formation longue durée, cycle C.A.P.A.S.E. 11 U.V. expérience M.J.C. - C.A et C.E. cherche poste EQUIPEM. SOCIO-EDUCATIF Tél. : 790-99-13.

JE VAIS AVOIR 18 ANS
J'ai certaines aptitudes pour le dessin (aptit. que j'ai cultivées ds une école d'art et de pub.)
DE LA BONNE VOLONTE (je sais que j'ai beaucoup à apprendre!
DU DYNAMISME ET BESOIN DE TRAVAILLER
Si vous voulez me recevoir... Ecr. n° T 522 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Fme, licence Russe, maîtrise Russe, D.E.U.G. anglais-espagn. diplômé école sup. phil. Madrid, trad. techniques, expér. publicité, enseignant formation professionnelle mi-temps, cherche travail plein temps. Ecr. n° 6548, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou téléphoner : 255-96-31 le soir.

COMPTABLE 2e échelon conf. 25 ans, Bac 62 I.U.T., cherche poste fixe, libre de suite. Mme ATTAL, 9 rue de Rome 91 MASSY. Tél. 011-00-92

J.F., réf. HOTELIERE, anglais, espagnol, dactylo, cherche empl. Etudie toutes propositions. Tél. de 10 h. à 18 h. 30 au 878-61-96. Après 18 h. : 579-06-11.

SECRÉTAIRE TECHNICO-COMMERCIALE
BUREAU, TELEPHONE ch. RESPONSABILITE d'une
AGENCE RÉGIONALE LYON
Ecr. n° T 75999 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE BANQUE
Dipl. Ens. Supér. et Bancaire Fonction
Responsable du personnel formation (prof. CFPB)
recherche situation équivalente.
Ecr. n° 1.454, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR AGENCE importante, région parisienne, banque spécialisée crédits immobiliers, classe VII, 45 ans, originaire rég. Méditerranée, ayant gardé relations souhaiterait place équivalente ou poste responsabilité dans région Méditerranée. Ecr. n° 1575 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Prof. expérimentée Russe Angl., Franç., ch. poste France Etranger, ref. Angl. Suisse jusqu'au 12/9 NIVNA Centre Int. de la Ste Baume, le Plan d'Aups 83640 ST-ZACHARIE (42) 04-50-19 puis 43, rue Jacques-Bulud 92200 NEUILLY. 747-51-83

J.F., secrétaire médic. ch. mi-tps mat. ou plein tps (jeudi ap.-midi libre). 843-23-07 de 16 à 19 h.

J. Hme, 28 a., Suisse, permis C. langue mat. allem., docteur en sciences éco., parl. franç., angl. et ital., ch. empl. Paris banque, fiduciaire ou industrie. F. WETTSTEIN 31, rue Violet, 75015 Paris

MI-TEMPS
Tél., réception chez médecin, Paris de préf. 5X3 h. 828-01-33

JEUNE
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
débutant spécialisé Systems IBM recherche situation Service informatique (analyste programmeur). Ecr. n° 28 724 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

DIRECTEUR COMMERCIAL
34 ans, commerce distribution audiovisuel. Anglais, espagnol, rech. poste à responsabilité rég. parisienne, France, étrang. Mme GOURIOU, 89, r. Pasteur, 91 Ste-Geneviève-d.-Bois qui tr.

EXPERT-COMPTABLE
stagiaire début., lic. Sc. éco., dégagé O.M., cherche stage. Ecr. n° T. 81 397 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre assistante de direction FORMATION SUPERIEURE ANGL., ITALIEN, ESPAGNOL
25 ans D'EXPÉR. CCIALE
MARKETING ENGINEERING habituée contact international recherche POSTE à RESPONSABILITE. Ecr. n° T 81 445 M Rég. Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 23 ans, stagiaire au « Monde », documentaliste diplômée 3e cycle de l'Institut d'Et Pol. de Paris, maîtrise de Sc. Eco., ch. premier emploi de documentaliste, étudie ttes propositions. Mme WELCOMME 20, rue Lacépède, 75005 Paris

PROGRAMMEUR COBOL, AWS, 7 ans d'expérience, cherche emploi Paris. Ecrire M. BAUDOT, 6, rue Violet, 75015 PARIS.

Homme 33 ans, bonne instruction, BAC, PODOLOGISTE D.E., ch. place stable, même nécessitant une reconversion. — Ecrire M. NOBLET, 31, av. Albert-Ier, 93120 LA COURNEUVE.

J. H. 24 ans cherche emploi stable de chauffeur-livreur. Sal. minimum 2.500 × 40 heures. — Laisser message ORN. 94-89.

SECRETAIRE JURIDIQUE 2 a. expér., bne not. angl., ch. emploi environ Nation, pr. RER, libre rapidement. Mlle BRAKA, 5, avenue du 25-Août-1944, 94600 CHOISY-LE-ROI. Téléph. 684-46-69.

Dame ch 3/4 jrs par semaine dactylo, comptab. classement, téléph., chez artisan ou commerçant. Tél. 775-96-99

J.H. 24 a., dég. O.M., libre rap., B. T. S. traitements thermiques, étudie toutes proposit. SERRE, 702, rue de la Monnerie, 45400 SEMOY. Tél. (38) 86-48-73.

X - Dr 3e CYCLE EN LOGIQUE MATHEMATH. 27 ans, souhaite tr. emploi de RECHERCHE EN INFORMATIQUE-AUTOMATION ou autre, rapp. avec qualificat. Enjalbert, 52, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN.

GERANTE S.A.R.L. électronique ayant cessé activité pour cause décentralisat. clientèle, capab. seconder efficacement direction, rech. poste à responsab., préfér. P.M.E. Ecr. Etrave (réf. 738), 38, av. Daumesnil, 7502 Paris, qui transmet., ou tél. 344-17-81.

INGENIEUR + I.A.E., 32 ans, 2 ans industr., 3 ans 1/2 banque ligne entreprises, disp. suite création ent. arr., ch. banque, adjoint direct. fin., Chambre de commerce, etc. — MALIK, 57, rue de la Corniche, 22000 CESSON SAINT-BRIEUC.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SECRETAIRE ATTACHEE DE DIRECTION TRILINGUE anglais-allemand ; chef de secrétariat ; grande expérience : responsable service export, négociations fournisseurs clients. Traduction, interprétariat, achats, ventes, expositions françaises et étrangères.
RECHERCHE : poste similaire Paris ou province (section C).

CADRE SUPERIEUR. — 50 ans ; licencié droit et sciences éco ; institut technique de banque ; bilingue allemand ; longue expérience problèmes bancaires et gestion d'entreprise.
CHERCHE : poste Directeur financier, administratif ou secrétariat général. Région indifférente (section D).

CHEF DES VENTES. — Sachant vendre, animer, organiser, gérer ; expérience biens grande consommation et biens d'équipement ; circuit distribution (concessionnaires, grossistes, détaillants, grandes surfaces) ; organisateur de réseaux et force de vente : pratique promotion ventes, formation personnel, études marché ; capable concevoir politique commerciale.
RECHERCHE : poste similaire ou Direction des ventes Paris ou province, disponible pour déplacements étranger (section C).

SECRETAIRE ATTACHEE DE DIRECTION — 34 ans ; sérieuses références secrétariat administration Personnel, comptabilité, relations financières clients et fournisseurs.
RECHERCHE : poste similaire Paris ou province (section C).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

vente

– de 5 C.V.

A vendre AMI 8 BREAK 1971, options, bon état. Mlle Garraud, 325-04-72 (bur.), 606-78-25 (soir).

8 à 11 C.V.

Part. vd R 20 GTL gris métal. de 3 mois. Prix neuf — 10 %. TEL. 597-31-60 bureau. 575-31-29 ap. 20 h.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Part. vd R 16 TS 1972, moteur 38.000 km., prix Argus à débat. Téléph. 987-28-98, le soir.

Cause changement de situation particulier vend MATRA BAGHEERA S, année 1976. Prix Argus, Tél. 25-85-92.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, ttes opt., 5.000 km. Tél. domicile 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bur. 965-40-00, poste 24-09, 40-75.

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING
PARTICULIER
GARANTIE 1 AN
Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

+ de 16 C.V.

ROLLS-ROYCE SILVER SHADOW 77
12.000 kilom., toutes options + bar + téléph. Faire proposition. 781-39-43, 780-54-61.

divers

ÉTOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
280 S avec possibilité T.T.
450 SLC avec possibilité T.T.
450 SEL.
230 C.
280 CE.
DIRECTION
280 E 1977, gris bleu métal.
280 CE 1978, marron métal.
250 1978, bleu foncé.
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
250 1977, grise.
280 CE 1972, grise.
450 SE 1974, gris métal.
SERVICE COMMERCIAL OUVERT SAMEDI MATIN
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40.

104 - 304 - 504 - 604
Export 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

LE MARAIS THORIGNY
13, RUE DE THORIGNY, 3e
Immeuble neuf
Livraison immédiate
— **STUDIO** 33 m2, cuis. équip. + park. s/sol 334.000 F ferme et définitif
— **3 PIÈCES** 67 m2 + parking sous-sol. 609.000 F, ferme et définitif.
Visite sur place tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 14 h. 30 à 19 heures.
277-72-34 ou COGEDIM - 266-36-36

TRÈS URGENT
PELLEPORT studio imm. 1974. Cuisine équipée, état impecc. Libre, rentabilité 7 1/2 % l'an. Prix : 120 000 F. Tél. : 340-72-06.

MARAIS-BEAUBOURG
hôtel Poutier de Blancmesnil, 17e siècle, somptueuse restauration, 2 appts à votre mesure et à votre goût pouvant être réunis en DUPLEX. Sur place : 9, rue Saint-Merri, 4e, 14-18 h. TEL. : 271-31-77.

PELLEPORT
3 PIÈCES TOUT CONFT.
balc., cave, parkg, imm. récent standing. Vue imprenable, 7e ét. Prix 285 000 F A DEBATTRE av. 60 000 F comptant + crédit. TEL. : 345-55-10, p. 25.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2.
Téléph. : 227-91-45 ou 755-98-57.

GARE DE L'EST
2/3 p., tt cft, imm. standing. Jeudi, vendredi de 14 à 19 h. 26, rue CHAUDRON.

LAMARCK-CAULAINCOURT pptaire vend dans luxueuse petite résidence neuve 1) 2 p. cuis., salle de bains, W-C. + terrasse + jardin privé. 2) 3 p. cuis., salle de bains, W-C., plein sud, jamais habité. TEL. : 757-84-50.

MARAIS DUPLEX 55 M2 Téléphone. Px 215.000 F. 875-43-31, ap. 17 h.

TROCADERO PART. VEND STUDIO 5e étage, ss ascens., très calme, ensoleillé. 215.000 F justifié par décoration exceptionnelle. A voir. - Tél. 870-51-90.

ILE SAINT-LOUIS 55 M2 à rénover 2 fenêtres sur SEINE. Exceptionnel. Tél. : 233-49-45.

WAGRAM BEL IMM. GD STANDG. Magnifique 7 P. Etage élevé. Balc., 2 ch. serv. (Park. possib.) Px. 1.350.000. Vernel. 526-01-50.

ETOILE Bel imm. ancien Pierre de Taille 5e ét. avec balcons, 7 P. tt cft. + atelier en duplex. 522-48-55.

Près PARC MONCEAU Imm. gd stand. 606-30-94.
BEAU 9 P. 5e ét., asc. calme, soleil. PRIX TRES ETUDIE.

AUTEUIL PART. VEND BEAU
5 PCES 160 m2, 2 sanit., 1 ch. de serv. Tél. 579-10-50.

41, AV. DE CLICHY
4 P. tout confort, 295.000 F. Les 23 et 24, de 13 à 18 h.

VUE DIRECTE SUR JARDIN **TRINITE** Très beau 4 P., 110 M2, tt cft. 580.000 F. - VERNEL, 526-01-50.

LAMARCK-CAULAINCOURT dans bel immeuble 1900 pierre de taille, entièrement ravalé. VDS DIRECT. 2 p. refait neuf, CFT, 148 000 F. T. : 522-95-28.

Métro TEMPLE. Dans bel imm. pierre de t., STUDIO refait nf PRIX EXCEPTIONNEL Prix 89.000 F. — Tél. 522-95-28.

QUAI HENRI-IV face aux jardins sur berge 7e étage, 235 m2, 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains garage. PASTEYER : 266-35-84 matin.

9e square Moncey 5 p. 135 m2, 5e étage, asc., tt cft, balcon, 2 chbres serv., très bel imm. Jeudi-Vend. 11-15 h. : 874-38-45.

Vendons gd studio, tout confort, chem., bel. imm., idéal placem. TEL. : 531-85-56.

REPUBLIQUE. Vendons luxueux 2 p. cuis., gd bns, poutres. Entièrement restauré av. moquette. Prix intéressant, gros crédit possible. Téléphone : 531-85-56.

MARAIS ds imm. class. et rén. 1 p. cuis., 80 000 F, 770-50-41.

METRO VOLTAIRE P. à P. imm. p. de t. ravalé, 65 m2, ent., 3 p. + c. (éléments chêne massif), w.-c., s. de bns, chff. cent. ind., 13 m2 balcon, vue dégagée sur arbres, 5e ét. Tél. Pour R.-V., et vis. 805-18-04 ap. 14 h. le mar./ven. Ag. s'abst.

A vendre 16e Ranelagh : appt nf 3e ét., 3/4 p., balc., gd stdg. Tél. : 200-15-00, poste 285 ou 212.

A vendre 19e : nf 2/3 p., 2e ét., proximité BUTTES-CHAUMONT. Tél. : 200-15-00, poste 285 ou 212.

Part. vend XIXe av. J.-Jaurès 4 p. 86m2 + logg., 8e ét, 450 000. Téléph. : 209-16-17, après 17 h.

PARC MONCEAU - Rembrandt Très beau 6 p. 240 m2, 3 bns, ét. impeccable, parking - 293-51-07.

MAIRIE 12e - Duplex 10 et 11e ét., terrasse, plein Sud, living dble + 5 ch., cuis., tt cft, 150 m2, 2 parkings, 790.000 F. 344-03-43.

118, rue de Courcelles - Pptaire vd au 2e ét. 7 P., cuis., bains, wc, jard. privé, chambre serv., interphone, asc. Prix rénové : 1.100.000 F - S/place : 14/19 h.

5, av. Van-Dyck - Pptaire vend dans hôtel particulier classé Appt 110 m2 entièrement rénové. Prix : 1.050.000 F - S/pl. 14/19 h

MALESHERBES - Atelier d'artiste, décoration rare, grand livg + chambre, 85 m2, tt conft, très clair, soleil. 580.000 F justifiés. 734-13-66

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur. STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses. Habitables immédiatement. Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP, téléph. 720-17-54, le matin.

8e arrdt, Boétie-St-Honoré - Sup. appt usage professionnel, mixte 300 m2, 4e, 5e étage, soleil, parking. T. 743-13-10/525-76-25/76-75.

A 5' PLACE DES VOSGES TRES RARE
3e étage, immeuble entièrement rénové, élégant
- 1 Appt en 2 Appts complets, 2 entrées palières.
- Living + loggia, chambre, bains, possibilité cuisine.
- Living + loggia, cuisine, bains, poutres et cheminées.

Prix : 570.000 F - DAN. 22-63.

Rue Manuel Studio avec terrasse. Douche. Kitchenette. Téléphone. Entièrement refait neuf - 720-62-06

SQUARE DU TEMPLE 3 P., lumineux, hauteur 3,50 m, 65 m2, calme, 255.000. ODE. 73-37

PIED-A-TERRE A PARIS (10e) Canal St-Martin, standing élevé, chbre, s. bains, 18 m2, loggia, Part. à Part. 707-63-98, le matin.

RUE des FRANCS-BOURGEOIS Studio tt cft, kitchen., douches, tél., bon état. Téléph. le matin seulement au 325-82-66

PALAIS-ROYAL - 296-05-66 2 Studios 95.000 et 115.000 F. Grand Studio 45 m2, 215.000 F.

16e Etats-Unis - Raffiné, luxueux, impecc., 5/6 P., 3 bains. Stud. service. Parkg. 727-27-98, matin.

GARE DE LYON - Récent, beau studio, cuisine, bains, parking, impeccable - 161.000 F. REGY - 577-29-29

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la **MAISON de L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

FRANK ARTHUR S.A. propose trois appartements très prestigieux, entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appartements ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en
4 ET 5 PIÈCES
avec chambre de service et box, ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de grande hauteur sous plafond. — Pour tous renseignements s'adresser à : FRANK ARTHUR, Téléphone : 766-01-69.

PRÈS JUSSIEU FACULTÉ
Dans bel immeuble caractère, rénové, sur cour-jardin : APPT EN DUPLEX. Tout conft, 78 M2. — Téléphone : 723-38-74.

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2.
227-91-45 ou 755-98-57.

Imm. 16e siècle, bien rénové :
DUPLEX AMÉNAGÉ
A part. 6.500 F. S/pl. ts les jrs 26-28, rue de la Parcheminerie. Téléphone : MED. 85-38.

TROCADÉRO
PRIX INTERESSANT
315 m2, services, 2 boxes.
FRANK ARTHUR. - 766-01-69.

131, RUE BRANCION
Imm. rénové. Dans cour-patio, DEUX DUPLEX 44 et 55 m2

2 PCES s/rue, 35 m2. A rénover. Exceptionnel - 105.000 F. Visites : vendredi, samedi, de 13 heures à 18 heures. 359-25-74 - 206-15-30

PORTE ORLEANS
3 P. cft, 55 m2, 1er étage, rue, ensoleillé. Exceptionnel PRIX : 215.000 F 359-25-74 - 206-15-30

BAC - VARENNE
Part. vend grand 4-5 P., caract. Cheminées, boiseries, parquet Versailles, 2 bains, 3 entrées. Prof. libérales poss. 1.100.000 F. Téléph. : 548-07-97

JACOB - Bel imm. XVIIIe, park. 3 superbes récept., 4 chambres, de grande classe - 325-10-56

22, RUE **MONT.-STE-GENEVIEVE**
2 BEAUX STUDIOS caractère, poutres, dans immeuble XIXe. ENTIEREMENT REFAITS S/pl. le 22-9, de 12 h 30 à 15 h. Renseignements : 522-95-20.

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièrement restauré
STUDIOS 35 M2 ENVIRON
APPTS de 60 m2 à 135 m2 environ
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
Ne convient pas à amateurs d'habitations classiques
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

METRO CH.-MICHELS Imm. récent
— SEJOUR + 3 CH. : 82 M2
— SEJOUR + 2 CH : 68 M2
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

ANGLE RUE DE LILLE ET R. DU BAC.
BEAU 5 P. stand. tt conft. Tél. : 387-27-60.

7e Propr. vd charmant 2 P. 39 m2, poutres appar., rénové soleil, salle bains, cuis. Tél. le vendr. après-midi au 296-33-37, ou matin et soir au 261-18-77.

6e RUE SEGUIER - Sur cour 18e siècle, duplex plein sud, 110 m2, tt confort, parfait état. 325-82-66, matin seulement. AGENCE S'ABSTENIR

15e PROXIMITE MAIRIE Immeuble pierre de taille 4 P. 90 m2 récept. + 2 chbres. A.-M. 253-61-61 et soir 206-39-60.

MONTPARNASSE Bon immeuble, asc. 1er étage, GRAND 3 P. CONFORT 90 M2 exceptionnel - 375.000 F. Vendredi, samedi, 15 h à 18 h 30 34, rue du Cotentin

PLACE D'ITALIE - 4 pièces 380.000 F, immeuble 74, 80 m2, impeccable, moquette, téléphone, cuisine aménagée, soleil, calme, 12e étage, proximité immédiate tous commerces - Tél. : 567-20-10

7e - Living dble, chbre 82 m2, 9e ét., vue dégagée, verdure, tt cft. Mercredi, jeudi, 14 à 18 h. 181, RUE DE L'UNIVERSITE

RUE COGNACQ-JAY - Bel Appt d'angle, 5 P., 167 m2, chambre serv., av. ascenseur - 705-22-60

LUXEMBOURG-VAUGIRARD Séj. dble, 4 chbres, ét. élevé, balc. 2 entrées - ODE. 42-70.

MONGE - VILLA, ODE, 95-10, SEJ. triple, 4 chambres, 4 bains. TERRAS., VERD., plus POSSIB. APPT 130 m2, JARDIN 100 m2.

PANTHEON Ds petit immeuble rénové, restent 2 chambres/stud. 4 studios, un 2 pièces équipés. Tél. matin : 926-64-57 et s/pl. cet apr.-midi, 16, rue du Pot-de-Fer

ALMA, 83, quai Orsay - Pptaire vend 3 P. cuisine, bains, wc, chbre serv., cave, Boiseries anc. Tél. 120 m2, 950.000 F.
4 P. cuis. équipée, 2 bains, dressing, wc, téléph., chambre de service, cave, surface 130 m2, Prix : 1.150.000. S/pl. 14-19 h.

A vendre, 15e : Convention, dans imm. récent, grand studio très clair av. parking. Tél. : 200-15-00 Poste 285 ou 212

Région parisienne

RAMBOUILLET
(centre). F 5 confort, 129 m2. Prix : 310 000 F. Tél. : 483-36-35.

VINCENNES Idéal placement
STUDIOS ET 2 PIÈCES
à partir de 69 000 F. Le propriétaire : 544-25-22.

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE
part. vd appt 3 p., cuis., Tél., sit. au 3e ét. d'un petit imm. Prix 100.000 F. Tél. : 987-28-98.

SAINT-MAUR
PRES R.E.R. - LE PARC
Beau 4-5 P., 125 m2,4e étage, tt cft, dans imm. pierre de taille, récent, 2 salles de bains, 2 wc, balcons, grande cave, garage. Prix : 470.000 F - S.N.C.M. 13, rue André-Bollier, (94) Saint-Maur. - T. 283-61-74.

BOULOGNE
APPT RECENT, STDG, 85 m2, DONNANT SUR SQUARE 3 orientat., 3 Pces, 400.000 F. Tél. : 603-63-08, après 18 heures.

MEUDON - BELLEVUE Dans très beau parc, 4 P. tt cft, impeccable. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

MONTROUGE Proxim. mairie, imm. P. de T., stand., gd Appt, liv. dble, 3 P., s. de bains, cuisine, 1er ét. clair, ensoleillé, possibil. professionnel. Prix : 500.000 F Téléph. : 770-79-69

NEUILLY - Très calme. Appts nfs, 3 P. 73 m2, terrasse 17 m2, jard. privat. 110 m2 : 800.000 F. Appt décoré, s/pl. lundi, mardi, vendr., sam., de 14 h 30 à 19 h, 9 et 11, Villa de VILLIERS (Entrée boulevard Victor-Hugo) J.M.B. 970-79-79

PANTIN (près métro) Gentil 2 P. s/rue, refait à neuf, s. eau, wc, ch. centr. Px intér. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

MEUDON-LA-FORET Etage élevé, studio tout confort. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

COURBEVOIE GARE (même) TR. BEAU 2 P. entièrement ref. neuf. Cuisine, wc, bains. PRIX EXCEPTION. 138.000 - 522-95-28.

NEUILLY-LEVALLOIS Du STUDIO au 5 P. terrasse. 22, r. de Villiers, 92 Levallois Téléph. : 757-15-57

VERSAILLES - Dans résidence gd stand., liv. double, 4 chbres, cuis. équipée, 2 bains, 2 park., belle décoration. Sur pl. samedi 24-9, de 14 h 30 à 18 h 30 : 50, av. Villeneuve-l'Etang, Bt B 2 1er ét. ou tél. tous les jours Deguelt, 926-98-89 ou 926-92-06

Part. vend à COLOMBES (92) Appt. F-3, tout confort.- Soleil, imm. de 4 ét. Superf. : 58 m2, 15' de la gare Garenne-Bezons. Prix : 170.000 F Tél. : 979-17-02, après 19 heures.

Construction récente, 2e ét., asc. LOUVECIENNES, près GARE Bel Appt 170 m2 + 30 m2 logg., séj. 45 m2, 4 chbres, 3 bns, impeccable. Garage s/sol + parking, 750.000 F - Tél. : 788-49-08

SAINT-CLOUD, 8' GARE
appt 3 P., liv. double av. loggia, 1 ch., bains, w.-c., cave parkg. PRIX 385.000 F. TEL. 014-06-44.

NEUILLY - CHATEAU
EXCEPTIONNEL IMMEUBLE RECENT
6 P. 190 M2 ENVIRON 4e et dernier étage + 88 M2 DE BALCONS
+ TERRASSE 300 M2 ENVIRON
PLEIN CIEL, AMENAGEE Box fermé en sous-sol 755-98-57 ou 227-91-45

72, rue DE LONGCHAMP à **NEUILLY.** Elégant appt. Séj. + 2 chbres SUR VERDURE. IMPECCABLE S/place vendredi 11 h. à 16 h.

VINCENNES
Mairie et Bois dans immeuble rénové
STUDIOS tout cft. **69.000**
2 PCES tout cft. **159.000**
Me voir jeudi-vendredi-samedi de 14 à 19 heures, 60, rue Diderot, VINCENNES.

NEUILLY Beau studio avec grande terrasse confort. 300.000 F. - 266-92-15.

TOUT PRES BOIS VINCENNES 20' ETOILE PAR R.E.R. APPTS DE LUXE DANS PARC 3.200 M2 « Prestations exceptionnelles »
1 BIS, RUE DE BEAUTE, NOGENT-SUR-MARNE
S/place jeudi, vendredi, 14-17 h; samedi, dimanche, 11-18 h, ou SEMAINE : 225-02-04

BECON - 2e ETAGE 3 P., cuisine, bains, ch. central, 190.000 F - 788-49-08

Récent rez-ch., jardin privatif COURBEVOIE GARE 5 Pièces, cuisine, 2 bains, 100 m2, 420.000 F - 788-49-00

VERSAILLES Près CHATEAU 170 m2, 7 pièces, confort IMMEUBLE 1740 CHARME ANCIEN. Px 720.000. Agrandissement possible Convient profession libérale A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93

Excellent placem. (Me Hoche) Très bon imm. Très coquet 2 P., entrée, cuisine, loué 3.600 F, 39.000 F. URGENT. 266-19-08.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Neuf - Jamais habité 5e ét., 3 Pièces, double séjour + ch., gde cuisine + 13 m2 balc. Prix 323.000 F + 1 ou 2 parkgs en sous-sol. Tél. heures bureaux 346-13-00 (Mme PIOLAINE)

Champigny - 3 P. 78 m2. Rest. 1968, exc. tenue, parc, sol., moq. Tél., cuis. am. 880-70-38, ap. 19 h

Province

LUCHON - Face parc, casino, vue imprenable, derniers appts, studios, type 3, sanitaire et cuisines équipés, ascenseurs, celliers, parking compris, confort tout électrique. Renseignements : COMMET et FARGUES, Notaires, 22, allées d'Etigny, LUCHON (31) Tél. : 79-00-57

A vendre, Superdévoluy 05250, Studio 4e ét. Nord, en copropriét. Ecr. n° 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

appartem. achat

STE M. SOPRIMO rech. Appts toutes banlieues, 3-4-5 P. Jusqu'à 200.000 F - 727-75-56

Jean FEUILLADE, 54 av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pr bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

appartements occupés

BOULOGNE
près EGLISE - Vente globale à prix exceptionnel
PLUSIEURS APPTS
2 PIECES DEPENDANCES EXCEL. INVESTIS. TEL. : 766-04-17

12e Prox. Bois Vincennes APPT. OCCUPE Loi 1948
2 P. cuis., wc. dans imm. pierre.
Prix moyen 1.900 F le m2.
9e MURS BOUTIQUES **325-66-72**

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRES
RESTE : Dans immeuble rénové
1 APPT. DE 3 PCES et 2 APPTS DE 4 PCES OCCUPES PAR PERSONNES AGEES. PPTAIRE SUR PL. VENDREDI 13 à 17 H.
45, RUE BONAPARTE.

constructions neuves

92-BOULOGNE
PRES RHIN-ET-DANUBE
PETIT IMMEUBLE STANDING
28 APPARTEMENTS
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
dégagements exceptionnels très ensoleillés
Livraison printemps 1978
PRIX DEFINITIFS.
Visite sur place à BOULOGNE, 31, rue de Bellevue, tous les après-midi, sauf mercredi et dimanche, ou Tél. : 742-74-75.

DEAUVILLE
dans luxueux petit immeuble style normand aux prestations particulièrement soignées LIVRABLES OCT. - NOV. 1977 :
— Studios, à partir.. 171.000 F,
— 2 Pces, à partir.. 224.000 F,
— 4 Pces en duplex, 5e, 6e ét., à part... 405.800 F.

PRIX FERMES NON REVISABLES DES LA RESERVATION.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 359-27-11.

locations non meublées Offre

Paris

Bel imm. ancien, P. de T. 7 P. grand confort, refait neuf, repr. justif. + 4.800 F/mois. 522-48-55

VUE TUILERIES. Charm. Appt com. 77 m2. Tt cft. dern. étage. 1.000 F/mois. Repr. - 260-81-30

12e BEL-AIR - Imm. 1975. Grand 2 pièces, tout confort, sur jardin 1.285 F + charges - 343-63-84.

Région parisienne

NEUILLY STANDING
STUDIO AU 5 PIÈCES
Avec terrasse-balcon
SUR PLACE DE 14 A 19 H., JEUDI ET VENDREDI, 40, bd du Général-Leclerc.

DRAVEIL APPARTEM. GRD STANDING 4 P. Tél. Cave. Parking, Piscine. Heures bureau : 876-57-11.

PPTAIRE loue à SURESNES
BEAU 3 P. 72 m2 récent tt cft. tél. park. jard. loggia. Vue imprenab. sur bois. 2.000 F net. Tél. pr R.-Vs. et visite : 357-43-48, le matin.

VERSAILLES sur avenue des Etats-Unis. Construction 1900 de caractère 10 P. sur 3 niveaux + ss-sol 300 m2 jardin. 522-45-52.

Part. à Part. loue, Fontenay-s.-Bois. 550 m R.E.R., 1er ét. ind. Ds Pav. s/jdin. 2 P., cuis., bns, pend. 41 m2 + terr. 12 m2. Mblé ou non 700 F + maz. - 873-39-31

locations non meublées Demande

Paris

P. à P. rech. urgt appt 2 ou 3 p. Max. 2.000/mois, Paris ou banl. Ecr. n° 1.633, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 mois - 283-57-82.

DIRECTEUR
DE SOCIETE INTERNATION. recherche VILLA CONFORTABLE
A GARCHES ou proches alentours
Construction neuve 4 chambres minimum, salon, salle à manger, garage, jardin privatif. Long bail. Téléphone H. B. : 261-56-12.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-84.

OPERA Gd standing, 110 m2, 4 pièces, tt confort, tél. 6.100 F net - 770-34-44.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Me Opéra, 84, rue d'Alésia, Me Alésia. Frais abonn. 210 F. 266-52-84.

Pour vendre, louer, acheter entre Particuliers, LISEZ :
« **SANS INTERMÉDIAIRE** »
Le jeudi dans les kiosques.

échanges

Bourg ARDECHE, 13 km autor. MAISON CARACTERE, 200 m2 s/2 niv., 100 m2 aménag., rem. nf, intér. tt cft. Parc clos 1 ha. ECHANGE contre villa banl. ou app. Paris ou VENTE 590.000 F Tél. : 660-87-60 soir.

immeubles

Propriétaire vend sur base expertise bancaire TRES BEL IMMEUBLE D'EPOQUE, standing, composé 80 logements + commerce. Le tout luxueusement aménagé et entièrement loué. — M. ROGER. — Tél. : 320-19-92. Accepte intermédiaires avec clients exclusivement.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

maisons individuelles

Bénéficiant du microclimat ensoleillé de
BELLE-ILE-EN-MER
Maisons Bretonnes - Bord de Mer
Site exceptionnel
LE HAMEAU DE PORT PUCE
Renseignements :
— LE PALAIS, Agence ARMOR, tél. (97) 52-81-52. Visite maison modèle.
— ORLEANS - SERVIMO, 21, rue de Murlins,
Tél. : (38) 62-05-68.

Particulier vend près de CORDES
20 KM ALBI
TRES BELLE MAISON pierre du Lot, habitable immédiatement, cft, salle de bains, chauff. central moq., poutres, 4 500 mètres jardin et bosquet.
370.000 FRANCS
TEL. : (63) 57-50-75 H.B.

maisons de campagne

THURY-HARCOURT (14), part. vd maison campagne surf. hab. 160 m2, chauf. cent., pout. app., tt cft, 800 m2 terr. clos. 230.000 F URGENT. - Tél. (31) 79-71-02

YONNE Dans petit village, pr. Tonnerre. Part. vd MAISON CAMPAGNE bon état, habit. de suite, gde cuis., séj., gde chbre, s. d'eau, cave voûtée, grenier, possib. 2 p. supplément., dépendances, chauffage, s/cour et jardin 600 m2. 140.000 F. Tél. après 20 h : 922-82-66.

propriétés

EXCEPTIONNEL
tr. belle résidence de caractère, située dans parc de 12 hectares, traversé d'une rivière poissonn. Const., récente, tt cft moderne, traitée à l'ancienne, 550 m2 habitables + 350 m2 dépend. Région de Brive (CORREZE). PRIX : 2 200 000 F à débattre. TELEPHONE : 707-97-91.

SAINTONGE-PERIGORD
prop. 120 ha, prés, bois, terres et étang, château excell. état.
REGION ROYAN
• CHATEAU XVe-XVIIe partie rest., mais. gard., dépend., parc 3 ha, arbres séculaires. Partie viager 1 tête : 93 ans.
• MAISON pays anc. restaur., 4 ch., gds séj., cheminées, bois, garage, dépend., parc clos de 5 000 m2.
• VILLA BORD MER : 6 ch., confort, séjour, sur sous-sol, garage, petit prix.
PROMOTEL S.A., « Le Sellery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

PALAISEAU
belle maison parfait état sur 1 200 m2 terrain. Ss-sol complet. R.-ch. ent., cuis. éq., séj. 50 m2, bur., w-c. Etage 3 vastes ch., bns, w-c, 950 000 F, 014-06-44.

55 KM DE PARIS région BOIS-LE-ROI (77). Raviss. prop. de caractère, grande réception, boudoir, cuis., office, bureau, chbre. A l'étage : 4 chbres 2 s. de bns terrasse, dépend. Maison de gardien et garage. 4.500 m2 de parc, clos murs. Prix 1.050.000 F. CICAVIL. - 437-82-09

LE VESINET, sur 1.800 m2, R.E.R., commerces, salon, s. à manger, bureau + 6 chambres, sous-sol complet. Renseignem. : S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou. 976-30-02

45 km PARIS, près Rambouillet vente directe belle propriété sur 4.000 m2, clos de murs, 7 Pces, dépendances aménagées. 800.000 F. Tél. 483-16-51

65 KM DE PARIS - VEXIN, Pptaire vend directement sur 6.000 m2, terrain propriété environnement exceptionnel, 4 pces, cuis., salle de bains, chauffage mazout, tél. 470.000 F. Pour renseignements : 887-45-79 ou le soir 553-75-76 visible samedi et dimanche 16 (32) 52-02-13

VALLEE DE LA LOIRE 175 km de Paris (chasse, pêche) particulier vend PROPRIETE DE CARACTERE sur parc clos de 5.000 m2 (pelouse, arbres). Maison de maître rustique et confortable 200 m2, grandes cheminées, magnifique charpente, granges, écuries, étable, petite maison, 2 pièces. Prix 450.000 F. possibilité crédit. Tél. 16 (86) 87-19-13 en cas d'absence 16 (86) 65-30-16

CHANTILLY Quart. résidentiel, PROPRIETE s/1.000 m2, sous-sol. Rez-de-ch. : s. de séj. 42 m2, entrée, cuis., 1 chbre, s. de bs, wc, dressing-room. 1er ét. : 4 chb., s. de bs, wc. 850.000 F. TEL. 457-30-98.

70 km Nord-Ouest Région Gisors
BELLE PROPRIETE
VILLAGE FLEURI - BORDURE FORET. Séj., salon, 2 ch., bns, cave, débarras, terrain 1.800 m2 M. CARON : (16-32) 55-04-24.

Région **GISORS** Propriété RUSTIQUE Séj., cheminée, cuis., 2 chbres, bains, grenier aménag., chauff. jard. clos 1.200 m2. Prix 245.000 Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

PAYS d'AUGE, 2 hres de Paris, 45' Deauville, Authent. Manoir normand à rest. s/1,20 ha prés, dépend. + pressoir. Site calme domin. Vallée. Px à déb. 260-13-90 ou (16-31) 63-15-24.

DEAUVILLE MONT-CANISY Maison 10 p. sur 2.400 m2. Prix 388.000 F. INTER CONSTRUCT. - 604-81-87

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.**
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

COLMAR (68), vendons maison 7 P., 2 bns, 2 w.-c., cuis. + log. gren., chauff., buand. cellier, gar., jard. surf. totale 741 m2 Prix 400.000 F. S'adr. WEYL, notaire, 7, place des Martyrs, COLMAR. - Tél. 16-89 41-29-03

Vends dans les Yvelines : LE PECQ, domaine de Grand-Champ, luxueux pav. 700 m2 aménagé :
— Entresol : gar. 2 voitures, 2 caves, 1 chbre, salle d'eau.
— Rez-de-ch. : boudoir, salon, séj., 2 verrières, cuis. amén.
— 1er ét. : 3-4 chbres, 2 s. bns.
NEVEU, Expert imm. fera visiter s/place : 13, Allée Fleurie. Le lundi 26 sept., de 14 à 18 h., et mardi 27 sept., de 9 à 13 h.

URGENT, nommé à Tours ch. location pavillon 4-5 pces. Tél. secrétariat bio-médical : 16-47-05-79-61

GENTILLY 2' métro au calme, Constr. 1920 à rénover, belle allure, 5 pces, sous-sol, bon état gros-œuvre, ch. c., cft., jard. clos de murs. 390.000 F à débat. 948-70-55.

bureaux

LES HALLES 5 BUREAUX dont 3 exposition plein sud. Bail neuf. 924-92-45

DOMICILIATION TEL. SECR. **TELEX** - FRAIS 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

Local usage professionnel à vendre, rez-de-chaussée 45 m2 + cave. Près Sénat, 20, rue de Tournon. Pour traiter : 742-08-47

PARIS 7e Propriétaire loue 2e étage, asc., 4 BUREAUX 88 m2. Tél. : 551-27-48, le matin.

BAGNEUX 2,5 km Porte-d'Orléans BUREAU à vendre, 54 m2. 220.000 F y compris redevances. Tél. : 655-81-56.

8e SAINT-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

Boutiques

Centre commercial gros potent. BOUTIQUES tous commerces CERI. Tél. 359-68-70

19e, BOUTIQUE, 60 m2, état nf Loyer 1.800, bail sans pas de porte. C.F.T. 607-36-54

villas

CHATOU
RESIDENTIEL, derrière mairie, superbe villa avec tourelle d'angle, 6 p. + séj., cuis., cft, chf. mazout, 2 gar., jard. implanté sur 700 m2, Px tot. 975.000. Vis. ven., 14 à 18 h., 10, av. Ernest-Bousson, Chatou, ou 278-41-56.

Dans le VEXIN près MEULAN Maison contemporaine de pierre sur 2 ha dominant la vallée. Px 1.200.000. RHODES. 976-33-84

Région PAU. Part. vd villa et. nf, 2 ét., 2 appts, chacun av. : cuis., s. mang., sal., 3 chbres, s. bns, w.-c., déch., gar. ou terr. parc, jard., vue sur Pyrénées, 7 km Lourdes, 18 km Tarbes, 28 km Pau. Vis. sam., dim., lun. R. Caillabet, 65380 (Lamarque-Pontacq. (59) 33-50-86.

Saint-Raphaël. Part vend villa Prov. vue panor. s/mer. 6 P.P. 3 s. de bns, grd garage, jardin 1.300 m2. Prix sous valeur. Tél. (94) 68-02-51 de 11 à 12 h.

COLOMBES RESIDENTIEL Style mansart, 7 pces, tt cft. excellent état, sur 700 m2. 540.000 F. 242-80-77 - 782-59-56

6 km R.E.R. **ST-GERMAIN-EN-LAYE** Aigremont Sur côteaux, près forêt, vente état futur achèvement (Janvier 1978) VILLA NEUVE gd stand., 179 m2 habit. 6/7 pces, terrains 500 m2/800 m2. - Agence Gare Saint-Germain - 973-77-7.

fonds de commerce

A vendre, cause retraite Hôtel Bar Restaurant 1 él. N.N. Tourisme, Logis de France. Sur Nationale 88. Emplacement exceptionnel. Très belle terrasse ombragée. Jardin, 2 grands parkings, bordure rivière, à 30 km de Toulouse. Tél. (16-63) 57-80-14 ou écrire B.P. no 11, 81370 Saint-Sulpice

Part. vd Paris, Hôtel * N.N., 31 chbres, bon rapport, grandes possibilités. Tél. soir 522-35-24

MELUN dans centre commerc. animé, à vendre FONDS TS COMMERCES, avec ou sans les murs, 80 m2. Bel agencement moderne. Px intér. Facilités. Tél. : 439-09-15.

locaux commerciaux

A louer SARRIANS (Vaucluse) 25 km d'Avignon, ancienne usine surface couverte 3.100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. Ecr. no 6556 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locaux indust.

SEVRES-LECOURBE, bail a ceder usage professionnel et habitation atelier d'artiste, 90 m2 loggia, verrière. 306-20-57 ou soir 602-96-68

hôtels-partic.

MONTMARTRE, ds la verdure d'une voie privée, site classé, TRES CHARM. MAIS. 175 M2, gdes terrasses. 076-82-63, matin.

BUTTE-MONTMARTRE
MAISON MONTMARTROISE 240 m2, dble réception, 4 chbres, 3 sanitaires, jardinet.
CARACTERE CALME SOLEIL
TEL. 280-24-07

DIRECTEUR
DE SOCIETE ETRANGERE recherche GRAND APPARTEMENT ou HOTEL PARTICULIER de préférence
NEUILLY-SAINT-JAMES ou **PARIS-7e OU 8e ARRDT.**
minimum 4 chbres, 2 salles de bains, salle à manger, salon, jardin privatif ou terrasse. Long bail. Tél. : 261-56-12, H. B.

terrains

Mayenne, à 10 km d'autoroute en 1979, 22 km de Laval, un hectare 600 terrain marécageux et sourceux pour plan d'eau. Jean-Pierre Thireau, Racenouzières, St-Cyr-le-Gravelais 53320. Tél. (15) 43-02-11-53

MAISONS-LAFFITTE Beau terrain 1.400 m2, arborisé proche château, 30 m de façade. Tél. 976-18-18

80 km Nord-Ouest Pays de Bray Proche forêt domaniale Terrain 2.700 m2 entouré haies vives. - 50 m façade. Tél. : (16-32) 55-04-24.

TERRAIN AUX U.S.A.
Pour investissement Prix avantageux garanti
PAR L'ASSOCIE AMERICAIN
CONTACTER :
JACK FREIDUS
RITZ TOWER HOTEL
465, PARK AVENUE
NEW-YORK - N.Y. — U.S.A.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE 500 m CENTRE 3 LOTS TERRAIN 820 à 980 m2 belles façades, toutes viabilit. 300.000/310.000 F T. T. COMP. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-98.

BELLE-ILE-EN-MER 1.685 m2 construct. bien situé Tél. 920-09-41 (16-1)

domaines

Vente par propriétaire proximité
PACY-SUR-EURE
90 km. PARIS autoroute Ouest, exceptionnel PETIT DOMAINE, 15 ha envir. travers. par Eure, 1.500 mètres de rives MAISON BORD RIVIERE maison d'amis et gardien dép., grand cachet, splendide parc boisé, allées, prix à déb. Lundi au vendr. T. (22) 92-44-10 H. B.

YONNE PROCHE AUXERRE DOMAINE 25 ha av. CHATEAU BON ETAT GENERAL. PRIX : 1.400.000 F. LEIGNIEL et Cie, 13, rue de l'Horloge, 89003 AUXERRE. TEL. : (86) 52-14-09.

viagers

MONCEAU **LIBRE** Charmant duplex dans hôtel particulier, jardin, 4 pièces princip., cft, 380.000 F + 5.000 F par mois **FONCIAL** 266-32-35

St-Cloud, viager lib., 4e ét. pet. imm., 2 P., cuis., tt cft, 40 m2, rente 1.000, pet cpt. Ecr. Billon, 36, av. Mer, 14810 Franceville.

fermettes

TOTAL 60.000 F
ALLIER, isolée, fermette 4 p. pl.-pied, cheminée, poutres apparentes, gren., grange (200 m2 au sol), terr. att. 1.200 m2. Eau, élec. branch. Créd. 80 % s/10 a. PROGECO, 11, aven. Sinturel, 03 - Saint-Pourçain-sur-Sioule. Téléph. 15 (70) 45-40-66, 45-30-68.

125 km sud Paris rég. Montargis
FERMETTE GATINAISE
dans 5 000 m2, séj., cheminée, 2 chbres, vastes dépendances, eau, électr., Tél., Px 145 000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45200 Montargis 15 (38) 85-15-57.

90 KM A-6 Fermet. entièrem. amén. avec goût. Liv. 50 m2 pierres et poutres appar. bel. cheminée, cuis., 2 ch. (+ 1 poss.) sal. bains, 2 wc + cab. toil., gar., terrasse, ch. élect. «Bien chez soi », verger 1.300 m2 Facil. Px. 275.000 C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à 77-NEMOURS.

Reg. NOGENT-LE-BERNARD ancien. FERME, état impecc. 4 gdes Pces, habit. de suite + 4 possib., bel. dép., Eau, Elect. terr. 1 500 m2. Px : 140 000 F. Créd. 80 %. SOMBIM a Champrond. Tél. 700-46-21

6 KM VENDOME
160 KILOMETRES PARIS
Vd fermette en bon état, compr. 2 p. avec poutres, grange, grenier, écurie, cellier, eau, électr. Terrain 700 m2. Prix 92.000 F acte en main. Possibil. crédit. S.A. IND. VENDOMOIS, 41100 VENDOME. (54) 77-35-91.

ÉCONOMIE - SOCIAL

PERI-INFORMATIQUE

C.I.I. - Honeywell Bull confirme ses ambitions

« C.I.I. - Honeywell Bull est aujourd'hui le plus important constructeur européen de matériel péri-informatique » et entend « être présent de plus en plus sur ce marché ! ». *En insistant longuement sur cet aspect des choses lors d'une conférence de presse le 21 septembre, les dirigeants de C.I.I.-Honeywell Bull ont balayé les dernières ambiguïtés qui pouvaient encore subsister. Pour eux, il n'y a pas de « grande » et de « petite » informatique. L'informatique est « un tout » et leur société ne saurait se cantonner à la vente des moyens et grands ordinateurs. Et ce, pour quatre raisons :*

— Honeywell Bull fabriquait déjà de nombreux matériels de péri-informatique dans ses usines d'Angers et surtout de Belfort. Or, avec les gains de productivité enregistrés depuis quelques années, les ventes doivent augmenter de façon très substantielle si l'on veut maintenir l'emploi ;

— Le marché de la péri-informatique connaît un taux de croissance très élevé ;

— Les matériels périphériques, le logiciel, représentent une part de plus en plus grande de la valeur ajoutée dans un système informatique ;

— La plupart du temps, un utilisateur veut qu'on lui apporte une solution d'ensemble à ses problèmes informatiques. Il faut pouvoir lui offrir tout ce qu'il demande.

Cette offensive pour « couvrir une gamme importante de périphériques à bas prix » *va s'appuyer sur les matériels existants, sur ceux qui sont actuellement mis au point (terminaux, imprimantes, disques) et ceux qui vont être fabriqués. Ainsi, C.I.I.-H.B. va construire dans son usine d'Angers deux des six modèles de mini-ordinateurs de son partenaire américain Honeywell (gamme connue sous le nom de Level 6). C.I.I.-H.B. s'affirme également comme une société de services informatiques :* « la fourniture de matériel n'étant que le support de ce service ».

Enfin, pour avoir un catalogue complet, la compagnie compte, à côté de ses propres produits, sur son partenaire américain mais aussi — et, semble-t-il, de plus en plus — sur la firme japonaise licenciée de Honeywell, Nippon Electric. Elle est déjà le premier fournisseur de circuits intégrés de C.I.I.-H.B. « Nos contacts avec eux sont très étroits, et rien ne nous interdit de leur acheter des produits » *autres que les circuits intégrés.*

D'aucuns pensent qu'en raison des difficultés rencontrées par Honeywell et du retard pris dans la mise au point du grand ordinateur 66/85, C.I.I.-H.B. pourrait s'adresser éventuellement à Nippon Electric, qui développe sa propre version.

L'offensive de C.I.I.-H.B. sur la péri-informatique, compréhensible dans l'optique d'un groupe industriel privé, pose cependant plusieurs questions.

Ne rend-elle pas caduque une des grandes idées qui avaient présidé à la politique gouvernementale dans l'informatique : la séparation entre grande informatique (du ressort de C.I.I.-H.B.) et petite informatique (relevant de trois ou quatre constructeurs français) ? Pour les dirigeants de la compagnie, les sociétés françaises de péri-informatique sont indiscutablement des « concurrents sur certains marchés »... *mais* « la guerre économique n'est-elle pas naturelle » ? *Sans doute. Encore faut-il que les règles du jeu ne soient pas faussées au départ.*

L'État a accordé une « garantie » de commandes de 4 milliards de francs en quatre ans à C.I.I.-H.B. Or, ses matériels de péri-informatique, fabriqués dans ses usines ou achetés à Honeywell (voire à d'autres fabricants français ou étrangers) sont vendus à l'administration dans le cadre de cette procédure « exceptionnelle » d'achat. Au détriment, parfois, des produits de constructeurs français qui ne bénéficient pas — eux — d'une telle garantie.

L'État verse également 1,2 milliard de francs de subventions en quatre ans à C.I.I.-H.B. Qu'on le veuille ou non, une partie de cet argent va permettre de développer (ou de fabriquer sous licence) des produits qui coucurrenceront les péri-informaticiens français. Ceux-ci bénéficient par ailleurs de contrats d'étude du gouvernement, à condition pour eux de faire progresser leurs ventes de façon substantielle. Il y a là pour le moins un paradoxe ! A moins que le fait de verser des fonds publics aux entreprises privées pour qu'elles se livrent à une guerre commerciale sur un marché français déjà bien étroit ne soit un des aspects de la politique des pouvoirs publics.

J.-M. QUATREPOINT.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Importante commande de Titan-Aviation en U.R.S.S.* — A la suite du contrat obtenu par Spie Batignolles en U.R.S.S., Titan-Aviation a obtenu la commande de cinquante-six oléo-serveurs d'avion pour 17 millions de francs (fournitures de pièces de rechange comprises). Les oléo-serveurs sont des véhicules constitués d'un ensemble d'appareils de régulation, de mesure et de contrôle pour la mise à bord des avions de kérosène. Ces ensembles, construits à Villefranche-sur-Saône, seront montés à Riga. Les livraisons interviendront fin 1978 pour l'aéroport de Moscou, et fin 1979 pour les aéroports de Khabarousk, Novosibirsk, Tachkent. Il s'agit là du plus gros contrat obtenu par Titan pour ce type de matériel. En 1967-1968 et 1971, la société avait déjà livré des oléo-serveurs à l'aéroport sud de Moscou et à celui de Kiev.

● *Les deux plus grands fabricants ouest-allemands de pneumatiques*, Continental Gummiwerue A.G. et Phoenix Gummiwerue A.G., vont fusionner et seraient contrôlés par une seule société holding, la Corona Deutsche Kautschukag, qui détient plus de 25 % du capital de Conti et 60 % de celui de Phoenix. Une offre publique d'échange serait faite dans le rapport d'une action Corona pour une Conti, et de quatre Corona contre trois Phoenix, si le bureau des cartels donne son approbation.

● *Contrat français au Congo.* — La République populaire du Congo vient de confier aux trois sociétés Technip, Saint-Gobain Emballage et Europ Continents la restructuration et l'extension de la bouteillerie de Pointe-Noire de la société d'Etat la Verrerie du Congo. Il s'agit d'un investissement de 70 millions de francs français, dont 55 millions porteront sur des équipements et services fournis par l'industrie française.

Immigrés

● *Des expositions sur l'immigration* sont organisées cet automne par le Centre d'études et de documentation sur l'immigration (CEDIM) à l'occasion des foires de Caen du 16 au 26 septembre, de Marseille du 23 septembre au 3 octobre, d'Orange du 15 au 24 octobre, de Dijon du 29 octobre au 13 novembre, de Grenoble du 10 au 20 novembre. Le CEDIM sera présent également au Salon de l'enfance à Paris du 30 octobre au 30 novembre.

Syndicats

● *Rencontre C.F.D.T.-F.E.N.* — Les dirigeants de la FEN et de la C.F.D.T., qui se sont rencontrés le 21 septembre, sont convenus de continuer à rechercher « *dans l'unité la plus large* » les formes d'actions coordonnées pour prolonger l'action commune qui s'était concrétisée par la grève générale du 24 mai.

AUTOMOBILE

Les nouvelles Ford Granada : vaste choix, entretien réduit

Ford vient d'achever la rénovation de sa gamme européenne. Après la Capri II (1974), l'Escort (1975) et la Taunus (1976), voici la nouvelle Granada, commercialisée ce 22 septembre sur le marché français. Il s'agit, en fait, de quatre-vingt-dix modèles différents — sans compter les couleurs de carrosserie et les garnissages intérieurs, — équipés de moteur à essence. La Granada diesel, animée par un moteur Peugeot de 2 100 centimètres cubes (8 CV), ne sera disponible qu'en janvier prochain, dans la seule version berline quatre portes à boîte mécanique.

Etudiée en 1974 — en pleine crise, — la nouvelle Granada devait être remaniée en fonction d'exigences nouvelles, ou simplement plus précises, de la clientèle. La carrosserie, redessinée pour améliorer l'aérodynamisme, a perdu du même coup son aspect trop « américain ». Les véhicules restent imposants, mais la ligne, plus fine, ne manque pas d'élégance. La présentation intérieure est également plus « européenne » et l'on retrouve le style des nouvelles Taunus. L'habitabilité reste exceptionnelle (1,47 m de large, à l'avant comme à l'arrière) et la nouvelle Granada a toutes les apparences d'une grosse familiale cossue et confortable.

Pourtant, si le confort de conduite s'est amélioré (instrumentation plus complète, nouvelles commandes sur la colonne de direction, ventilation et visibilité meilleures, niveau sonore encore abaissé), le confort de « situation » mériterait un réexamen : les sièges trop larges ne satisferont que les plus corpulents et le dossier de la banquette arrière gagnerait à être rembourré.

Majestueuse sur autoroute (à signaler un toit ouvrant réellement silencieux et agréable à 130 kilomètres à l'heure), la Granada l'est beaucoup moins à vitesse modérée sur les départementales. La suspension (à quatre roues indépendantes, une exception chez Ford) ne gomme pas suffisamment les reliefs. La tenue de route pourra être améliorée par une barre antiroulis à l'avant, des amortisseurs Bilstein et des pneus Michelin TRX (uniquement disponibles en option sur les modèles à moteur V 6) et la tenue de cap y gagnerait si la direction était plus précise.

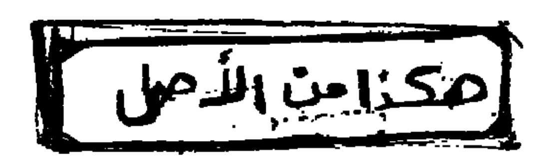
Les freins efficaces à froid et en usage modéré perdent toutes leurs qualités à chaud (sauf sur les 2800, dont les disques avant sont ventilés). La qualité des garnitures doit être modifiée. Quant aux moteurs, si le 1 700 cm3 nous semble trop faible pour la gamme, le 2 litres quatre cylindres, à arbre à came en tête, de 99 ch DIN dispose de suffisamment de puissance et de couple pour animer raisonnablement la plus grosse des Ford. Au-dessus, les V 6 2300 (108 ch.), 2800 (135 ch.) et 2800 à injection Bosch K Jetronic (160 ch.) ont suffisamment de couple pour s'accommoder brillamment d'une boîte automatique (fabriquée à Bordeaux). Ils ont surtout l'avantage d'un allumage électronique qui doit abaisser les coûts d'entretien.

C'est là le plus grand intérêt des modifications intervenues sur la gamme : la Granada a été revue de fond en comble afin d'être plus fiable, plus facilement réparable et d'un entretien périodique moins fréquent (tous les 20 000 kilomètres), donc moins onéreux. En France, la vente de l'ancien modèle progressait rapidement : 1 496 en 1974, 3 962 en 1975 et 7 730 l'an dernier. La nouvelle Granada, dont la production sera de deux cent trente mille unités par an, a le vent en poupe. Ses facilités d'après-vente seront un argument convaincant pour une clientèle qui n'osait pas encore aborder les grosses berlines. Les batailles commerciales se joueront de plus en plus dans les ateliers.

MICHEL BERNARD.

(*) *Prix* : 2 000 L, 33 380 F ; 2000 GL, 40 580 F (direction assistée, vitres avant électriques, etc.) ; 2 800 GLS, 45 490 F (Michelin TRX, amortisseurs Bilstein, etc.) ; 2 800 injection GLS, 49 630 F ; 2 800 Ghia automatique, 55 440 F ; etc.

(*) *Consommation* (berlines mécaniques) : 2 000 : 8,2 l., 10,7 l. et 13,1 l. ; 2 300 : 8,6 l., 10,7 et 13,5 l. ; 2 800 : 9 l., 11,5 l. et 14,9 l. ; 2 800 injection : 8,6 l., 10,9 l. et 15,1 l.







BANQUE A PART

II. — Les gens de Chiasso

Premier pays des banquiers, la Suisse connaît une nouvelle espèce de professionnels, plus avides de risques que leurs devanciers. (« Le Monde » du 22 septembre.)

De notre envoyé spécial MAURICE DENUZIÈRE

Genève. — L'aspect physique de M. Ernst Kuhrmeier, directeur de la succursale du Crédit suisse à Chiasso (Tessin), n'était pas de nature à susciter les critiques des banquiers de tradition ni la méfiance des déposants prudents. Un vrai banquier suisse allemand, M. Kuhrmeier. De ceux qui passent pour les plus stricts et les mieux informés. Tête carrée, cheveux coupés court, carrure imposante, grands pieds, grandes mains, un regard net sous des sourcils épais, une vague ressemblance, à cause d'une fossette au menton, avec Jean Chevrier dans *l'Escadron blanc*. Bref, un Suisse alémanique viril, toujours sobrement vêtu dans les tons « banque » : bleu navy ou gris anthracite. Premier arrivé au bureau, dernier parti, toujours prêt à faire un saut en Italie pour faciliter la fuite des lires effrayées par les drapeaux rouges, ou pour organiser des placements en retour, avec les mêmes lires, qui trouvent encore à s'employer dans les affaires italiennes, à la barbe des socialo-communistes qui, eux-mêmes, ne dédaignent pas à l'occasion... bref.

M. Ernst Kuhrmeier avait commencé comme fondé de pouvoir à Chiasso en 1955. L'agence fonctionnait alors avec quatorze employés. Deux ans plus tard, l'Alémanique remplaçait à la tête de la succursale le directeur tessinois « appelé à d'autres fonctions » et commençait à appliquer ses propres méthodes de gestion. Celles-ci devaient le conduire en vingt ans à une apparente réussite professionnelle et, de là, en prison. Entre ces deux extrêmes, ce fils d'employé de banque, formé lui-même à la Banque nationale, et qui comptait bien se carrer dans un fauteuil d'état-major directorial à Zurich, avait assuré un prodigieux développement à la succursale de Chiasso. Elle comptait l'an dernier deux cent quatre-vingts employés. On y travaillait plus que partout ailleurs dans les établissements du Crédit suisse puisque le bénéfice par employé était le triple de la moyenne.

A Zurich, on citait M. Kuhrmeier en exemple. Grâce à lui, Chiasso avait dépassé Bâle et menaçait Genève, dont les directeurs de succursale moins « dynamiques » tiquaient. M. Kuhrmeier et son équipe passaient pour les meilleurs dans un canton où la compétition était rude. Sous les tilleuls de la Bahnhofstrasse, à Zurich, on le comparait au champion cycliste Eddy Merckx !

Une banque pour 1 000 habitants

Il faut dire que, depuis douze ans, dans le Tessin, canton quasiment italien et à dominance catholique, les banques ont poussé comme le chiendent. On compte aujourd'hui dans ce pays verdoyant, où vivent 245 000 citoyens suisses, 42 établissements bancaires ayant ouvert plus de 250 succursales, ce qui donne une banque pour 1 000 habitants ! On estime à plus de 2 milliards de francs suisses les dépôts confiés à ces établissements. Chiasso, sur la frontière italienne, à quelques kilomètres de Côme, cité lombarde embusquée au bout du lac auquel elle a donné son nom, est un poste avancé de la banque suisse. La grande bâtisse du Credito Svizzero, une maison à arcades pourvue au dernier étage d'une loggia, est magnifiquement située pour recevoir les lires fugueuses avant même que les porteurs aient le temps de réfléchir sur leur destination.

Cette succursale désormais fameuse comptait, à la veille du scandale, un bon millier de déposants presque tous italiens. Car les lires arrivaient par valises entières. Cet argent ne sentait pas toujours la violette de Parme, mais les banquiers au Tessin passent pour n'avoir pas le nez délicat. On dit, à Genève, que lorsqu'un quidam apporte à l'un d'eux les millions de lires qui correspondent exactement au montant d'une rançon versée la veille à Milan pour la restitution d'un industriel ou d'une vierge de Cimabue, ils appliquent, à l'encaissement, un cours spécial inférieur de moitié au cours légal !

Ainsi les vilains gangsters sont pénalisés et les honnêtes banquiers peuvent faire un petit cadeau à leurs actionnaires !

L'objet de cet article n'est pas de revenir sur le mécanisme des opérations montées à partir de la succursale du Crédit suisse de Chiasso par Ernst Kuhrmeier et ses complices. On sait que, pour « faire tourner leurs affaires », ils utilisaient l'argent des déposants et la caution morale de la grande banque dont ils n'étaient que des employés. Un livre, qui sera mis en vente en France à la fin du mois de septembre, sous le titre *Scandale au Crédit suisse* (1), donne quantité de détails inédits. Deux confrères genevois, Max Mabillard et Roger de Weck, ont, comme les journalistes américains qui révélèrent au monde Watergate, conduit à leurs risques et périls une enquête qui ne laisse rien ignorer des constructions financières de l'Eddy Merckx de la banque !

Nous nous contenterons de rappeler ce que l'on reproche à à M. Kuhrmeier et à ses complices, dont un député au Grand Conseil cantonal, des avocats et, à moindre titre, le président du conseil d'État tessinois, qui a dû démissionner.

Le directeur de la succursale du Crédit suisse de Chiasso avait tout simplement créé à son profit une société d'investissements, sorte de banque parallèle, dont les locaux communiquaient avec ceux du Crédit suisse et qui employait, pour financer des investissements en Italie, — avec la garantie du Crédit suisse, mais sans en référer à la maison mère — les fonds déposés par des clients étrangers, lesquels croyaient leurs sous bien placés « aux premières adresses » de Suisse ou dans des affaires anciennes et solides. Nommé « Texon » et domicilié au Lichtenstein, le holding de M. Kuhrmeier était parvenu à posséder à travers sa filiale Winefood, 49 sociétés (viticulture, hôtels, produits alimentaires) ; à travers sa filiale Albarella, 29 sociétés propriétaires de centres de villégiatures ; à travers sa filiale Ampaglas, 23 sociétés de matière plastique et de jouets ; à travers Olbiacard, 9 sociétés fabriquant des machines-outils ; à travers G. Ruffoni, 37 sociétés de transports internationaux. Il convient d'ajouter à cette nuée de sociétés le holding financier FICI, comprenant 15 entreprises travaillant dans l'immobilier. En tout, 150 sociétés environ à la direction desquelles on trouvait toujours des amis de Kuhrmeier. La « Texon » était un empire qui n'avait rien coûté à ses propriétaires. L'argent était fourni par les déposants du Crédit suisse auxquels on proposait, pour les attirer, des taux d'intérêt inespérés.

Cela laissait rêveurs les autres banquiers de Chiasso, lesquels voyaient leurs clients les abandonner au profit du Crédit suisse où l'on offrait du 9 % sans impôt alors qu'ils ne pouvaient décemment aller au-delà de 7 %. Naturellement on s'interrogeait puis on s'irritait d'une concurrence déloyale. A Zurich, en revanche, on se réjouissait. Enfin, le Crédit suisse, depuis si longtemps lanterne rouge des trois grandes banques, allait, grâce au dynamisme de ses cadres, remonter le petit peloton !

Si l'Union des banques suisses et la Société de banque suisse, progressaient de concert depuis fin 1970, le Crédit suisse avait été un peu lâché et plafonnait en 1974 avec un bilan de 35 milliards de francs suisses alors que les deux autres grandes banques atteignaient la tranche des 45 milliards.

Maintenant les courbes statistiques indiquaient un parallélisme flatteur entre les avoirs des trois grands et un expert objectif écrivait en 1976 dans un document confidentiel : « *C'est le Crédit suisse qui a le mieux réussi à maîtriser l'accroissement des coûts (de gestion) suivi de l'U.B.S. et de la S.B.S.* » Et, plus loin : « *Le Crédit suisse semble être aussi celui des trois instituts qui a enregistré la plus forte progression des bénéfices réels (22,8 %) devant U.B.S (18 %) et S.B.S. (15 %).* »

Tout était donc pour le mieux dans la meilleure des banques, et ces bruits qui venaient de chez les concurrents de Chiasso pouvaient passer pour l'expression d'une jalousie professionnelle. Cependant, les jaloux avaient déjà obtenu, en 1967, que le comité exécutif de l'Association tessinoise des banques rappelât M. Kuhrmeier à l'ordre. Il avait promis de s'en tenir aux règles du marché, ce qu'il ne fit pas. En 1969, des contrôleurs du fisc vinrent regarder d'un peu près les placements fiduciaires à l'étranger effectués par la succursale du Crédit Suisse à Chiasso. M. Kuhrmeier avait « oublié » d'opérer la retenue d'impôt à la source (33 %) sur ces placements. L'administration helvétique prévint le Crédit Suisse, à Zurich, qui régla 500 000 F d'impôts impayés. On sermonna M. Kuhrmeier, qui dit avoir mal interprété la loi, s'en excusa... et continua d'agir à sa guise.

Crises cardiaques

Il y est bien obligé, pour alimenter une pompe qui n'arrive pas à irriguer tout le réseau complexe des dépendances de la Texon, lesquelles sont loin d'être toutes des affaires juteuses. Sans doute un prêt de 12 millions obtenu officiellement par la Texon auprès du Crédit suisse, a servi à dissimuler toutes les transactions pour lesquelles on n'a pas l'aval du siège zurichois. On sait aujourd'hui que ce crédit de 12 millions a ainsi fait écran à des engagements qui s'élevaient à 2 milliards 800 millions. Il y a aussi la baisse de la monnaie italienne : le billet de 1 000 lires, qui valait 6,85 FS en 1969, ne vaut plus que 5,30 FS en 1973. Il descendra à 2,80 FS en 1976. En sept ans, la dévaluation aura atteint 60 %. Mais Kuhrmeier et ses amis tiendront, au prix de quels subterfuges, jusqu'en 1976, jusqu'au jour où le président de l'U.B.S., M. Alfred Schaefer, met en garde M. Félix Schulthess, président du Crédit suisse. Il sait ce qui se passe à Chiasso. M. Philippe de Weck, directeur général de l'U.B.S., a déjà prévenu ses homologues au Crédit suisse. Il leur a même confié un document établissant que la succursale du Crédit suisse à Chiasso cautionne des fonds qui passent directement à la Texon !

Ces avertissements confraternels sont sincères. On sait à l'U.B.S. ce qu'il peut en coûter de faire une aveugle confiance à un cadre, si brillant soit-il. En 1973, un très gros client français de l'U.B.S. qui spéculait à grand train sur les monnaies avec la bénédiction d'un chef de service important de la banque, a été surpris par la baisse du dollar. Tellement surpris qu'il en est mort d'une crise cardiaque, laissant à l'U.B.S. un découvert de 142 millions de francs suisses. Le Crédit suisse a connu d'ailleurs, à la même époque, un ennui semblable, sauf que la spéculation n'était pas le fait d'un client mais du directeur du service « Devises » de la banque, qui avait acheté le dollar à 3,50 le 23 juin 1973 et qui à terme ne put le vendre qu'à 2,90 F suisses. Le responsable fut lui aussi terrassé par une crise cardiaque.

M. Ernst Kuhrmeier n'en a pas eu quand M. Josef Müller, le chef du département de comptabilité et de sécurité du Crédit suisse, est arrivé à Chiasso pour tirer les choses au clair. On ne plaisante pas avec M. Müller. Il n'accepte pas d'invitation à dîner quand il est en mission, et s'il trouve en rentrant à son hôtel une aimable demoiselle envoyée par Dieu sait qui pour l'aider à passer son pyjama, il la renvoie gentiment chez ses parents !

Et comme M. Müller sait qu'il n'a pas la sympathie de tout le monde, il porte sous l'aisselle, dans un holster, un colt extrêmement bien entretenu (2). Le 12 avril, M. Müller fait part à la direction générale de Zurich de ce qu'il a découvert à Chiasso. Il ne se pose pas la question de savoir si ses révélations surprennent ou non ses patrons. La carrière de M. Kuhrmeier est terminée. La direction générale du Crédit suisse fait mettre en gage tous les actifs de la Texon et, le 24 avril, un jeune procureur tessinois, radical de gauche, M. Paolo Bernasconi, membre d'une organisation progressiste de la magistrature, le POCH, qui n'a pas de tendresse particulière pour les malfrats, surtout s'ils sont démocrates-chrétiens, fait arrêter MM. Kuhrmeier, Claudio Laffranchi, son bras droit, député au Grand Conseil depuis 1975, et Meinrad Perler, qui sera remis en liberté sous caution quelques jours plus tard.

Les têtes tombent

En Suisse, quand trois directeurs de banque sont emprisonnés c'est un événement considérable qui peut provoquer une panique chez les déposants. La Banque nationale annonce qu'avec l'U.B.S. et la S.B.S., elle met immédiatement 3 milliards de F.S. à la disposition du Crédit suisse. C'est à la fois généreux et louche, les chiffres avancés ne faisant officiellement état que d'un petit trou de 250 millions... Le 26 avril, la Bourse genevoise devient nerveuse. Le franc suisse s'émeut, le dollar passe de 2,5175 F.S. à 2,5310 F.S., la lire elle-même, comme pour consoler M. Kuhrmeier qui l'a si bien courtisée, remonte de quelques points.

A Zurich, à l'état-major, les têtes tombent. Les subalternes ne sont pas mécontents de voir ce M. Kuhrmeier, qu'on leur donnait toujours pour modèle, être mis au rang des aigrefins. On imagine que le fantôme du fondateur de la maison, M. Alfred Escher, mort en 1882, est fort en colère, mais on sait déjà que l'affaire de Chiasso ne sera pas fatale puisque fin juin le bilan du Crédit suisse est des plus satisfaisants — 43 milliards de francs suisses — et qu'on annonce aux déposants rassurés que même après déduction des provisions relatives aux engagements Texon, il reste un bénéfice brut qui permettra de servir aux actionnaires les dividendes prévus. Tous les spécialistes vous diront d'ailleurs que les bénéfices nets que publient les grandes banques représentent moins de la moitié de leurs bénéfices réels !

Ainsi la tempête levée à Chiasso n'aura pas causé de dégâts irréparables à Zurich. Le Crédit suisse « encaisse » — si l'on peut dire — en champion le coup bas. Le président-directeur général Heinz Wuffli et son équipe « dynamique » sont invités à céder la place. Les nouveaux venus s'installent avec des airs sérieux, presque désolés, alors que le scandale leur a fourni une occasion imprévue d'atteindre plus vite les postes qu'ils convoitaient. Ils se mettent au travail en techniciens. Ils n'accableront pas Kuhrmeier qui proclame qu'il est « le seule responsable » et pense dans sa prison qu'il a peu de chances désormais de passer ses vacances à Feildmeilen, au bord du lac de Zurich, où l'on vient tout juste d'achever sa villa, dans ce site béni réservé à l'aristocratie des banquiers... qui ont réussi !

Prochain article :
LE DERNIER BANCO A GENÈVE

(1) Éditions Tribune de Genève, collection « Club-Tribune » dirigée par Drago Arsenijevic.

(2) C'est M. Josef Müller qui, le 8 juillet 1977, à 20 heures, sur le quai des Bergues à Genève, a remis la rançon de 2 millions de dollars aux ravisseurs de M. Lucchino Revelli-Beaumont.



هكذا من الأصل

ÉNERGIE

BILLET

LA CONFÉRENCE D'ISTANBUL

Hors du surrégénérateur point de salut

De notre envoyé spécial

Istanbul. — Les scientifiques réunis à Istanbul pour la Conférence mondiale de l'énergie ont une habile manière d'imposer leurs convictions. Nous parlons, disent-ils, au nom de la science. C'est aux gouvernants de prendre des décisions. Mais leur laissent-ils le choix ? « Il y aura une réduction considérable des niveaux de vie si on n'adopte pas le surrégénérateur », *explique M. Foster, président de l'*Atome energy of Canada. *Plus pudique dans les termes en raison de la politique suivie par l'administration Carter depuis avril 1977, un Américain, M. Davis, avoue :* « Certains aux Etats-Unis pensent que les surrégénérateurs sont indispensables. »

La « table ronde » consacrée, le 21 septembre, aux conditions d'utilisation du plutonium a ainsi été un long plaidoyer en faveur de cette nouvelle génération nucléaire. Si l'on veut que l'électricité soit couverte à plus de cinquante pour cent par l'énergie nucléaire en 2020 (chiffre le plus bas présenté au cours de la conférence), un effort considérable de prospection d'uranium doit être fait dans les quarante années à venir. En 1976, il a été produit près de 25 000 tonnes d'uranium, dont plus de la moitié aux Etats-Unis. Il en faudra quatre fois plus en 1990 et, dans un scénario qui prévoit l'installation des surrégénérateurs en Europe de l'ouest en 1987, en Amérique du Nord en 1993 et en U.R.S.S. en 1995, la demande d'uranium s'élèverait quand même à près de 350 000 tonnes en 2020. Défi sans précédent, puisque l'industrie devra multiplier son niveau de production par quinze en quarante ans, ce qui ne nécessitera pas moins de 50 milliards de dollars (1976) d'exploration et 40 milliards de dollars d'investissements pour les installations de production nouvelle.

Le rapport sur les ressources nucléaires, présenté à Istanbul, ne cache donc pas qu' « il semble évident que l'énergie nucléaire ne pourra même pas fournir 50 % de la demande mondiale d'électricité d'ici à l'an 2020 sans employer certains des cycles de combustible avancé ». *S'il y a des objections, elles sont balayées. Certes, il faut disposer d'une industrie viable de retraitement du combustible, mais une dizaine de gros centres de retraitement seront suffisants en l'an 2000. Le plutonium est toxique mais pas plus que de nombreux composés de l'industrie chimique. Technologiquement, l'utilisation du sodium est parfaitement maîtrisée. Et les critères de sécurité ne sont pas différents de ceux des autres réactions. Que reste-t-il à réaliser ? Une simple extrapolation industrielle pour passer de 300 à 1 500 mégawatts, mais c'est chose presque faite.* « La France est prête à fabriquer une série de réacteurs compétitifs après 1985 », *confirme M. Pecqueur, délégué adjoint au Commissariat à l'énergie atomique. Bien sûr, il y a la prolifération et la liaison qui peut exister entre programme nucléaire et capacité d'armement atomique, mais le mal est déjà fait, semble-t-on dire à Istanbul, puisque les réacteurs de recherche qui sont très proliférants existent à près de quatre-vingts exemplaires dans le monde, et les surrégénérateurs ne posent pas un problème de nature nouvelle.*

BRUNO DETHOMAS.

L'OPEP INVITE LA GRANDE-BRETAGNE A UNE DE SES RÉUNIONS

La Grande-Bretagne a été invitée à participer à une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui se tiendra en octobre à Vienne, pour passer en revue l'évolution de la situation pétrolière mondiale sur le plan de la prospection, de la production et de la demande.

Le gouvernement britannique a accepté l'invitation, mais on tient à préciser à Londres, que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention de solliciter son adhésion à l'OPEP. Les compagnies pétrolières nationales de plusieurs autres pays non membres de l'Organisation auraient également été invitées. La délégation britannique sera probablement dirigée par lord Kearton, président-directeur de la compagnie d'Etat British National Oil Corporation. — (A.F.P.)

MONNAIES

M. WITTEVEEN QUITTERA LA DIRECTION GÉNÉRALE DU F.M.I. EN 1978

Washington. — Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Johannes Witteveen, a annoncé au conseil d'administration de cette institution qu'il ne sollicitera pas un second mandat quand le premier expirera, le 31 août 1978.

Selon un communiqué publié mercredi 21 septembre par le F.M.I., M. Witteveen a expliqué sa décision par des « *raisons personnelles* ».

M. Witteveen avait été élu directeur général du F.M.I. au printemps 1973. Il avait pris ses fonctions le 1er septembre de la même année. De nationalité néerlandaise, il avait succédé à M. Pierre-Paul Schweitzer, les Etats-Unis s'étant opposés à ce que celui-ci demande un troisième mandat parce qu'il avait plaidé en faveur d'une dévaluation du dollar après l'embargo sur l'or décidé par le président Nixon le 15 août 1971. Traditionnellement, le directeur général du F.M.I. est un Européen et le président de la Banque mondiale un Américain. — (A.F.P.)

LOGEMENT

La gestion de l'Office d'H.L.M. de la région parisienne : un iceberg d'irrégularités

Les raisons de la crise qui vient d'éclater, après avoir longtemps couvé, à l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne ne sauraient rester secrètes jusqu'à la remise de son rapport par la Cour des comptes, dans six mois. En effet, trop d'anomalies dans la gestion passée de l'Office viennent au jour, qui semblent n'être que la partie émergée d'un iceberg d'irrégularités.

Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de l'Office estiment, dans un communiqué, que « *les mesures prises constituent une manœuvre pour empêcher la tenue, avant le 8 octobre 1977, d'un conseil de discipline devant lequel devait passer un ingénieur de l'Office suspendu le 8 juin pour faute grave. Sans doute cette personne savait-elle trop de choses, sans doute le scandale risquait-il d'être énorme. Les dirigeants de l'Office l'avaient, dès le mois de mai, laissé entendre aux organisations syndicales.* »

En l'espèce, le cadre supérieur mis en cause, employé à l'Office depuis 1961, était responsable du service « chauffage entretien », dont le fonctionnement a fait l'objet, le 22 mars dernier, d'un rapport de M. Claude Rattier, directeur général de l'Office depuis le 15 mai 1976.

M. Rattier fait état de « *tour de faveur inadmissible* » ; de paiement d'entreprises de détartrage pour des travaux dont « *le bien-fondé* » ainsi que « *la réalité des prestations correspondantes sont impossibles à établir a* posteriori » ; d'achats de 311 appareils « Gyromatic » sans marché régulier et sans crédits budgétaires ; d'engagements de dépenses de chauffage et d'entretien irréguliers, etc.

Ces reproches faits à un cadre supérieur — qu'on n'a cependant pas licencié et qui semble prêt à se défendre — sont à rapprocher du licenciement, le 1er avril 1977 d'un sous-directeur, dont l'embauche, le 17 mars 1975, avait fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir de la part des cadres de l'Office.

Un second rapport de M. Rattier, en date du 27 juillet, est plus général et précise qu'à cette date, il y'avait à l'Office un découvert de trésorerie de 46 millions de francs, « *qui devrait être ramené à une trentaine de millions à la fin de 1977* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	COURS DU JOUR + Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	TROIS MOIS Rep. + ou Dép. —	TROIS MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —
$ U.S.	4,9230	4,9255	+ 70	+ 90	+ 200	+ 250	+ 400	+ 550
$ can.	4,5960	4,6000	+ 20	+ 50	+ 120	+ 160	+ 270	+ 350
Yen (100)	1,8450	1,8480	+ 40	+ 60	+ 130	+ 160	+ 250	+ 320
D.M.	2,1200	2,1230	+ 60	+ 90	+ 220	+ 260	+ 450	+ 550
Florin	1,9960	1,9995	+ 50	+ 80	+ 150	+ 210	+ 345	+ 400
F.B. (100)	13,7390	13,7550	+ 130	+ 270	+ 650	+ 850	+ 1130	+ 1500
F.S.	2,8805	2,8835	+ 80	+ 120	+ 250	+ 350	+ 550	+ 630
L. (1 000)	5,5730	5,5830	— 400	— 250	— 1000	— 800	— 1800	— 1500
£	8,5800	8,5870	+ 150	+ 220	+ 420	+ 500	+ 810	+ 1000

TAUX DES EURO-MONNAIES

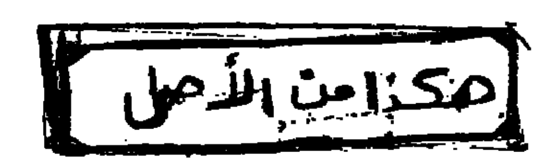
D.M.	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ U.S.	2 1/4	2 3/4	6 1/4	6 1/2	6 3/8	6 7/8	6 5/8	7 1/4
Florin	1	2	3 3/4	4 1/2	4 1/4	5	4 3/4	5 1/4
F. belge	5	6	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F. suisse	0 1/4	1	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3	2 3/4	3 1/4
L. (1 000)	10	14	14	16	14	16 1/4	14	18 1/4
£	5 1/4	6 1/4	5 1/4	6	6	6 3/4	6 1/2	7
F. français	8	8 1/2	9 1/4	10	9 3/4	10 1/8	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE CRÉDIT AGRICOLE NE DOIT PAS SE LIVRER A UNE « CONCURRENCE SAUVAGE » AVEC LES ORGANISMES D'H.L.M. déclare M. Barrot

De notre envoyée spéciale.

La Baule. — Avec la réforme du logement, le Crédit agricole devient, à côté du Crédit foncier et des caisses d'épargne, un des organismes financiers privilégiés qui dispenseront l'aide de l'Etat au logement. Il n'est donc pas étonnant que la première banque française — qui est aussi la troisième du monde — ait consacré une demi-journée de son congrès annuel, à La Baule, aux problèmes que cette réforme lui pose. A vrai dire, la réforme n'est que la reconnaissance d'un état de fait, tant l'activité du Crédit agricole dans le domaine du logement est importante : en 1976, le Crédit agricole a distribué 10,7 milliards de francs de prêts, soit 11,4 % de l'ensemble du financement du logement (contre 10,4 % assuré par le Crédit foncier) ; il est intervenu dans le financement de cent soixante-dix mille logements. Bien que ses interventions doivent se cantonner au milieu rural, le Crédit agricole, avec des ressources qui paraissent sans commune mesure avec celles de certains organismes d'H.L.M. (et notamment les sociétés de crédit immobilières), a de quoi effrayer. C'est sans doute la raison pour laquelle M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, a insisté sur le fait que « *le décloisonnement des réseaux ne veut pas dire concurrence sauvage* » et sur la nécessité de « *garantir le maintien de l'activité globale des organismes d'H.L.M. dont la qualité et l'originalité méritent d'être sauvegardées* ». En 1978 donc, sur les quarante mille prêts aidés qu'il aura à distribuer en zone rurale, le Crédit agricole devra en consacrer quinze mille à des logements H.L.M., qui se rajouteront aux quatre-vingt mille prêts aidés du Crédit foncier et aux quarante mille prêts aidés des caisses d'épargne. — J. D.



ÉCONOMIE - SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

RHONE-POULENC : de nouvelles suppressions d'emplois semblent inévitables

Le groupe Rhône-Poulenc a publié le 21 septembre le communiqué suivant :

« Malgré les importants efforts développés depuis deux ans par Rhône-Poulenc Textile pour comprimer ses dépenses et adapter ses structures face à la situation des textiles chimiques en Europe, les résultats de cette société n'ont cessé de se dégrader.

» Après 730 millions de francs de perte en 1975 et 575 millions de francs en 1976, la société avait accumulé à la fin de l'année dernière des pertes qui dépassaient le montant de son capital.

» Rhône-Poulenc Textile n'a pu continuer son exploitation que grâce aux avances faites par le groupe Rhône-Poulenc, avances qui atteignent un montant considérable et provoquent pour Rhône-Poulenc S.A. un endettement supplémentaire équivalent.

» Ce processus, qui risque de compromettre le développement et l'avenir des autres secteurs du groupe et les responsabilités que celui-ci a vis-à-vis du personnel et à l'égard de ses actionnaires, ne permet pas de continuer indéfiniment dans cette voie.

» Une perte de plus des trois quarts du capital social ayant été constatée, les actionnaires de Rhône-Poulenc Textile ont été convoqués en assemblée générale extraordinaire, conformément à la loi, le 21 septembre, pour décider si l'exploitation devait être ou non poursuivie.

» Cette assemblée a demandé à son président d'étudier dans les plus brefs délais une série de mesures conduisant à une réduction rapide et importante des pertes d'exploitation. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 20 décembre pour être informée des mesures adoptées et des effets à en attendre et prendre les décisions qui s'avéreront nécessaires. C'est dans ces conditions qu'a été décidée la poursuite de l'exploitation. »

Le ton du communiqué ne saurait tromper : Rhône-Poulenc s'apprête à prendre de sévères mesures de redressement dans son secteur textile.

Les pertes enregistrées dans ce domaine d'activité par Rhône-Poulenc sont d'autant plus graves que le groupe, faute de l'avoir fait quand il était temps, a dû procéder depuis trois ans — en pleine crise — à une profonde réorganisation.

Cet effort de réorganisation semble porter ses fruits, puisque les résultats du groupe Rhône-Poulenc pour le premier semestre seraient légèrement positifs, en dépit d'une perte de 300 millions de francs dans le secteur textile.

Des mesures ont déjà été prises dans le secteur textile, dont les effectifs sont revenus de vingt-sept mille personnes en 1967 à quinze mille cinq cents environ actuellement. Elles se sont avérées insuffisantes.

De surcroît, la situation du marché des fibres s'est encore dégradé ces dernières semaines. Il faut donc aller plus loin.

Si l'on s'en rapporte aux propos tenus par M. Gandois, le nouveau directeur général du groupe Rhône - Poulenc n'entend pas abandonner totalement le textile mais fera porter ses efforts sur les usines fabriquant des produits spécialisés rentables et exportables.

LAINIÈRE DE ROUBAIX : 180 licenciements

De notre correspondant

Lille. — Le projet de réduction d'effectifs qui doit être presenté par la direction de la Lainière de Roubaix lors du comité d'établissement, qui se réuni vendredi 23 sevtembre, fait état de cent quatre-vingts licenciements : soixante cadres, cinquante agents de maitrise, soixante-dix employés, tous occupés dans les services administratifs et commerciaux. Selon la direction, il ne s'agirait que d'une opération limitée dont les effets seraient d'ailleurs atténués par le système de pré-retraite et par des reclassements. On fait valoir aussi que si la conjoncture est mauvaise, depuis la rentrée, il n'y a pas de

Le scepticisme prévaut cependant dans les organisations syndicales où l'on redoute d'autres mesures de ce genre dans un avenir proche. Pour M. Diaz, le permanent de la C.G.T., la situation est préoccupante : *« A la Lainière, on a toujours procédé par petites touches, et il n'est pas étonnant que l'on tienne aujourd'hui à limitier apparemment les licenciements aux services généraux. Mais le secteur production sera inévitablemnet touché. Les activités du groupe sont si diversifiées qu'il n'est pas facile de saisir la politique globale appliquée. On voit par exemple, cependant, très nettement se dessiner une orientation qui consiste à abandonner l'habillement en général pour ne garder que quelques créneaux pour des productions de qualité. En fait, il y a, pour l'ensemble de la filature, un recul de 15 % environ, alors comment peut-on imaginer que l'emploi de production ne sera pas mis en caus.e Mais la rotation est telement rapide pour la main-d'œuvre féminine venant de la région minière qu'il suffit, comme cela s'est déjà fait, d'arrêter l'embauche pour supprimer des emplois. C'est sans doute la méthode qui sera employée... »*

Pour la C.G.T., à l'usine de Cambrai où une centaine de licenciements ont déjà eu lieu au début de l'année, certains secteurs de production seraient menacés ; les usines de Tourcoing et d'Elbeuf pourraient être aussi touchées.

A la C.F.D.T., on fait une analyse comparable et l'on met en avant les importations : *« Prouvost-Masurel a achete deux millions de paires de chaussettes en Corée, les pull-overs arrivent a Cambrai en provenance de sa propre usine de Tunisie... En fait, nous subissons aujourd'hui les conséquences du redéploiement du textile dans les pays en voie de développement... »* On est donc enclin à croire que l'on ira au-delà des mesures annoncées cette fois et qui ne concernent que Roubaix. Le journal communiste *Liberté* écrit ce 21 septembre : *« Nos informations nous permettent d'affirmer que pour l'ensemble du groupe c'est près de mille travailleurs que l'on prévoit de licencier... »*

Le communiqué publié par la direction de la Lainière (voir *le Monde* du 20 septembre), qui faisait état des multiples difficultés rencontrées en ce moment par l'industrie textile, marquait lui-même une très grande prudence pour l'avenir *« face à cette conjoncture qui, si elle s'améliore, ne le fera que très lentement »*...

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. feront connaître leur position après la réunion du comité d'établissement de Roubaix du 23 septembre, mais on sait, d'ores et déjà, qu'ils ont demandé la réunion du comité central d'entreprise car ils estiment que ce n'est pas seulement l'unité roubaisienne qui est en cause aujourd'hui mais l'ensemble du groupe. — G. S.

La laine aussi...

Il en est des entreprises comme de certaines personnes à qui on prête trop longtemps une vertu qu'elles n'ont pas : gare au jour où elles font un pas de clerc ! La condamnation est alors d'autant plus sévère que la clémence fut longue. C'est un peu ce qui arrive à la Lainière de Roubaix. Dans un secteur textile malade, où la plupart des firmes battaient de l'aile, elle a fait longtemps figure d'exception. On vantait son dynamisme, la rigueur de son organisation, de son marketing. Sa politique commerciale — distribution par magasins en franchise — et ses implantations à l'étranger — Espagne, Tunisie, Porto-Rico, Hongkong, — enfin, faisaient pâlir d'envie nombre de ses concurrents. Aujourd'hui, l'idole chancelle. Les licenciements prévus seront certes moins importants que certaines rumeurs ne le laissaient penser. Reste que l'embauche est bloquée depuis plusieurs mois et que l'adoption de mesures destinées à « rééquilibrer les frais de fonctionnement » montre assez que la situation de la Lainière est beaucoup moins saine qu'on ne le disait. Les mêmes qui la louaient sont prêts à l'accabler.

De fait, les problèmes que connaît le groupe depuis plusieurs années ont été masqués, jusqu'à l'an passé, par le développement rapide de deux de ses éléments : le secteur laine à tricoter (marque Pingouin) et la firme suisse Sublistatic, dont la Lainière détient la majorité du capital et à laquelle elle a consacré la majorité de ses investissements depuis 1968. Le développement extrêmement rapide, lié à la mode, de la consommation de fil à tricoter (+ 40 % en France de 1971 à 1974) a permis à Prouvost-Masurel, principale filiale industrielle du groupe, de compenser la baisse de la demande de fils industriels (pour le tissage), en continuant d'accroître son chiffre d'affaires (+ 12 % en 1976). Depuis un an, la mode des « gros pulls faits main » est retombée, et les ventes de laine à tricoter marquent le pas. Pour Sublistatic, dont les bénéfices, très importants, « gommaient » les pertes de Prouvost-Masurel, le problème est double : cette société exploite un procédé de thermo impression sur les textiles synthétiques dont, jusqu'en 1975, elle détenait le quasi-monopole.

Depuis 1976, de nombreux groupes allemands, italiens, anglais et même français (D.M.C.) se sont mis à utiliser ce procédé alors que la demande en polyesters, principaux supports de la thermo - impression, diminuait, ce qui a fait baisser les prix et a surtout largement rogné les résultats de Sublistatic. Si on ajoute que le secteur confection de la Lainière (Rodier, Korrigan, Lacoste) n'est pas non plus très florissant, on comprend mieux les inquiétudes actuelles des dirigeants.

Catastrophe ? Non, semble-t-il. Les deux autres principales filiales du groupe : Customagic (ousses pour sièges d'automobile) et les tissages Louis Lepoutre, maintiennent un niveau d'activité satisfaisant. Mais ils pèsent beaucoup moins dans les comptes que Prouvost-Masurel ou Sublistatic. En tout état de cause, les résultats de la Lainière de Roubaix seront sûrement mauvais en 1977. On savait le coton malade ; on découvre aujourd'hui que la laine l'est aussi. — V. M.

A L'ETRANGER

EN DÉVALUANT

La Turquie suit en partie les conseils du F.M.I.

De notre correspondant

Ankara. — Pour la troisième fois cette année, la Banque centrale turque a procédé, le 21 septembre, à un nouvel « ajustement » de la livre turque — d'environ 10 % — par rapport aux principales monnaies occidentales, les deux précédents remontant à mars et à août.

Le ministre des finances, M. Bilgehan, a affirmé, mercredi, que ce réajustement tendait à assurer la conformité de la valeur de la livre turque au flottement du marché monétaire mondial. Il a également exprimé l'espoir que les exportations turques se développeront, tout en se gardant de prononcer le mot « dévaluation ». En fait, il s'agit bien de cela, même si cette dévaluation a été opérée à des taux variables — d'où le mot pudique de « *réajustement* » — selon les diverses monnaies occidentales.

Depuis longtemps, la livre turque n'avait pas été réajustée par rapport au dollar ou au deutschemark à un taux aussi élevé. La nouvelle de la dévaluation était attendue, surtout au lendemain de plusieurs majorations de prix, présentées récemment par le gouvernement comme des mesures d'assainissement économique (*le Monde* du 13 septembre). Et nombreux sont ceux qui s'attendent à un nouvel ajustement d'ici quelques semaines. Cependant, dans l'entourage du ministre des finances, on s'efforce de démentir ce pronostic.

On sait que le gouvernement turc vient de solliciter l'aide du Fonds monétaire international, qui aurait préconisé une dévaluation, sans tarder de la livre turque d'environ 30 %. Parmi d'autres « suggestions » formulées par cet organisme, figureraient la modération du taux de croissance économique — dont l'objectif de 8 % est jugé trop ambitieux — et un éventuel freinage de la hausse des salaires en vue de réduire la consommation des ménages. D'aucuns croient même que le F.M.I. insisterait pour une dévaluation de 40 %, qui pourrait être réalisée en deux ou trois paliers.

Le gouvernement de M. Demirel s'y résignerait-il ? Le professeur Erbakan, son partenaire de la coalition, pour sa part, a toujours affirmé son opposition à une dévaluation entreprise sous des pressions *« venant de l'étranger »*. En outre, M. Demirel est conscient qu'un fort taux de dévaluation accentuerait encore la hausse des prix et risquerait de lui aliéner davantage l'électorat urbain. Il doit sans doute se rappeler que l'ancien ministre Menderès, qui avait dévalué la livre turque de 300 % d'un seul coup en 1958, devait, deux ans plus tard, être chassé du pouvoir par un coup d'Etat. De même, M. Demirel, alors premier ministre, a été éloigné du pouvoir en 1971 par une intervention indirecte des militaires, qui lui reprochaient de se montrer incapable de juguler l'inflation galopante. Le chef du Parti de la justice avait procédé à une dévaluation d'environ 70 % de la livre turque en août 1970.

La leçon est bien apprise. La livre turque a perdu 33,3 % de sa valeur par rapport au dollar depuis l'entrée en fonctions, en 1975, du gouvernement de front nationaliste présidé à nouveau par M. Demirel. Mais ce glissement s'est fait au cours de onze réajustements qui se sont succédé tous les deux ou trois mois. Cette technique à la brésilienne constitue une soupape de sûreté contre le mécontentement populaire.

ARTUN UNSAL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS
B.A.M.I. - BANQUE FININDUS

Désireuse de poursuivre sa politique de développement, la Banque Vernes et Commerciale de Paris se propose de prendre une participation majoritaire dans le capital de la Banque auxiliaire Michel Inchauspé qui dispose de vingt-deux agences, dont treize dans la région parisienne et neuf dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces dernières constitueront le point de départ d'une nouvelle banque régionale, dont le groupe de M. Michel Inchauspé détiendra le contrôle.

Parallèlement, la Banque Vernes et Commerciale de Paris se propose d'acquérir une participation minoritaire dans la Banque FININDUS, qui compte quatre agences dont trois dans l'Ouest.

Ces opérations viennent d'être soumises à l'approbation des autorités de tutelle.

Rappelons que la Banque Vernes et Commerciale de Paris, après le rachat de cinq agences à la Banque Monod La Hénin, dispose de son côté de dix-sept agences dans la région parisienne et doit ouvrir sa première agence à Lyon à la fin de l'année.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Compagnie financière de l'Union européenne s'est tenu le mardi 6 septembre 1977, sous la présidence de M. Jean de Dreuzy.

Les résultats de l'exercice 1976-1977, qui s'est terminé le 30 juin, tels qu'ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la société, font apparaître un bénéfice d'exploitation de 24,5 millions de francs contre 23 millions pour l'exercice 1975-1976, en hausse de 6 %.

Le bénéfice net ressort à 24,7 millions, contre 22,2 millions au précédent exercice, en hausse de 11 %. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un coupon net de 4,26 F assorti d'un avoir fiscal de 2,13 F, contre 4 F net l'année dernière.

Le conseil a examiné des projets visant à une plus grande diversification des actifs de la Compagnie financière de l'Union européenne à travers un holding commun avec Schneider S.A. et la Banque de l'Union européenne, et dont elle serait majoritaire. Celui-ci regrouperait l'ensemble des participations du groupe dans l'Omnium de l'Union européenne et Dong Trieu, et réaliserait dans le secteur de la promotion immobilière une restructuration des équipes et des moyens.

Cette diversification s'accompagnerait pour la Compagnie financière de l'Union européenne d'une cession partielle à d'autres sociétés du groupe Schneider de sa participation dans la Banque de l'Union européenne : celle-ci devrait néanmoins rester supérieure à la minorité de blocage, la participation majoritaire du groupe Schneider dans la banque n'en étant pas affectée.

En prévision de ces opérations, le conseil d'administration a décidé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire. Il sera proposé à cette assemblée la modification de la dénomination sociale, qui deviendrait Compagnie financière de développement des entreprises (C.F.D.E.), ainsi que le transfert du siège social au 16, boulevard Malesherbes, Paris-8e. Le conseil sollicitera également le renouvellement de l'autorisation de porter le capital social de 226 394 850 F à 300 millions de francs.

UNIBAIL

Le conseil d'administration, réuni le 20 septembre, a pris connaissance des comptes de la société pour le premier semestre.

Les recettes consolidées (hors taxes) se sont montées à 49,537 millions de francs, dont 3,637 millions de francs représentent une indemnité de résiliation d'un contrat de crédit-bail. Le poste comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent (35,995 millions de francs) est ainsi de 45,900 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 13,325 millions de francs ; mais ce résultat s'entend après écritures partielles d'inventaire (amortissements de frais et provisions), qui n'étaient intervenues en 1976 qu'à la clôture de l'exercice. Il ne peut donc être comparé de façon simple avec le résultat comptable au 30 juin 1976, à savoir 11,769 millions de francs.

Les prévisions établies pour le second semestre, en fonction des éléments connus qui peuvent influer sur l'exploitation, font apparaître, sauf événements actuellement imprévisibles, une augmentation du bénéfice et de la distribution.

Le conseil d'administration a décidé de faire usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 27 avril 1976, d'émettre des obligations. L'emprunt prévu, d'un montant de 100 millions, sera émis dans les prochains jours ; il a pour objet de consolider le financement de la production de 1976 et de 1977 ; il permettra, en outre, d'élever la limite d'encadrement du crédit.

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 30 JUIN 1977

La situation au 30 juin 1977 s'établit à 185 642 millions contre 176 577 millions au 1er juin 1977.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 55 891 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 26 599 millions et les Comptes de Particuliers 48 829 millions.

Les Bons de Caisse atteignent 20 811 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 54 513 millions et les Comptes débiteurs à 28 780 millions.

Les crédits mobilisés hors bilan s'inscrivent pour 17574 millions.

CONJONCTURE

L'INDICE DES PRIX D'AOUT : UNE AMÉLIORATION ?

L'indice des prix de détail pour le mois d'août sera connu la semaine prochaine, probablement mardi 27 septembre. Le résultat sera certainement moins mauvais qu'il n'avait été en juillet (hausse de 0,9 % par rapport à juin). Peut-on pour autant parler dès maintenant d'amélioration, comme le font plusieurs de nos confrères ? Assurément non, et cela pour plusieurs raisons.

En août, de nombreux relevés ne peuvent pas être faits par les enquêteurs de l'I.N.S.E.E., des boutiques et magasins étant fermés. Aucun mouvement de prix n'étant enregistré dans les cas de fermeture, l'indice incorpore une stabilité évidemment artificielle. D'autre part, en ce milieu de semaine, seuls les premiers calculs ont été effectués, et ceux-ci ne permettent de préjuger le résultat final qu'à plusieurs dizaines de points près.

D'après nos informations, en tout cas, les prix des produits alimentaires auraient de nouveau très fortement augmenté.

EMPLOI

A Paris (17e)
Polémique à propos de la fermeture d'une entreprise de bâtiment

Cent trente licenciements

Mise en règlement judiciaire avec cessation d'activité le 12 septembre dernier, les établissements Andre Morin, à Paris (17e) (électricité générale du bâtiment), ferment leurs portes ce jeudi 22 septembre à 18 heures. Bilan : cent trente licenciements. Banale affaire d'une P.M.E. du bâtiment victime des difficultés conjoncturelles ? Non, répondent le comité d'entreprise et le syndicat C.G.T. de la société : *« M. Morin a volontairement laissé mourir son entreprise. »* Et d'exhiber des lettres d'appels d'offres, annotées *« à laisser sans suite »*, *« sans réponse »* de la main même de leur patron.

Pourquoi ce sabordage ? *« Pour remonter la « nouvelle société des établissements Morin »*, qui fonctionne déjà dans les mêmes locaux avec une vingtaine de personne. L'ancienne société, insolvable, n'a pas payé le personnel depuis la fin de juillet et ne réglera pas les indemnités de licenciement, ajoutent les délégués du personnel. C'est le Fonds de garantie des salaires qui jouera. *« Tous les moyens ont été bons à la direction afin de justifier la fermeture »*, affirme les syndicalistes. Pour preuve, ils produisent le document comptable que leur a remis M. Morin lui-même, pour statuer sur les licenciements. Celui-ci fait apparaître un quasi-doublement des frais de personnel entre 1974 et 1976, *« alors que nous avions accepté que nos salaires ne soient pas augmenté pendant cette période, pour aider la société à se redresser »*, déclarent-ils.

M. Morin, élégant septuagénaire, réfute en bloc ces accusations. S'il n'a pas répondu à certains appels d'offres, c'était parce que la situation précaire de l'entreprise l'empêchait de soumissionner à des prix compétitifs contre ses concurrents. La nouvelle société des établissements André Morin ? Elle n'a été créée que pour permettre le reclassement d'une partie du personnel. D'ailleurs, M. Morin n'y exerce aucune activité, sinon *« à titre de conseiller, si on le lui demande »*. Le document comptable brandi par la C.G.T. ? Il s'agit d'une « erreur » de la personne qui l'a établi, et M. Morin s'en excuse. *« J'ai été abusé moi-même »*, explique-t-il.

Pas convaincus, l'union locale C.G.T. du 17e arrondissement et le syndicat C.G.T. des établissements Morin ont appelé le personnel à occuper l'entreprise.

● *L'Union chimique belge* (U.C.B.), une des plus importantes entreprises d'outre-Quiévrain, connaît d'importantes difficultés financières.

En l'espace de quelques mois, quatre cents personnes sur les six mille cinq cent employés par la firme ont été licenciées, et les divisions « recherche » et « laboratoire » ont été fermées. Le syndicat socialiste des cadres, qui rend compte de cette situation craint que la direction ne décide de déplacer la production vers l'étranger pour ne laisser qu'un simple holding financier en Belgique.

LONGWY, VILLE BLOQUÉE...

Contre les licenciements annoncés à Usinor et à Chiers-Châtillon, les sidérurgistes de Longwy (Meurthe-et-Moselle) ont bloqué la circulation à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le mercredi 21 septembre, sur les grands axes routiers menant aux zones frontalières. De 10 heures à midi, de nombreux camions français, belges, luxembourgeois et suisses ont été immobilisés. La même matinée, une vingtaine de militants F.O. ont occupé le siège de l'Union métallurgique de Longwy. Ils ont été évacués sans heurts par la police.

... ET DECAZEVILLE BASSIN MORT

Une journée « bassin mort » a eu lieu, le mercredi 21 septembre à Decazeville (Aveyron), en signe de protestation contre le plan de licenciements de Creusot-Loire qui doit entrer en vigueur le 1er octobre 1977. Le mot d'ordre lancé par l'intersyndicale des Aciéries et usines métallurgiques de Decazeville a été suivi par l'ensemble des activités commerciales de la petite ville. D'autre part, à Rodez, dans le même département, deux mille travailleurs du bassin houiller ont manifesté au centre de la localité contre le plan Barre. C'est avec peine que le service d'ordre C.G.T. a pu contenir la foule, qui, après une entrevue négative à la préfecture, a lancé des projectiles contre l'édifice.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 SEPTEMBRE

Redressement

Les cours se sont généralement redressés ce mercredi à la Bourse de Paris, lors d'une séance consacrée à la réponse des primes engagées sur le mois de septembre. En hausse de 0,52 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'inscrivait à + 0,85 % en clôture.

Tous les compartiments, ou presque, ont bénéficié de ce mouvement de redressement. Seules les valeurs de la métallurgie sont restées faibles, tandis que le bâtiment et la chimie étaient un peu plus irréguliers. Parmi les hausses les plus significatives, citons Comptoirs des entrepreneurs, Signaux, B.H.V., et Mumm (+ 4 %), tandis que L'Oréal et J. Lefebvre reculaient encore de plus de 3 %.

Outre des achats en provenance de l'étranger (Grande-Bretagne notamment), le redressement a été favorisé par ceux de nombreux opérateurs qui ont décidé de parier sur une nouvelle rupture du « sommet » de la gauche, ce qui provoquerait inévitablement une nouvelle poussée des cours. De fait, jusqu'au milieu de la séance, des rumeurs incontrôlées, et démenties ensuite par les faits, faisaient état d'un nouveau report de ce « sommet ». Nul doute que le déroulement de cette réunion déterminera, en grande partie, la tendance boursière des prochains jours.

Aux valeurs étrangères, les américaines se sont redressées sur les indications de Wall Street, tandis que les mines d'or poursuivaient leur envolée.

Sur le marché de l'or le lingot a ajouté 145 francs à ses gains précédents, à 24 795 francs, et le napoléon est resté stable à 247,70 francs contre 247,60 francs. Le volume des transactions s'est établi à 10,79 millions de francs, contre 9,04 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rolinco, dr. en c. 18 ..	1 p. 20	8 35
OPB-Paribas a. 50 F c. 61	1 p. 1	7 05
Sicli act. 50 F (c. 18) ..	1 p. 1	.. ..

LONDRES

Repli

En liaison avec la baisse de Wall Street, les valeurs industrielles se replient, jeudi, à l'ouverture générale de la séance du Stock Exchange. Recul également des valeurs pétrolières et des fonds d'État. Par contre, les mines d'or enregistrent des augmentations légères, en liaison avec la hausse du métal.

Or (ouverture) (dollars) : 151 50 contre 151 30

VALEURS	CLOTURE 21/9	COURS 22/9
Beecham	637 ...	634 ...
British Petroleum	930 ..	920 ...
Courtaulds	123 ...	122 ...
De Beers	392 ..	393 ...
Imperial Chemical	425 ...	422 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	209 ...	204 ...
Shell	618 ...	605 ...
Vickers	225	221 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 5/8
*West Driefontein	24 3/4	25 7/8
*Western Holdings	21 7/8	21 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	20 sept.	21 sept.
Valeurs françaises ..	90	90,9
Valeurs étrangères ..	103,9	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,6	59,8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LE NICKEL S.L.N. — Le bénéfice du premier semestre de l'exercice en cours s'est élevé à 14,2 millions de francs, après provisions pour impôts de 35,6 millions de francs, contre 5,5 millions un an plus tôt (après 37 millions de francs de provisions).

L'ORÉAL. — Le premier semestre de l'exercice en cours s'est soldé par un bénéfice net de 75,85 millions de francs, contre 86,7 millions de francs un an plus tôt. Pour l'ensemble de 1977, le résultat avant impôts devrait être du même ordre que le précédent.

UNIBAIL. — Les recettes consolidées hors taxes réalisées au cours du premier semestre ont atteint, en chiffres comptables, 45,9 millions de francs contre 35,995 millions, un an plus tôt.

A.T.T. — Lors du trimestre clos le 31 août dernier, la société a réalisé un bénéfice net de 1,19 milliard de dollars contre 1,01 milliard un an plus tôt, soit 1,82 dollar par titre, contre 1,60 dollar.

NEW-YORK

Brutale rechute

Les cours ont brutalement rechuté mercredi à Wall Street, l'indice Dow Jones subissant un nouveau plongeon de près de 11 points pour se retrouver à 840,96, frôlant ainsi son plus bas niveau depuis décembre 1975 (838,63). La pause observée par le marché lors de la séance précédente aura été de courte durée.

Les développements de l'« affaire Lance » ont, bien entendu, constitué la raison principale de cette nouvelle chute. Mais la démission du directeur du budget n'ayant été annoncée par Jimmy Carter qu'après la clôture de la séance, il ne fait pas de doute que les prévisions faisant état d'une nouvelle progression de la masse monétaire, dont les statistiques seront publiées jeudi soir, ont également pesé sur la tendance. Les troubles persistants à la frontière méridionale du Liban provoquent aussi un sentiment d'inquiétude.

Enfin, à la veille de la fête juive de Yom Kippour, dont la célébration dépeuple traditionnellement Wall Street, et au moment où l'un des postes importants du gouvernement (la direction du budget) se retrouve sans titulaire, les prévisions des spécialistes, pour les prochaines séances, n'étaient guère optimistes...

VALEURS	COURS 20/9	COURS 21/9
Alcoa	45 1/4	44 3/8
A.T.T.	62 5/8	62 5/8
Boeing	27 3/8	26 3/4
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 1/8
Du Pont de Nemours	107 3/4	106 3/4
Eastman Kodak	55 3/4	58 7/8
Exxon	48 3/4	48 1/2
Ford	44 1/2	44 3/8
General Electric	52 7/8	52 1/4
General Foods	33 1/2	33 1/4
General Motors	69 ...	68 5/8
Goodyear	19 1/2	19 ...
I.B.M.	259 ...	255 3/4
I.T.T.	30 1/2	30 1/2
Kennecott	23 ...	22 7/8
Mobil Oil	61 5/8	61 1/2
Pfizer	26 3/8	26 3/8
Schlumberger	68 5/8	68 1/2
Texaco	28 1/2	28 1/8
U.A.L. Inc.	18 ...	18 ...
Union Carbide	43 3/8	43 ...
U.S. Steel	29 3/4	29 3/4
Westinghouse	18 7/8	17 3/4
Xerox	52 3/4	52 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/9	22/9
1 dollar (en yens)	266 95	266 80

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 /16 %

BOURSE DE PARIS - 21 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	2 926	France I.A.R.D.	188 ..	178 .	Locabail Immob.	178 10	173 10	Immovest	88	79 90
5 %	52 95	3 182	France (La)	350 ..	358 80	Locafinancière	122 10	121 60	Cie Lyon. Imm.	82 50	83 ..
5 % 1920-1960	142 50	3 192	GAN (Sté) Centr.	.. ..	618 .	Marseil. Crédit	231 50	231 50	UFIMEG	81	82 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	495	495
E.D.F. parts 1959	...	481
Ch. France 3 %	134 40	134 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

22/9	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
658	4,5 % 1973.	658 .	662 50	662 50	662 50
2010	C.N.E. 3 %	1957 ..	1978	1977 ..	1972 ..
335	Afrique Occ.	325 ..	329	329	325 10
290	Air Liquide	275	279	278	279 ..
59	Als.Part. Ind.	56 50	57	57	55 85
131	Als. Superm.	132	131	131	131 .
193	E.L. Lefebvre	181 ..	172 .	176 ..	172 30
68	Esso S.A.F.	57 ..	57 10	57 60	56 40
173	Euratrance	175	172 10	173 ..	174 ..
365	Europe n° 1	355 50	363	363	368 ..
345	Ferodo	351	351	358	350
128	Olida-Caby	118 50	120	120	120 .
98	Opfi-Paribas	90 10	90 90	90 90	90 30
74	Paris-France	85 80	84 10	85	84
64	Pechelbronn	63 90	63 80	63 20	63 60
87	P.U.K.	86 20	87	87 10	87 .
175	Tél. Ericsson	167 ..	168 .	168	165 ..
62	Terres Roug.	61 ..	60 .	60 10	59 10
184	Thomson-Br.	177	180 50	181 30	182 ..
215	— (obl.)	214 50	213	215	216 ..
200	U.I.S.	200 80	201	201	201 ..
169	U.C.B.	164	164	168	165 ..
205	Un. F. Banq.	218 ..	218	218	216 ..
325	Gen. Motors	334 80	337 50	338 ..	338
14	Goldfields	16 ..	16 35	16 50	16 50
28	Harmony	24 80	25 50	25 80	25 50
298	Hoechst Akt.	283 50	282 10	282 50	280 ..
34	Imp. Chem.	37 30	37	37 20	37 40
110	Inco Limited	104 ..	104 60	104 60	102 90
1330	I.B.M.	1250	1269	1269	1268
51	Buffelsfont.	64 10	65	65 50	64 90
11 50	Charter	12 70	12 .	11 35	12 .
158	Chase Manh.	147	147 70	147 70	147 60
94	Cie Pét. Imp.	91 25	91 20	92 10	91 20
355	C.F. Fr.-Can.	366	366 .	367 ..	366
18	De Beers (S.)	20 50	20 20	20 30	20 20
625	Deuts. Bank	615	617	615 .	615
250	Dome Mines	261	263	264	259 ..
570	Du Pont Nem.	532 .	535	535	530 .
315	East Kodak	293	297 ..	298	299 50
12 50	East Rand	15 25	15 95	16 30	15 65
115	Ericsson	117	115	116 ..	115 50
240	Exxon Corp.	237	239 90	239 ..	237 80
280	Ford Motor	270	271	276 80	215 ..
87	Free State	81	84 60	84 80	84 60
270	Gen Electric	260 05	261 .	262 ..	261 ..
275	Royal Dutch	272 50	274 80	277 10	*276 50
18	RioTinto Zinc	20 20	19 85	18 60	19 20
48	St-Helena Co	53 50	56 90	56 10	55 10
325	Schlumberg.	335	337 10	337 80	336 20
49	Shell Tr. (S.)	52 80	53 ..	52 90	52 70
595	Siemens A.G.	580 ..	574 ..	574	575 .
43	Sony	41 50	42 .	41 90	42
11	Tanganyika	12 85	12 70	12 70	12 60
245	Unilever	248 ..	249 30	249 50	247 60
15 50	Union Corp	17 90	19	19 10	18 70
121	U. Min. 1/10	119 50	119 50	119 ..	119 10
100	West Drief.	122	122 .	122 20	122 40
38	West Deep	47	47 30	47 40	47 .
83	West Hold.	104 50	106	106 20	104 50
278	Xerox Corp.	260 70	264 50	264	262 80
0 94	Zambia Cop.	1 ..	0 98	0 99	0 97
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 928	4 928	4 920
Allemagne (100 DM)	212 230	212 280	211
Belgique (100 F.)	13 765	13 760	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 740	199 790	200
Danemark (100 krd)	79 890	79 890	79 500
Suède (100 krs)	101 620	101 620	101 ...
Norvège (100 k.)	89 750	89 730	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 586	8 582	8 650
Italie (1 000 lires)	5 579	5 579	5 600
Suisse (100 fr.)	207 620	208 030	208
Autriche (100 sch.)	29 800	29 790	29 550
Espagne (100 pes.)	5 828	5 825	5 760
Portugal (100 esc.)	12 190	12 150	11
Canada ($ can. 1)	4 583	4 598	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	24680	24795
Or fin (kilo en lingot)	24650	24795
Pièce française (20 fr.)	247 60	247 70
Pièce française (10 fr.)	217	213
Pièce suisse (20 fr.)	219 90	218 10
Union latine (20 fr.)	208 10	210 .
Souverain	224 80	225 20
Pièce de 20 dollars	1109 60	1130 ..
Pièce de 10 dollars	565 .	569 80
Pièce de 5 dollars	...	340
Pièce de 50 pesos	997 50	1000 ..
Pièce de 10 florins	213 ..	215 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La préparation des élections législatives

Les quatre formations de la majorité se concerteront sur les cas de candidatures « sauvages »

Les représentants des quatre formations de la majorité — parti républicain, C.N.I.P., Centre des démocrates sociaux et R.P.R. — ont tenu, mercredi 21 septembre, leur dixième réunion au siège du mouvement gaulliste, tour Montparnasse. Celle-ci a été consacrée à l'examen des candidatures dans les circonscriptions de Paris, dans celles des départements d'outre-mer et dans quelques cas qui avaient été réservés. Une autre réunion aura lieu le 5 octobre, en principe pour en finir avec les investitures des candidats de la majorité.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., rendant compte des travaux, a affirmé : « *La majorité a réglé ses problèmes. Le baromètres est entre nous au beau fixe.* » Le maire de Périgueux a estimé que, au total, il y aurait environ deux tiers d'élections primaires et un tiers de candidatures uniques. Il a précisé que les quatre délégations étaient convenues de se retrouver à intervalles réguliers jusqu'au premier tour des élections pour entretenir leur coopération et régler les problèmes qui pourraient surgir éventuellement.

Parmi ceux-ci, les représentants du parti républicain ont soulevé le cas de candidats qui se réclameraient de la majorité mais qui n'appartiendraient pas à l'une des quatre formations signataires du manifeste, c'est-à-dire notamment le cas du parti radical valoisien. Les délégués ont convenu que de telles situations seraient évoquées par eux-mêmes dans leurs réunions ultérieures chaque fois qu'elles leur seraient signalées. Envisageant diverses hypothèses, ils ont décidé que lorsqu'une telle candidature se manifesterait dans une circonscription où l'accord s'est déjà fait pour une candidature unique de la majorité, celle-ci seule demeurerait valable et l'autre serait dénoncée comme une candidature « sauvage » ou de diversion.

Dans les circonscriptions à élection primaire, un éventuel nouveau candidat serait invité à souscrire le « pacte majoritaire », *c'est-à-dire les engagements de* désistement pour le second tour et les « règles de bonne conduite » pour la campagne électorale. S'il refuse, ce candidat sera alors, comme dans le cas précédent « *rejeté dans les ténèbres extérieures d'un commun accord* » ainsi que l'a dit en souriant M. Guéna. Toutefois, certaines candidatures de personnalités n'appartenant pas aux formations actuellement signataires ont d'ores et déjà été intégrées dans les investitures de la majorité comme, par exemple, celles de MM. Péronnet, ancien ministre, et Rossi, ministre du commerce extérieur, tous deux radicaux. Ces dispositions, qui pourraient être consignées dans un document, ont pour objet de consolider la solidarité des quatre formations signataires et de confirmer la notion de « front résolument uni », qui avait été mise en vedette dans le communiqué publié la semaine dernière (*le Monde* du 17 septembre), afin de déjouer la constitution d'un « front démocratique » animé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et qui aurait été dirigé contre le R.P.R.

A. P.

La lutte contre le terrorisme

M. PONIATOWSKI S'ENTRETIENT AVEC LES AUTORITÉS DE BONN

M. Michel Poniatowski, ambassadeur et représentant du président de la République, se rend, jeudi 22 septembre dans l'après-midi, à Bonn, indique l'Elysée. Il sera reçu par le chancelier fédéral et le ministre de l'intérieur. Il examinera, indique le communiqué, avec les autorités fédérales la manière dont peut se développer, « dans les circonstances actuelles, la coopération entre les autorités des deux pays pour faire face aux menaces que le terrorisme fait peser sur la sécurité et la liberté ».

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER EST PRESSENTI POUR COORDONNER L'ACTION DE LA FRANCE DANS LE DOMAINE DU DÉSARMEMENT

Une réunion interministérielle à laquelle ont participé avec le président de la République MM. Barre, de Guiringaud (affaires étrangères) et Bourges (défense), a fait ce jeudi matin 22 septembre le point des études sur le désarmement. Les grandes lignes du discours que M. de Guiringaud prononcera à l'Assemblée de l'ONU le 28 septembre devaient être arrêtées.

Le gouvernement a décidé le 24 août de préparer « *un plan d'ensemble* » de désarmement en vue de la session spéciale de l'ONU qui, au printemps 1978, traitera cette question, et de désigner « *une personnalité d'expérience internationale* » pour « *coordonner* » l'action de la France dans ce domaine. La réunion de jeudi devait examiner une liste de noms sur laquelle figuraient ceux de personnalités politiques — MM. Pierre-Christian Taittinger, Le Theule, Georges Gorse — et d'ambassadeurs de France : MM. de Rose et François Seydoux.

C'est vraisemblablement sur M. Taittinger que se portera le choix du gouvernement. L'actuel secrétaire d'Etat aux affaires étrangères est candidat à Paris aux élections sénatoriales de dimanche. Les sénateurs, comme les députés, peuvent être chargés de mission pour une durée de six mois. En tout état de cause, le gouvernement attendra le résultat du scrutin avant de prendre définitivement sa décision

● *Les sept terroristes moluquois* qui avaient pris en otages, le 23 mai, les élèves d'une école de Bovensmilde et les passagers d'un train près de Groningue ont été condamnés jeudi 22 septembre à des peines allant de six à neuf ans de prison. — (*A.F.P.*)

DU 25 AU 27 SEPTEMBRE

L'ensemble du réseau Sud-Est de la S.N.C.F. risque d'être affecté par un mouvement de grève

A l'exception, jusqu'à présent, de Clermont-Ferrand, c'est l'ensemble du réseau Sud-Est qui risque d'être affecté, du dimanche 25 septembre, à 0 heure, au mardi 27 septembre, à 6 heures, par un mouvement de grève déclenché par la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des agents de conduite). En effet, après ceux de Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille et Montpellier (*le Monde* du 21 septembre), les cheminots des dépôts de tête de ligne Paris-Lyon, Villeneuve-Saint-Georges, Montargis et Laroche ont à leur tour déposé un préavis de grève pour la même période.

Les agents S.N.C.F. du sud de Lyon ont entrepris cette action pour « *protester contre le refus de la direction du Sud-Est de négocier valablement les conséquences de la restructuration envisagée* » (notamment l'électrification de la rive droite du Rhône). Ceux du nord de Lyon ont rejoint ce mouvement pour « *protester contre les modifications intervenues dans les horaires de service d'hiver.* »

Si ces préavis de grève sont maintenus et respectés, de sérieuses perturbations sont à attendre dimanche et lundi sur l'ensemble du réseau Sud-Est.

D'autre part, les agents de conduite C.G.T. de la région de Nantes (Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Charente-Maritime) ont déposé mercredi un préavis de grève pour la période du 26 septembre au 3 octobre, « *après la tentative de la S.N.C.F. d'imposer et de développer un système répressif à l'encontre des agents de conduite qui permettrait à la S.N.C.F. de justifier par des méthodes détournées la compression des effectifs imposée par le gouvernement et fait planer une menace pour l'emploi dans l'ensemble de la profession* ».

Pour la première fois depuis 1953

UN MINISTRE NORD-CORÉEN VA SE RENDRE AUX ÉTATS-UNIS

Le ministre des affaires étrangères de Corée du Nord, M. Ho Tam, a obtenu un visa du département d'Etat pour assister, à New-York, à une conférence des pays non alignés. C'est la première fois, depuis les accords de Panmunjom, en 1953, qu'un membre du gouvernement de Pyongyang est autorisé à se rendre aux Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

Ancien commandant des forces terrestres en Europe

Le général Marcel Carpentier est mort

Le général Marcel Carpentier, ancien commandant des forces terrestres alliées Centre-Europe de l'OTAN, est mort à Tours le 14 septembre.

Le chef de l'état-major de Juin

A vingt ans, Marcel Carpentier fut, le 18 mars 1915, le plus jeune capitaine de l'armée française. Il resta « le plus jeune » par un air de jeunesse, d'enthousiasme et de cordialité, tout au long d'une carrière où sa compétence d'organisateur et la confiance du maréchal Juin le plaçaient à des postes où l'attendaient des responsabilités parfois fort lourdes à porter.

Il était né à Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire), où son père était instituteur. Entré à Saint-Cyr en 1913, il est de la promotion qui quitte directement l'Ecole, en 1914, pour le front. En 1918, il a été dix fois blessé et cinq fois cité. Il restera dix-huit ans capitaine et fera partie, en 1930, de la mission militaire française au Brésil. En 1937, à Beyrouth, il dirige les services spéciaux du Levant au cabinet de M. Puaux, haut commissaire de France, puis, en 1939, le 3e bureau à l'état-major de Weygand. Celui-ci lui confie le même poste à Alger, lorsque, après l'armistice de 1940, il devient délégué général du gouvernement et commandant en chef en Afrique du Nord. Juin, successeur de Weygand à ce dernier poste, le conserve auprès de lui. Ainsi débute une étroite collaboration.

Le colonel Carpentier commande, pendant la campagne de Tunisie, le 7e régiment de tirailleurs marocains. Juin, devenu le chef du corps expéditionnaire français en Italie en 1943, le prend comme chef d'état-major. Professionnels hautement qualifiés l'un et l'autre, ils forment une équipe brillante et solide, qui s'imposera par ses succès et par sa diplomatie aux Américains, d'abord réservés.

En juin 1944, Carpentier conservera ses fonctions auprès de de Lattre, commandant la 1re armée française, qui prépare le débarquement de Provence... Performance rare et difficile : Juin et de Lattre sont de tempérament opposé et leurs entourages ne sympathisent guère. En septembre 1944, il prend le commandement de la 2e division d'infanterie marocaine, qui franchit le Rhin et pousse jusqu'à Karlsruhe.

Commandant supérieur des troupes du Maroc en 1947, il se retrouve, sur ordre, en 1949-1950, commandant supérieur des troupes en Indochine. Noire période où, malgré la franchise de ses rapports, ses menaces de démission, Paris le laisse « se débrouiller ».

La perte de la R.C.-4 le long de la frontière de Chine et des colonnes Charton et Lepage sont de lourdes défaites. Le commandant supérieur en sera en partie tenu pour responsable. Mais Juin, qui connaît le dessous des cartes et pour qui la guerre d'Indochine obère la défense de l'Afrique du Nord et celle de l'Europe, le sauve de la disgrâce.

De mars à décembre 1951, le général Carpentier devient l'un des chefs d'état-major adjoints d'Eisenhower, commandant suprême des forces alliées en Europe.

Après un passage à l'inspection générale de l'infanterie en 1952-1953, il revient à l'OTAN. Tandis que Juin occupe les fonctions de commandant en chef allié du théâtre Centre-Europe, son ancien chef d'état-major, installé lui aussi à Fontainebleau, est commandant des forces terrestres. En 1956, il atteint la limite d'âge.

Il prend la direction de la Revue militaire générale, *qui publie en français, en anglais et en allemand des études stratégiques et tactiques, publie ses carnets de 1914-1918* (Un cyrard au feu) *et* les Forces françaises en Italie *(Berger-Levrault).*

Le Brésil, qui avait envoyé des troupes en Italie en 1943-1944, l'avait fait en 1974 maréchal honoraire. — J. P.

DÉCÈS DU PASTEUR GEORGES APPIA

Le pasteur Georges Appia, chargé par le conseil permanent des Eglises luthériennes et réformées de France des relations œcuméniques particulièrement avec l'Eglise catholique, est mort à Paris le 20 septembre.

Un service religieux sera célébré le 1er octobre, à 14 h. 30, au temple du Saint-Esprit, rue Roquépine, Paris-8e.

[Né à Paris le 29 mai 1913, le pasteur Georges Appia était le fils de l'inspecteur ecclésiastique luthérien Louis Appia. Sa famille paternelle était originaire des vallées vaudoises du Piémont. Après des études secondaires à l'Ecole alsacienne, il obtint une licence ès lettres à l'université de Paris. Il travailla ensuite dans une maison d'édition puis aux missions évangéliques de Nîmes, où se précisa en lui une vocation pastorale. De 1942 à 1945, il fait sa théologie à Paris puis en Angleterre. Il fut secrétaire de la commission de la jeunesse de 1945 à 1948. Nommé pasteur de l'Eglise réformée d'Agen en 1948, il est ordonné au ministère pastoral le 10 janvier 1950 et est appelé au temple Saint-Paul de Strasbourg, où il restera jusqu'en 1969. C'est à cette date que le conseil permanent des églises luthériennes et réformées de France le charge des relations œcuméniques.

Le pasteur Appia avait su se faire apprécier par sa compétence, son attention scrupuleuse aux problèmes de l'unité, sa fermeté théologique et par la qualité de sa spiritualité — H. F.]









Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1977 a été tiré à 552 301 exemplaires.



هكذا من الأصل